

Université Lumière Lyon 2
Laboratoire Dynamique du Langage
École doctorale Lettres, Langues, Linguistique, Arts

Dérivation et valence en sereer

Variété de Mar Lodj (Sénégal)

Thèse de doctorat en Sciences du Langage
dirigée par G. Philippson et soutenue le 26 septembre 2012

Marie Renaudier

Université Lumière Lyon 2
Laboratoire Dynamique du Langage
École doctorale Lettres, Langues, Linguistique, Arts

Dérivation et valence en sereer

Variété de Mar Lobj (Sénégal)

Thèse de doctorat en Sciences du Langage dirigée par G. Philippson

Marie Renaudier

Soutenue le 26 septembre 2012 devant un jury composé de :

Denis Creissels, Professeur émérite à l'Université Lyon 2 ; **Bernard Comrie**, Directeur à l'Institut Max Planck d'Anthropologie Evolutive, Leipzig (Allemagne) & Professeur à l'Université de Californie de Santa Barbara (USA) ; **Maarten Mous**, Professeur à l'Université de Leiden (Pays-Bas) ; **Gérard Philippson**, Professeur à l'INALCO (Paris) ; **Stéphane Robert**, Directrice de Recherche au LLACAN (Paris) ; **Sylvie Voisin-Nouguier**, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-en-Provence.

Remerciements

Je remercie de tout cœur Sylvie Voisin, sans qui je n'aurais tout simplement pas fait cette thèse. Merci Sylvie pour le temps que tu as investi dans mon travail dès le master.

Je tiens également à remercier Denis Creissels pour son investissement officiel, mais tellement précieux dans ce travail de thèse.

Un chaleureux merci à Gérard Philippon pour avoir accepté d'être mon directeur officiel.

Merci à François Pellegrino et à l'ensemble des membres du laboratoire Dynamique Du Langage qui font de ce laboratoire un endroit idéal pour réaliser sa thèse.

Un grand merci à toute l'équipe de Sénélangues et plus particulièrement à Stéphane Robert et Sylvie Voisin, pour le financement des terrains, mais aussi pour les ateliers enrichissants à tout point de vue.

Je remercie également Antoine Guillaume et Françoise Rose d'avoir mis en place l'atelier morphosyntaxe qui a été pour moi une source de motivation.

Enfin, je suis reconnaissante envers Maarten Mous de m'avoir accueilli dans de si bonnes conditions au Leiden University Center of Linguistics.

Merci à Guillaume Segerer pour les corrections et les discussions en tout genre, ainsi qu'à Sébastien Flavier pour avoir promptement accepté de m'aider pour la carte et le schéma de classification.

Sans Ferdi, toute sa famille et leur joie de vivre, Marthe et son sérieux, Aurélien, ses panneaux solaires et son jeu de cartes, Ibba et son campement, Kara et son taxi, Marie et Angélique et leurs cuisines, Chantal et son auberge et tous les locuteurs qui ont accepté de parler dans mon micro, je n'ose pas imaginer la galère qu'auraient été ces terrains.

Sans Christian Fressard, j'aurai dépensé beaucoup d'argent chez le psychologue. Alors où que tu sois en ce moment, merci pour l'économie, mais surtout pour ton écoute et ton optimisme à tout épreuve.

Sans Egidio Marsico, j'aurai travaillé dans le silence :). Merci de ta bonne humeur quotidienne.

Sans Françoise Rose comme coloc' de bureau, je n'aurai pas pu profiter de ses nombreux conseils, mais surtout partager autant les joies, les angoisses, la mauvaise humeur, les bouquins, les potins...merci !

Sans Lucie, Rebecca, Pierric, Rozenn et les autres doctorants du DDL, je n'aurais pas su avec qui partager les moments de doute, les sentiments d'échec et les bières du vendredi soir.

Sans Christian, Egi, Flo, Lucie, Françoise, Seb, Rabia, Christophe C., François, Manu, Nathalie, Véronique, Arnaud, Mélanie, Yoonmi, Marjorie je me serais bien ennuyée au déjeuner, et puis sans Seb, y aurait eu personne pour expliquer les règles pendant les soirées jeux.

Sans tous ceux qui, un jour, m'ont dit ne pas comprendre ce que je faisais et à quoi ça servait, je me serais sentie bien seule.

Enfin, merci à toutes les personnes qui, consciemment ou non, ont nourri mon envie de faire cette thèse, sans eux, je ne t'aurais pas rencontré. Hadrien, tu es ce que cette thèse m'a apporté de meilleur.

Table des matières

Table des matières.....	v
Liste des tableaux et des figures.....	xvii
Abréviations.....	xxi
1 Introduction	1
1.1 Présentation générale de la langue et des locuteurs.....	1
1.1.1 Présentation géographique et culturelle.....	2
1.1.2 Présentation génétique.....	3
1.1.3 Présentation dialectale.....	4
1.1.3.1 Les variétés du sereer.....	4
1.1.3.2 La variété Nyomiñka.....	5
1.1.3.3 « Nyomiñka » et « parler de Mar Lodj ».....	5
1.1.4 Présentation sociolinguistique.....	6
1.1.4.1 Situation et politique linguistiques du Sénégal.....	6
1.1.4.2 Degré de vitalité du sereer.....	7
1.1.4.3 Domaines d'usage.....	8
1.1.5 Conventions orthographiques.....	9
1.1.6 Description du sereer : état de l'art.....	11
1.2 Terrain et méthodes d'enquête.....	12
1.3 Organisation de la thèse.....	12
2 Esquisse phonologique et alternance consonantique	15
2.0 Introduction.....	15
2.1 Inventaire de phonèmes.....	16
2.1.1 Les phonèmes vocaliques.....	16
2.1.2 Les phonèmes consonantiques.....	16
2.2 Alternance consonantique.....	17
2.2.1 Les consonnes hors-système.....	19

2.2.2 Alternance consonantique (AC) et motivations fonctionnelles	21
2.2.2.1 AC motivée par la classe du nominal	22
2.2.2.2 AC motivée par l'accord du verbe avec le sujet.....	22
2.2.2.3 AC motivée par une opération dérivationnelle	23
2.2.2.4 Conflit entre fonction classificatoire et dérivationnelle	26
3 Le syntagme nominal	27
3.0 Introduction	27
3.1 Les noms.....	27
3.1.1 La dérivation par changement de classe nominale	28
3.1.2 La dérivation par la reduplication.....	28
3.1.3 La dérivation par la suffixation	29
3.2 Classification nominale	30
3.2.1 Inventaire et accords	30
3.2.2 Appariement SG / PL.....	32
3.2.3 Motivations sémantiques.....	32
3.2.4 Emploi pronominal et classes défectives.....	36
3.2.4.1 Classes à valeur anaphorique.....	36
3.2.4.2 Classes à valeur anaphorique ou absolue	37
3.2.4.3 Classes défectives à fonction pronominale.....	38
3.3 Définitude et déterminants.....	39
3.3.1 Marqueurs de définitude	39
3.3.2 Déterminants, démonstratifs et déictiques	40
3.4 Constructions adjectivales et numérales	41
3.4.1 Les constructions adjectivales	42
3.4.2 Les constructions numérales	42
3.5 Constructions génitivales	43
3.5.1 Sans préposition	43
3.5.2 Avec préposition	44
3.6 Constructions possessives	45
4 La flexion verbale	47
4.0 Introduction	47
4.0.1 Prédications non-verbales	48
4.0.1.1 Copule non-verbale existentielle	48

4.0.1.2 Copule non-verbale locative	48
4.0.1.3 Copule verbale de type « être »	48
4.0.2 Formes verbales analytiques	49
4.0.2.1 Les auxiliaires	49
4.0.2.2 Les particules prédicatives	51
4.1 Les marques de personnes	52
4.1.1 L'expression du sujet en sereer	52
4.1.2 Pronoms	53
4.1.3 Les marques personnelles sujet	54
4.1.3.1 Les 3 ^{ème} personnes	56
4.1.3.2 La suffixation des indices sujets de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} SG	57
4.1.3.3 Le paradigme du progressif	58
4.1.4 Les marques personnelles objet en sereer	60
4.2 Les modalités énonciatives	62
4.2.1 L'impératif	62
4.2.2 Négation de l'impératif	62
4.2.3 L'obligatif	62
4.2.4 Le négatif	63
4.3 Temps et aspect	65
4.3.1 L'accompli	65
4.3.1.1 Des incohérences dans l'analyse traditionnelle	65
4.3.1.2 Le morphème zéro d'accompli	69
4.3.1.3 Le morphème –a	69
4.3.1.4 Le morphème -ʔ d'accompli passé	70
4.3.1.5 La suffixation des indices sujets de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} SG	70
4.3.2 L'inaccompli	70
4.3.2.1 Le morphème –aa d'inaccompli présent	70
4.3.2.2 Le progressif	71
4.3.2.3 Le morphème –eeg d'inaccompli passé	71
4.3.3 Le futur	71
4.3.4 Le narratif	72
4.3.4.1 Le narratif présent	72
4.3.4.2 Le narratif passé	73
4.4 Flexion verbale et focalisation	74
4.4.1 Focalisation du sujet	74
4.4.2 Focalisation du complément	76
4.4.3 Focalisation du verbe	77
4.4.4 Focalisation et interrogation	78

4.4.4.1 Questions ouvertes	78
4.4.4.2 Questions fermées	80
4.4.5 Résumé	81
4.5 Flexion verbale et subordination.....	82
4.5.1 Les relatives et le morphème <i>-na</i>	82
4.5.2 Les constructions hypothétiques et conditionnelles.....	84
4.6 Conclusion.....	85
5 La dérivation verbale	87
5.0 Introduction.....	87
5.1 La dérivation verbale en sereer	88
5.2 Les dérivatifs sans changement de valence.....	91
5.2.1 Le répétitif <i>-at, -atin, -ahin</i>	91
5.2.2 L'antonymie <i>-afar, -far, -ar</i>	93
5.2.3 L'inversif <i>-it</i>	93
5.2.4 L'expectatif <i>-aful</i>	94
5.2.5 Faire semblant <i>-atoox/ -lu + RED</i>	94
5.2.6 Faire sans but <i>-lu, -loox</i>	94
5.2.7 Le quantitatif réduit <i>-it</i>	95
5.2.8 Les morphèmes directionnels <i>-iid, -ik</i> et <i>-laan</i>	95
5.3 Les dérivatifs avec changement de valence	98
5.3.1 Le causatif.....	99
5.3.2 L'applicatif.....	99
5.3.3 Le passif ou anticausatif	99
5.3.4 Le réfléchi ou le moyen.....	100
5.3.5 Le réciproque	100
5.4 Les dérivatifs qui posent problème.....	101
5.4.1 Le morphème <i>-id</i>	101
5.4.2 Le morphème <i>-ood</i>	101
5.4.3 Le morphème <i>-andoor</i>	101
5.4.4 Le morphème <i>-it</i>	101
5.5 Conclusion.....	102
6 Relations grammaticales et valence	105
6.0 Introduction.....	105

6.1 Relations grammaticales : théorie et typologie.....	105
6.1.1 Propriétés formelles des rôles syntaxiques.....	106
6.1.2 Les relations sémantiques	107
6.1.3 Interface syntaxe-sémantique : la transitivité.....	108
6.1.4 Les termes sujet et objet	109
6.2 Relations grammaticales en sereer.....	109
6.2.1 Les propriétés formelles.....	110
6.2.1.1 Ordre linéaire des constituants	110
6.2.1.2 Accord et indexation	111
6.2.1.3 Marquage différentiel de l'objet.....	112
6.2.1.4 Prépositions	116
6.2.1.5 Relativisation	117
6.2.1.6 Passivisation.....	118
6.2.2 Les rôles syntaxiques du sereer	119
6.2.2.1 Sujet et objet	119
6.2.2.2 Objet et obliques	120
6.2.2.3 Obliques de types 1 et obliques de type 2.....	120
6.2.3 Objets non-prototypiques.....	121
6.3 Valence, voix et transitivité : introduction théorique et typologique	122
6.3.1 La notion de valence	123
6.3.1.1 Valence sémantique et valence syntaxique.....	123
6.3.1.2 Valence et transitivité	123
6.3.1.3 Classes sémantiques de verbes et valence	124
6.3.2 La notion de voix.....	124
6.3.2.1 Définition et délimitation	124
6.3.2.2 Classification des différentes voix	125
6.3.3 La ditransitivité.....	126
6.4 Valence et classes de verbes en sereer	128
6.4.1 Le problème posé par les objets non-prototypiques.....	128
6.4.2 Les verbes monovalents.....	129
6.4.2.1 Verbes météorologiques.....	129
6.4.2.2 Verbes statifs.....	129
6.4.2.3 Verbes de mouvements	130
6.4.3 Verbes bivalents	130
6.4.3.1 Verbes obligatoirement transitifs	130
6.4.3.2 Verbes pouvant se réaliser intransitivement.....	131
6.4.3.3 Verbes labiles	131
6.4.4 Verbes trivalents	132

6.4.4.1 Verbes à destinataire obligatoire	132
6.4.4.2 Verbes pouvant se réaliser intransitivement.....	133
6.4.4.3 Les constructions ditransitives	134
6.5 Conclusion.....	138

7 Le causatif **139**

7.0 Introduction.....	139
7.1 Cadre théorique et typologique.....	139
7.1.1 Définition.....	140
7.1.2 Formes de la causation et causatif.....	140
7.1.2.1 Constructions analytiques et semi-analytiques.....	140
7.1.2.2 Causatif « sensu latiore » et causatif « sensu stricto »	141
7.1.3 Le traitement syntaxique du causataire	142
7.1.4 Le sémantisme de la causation	143
7.1.4.1 Causation directe et indirecte.....	143
7.1.4.2 Causation sociative	144
7.1.5 Conditionnement sémantique du rôle syntaxique du causataire.....	145
7.1.6 Causation directe et productivité	145
7.1.7 Causation et iconicité	146
7.2 Le causatif en sereer : introduction	146
7.2.1 La causation en sereer	146
7.2.2 Les précédents travaux	147
7.3 Morphème <i>-il</i>	148
7.4 Morphème <i>-and</i>	151
7.4.1 Sémantisme de la causation et productivité	151
7.4.2 Conséquences syntaxiques.....	153
7.5 Morphème <i>-in</i>	154
7.5.1 Sémantisme de la causation et productivité	154
7.5.2 Conséquences syntaxiques.....	157
7.6 Morphème <i>-noor</i>	158
7.6.1 Sémantisme de la causation et productivité	159
7.6.2 Conséquences syntaxiques.....	161
7.7 Causatif et verbes transitifs.....	162
7.7.1 Indexation.....	163
7.7.2 Relativisation	163
7.7.3 Passivisation.....	164
7.8 Causatif et verbes ditransitifs.....	165

7.9 Les causatives sans augmentation de la valence	166
7.10 Conclusion.....	167

8 L'applicatif **169**

8.0 Introduction.....	169
8.1 Cadre théorique et typologique.....	170
8.1.1 Définition	170
8.1.1.1 Applicatif optionnel et applicatif obligatoire	171
8.1.1.2 Applicatives canoniques et applicatives non-canoniques....	172
8.1.2 Applicatif et rôles sémantiques	173
8.1.3 Traitement syntaxique de l'argument appliqué.....	174
8.1.4 Motivations fonctionnelles de l'applicatif	175
8.1.4.1 Motivations syntaxiques.....	175
8.1.4.2 Motivations pragmatiques.....	176
8.1.4.3 Motivations sémantiques.....	177
8.2 L'applicatif en sereer : généralités	178
8.3 Le morphème <i>-an</i>	178
8.3.1 Motivations fonctionnelles	179
8.3.2 Conséquences sur la valence	181
8.4 Le morphème <i>-it</i>	181
8.4.1 Origine temporelle et locative	183
8.4.1.1 Motivations fonctionnelles et productivité	183
8.4.1.2 Conséquences sur la valence	184
8.4.2 Manière	186
8.4.2.1 Motivations fonctionnelles	186
8.4.2.2 Conséquences sur la valence	188
8.4.3 Instrumental.....	189
8.4.3.1 Motivations fonctionnelles	189
8.4.3.2 Conséquences sur la valence	190
8.4.4 Comitatif	191
8.4.4.1 Motivations fonctionnelles	192
8.4.4.2 Comitatif et assistif	192
8.4.4.3 Conséquences sur la valence	193
8.5 Applicatif et verbes transitifs	194
8.5.1 Bénéfactif.....	194
8.5.2 Instrument et comitatif.....	196
8.6 Conclusion.....	197

9 Possession et valence verbale	199
9.0 Introduction.....	199
9.1 La possession en sereer	200
9.1.1 Possession adnominale	200
9.1.1.1 Constructions génitinales.....	200
9.1.1.2 Les marqueurs de possession	201
9.1.2 Possession prédicative	202
9.2 La possession externe : cadre théorique et typologique.....	204
9.2.1 Définition.....	204
9.2.2 Les différentes stratégies de constructions à possession externe	204
9.2.3 Statut syntaxique et sémantique du possesseur	207
9.2.4 Statut syntaxique et sémantique du possédé	207
9.2.5 Productivité.....	208
9.2.6 Motivations fonctionnelles	208
9.3 La stratégie applicative	208
9.3.1 Statut syntaxique du possesseur et du possédé	208
9.3.2 Statut sémantique du possesseur et du possédé.....	209
9.3.2.1 Le possesseur	209
9.3.2.2 Le possédé.....	211
9.3.3 Productivité.....	211
9.3.4 Motivations fonctionnelles	211
9.4 La stratégie en -id'	212
9.4.1 Les précédents travaux	212
9.4.2 Productivité et modifications syntaxiques	213
9.4.3 Cas non-prototypique	215
9.4.4 Statut sémantique du possesseur et du possédé.....	215
9.4.4.1 Le possesseur	215
9.4.4.2 Le possédé.....	216
9.4.5 Motivations fonctionnelles	218
9.4.6 Comparaison avec le wolof	218
9.5 Conclusion.....	219
10 Le passif	223
10.0 Introduction.....	223
10.1 Cadre théorique et typologique.....	224
10.1.1 Définition.....	224

10.1.2	Le passif comme critère d'objet.....	225
10.1.3	Les formes du passif.....	225
10.1.3.1	Marquage morphologique ou expression synthétique.....	225
10.1.3.2	Marquage analytique.....	227
10.1.4	Passif non-canonique.....	227
10.1.4.1	Passivisation d'obliques et d'objets non-prototypiques....	227
10.1.4.2	Passif impersonnel.....	228
10.1.5	Motivations fonctionnelles.....	229
10.2	Le passif en sereer.....	229
10.2.1	Les formes du passif en sereer.....	230
10.2.2	Passif ou anticausatif ?.....	233
10.2.3	Passif canonique.....	235
10.2.4	Passif non-canonique.....	237
10.2.4.1	Les verbes *xeex « avoir faim » et *xodom « avoir soif ».....	237
10.2.4.2	Passivisation d'obliques.....	238
10.2.4.3	Passivisation d'objets non-prototypiques.....	240
10.2.5	Le passif et les constructions ditransitives.....	242
10.2.5.1	Passivisation des objets avec un destinataire 3SG ou pluriel.....	244
10.2.5.2	Passivisation des objets avec un destinataire de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} SG.....	245
10.3	Conclusion.....	248
11	Le moyen	249
11.0	Introduction.....	249
11.1	Cadre théorique et typologique.....	250
11.1.1	Définition.....	250
11.1.2	Réfléchi.....	251
11.1.2.1	Réfléchi direct et indirect.....	251
11.1.2.2	Expressions lexicales de la réflexivité.....	252
11.1.3	Autocausatif.....	253
11.1.4	Autobénéfactif.....	253
11.1.5	Anticausatif.....	254
11.1.6	Marquage morphologique de la voix moyenne.....	254
11.2	Constructions à sens moyen en sereer.....	255
11.2.1	Les verbes de sens moyen.....	255

11.2.2	Constructions de réflexivité sans changement de valence	258
11.2.2.1	Réflexivité directe.....	258
11.2.2.2	Réflexivité indirecte.....	260
11.2.3	La voix moyenne en sereer.....	263
11.3	Le morphème –oox.....	264
11.3.1	Les types de racines	264
11.3.2	Réfléchi direct et indirect.....	267
11.3.2.1	Réfléchi direct	267
11.3.2.2	Réfléchi indirect	268
11.3.2.3	Verbes intransitifs et réfléchi.....	268
11.3.3	Autocausatif.....	269
11.3.3.1	Les verbes de mouvements.....	269
11.3.3.2	Les verbes d’actions corporelles	271
11.3.3.3	Les verbes de cognition ou d’émotion	272
11.3.3.4	Types de racine et modification de la valence	272
11.3.4	Autobénéfactif.....	273
11.3.5	Anticausatif.....	275
11.4	Conclusion.....	277

12 Le réciproque 279

12.0	Introduction.....	279
12.1	Pluralité de relations, réciprocité et réciproque.....	280
12.1.1	Pluralité de relations et réciprocité	280
12.1.2	Réciprocité et réciproque : définitions.....	282
12.1.3	Les moyens d’expression de la réciprocité	283
12.1.4	Constructions réciproques prototypiques.....	285
12.1.4.1	Constructions simples et discontinues	285
12.1.4.2	Productivité selon la valence des verbes.....	286
12.1.5	Construction réciproque non-prototypique	287
12.2	La pluralité de relations en sereer : introduction.....	288
12.2.1	Le morphème – <i>andoor</i> de simultanéité	289
12.2.2	La réciprocité	291
12.3	Le morphème – <i>oor</i>	293
12.4	Le morphème – <i>ir</i>	294
12.4.1	Classes naturelles de réciprocité	294
12.4.2	Constructions réciproques prototypiques.....	296
12.4.3	Constructions réciproques discontinues	297

12.4.4	Constructions réciproques et verbes intransitifs	297
12.4.5	Constructions réciproques et verbes trivalents.....	298
12.4.6	Constructions réciproques de possession.....	299
12.5	Conclusion.....	300
13	L'antipassif	301
13.0	Introduction.....	301
13.1	Cadre théorique et typologique.....	302
13.1.1	Définition	302
13.1.2	Les formes de l'antipassif dans les langues accusatives	303
13.1.3	Motivations fonctionnelles	305
13.1.4	Antipassif et ditransitivité.....	306
13.1.5	Antipassif et restrictions sémantiques sur l'objet	308
13.2	Identification d'un morphème d'antipassif en sereer.....	309
13.3	Productivité, conséquences syntaxiques et motivations fonctionnelles.....	311
13.3.1	Productivité.....	311
13.3.1.1	Les verbes bivalents.....	311
13.3.1.2	Les verbes trivalents	312
13.3.2	Conséquences syntaxiques.....	316
13.3.3	Motivations fonctionnelles	317
13.4	Causatif et antipassif.....	317
13.5	Comparaison avec le cas du wolof.....	318
13.6	Conclusion.....	320
14	Conclusion	323
14.0	Typologie des changements de valence en sereer	323
14.0.1	Sur le plan syntaxique	324
14.0.1.1	Augmentation de la valence.....	324
14.0.1.2	Diminution de la valence	325
14.0.2	Sur le plan sémantique	327
14.0.2.1	Préservation de la structure argumentale.....	327
14.0.2.2	Modification de la structure argumentale par manipulation des arguments.....	328
14.0.2.3	Modification de la structure argumentale par ajout d'un argument	328

14.0.3 Changements de valence syntaxique vs. changements de valence sémantique en sereer	328
14.0.3.1 Changements de valence syntaxique et sémantique	329
14.0.3.2 Changements de valence uniquement syntaxiques	329
14.0.3.3 Changements de valence uniquement sémantiques	329
14.0.3.4 Récapitulatif.....	330
14.1 Les phénomènes typologiquement intéressants	330
14.1.1 Les relations grammaticales	330
14.1.1.1 Les objets non-prototypiques.....	330
14.1.1.2 Les deux types d’obliques	331
14.1.1.3 Le rôle particulier du destinataire	331
14.1.2 Une stratégie rare de possession externe.....	332
14.1.3 La position du passif	332
14.1.4 Un antipassif spécialisé.....	333
14.2 Les recherches futures à mener.....	333

Bibliographie	335
----------------------	------------

Annexes	345
----------------	------------

Paradigmes flexionnels	347
Extraits de corpus	349
Texte 1 : La naissance du village de Mar Lodj	349
Texte 2 : La météorologie (extrait)	353
Texte 3 : Les Nyomiñkas (extraits)	355
Texte 4 : La pêche aux coquillages (extrait)	358
Index thématique	363

Liste des tableaux et des figures

Figure 1 : Carte administrative du Sénégal.....	2
Figure 2 : Classification des langues atlantiques (Sapir, 1971).....	4
Tableau 1 : Conventions orthographiques du sereer et API.....	10
Tableau 2 : Inventaire des phonèmes consonantiques.....	16
Tableau 3 : Les alternances consonantiques.....	17
Tableau 4 : Changement de degré d’alternance lié aux classes 1 & 2.....	22
Tableau 5 : AC motivée par le nombre du sujet.....	23
Tableau 6 : Absence d’AC motivée par le nombre du sujet.....	23
Tableau 7 : Alternances consonantiques liées à l’AUG et DIM SG.....	24
Tableau 8 : Absence d’alternance dans le cas d’une dérivation verbe à nom.....	25
Tableau 9 : Les suffixes permettant de dériver un nom à partir d’un verbe.....	30
Tableau 10 : Exemples de noms et de leurs classes nominales.....	30
Tableau 11 : Classes nominales et degré d’alternance.....	31
Figure 3 : Appariement singulier / pluriel des classes nominales.....	32
Tableau 12 : Les classes défectives en sereer.....	38
Tableau 13 : Modalités de détermination en sereer de Mar Lobj.....	40
Tableau 14 : Les deux paradigmes de marqueurs de possession en sereer... ..	45
Tableau 15 : Les particules verbales du sereer de Mar Lobj.....	51
Tableau 16 : Les pronoms en sereer (parler de Mar Lobj).....	54
Tableau 17 : Les indices personnels du sereer selon W.C. Faye (1979).....	54
Tableau 18 : Formes des indices sujets de 1ère SG.....	55
Tableau 19 : Formes des indices sujets de 2ème SG.....	55
Tableau 20 : L’inventaire provisoire des indices sujets du sereer.....	56
Tableau 21 : Comparaison paradigme du progressif et pronoms.....	59
Tableau 22 : Le paradigme de marques personnelles associées à la copule locative.....	60
Tableau 23 : Les marques personnelles objets.....	61
Tableau 24 : Les indices objets fusionnés les plus fréquents.....	61
Tableau 25 : Les formes du suffixe négatif.....	65
Tableau 26 : Le système aspectuel du sereer tel qu’il est traditionnellement présenté.....	67

Tableau 27 : Les pronoms interrogatifs du sereer.....	80
Tableau 28 : Présence du morphème –u dans les paradigmes de focalisation	81
Tableau 29 : Les procédés morphologiques de la focalisation en sereer	82
Tableau 30 : Les dérivatifs verbaux selon les études précédentes	90
Tableau 31 : Dérivatifs verbaux avec et sans changements de valence	91
Tableau 32 : Dérivatifs verbaux qui posent problème	91
Tableau 33 : Résumé des dérivatifs verbaux	102
Tableau 34 : Les indices personnels les plus fréquents.....	112
Tableau 35 : Rôles sémantiques des obliques et propriétés morphosyntaxiques	121
Tableau 36 : Alignements et systèmes hiérarchiques des constructions ditransitives.....	127
Tableau 37 : Alignements et systèmes non-hiérarchiques des constructions ditransitives.....	127
Tableau 38 : Rôles syntaxiques attribués au causataire et à l’objet original selon Dixon (2000)	142
Tableau 39 : Les marqueurs de causatif selon les études précédentes	148
Tableau 40 : Résumé du système du causatif en sereer	167
Tableau 41 : Applicatif et modification du statut syntaxique des rôles sémantiques impliqués.....	198
Tableau 42 : Les deux paradigmes de marqueurs de possession en sereer .	202
Tableau 43 : Comparaison des stratégies de possession externe du wolof et du sereer	219
Tableau 44 : Les constructions à possession externe en sereer	220
Tableau 45 : Les formes fusionnées du passif en peul.....	226
Tableau 46 : Les formes du passif en sereer	232
Tableau 47 : Verbes de sens moyen et classes sémantiques	257
Tableau 48 : Quelques verbes dont la racine ne peut apparaître nue	265
Tableau 49 : Les verbes de mouvement se combinant au moyen.....	270
Tableau 50 : Les verbes d’actions corporelles se combinant au moyen	271
Figure 4 : Les différents moyens d’expressions de la réciprocité.....	283
Tableau 51 : Les morphèmes dérivationnels impliquant un changement de valence.....	323
Tableau 52 : Les opérations d’augmentation de la valence en sereer.....	324
Tableau 53 : Les opérations de diminution de la valence en sereer	326
Tableau 54 : L’opération passive du sereer	327
Tableau 55 : L’opération antipassive en sereer.....	327

Tableau 56 : Les opérations qui modifient la structure argumentale par ajout d'un argument.....	328
Tableau 57 : Opérations de changements de valence en sereer	330

Abréviations

1 :	1 ^{ère} personne	INDET :	indéterminé
2 :	2 ^{ème} personne	INTENS :	intensifieur
3 :	3 ^{ème} personne	IPFV :	inaccompli
a :	a (non analysé)	ITR :	itératif
ACC :	accusatif	MOY :	moyen
ADJ :	adjectif	NARR :	narratif
ANAPH :	anaphorique	NEG :	négatif
AP :	antipassif	O :	objet
APPL :	applicatif	OBLG :	obligatif
BEN :	bénéfactif	PASS :	passif
CAUS :	causatif	PFT :	parfait
CL :	classe nominale	PFV :	accompli
COP :	copule	PL :	pluriel
COPART :	coparticipation	PL.ASS :	pluriel associatif
CTF :	centrifuge	POSS :	possessif
CTP :	centripète	PREP :	préposition
DAT :	datif	PROX :	proche
DD :	discours direct	PST :	passé
DEF :	défini	REC :	réciproque
DEICT :	déictique	REL :	relatif
DEM :	démonstratif	REP :	répétitif
DER :	dérivatif	S :	sujet
DET :	déterminant	SG :	singulier
DIST :	distant	SIMULT :	simultanéité
DV :	dépendance verbale		
ê :	être	affixation :	-
FOC :	focalisation	agrammaticalité :	*
FOC _c :	foc. du complément	code-switching :	« ... »
FOC _s :	foc. du sujet	composition :	-
FOC _v :	foc. du verbe	fusion :	.
FUT :	futur	optionalité :	(...)
HAB :	habituel		
HYP :	hypothétique		
IMP :	impératif		

1

Introduction

1.1 Présentation générale de la langue et des locuteurs

Le sereer¹ est une langue parlée en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Sénégal par environ 1 million de locuteurs (Lewis 2009 ethnologue 16th). Le terme sereer renvoie également à une ethnie. Toutefois, il est crucial de distinguer ethnie sereer et langue sereer. En effet au Sénégal l'ethnie sereer, qui occupe une grande partie du Centre-Ouest du pays, et notamment la Petite Côte, regroupe différentes communautés qui parlent des langues distinctes. Parmi ces communautés, on trouve les Safen, les Ndut, les Noon qui parlent les langues du même nom, mais aussi les Sereer. Les langues safen, ndut, et noon appartiennent aux langues atlantiques, mais forment une autre branche que celle à laquelle appartient le sereer, ce sont des langues Cangin. Dans cette étude, je m'intéresse uniquement à une des variantes de la langue sereer.

La langue sereer est parfois appelée sereer-sine, toutefois le terme de sereer-sine (du nom de la région dans laquelle est parlée cette langue, Sine-Saloum) est à prendre avec précaution puisqu'il ne renvoie pas à la langue sereer mais uniquement à une variante dialectale, celle qui a servi à la standardisation et à l'alphabétisation de la langue, nous y reviendrons. Afin d'éviter toute confusion, l'utilisation du terme « sereer » dans cet ouvrage, aussi bien sur le plan ethnologique, que sur le plan linguistique, ne renverra qu'aux Sereers parlant le sereer.

¹ sérère, sérère-sine, serer, serrer, sereer, seereer, serer-sin

1.1.1 Présentation géographique et culturelle

La langue sereer est parlée dans les régions du Sine-Saloum, du Baol, de Thiès ainsi que le long de la côte Atlantique entre Mbour et Joal-Fadiouth.

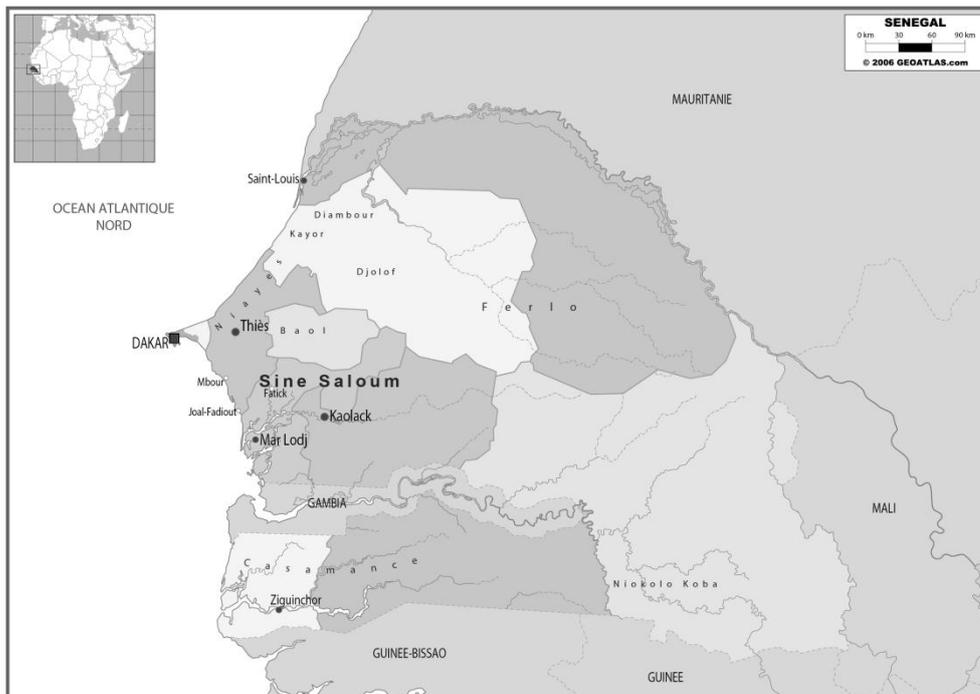


Figure 1 : Carte administrative du Sénégal²

La variété étudiée dans cette thèse est parlée dans la région du Sine-Saloum et principalement dans le Saloum, région qui s'articule autour du delta du Saloum et de ces mangroves. Mes recherches ont été effectuées dans les îles du Saloum et plus exactement sur l'île de Mar.

L'île de Mar appartient à la communauté rurale de Fimela. L'île de 52km² comprend quatre villages : Mar Faafako, Mar Sulu, Wandjé³ et Mar Lodj, village concerné par l'étude ici présente. Le village de Mar Lodj est le plus important en nombre d'habitants (environ 2000).

La population sereer, dans son ensemble, est majoritairement composée d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs. Sur l'île de Mar, tandis que la plu-

² Cette carte est issue du site géoatlas www.geoatlas.fr et a été retravaillée par Sébastien Flavier.

³ Le village de Wandjé possède la particularité d'être une île dans l'île.

part des villages ont pour principale activité la pêche, les Marois (les habitants de Mar Lodj) ont aujourd'hui pour principales ressources la culture du mil et de l'arachide, ainsi que le tourisme.

Le Sénégal est un pays à dominante musulmane, toutefois l'ethnie sérère possède une grande proportion de catholiques à fortiori à Mar Lodj, seul village de l'île à majorité catholique.

Ainsi les habitants du village de Mar, au sein de l'île, et plus largement au sein du Saloum présentent deux particularités : ils ne vivent pas de la pêche et sont majoritairement catholiques.

1.1.2 Présentation génétique

Le sereer appartient au phylum Niger-Congo et plus particulièrement à la famille atlantique. Le schéma ci-après illustre la classification⁴ des langues atlantiques établie à partir de données lexicostatistiques selon Sapir (1971).

⁴ Une autre classification plus récente a été proposée par Wilson (1989), cependant cette classification comporte quelques erreurs qui touchent directement le cas du sereer (Segeer, com. pers.)

4 Dérivation et valence en sereer

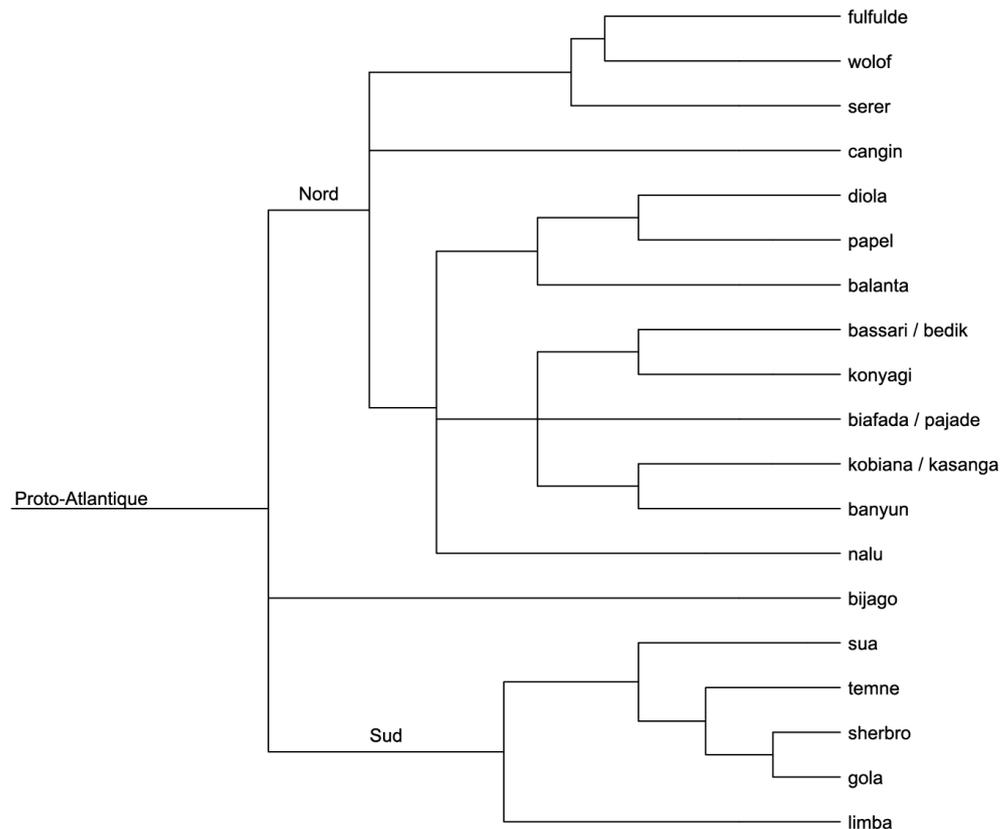


Figure 2 : Classification des langues atlantiques (Sapir, 1971)

1.1.3 Présentation dialectale

1.1.3.1 Les variétés du sereer

De manière générale, 5 variantes dialectales du sereer sont distinguées (W.C. Faye 1979 et Mc Laughlin 1992) :

- le sereer-Sine ou Singandum, variante standard
- le sereer a'ool, parlé dans la région du Baol (ou Ba'ool) qui subit une forte influence du wolof du fait de sa localisation géographique proche de la capitale.
- le sereer Jegem, appelé aussi sereer de la Petite-Côte, parlé notamment à Mbour et à Joal.
- le sereer de Fadiouth / Palmarin, Fadiouth étant une île rattachée à la ville de Joal.

- et enfin le sereer Nyomiñka, traditionnellement situé dans le Saloum, objet de cet étude.

1.1.3.2 La variété Nyomiñka

La variété Nyomiñka, variété considérée comme étant parlée dans la région du Saloum, a toujours été entourée d'une sorte de mystère et présentée comme différentes des autres variétés du sereer sans qu'aucune étude n'ait par ailleurs été menée. A ce titre, Ethnologue 16th va même jusqu'à préciser qu'il y a bel et bien « intercompréhension entre Nyomiñka et Sine ».

1.1.3.3 « Nyomiñka » et « parler de Mar Lodj »

D'après mes enquêtes, le terme de Nyomiñka (d'origine mandingue) renvoie (selon toutes les personnes de l'île que j'ai pu interroger et qui sont issues de différents villages) aux Sereers qui vivent de la pêche et non à une variante dialectale du sereer (cf. texte 3 en annexe). Il semble qu'au sein même du Saloum, chaque île, chaque village possède ses propres particularités linguistiques. Est-ce que certains parlers peuvent être rapprochés et former cette soi-disant variante Nyomiñka ou à l'inverse est-il nécessaire de distinguer plusieurs parlers ? Là est la question à laquelle il serait crucial de répondre pour rendre compte de la variation dialectale en sereer.

Mais en l'absence de davantage de données, il est plus sage de considérer le terme de Nyomiñka comme renvoyant à une population sereer qui vit de la pêche, tout comme le terme de Jeri Jeri est utilisé par les sereers insulaires pour parler des sereers des terres, sans que cela ne renvoie à une variante dialectale particulière. On trouve aussi les termes de Xireña pour référer aux Sereers vivant dans les îles de Dionewar, Nyojor ou Falia, qui vivent eux du commerce et du transport de marchandises avec la Gambie ou la Casamance.

Ainsi, il m'est impossible de parler ici de variante Nyomiñka, d'autant plus que les habitants de Mar Lodj ne pratiquent plus la pêche et de ce fait ne se revendiquent plus Nyomiñka. J'ai donc choisi de référer à la variante étudiée dans cet ouvrage comme le « parler de Mar Lodj », afin d'éviter toute ambiguïté ou toute analyse trop hâtive.

1.1.4 Présentation sociolinguistique⁵

1.1.4.1 Situation et politique linguistiques du Sénégal

Le Sénégal est un pays d'environ 10 millions d'habitants où cohabite une vingtaine d'ethnies se partageant une cinquantaine de langues. A ces langues, s'ajoute le français, langue officielle du Sénégal, l'arabe, qui joue un rôle majeur dans la religion et le créole casamançais (à base portugaise). Malgré le statut de langue officielle du français et son usage dans l'administration et l'enseignement, cette langue est très peu parlée au quotidien par la population, elle est en général considérée comme langue seconde. L'emploi du français facilite cependant le commerce international ainsi que le tourisme.

La langue véhiculaire du pays est le wolof. Première langue du pays et langue de Dakar, le wolof est devenu la langue de travail et supplante peu à peu le français dans ses fonctions administratives, commerciales et médiatiques. Bien que le wolof constitue une menace pour les autres langues du Sénégal, notamment en ville, il existe dans quelques ethnies une résistance à la « wolofisation », une certaine méfiance vis-à-vis de cette culture et de la langue.

Sur le plan institutionnel, on peut diviser les langues du Sénégal en trois groupes. Le premier est constitué des six premières langues à avoir été nationalisées : le wolof, le peul, le sereer (sine), le soninké, le mandingue et le diola. Ces langues possèdent une norme orthographique plus ou moins ancienne et sont plus ou moins intégrées à l'enseignement et au programme d'alphabétisation. Cependant, la documentation linguistique est encore faible et les études dialectologiques manquent. Le second groupe est composé de 11 langues, qui ont obtenu plus récemment le statut de langues nationales : le balante, le manjaku, le noon, le mankaań, le hasanya, le bedik, le bassari, le saafi, le baynuk, le lehar et le bajaranke. Ces langues possèdent une transcription, puisqu'il s'agit de l'unique condition d'accès au statut de langue nationale, elles sont néanmoins très peu décrites. Le troisième groupe, et le plus grand, concerne les langues minoritaires, sans statut juridique et pour la plupart en danger (environ une vingtaine selon le rapport de la Direc-

⁵ Ce profil sociolinguistique a été établi lors de mon premier terrain (mai 2009) financé par le projet ANR AALLED.

tion de la Promotion des Langues Nationales). Ces langues sont menacées d'abord par un taux de locuteurs en diminution, par l'absence de norme écrite mais aussi par le phénomène de glottophagie du wolof.

Le paysage linguistique du Sénégal est en pleine mutation. Tandis que le nombre de langues en danger au Sénégal s'agrandit, le wolof s'étend naturellement (aujourd'hui quasiment 90% de la population parle wolof comme langue première ou seconde) et s'impose face au français, langue de l'élite et du tourisme. Depuis l'indépendance du pays en 1960, l'État s'est contenté de donner un statut de langues nationales à une vingtaine de langues et leurs a fourni une norme orthographique mais aucune fonction au sein du pays, ni aucun enseignement concret. Selon W.C. Faye (1979 : 5–6) :

La place et l'avenir du français doivent être reconsidérés dans une perspective de promotion réelle des langues nationales [...] dans le cas contraire celles-ci demeureront des langues de seconde zone, déclassées et dont la connaissance ne joue aucun rôle dans la promotion sociale des individus, car c'est la maîtrise du français et du français seul qui est la condition de toute promotion. Dès lors il ne faudrait pas s'étonner que les masses ne manifestent aucun intérêt à l'alphabétisation car aucune perspective susceptible de les motiver ne leur est offerte. Le problème n'est pas d'alphabétiser les masses dans leurs langues maternelles, mais de faire en sorte que cette maîtrise de la communication joue, dans le fonctionnement de la société sénégalaise, le rôle qui lui revient. Mais cela suppose des changements en profondeur, qui dépassent le strict problème linguistique.

1.1.4.2 Degré de vitalité du sereer

Bien que le sereer possède depuis 1975 un système d'écriture (cf. 1.1.4.4), le faible taux d'alphabétisation dans cette langue nous amène à la considérer comme une langue à tradition orale. De manière générale, le sereer (comme de nombreuses langues du pays) est en situation d'insécurité, de vulnérabilité, notamment à cause de l'expansion du wolof. Le caractère véhiculaire du wolof associé à son image dynamique, urbaine et « à la mode » engendrent un phénomène de glottophagie du wolof et plus particulièrement dans les villes, où la multiethnicité est grande.

Ces observations sont toutefois à mesurer dès que l'on considère le cas de l'île de Mar. En effet, le caractère insulaire de ce terrain modifie inévitablement le degré de vitalité de la langue puisque le milieu est fermé et que très peu d'échanges interethniques se font sur l'île. Le sereer y est donc majoritaire et extrêmement vivace. Il est même en expansion puisque le nombre

d'habitants augmente. Cependant les emprunts de langues sont de plus en plus nombreux (plus particulièrement en wolof et français) et variables, selon l'âge et le degré d'études des locuteurs. A Mar Lodj, toutes les générations utilisent le sereer comme langue première et encore plus les enfants qui, en général, ne parlent que cette langue.

Il existe très peu de littérature en sereer (le taux d'alphabétisation dans cette langue étant, rappelons-le, extrêmement faible), et le peu qui soit édité (principalement des contes cf. Diagne 1989 ; Diouf 1998) n'est malheureusement pas disponible à la population locale. Seule la Bible en sereer est présente au sein de l'église du village. Le matériel didactique est, lui aussi, très peu développé, on trouve cependant un ouvrage didactique (Mäkelä 1989).

1.1.4.3 Domaines d'usage

Pour la population Sereer, trois langues peuvent être utilisées dans la plupart des domaines : le sereer, le wolof et le français. Au niveau national, l'usage du sereer est rare dans les domaines officiels (gouvernement, business, éducation sont les domaines du wolof et du français). Malgré cette répartition quasi naturelle des fonctions entre wolof et sereer telles qu'elles sont présentées habituellement, c'est-à-dire, le wolof à l'extérieur de la maison et le sereer « à la maison », en ville le wolof commence à pénétrer les domaines informels, même la maison. La ville étant multiethnique, l'utilisation est requise quasiment en toute circonstance et peu à peu les enfants issus d'ethnie sérère acquièrent le wolof comme langue première.

Mais là encore, le sereer de Mar Lodj constitue un cas atypique sur le plan sociolinguistique puisque le sereer est utilisé dans la communication de tous les jours, au marché, dans la rue, dans la maison... dans quasiment toutes les situations de communications, sauf en présence d'un membre d'une autre ethnie, dans ce cas, le wolof est utilisé, ou dans une interaction avec un étranger, dans ce cas c'est le français. Toute la vie institutionnelle du village s'articule autour du sereer : le tribunal, composé des anciens du village, les conseils de village, ouverts à tous⁶. Le sereer est aussi en général utilisé dans tout ce qui a trait à la culture traditionnelle sérère. Ainsi, les cérémonies reli-

⁶ On note, certes, des emprunts au français qui s'expliquent plus par un phénomène d'emprunt « normal » imposé par des changements dans la gestion du village que par une perte de vitalité de la langue.

gieuses (messe, baptême communion), la lutte (sport national sénégalais) se déroulent en sereer, au sein du village comme à Joal.

Au niveau des médias, le sereer est peu présent. En effet, d'un point de vue national le français et le wolof se partagent les médias. Il existe très peu d'émissions dans d'autres langues nationales. A la radio, au niveau national, le wolof et le français dominant. Mais au niveau régional, en pays sereer, deux radios Fatick FM et La Cotière FM (à Joal) ont des émissions principalement en sereer. La presse locale est principalement écrite en français, seulement quelques journaux paraissent en wolof. Il n'existe aucune presse en sereer.

En ce qui concerne les nouvelles technologies, et surtout le téléphone portable (internet restant peu implanté, voire pas du tout à Mar Lodj où il n'y a pas d'électricité), on trouve du français pour l'interface des téléphones, mais les répondeurs et les opérateurs de téléphonie sont en wolof. Le sereer ne dispose d'aucun vocabulaire pour traiter de ces technologies, le recours à des emprunts français, anglais et wolof est nécessaire.

1.1.5 Conventions orthographiques

Le sereer a bénéficié d'une écriture orthographique dès 1975. Les conventions orthographiques alors mises en place ont été complétées et mises à jour en 2005⁷. Ce sont, majoritairement, celles que j'utilise dans le présent ouvrage.

Le tableau ci-dessous confronte les normes orthographiques du sereer aux normes de l'alphabet phonétique international ainsi qu'aux normes orthographiques employées dans cette thèse.

⁷ Décret n° 2005-990 relatif à l'orthographe et la séparation des mots en sereer disponible sur le site du Centre Nationale des Ressources Éducationnelles (CNRE) à l'adresse suivante [http : //www.cnre.sn/index.php](http://www.cnre.sn/index.php)

API	Conventions officielles	Conventions choisies
a	a	a
a :	aa	aa
b	b	b
ḃ	ḃ	ḃ
c	c	c
ḥ	ḥ	ḥ
d	d	d
e	e	e
e :	ee	ee
f	f	f
g	g	g
h	h	h
i	i	i
i :	ii	ii
ʃ	j	j
ʒ	ɣ	ʒ
k	k	k
l	l	l
m	m	l
n	n	l
ɲ	ñ	ñ
ŋ	ŋ	ŋ
o	o	o
o :	oo	oo
p	p	p
q	q	q
r	r	r
s	s	s
t	t	t
u	u	u
u :	uu	uu
w	w	w
x	x	x
ɟ	ɣ	ɣ
ʔ	,	ʔ

Tableau 1 : Conventions orthographiques du sereer et API

1.1.6 Description du sereer : état de l'art

Les études linguistiques menées sur le sereer sont relativement nombreuses si l'on examine l'état de description des autres langues du Sénégal. Cependant, si l'on considère l'état de description avancé du wolof et du peul (respectivement première et seconde langues du Sénégal), la description du sereer n'en est qu'à un stade élémentaire. Une vingtaine de travaux porte sur le sereer (cf. le site WebBall pour la liste exhaustive provisoire ; Segerer).

Une grande majorité de ces études porte sur l'alternance consonantique ou la classification nominale (Mc Laughlin 1992 ; Mc Laughlin 2000 ; Mc Laughlin 2005 ; Pozdniakov & Segerer 2006 ; Pozdniakov 1988).

On trouve également quelques esquisses du syntagme nominal (Fal 1980) et du système verbal (S. Faye 1982 ; S. Faye & Mous 2006).

W.C. Faye a fourni, à travers sa thèse de 1979, la description la plus détaillée de la langue (qu'il a résumé dans son « précis grammatical » W.C. Faye, 1981). Cet ouvrage a constitué une base majeure pour mon étude. Il a également développé d'autres points de la langue, notamment la question de la relative (W.C. Faye 1985), la classification nominale (W.C. Faye 2004) ou les pronoms personnels (W.C. Faye 1993).

Parmi ces travaux comptent également des lexiques (Greffier 1960) et notamment l'important dictionnaire sereer-français en six volumes de Crétois (1972-77).

Ainsi, bien que l'on ait à l'heure actuelle une idée assez générale du système du sereer, de nombreuses questions restent en suspens et notamment des questions d'ordre syntaxique.

Cette thèse n'a pas pour ambition de venir compléter l'ensemble de la description grammaticale du sereer, mais de fournir d'abord, une description détaillée des relations grammaticales ainsi que de la dérivation verbale et des changements syntaxiques en jeu dans ce type d'opération, mais aussi d'apporter de nouvelles analyses sur d'autres points de la langue, et notamment sur la flexion verbale. Il est certain que de nombreux autres points de grammaire, par exemple la morphophonologie de la langue, nécessitent soit une première description, soit des analyses plus poussées, qui pourront faire l'objet de recherches ultérieures.

1.2 Terrain et méthodes d'enquête

Le recueil de données a été effectué sur l'île de Mar Lodj, en trois temps (5 mois sur place au total de 2009 à 2011). Avec l'aide d'un assistant, j'ai pu récolter mes données auprès de 13 locuteurs, dont 6 hommes et 7 femmes, et pour lesquels l'âge varie entre 30 et 70 ans. Pendant approximativement la moitié du temps passé sur le terrain, j'ai enregistré 14 textes (qui représentent environ 1 heure de parole spontanée) qui ont été transcrits, traduits, et glosés avec l'aide de deux informateurs. Parmi ces textes, on trouve 6 dialogues et 8 narrations qui touchent des sujets divers tels que l'agriculture, la pêche, la vie avant l'indépendance du Sénégal ou la vie des femmes au village. Une illustration de ces textes est proposée en annexe. La seconde partie de mon terrain a été dédiée aux élicitations. Celles-ci n'ont pas fait l'objet d'enregistrements mais d'une simple transcription.

1.3 Organisation de la thèse

Cette thèse a pour but premier de décrire, dans un cadre typologique, les relations entre la dérivation verbale et les changements de valence en sereer, aussi bien au niveau syntaxique que sémantique. Après avoir introduit quelques notions sur la phonologie et notamment le phénomène d'alternance consonantique (chapitre 2) puis sur le syntagme nominal (chapitre 3), nous nous concentrerons dès le chapitre suivant sur le verbe. Le chapitre 4 sera consacré à la flexion verbale et au système complexe que forment l'ensemble des morphèmes spécialisés dans les fonctions verbales. Le chapitre 5, quant à lui, introduira la question de la dérivation verbale en sereer et présentera la trentaine de morphèmes dérivationnels de cette langue. Le chapitre 6 sera l'occasion de poser les bases théoriques de cette étude syntaxique et notamment de définir les termes incontournables d'une étude sur la valence (argument, valence, voix...). J'y aborderai aussi les relations grammaticales du sereer ainsi que la classification des verbes selon leur valence. Nous verrons que les relations grammaticales et la transitivité en sereer montrent des caractéristiques intéressantes sur le plan typologique avec la présence d'un marquage différentiel de l'objet, d'objets non-prototypiques et de deux types d'obliques mais aussi la place particulière que prend le rôle de destinataire. Cette langue possède de nombreux morphèmes dérivationnels et parmi eux,

des morphèmes dont la fonction est atypique tel que le morphème de possession externe, ou le morphème d'antipassif spécialisé dans la destitution du destinataire des constructions ditransitives. Les chapitres 7 à 13 seront chacun dédiés à une opération sur la valence particulière. Je débiterai par les opérations d'augmentation de la valence avec le causatif, l'applicatif et la possession externe, pour ensuite traiter les opérations de diminution de la valence avec le passif, le moyen, le réciproque et l'antipassif. Chaque chapitre débutera par la mise en place d'un cadre théorique et typologique dans lequel sera replacé par la suite le cas du sereer.

2

Esquisse phonologique et alternance consonantique

2.0 Introduction

La phonologie du sereer a déjà été décrite à travers plusieurs travaux, notamment Fal (1980), W.C. Faye (1979), Mc Laughlin (2005), Mc Laughlin (1994), Mc Laughlin (2000) et Pozdniakov & Segerer (2006). Dans cet ouvrage, n'est présenté qu'un inventaire des phonèmes de la variété de Mar Lodj, ainsi qu'une description du système d'alternance consonantique. Pour un inventaire détaillé des phonèmes du sereer (avec présentation de paires minimales), je renvoie le lecteur à Fal (1980), Crétois (1972-77) et W.C. Faye (1979). Les travaux de Mc Laughlin (1994) et Mc Laughlin (2000), ainsi que de Pozdniakov & Segerer (2006) traitent en détail le phénomène d'alternance consonantique. Mc Laughlin (1994) et Mc Laughlin (2000) s'intéressent majoritairement aux variations consonantiques sur le plan formel, tandis que Pozdniakov & Segerer (2006) s'intéressent aux variations consonantiques sur le plan fonctionnel.

2.1 Inventaire de phonèmes

2.1.1 Les phonèmes vocaliques

Le sereer possède un système vocalique composé des cinq timbres vocaliques suivants : [a], [i], [u], [o], [e]. Ils s'opposent selon le trait de longueur, ce qui fait du sereer un système à dix phonèmes vocaliques.

2.1.2 Les phonèmes consonantiques

Le sereer compte une trentaine de phonèmes consonantiques présentés dans le tableau phonologique ci-après :

p	t	c	k	q
b	d	j	g	
ɓ	ɗ	ʃ		ʔ
f	r	s	h	x
w	l	y		
m	n	ɲ	ŋ	
mb	nd	nj	ng	

Tableau 2 : Inventaire des phonèmes consonantiques

Parmi ces phonèmes, on remarque la présence des consonnes implosives voisées : [b], [d], [ʃ]. Certains dialectes du sereer ont une opposition entre consonnes implosives sonores et consonnes implosives sourdes. Toutefois, ce n'est pas le cas de la variété de Mar Lodj¹.

Dans certaines variétés, on trouve aussi la prénasale uvulaire voisée [nG], ce qui n'est, là encore, pas le cas de la variété de Mar Lodj

Enfin, notons que le phonème [ʔ] a un statut particulier en sereer. En effet, il n'apparaît jamais en tant que phonème en position initiale dans les lexèmes (il apparaît cependant dans d'autres configurations). En revanche, l'occlusive glottale est présente phonétiquement en début de mot (lorsque le lexème débute par une voyelle) ou à l'intervocalique. Toutefois, dans ce cas, elle n'est pas retranscrite. Cette particularité de l'occlusive glottale empêche ce

¹ Pour plus d'éléments sur la question des consonnes implosives sourdes du sereer dans sa variété Sine cf. Mc Laughlin (2005) qui a consacré un article sur ce thème.

phonème d’entrer dans le système d’alternance consonantique, qui ne concerne que les consonnes initiales des radicaux.

2.2 Alternance consonantique

Le sereer partage, entre autres avec le peul, un phénomène d’alternance de la consonne initiale des radicaux². Cette alternance consonantique est liée à diverses motivations grammaticales, et notamment la classification nominale. Avant de nous intéresser à la dynamique de ce système, observons les changements possibles pour chaque consonne.

Les consonnes ne changent pas de manière aléatoire. La majorité des phonèmes consonantiques fait partie d’un set de trois consonnes, et ces trois consonnes appartiennent à un degré différent. Le tableau ci-dessous présente les différents degrés d’alternance ainsi que les différents sets d’alternance pour chaque consonne :

I	b	f	w	r	d	g	w ³	h	x	j
II	p		b	t		k		q		c
III	mb			nd		ng			nj	

Tableau 3 : Les alternances consonantiques

Le degré I réunit des consonnes sonores, le degré II des occlusives sourdes et enfin le degré III contient uniquement des consonnes prénasalisées. Notons cependant que la consonne [b] apparaît dans les degrés I et II. Cette « anomalie » s’explique par des faits diachroniques présentés dans Pozdniakov & Segerer (2006 : 144).

Chaque set est illustré ci-après. Les exemples intègrent parfois des lexèmes nominaux (dans ce cas c’est le changement de classe nominale qui motive la variation de la consonne) et des lexèmes verbaux (dans ce cas c’est soit le

²Selon Pozdniakov & Segerer (2006 : 140) « Historiquement, l’apparition des alternances consonantiques dans la branche Nord des langues atlantiques est sans doute liée à la présence d’augment, l’un nasal et l’autre vocalique ».

³A ma connaissance, et ce fait a déjà été signalé dans les ouvrages précédents, cette alternance est extrêmement rare, le seul exemple jamais trouvé est celui présenté en (2.7).

nombre du sujet qui est susceptible de faire alterner la consonne initiale, soit une dérivation⁴).

(2.1.) b / p / mb

fi ⁵ -	baafal we ⁶	‘les grandes antilopes’	degré I
Ø-	paafal ke	‘les antilopes’	degré II
gi-	mbaafal ne	‘l’antilope’	degré III

(2.2.) f / p / mb

go-	faam ole	‘l’âne’	degré I
a-	paam ake	‘les ânes’	degré II
ga-	mbaam ale	‘le grand âne’	degré III

(2.3.) w / b / mb

um ⁷ -	waaj	‘je diminue’	degré I
ga-	baaj ale	‘la diminution’	degré II
i-	mbaaj	‘nous diminuons’	degré III

(2.4.) r / t / nd

Ø-	rew we	‘les femmes’	degré I
o-	tew oxe	‘la femme’	degré II
ga-	ndew ale	‘la grande femme’	degré III

(2.5.) d / t / nd

fi-	diid we	‘les grands oiseaux’	degré I
Ø-	tiid ke	‘les oiseaux’	degré II
gi-	ndiid ne	‘l’oiseau’	degré III

⁴ Les motivations du système d’alternances consonantiques sont détaillées en 2.2.2.

⁵ Les morphèmes préfixés aux noms sont les préfixes de classe nominale.

⁶ Les éléments postposés aux noms sont des marques de défini et de détermination qui s’accordent en classe (cf. Chap. 3 section 3.3).

⁷ Pour les exemples verbaux suivants, les énoncés comportent soit une marque *um-* de 1^{ère} personne du singulier soit une marque *i-* de 1^{ère} personne du pluriel dans le paradigme du narratif.

(2.6.) g / k / ng

Ø-	goor we	‘les hommes’	degré I
o-	koor oxe	‘l’homme’	degré II
ga-	ngoor ale	‘le grand homme’	degré III

(2.7.) w / k / ng

Ø-	wiin we	‘les personnes’	degré I
o-	kiin oxe	‘la personne’	degré II
o-	ngiin onge	‘la petite personne’	degré III

(2.8.) h / k / ng

um-	hal	‘je me trompe’	degré I
Ø-	kal ne	‘l’erreur’	degré II
i-	ngal	‘nous nous trompons’	degré III

(2.9.) x / q / ng

um-	xoox	‘je cultive’	degré I
ga-	qoox ale	‘la culture’	degré II
i-	ngoox	‘nous cultivons’	degré III

(2.10.) j / c / nj

um-	jang	‘j’étudie’	degré I
ga-	cang ale	‘l’éducation’	degré II
i-	njang	‘nous étudions’	degré III

2.2.1 Les consonnes hors-système

En observant le tableau 2, on constate que tous les phonèmes consonantiques du sereer ne sont pas impliqués dans le système d’alternances⁸, c’est le cas des consonnes suivantes :

- les nasales : m, n, ñ, ŋ
- la fricative : s⁹

⁸ Pour rappel, l’occlusive glottale [ʔ] n’étant jamais présente en tant que phonème en début de mot, elle est par avance à considérer comme exclue du système d’alternance consonantique.

- les approximantes : l, y,
- les implosives : ɓ, ɗ, ɟ¹⁰

Dans la suite de ce paragraphe, j'illustre l'absence d'alternance de la consonne initiale du radical pour les lexèmes commençant par les consonnes précédemment citées.

(2.11.) les nasales

um-	maaɓ	'je mens'
i-	maaɓ	'nous mentons'
go-	maaɓ ole	'le mensonge'
um-	nan	'j'écoute'
i-	nan	'nous écoutons'
go-	nan ole	'l'écoute'
um-	ñoow	'je vis'
i-	ñoow	'nous vivons'
go-	ñoow ole	'la vie'
um-	ɲaay	'je monte'
i-	ɲaay	'nous montons'
gi-	ɲaay le	'la montée'

(2.12.) la fricative

um-	saxit	'je crois'
i-	saxit	'nous croissons'
ga-	saxit ale	'la croissance'

⁹ Dans certaines variétés, et entre autres le sine, et selon Mc Laughlin (1992), la consonne [s] alterne avec [c] et [nj]. À ma connaissance, ce n'est pas le cas en sereer de Mar Lodj.

¹⁰ Dans certaines variétés du sereer, les consonnes implosives sonores alternent avec les consonnes implosives sourdes.

(2.13.) les approximantes

um-	lam	‘j’hérite’
i-	lam	‘nous héritons’
gi-	lam ne	‘l’héritage’

um-	yer	‘je bois’
i-	yer	‘nous buvons’
ga-	yer ale	‘la boisson’

(2.14.) les implosives sonores

um-	beɓ	‘je pêche des coquillages’
i-	beɓ	‘nous pêchons des coquillages’
gi-	beɓ ne	‘la pêche aux coquillages’

um-	daadʼ	‘je rêve’
i-	daadʼ	‘nous rêvons’
go-	daadʼ ole	‘le rêve’

um-	few	‘je puise’
i-	few	‘nous puisons’
ga-	few ale	‘le puisage’

Après avoir présenté les différents degrés ainsi que les différents sets dans lesquels les consonnes peuvent permuter, il est temps d’aborder plus en détail la question de la motivation fonctionnelle de ce changement de consonnes.

2.2.2 Alternance consonantique (AC) et motivations fonctionnelles

On a pu le constater à travers les exemples précédemment fournis, l’alternance consonantique peut être liée à diverses opérations : un changement de nombre du nominal¹¹, l’accord en nombre du sujet avec le verbe¹², mais aussi diverses opérations de dérivation.

¹¹ cf. exemples (2.1) (2.2) (2.4) (2.5) (2.6) (2.7).

¹² cf. exemples (2.3) (2.8) (2.9) (2.10).

2.2.2.1 AC motivée par la classe du nominal

Le sereer est une langue à classification nominale. Chaque lexème nominal est donc lié à un genre (c'est-à-dire un appariement entre une classe de singulier et une classe de pluriel). Étant donné que chaque classe nominale est liée à un degré d'alternance, le changement de nombre et donc de classe implique, lorsque la consonne initiale du radical s'y prête, une alternance consonantique. Ainsi, la classe 'humain singulier' est liée au degré II, tandis que la classe 'humain pluriel' est liée au degré I :

SIGNIFIÉ	HUMAIN SG (II)	HUMAIN PL (I)
'homme'	<i>o-koor</i>	<i>Ø-goor</i>
'femme'	<i>o-tew</i>	<i>Ø-rew</i>
'personne'	<i>o-kiin</i>	<i>Ø-wiin</i>

Tableau 4 : Changement de degré d'alternance lié aux classes 1 & 2

Pozdniakov & Segerer (2006 : 160) notent qu'ici « il s'agit d'une fonction référentielle (classificatoire) de l'alternance, qui est redondante par rapport à la classification nominale ».

2.2.2.2 AC motivée par l'accord du verbe avec le sujet

Le verbe en sereer s'accorde en personne et en nombre avec le sujet¹³, il n'y a plus d'accord en classe nominale dans cette langue. L'accord en nombre se fait à travers l'alternance de la consonne initiale du radical. Ici, le verbe « cuisiner » aura une consonne initiale [j] au singulier et [nj] au pluriel :

(2.15.) élicitation

um-	jaw	'je cuisine'
o-	jaw	'tu cuisines'
te	jaw	'il cuisine'
i-	njaw	'nous cuisinons'
nu-	njaw	'vous cuisinez'
de	njaw	'ils cuisinent'

Pozdniakov & Segerer (2006 : 144-145) ont observé qu'il n'y avait pas de verbe au singulier avec une consonne initiale de degré III (les prénasalisées).

¹³ Le paradigme présenté ci-dessous est le paradigme de base du narratif.

Les verbes ayant une consonne initiale de degré I font leur pluriel avec une consonne de degré III, les consonnes prénasalisées :

SIGNIFIÉ	VERBE SG (I)	VERBE PL (III)
'écrire'	<i>bind</i>	<i>mbind</i>
'pêcher'	<i>faal</i>	<i>mbaal</i>
'tuer'	<i>war</i>	<i>mbar</i>
'être'	<i>ref</i>	<i>ndef</i>
'laver le linge'	<i>dap</i>	<i>ndap</i>
'habiter'	<i>gen</i>	<i>ngen</i>
'se tromper'	<i>hal</i>	<i>ngal</i>
'cultiver'	<i>xoox</i>	<i>ngoox</i>
'prendre, apprendre'	<i>jang</i>	<i>njang</i>

Tableau 5 : AC motivée par le nombre du sujet

Les verbes à consonne initiale de degré II, le degré des occlusives sourdes, ne subissent pas d'alternance consonantique dans le cas de l'accord du verbe avec le sujet¹⁴ :

SIGNIFIÉ	VERBE SG (II)	VERBE PL (II)
'être fini, prêt'	<i>pare</i>	<i>pare</i>
's'occuper'	<i>topatoox</i>	<i>topatoox</i>
'petit déjeuner'	<i>kesñaam</i>	<i>kesñaam</i>
'apprivoiser'	<i>qooj</i>	<i>qooj</i>
'donner'	<i>ci</i>	<i>ci</i>

Tableau 6 : Absence d'AC motivée par le nombre du sujet

En sereer, les verbes au pluriel ont soit une consonne initiale de degré II (si la racine présente une consonne initiale de degré II), soit une consonne de degré III (si la racine présente une consonne initiale de degré I) mais ne présentent jamais une consonne initiale de degré I.

2.2.2.3 AC motivée par une opération dérivationnelle

On peut distinguer sur le plan formel trois types d'opérations de dérivation concernée par une alternance de la consonne initiale du radical.

¹⁴ L'absence d'alternance pour les consonnes de degré II dans ce contexte s'explique, selon Pozdniakov & Segerer (2006 : 144), par le fait que « dans le proto-système, seules les sonores connaissaient le degré prénasalisé (Pozdniakov, 1987). Pour les sourdes, le degré III était identique au degré II. »

Premièrement, la dérivation peut se faire par l'intermédiaire d'un changement de classe nominale, c'est le cas, entre autres, des dérivations diminutive et augmentative¹⁵. On retrouve alors le fonctionnement précédemment décrit où une classe nominale est liée à un degré d'alternance. La classe des augmentatifs (AUG SG) et des diminutifs singulier (DIM SG) sont ainsi liées majoritairement au degré III comme l'illustrent les exemples suivants :

SIGNIFIÉ	SG	PL	DIM SG (III)	AUG SG (III)
'homme'	<i>o-koor (II)</i>	<i>Ø-goor (I)</i>	<i>o-ngoos</i>	<i>ga-ngoos</i>
'femme'	<i>o-tew (II)</i>	<i>Ø-rew (I)</i>	<i>o-ndew</i>	<i>ga-ndew</i>
'âne'	<i>go-faam (I)</i>	<i>a-paam (II)</i>	<i>o-mbaam</i>	<i>ga-mbaam</i>
'anacardier'	<i>gi-ndaskaru (III)</i>	<i>Ø-taskaru (II)</i>	<i>o-ndaskaru</i>	<i>ga-ndaskaru</i>

Tableau 7 : Alternances consonantiques liées à l'AUG et DIM SG

Le second type d'opération dérivationnelle implique une morphologie spécifique. Toutes les opérations de dérivation marquées par une morphologie régulière ne requièrent pas d'alternance consonantique, par exemple les dérivations verbales de type causatif ou passif n'impliquent pas d'alternance de la consonne initiale du radical verbal. A l'inverse les opérations dérivationnelles suivantes impliquent, en plus d'un morphème dérivationnel, une alternance consonantique :

- dérivation de verbe à adjectif¹⁶ marquée par le morphème *-u* : par exemple l'adjectif formé à partir du verbe *faax* qui signifie « être bon » sera *paax-u* « bon ».
- dérivation de verbe à nom¹⁷, dans ce cas de figure de nombreux morphèmes dérivationnels existent (cf. Chap.3 section 3.1.3) pour former divers types de noms (noms d'agent, de lieu, d'action...). Par exemple à partir du verbe *xoox* « cultiver », on peut former le terme de « hilaire » *qoox-ir* (*-ir* permet de former des noms d'instruments), ou encore à

¹⁵ Ce ne sont pas les seules possibilités de dérivation par changement de classe nominale cf. Chap. 3 section 3.1.1.

¹⁶ Il existe une dérivation d'adjectif à verbe très rare en sereer, car il existe très peu d'adjectifs dans cette langue. Cette dérivation implique un morphème *-ig* mais, dans les rares cas où à lieu cette opération dérivationnelle, il n'y a pas d'alternance.

¹⁷ La majorité des racines du sereer peuvent jouer le rôle de verbe ou de nom. Il existe une opération, illustré en section 5.1 de dériver un verbe à partir d'un nom grâce au suffixe *-ig* mais ceci reste une opération très rare. Cela signifie que la majorité des racines dans cette langue peuvent jouer le rôle de verbe.

partir du verbe *jal* « travailler » on peut former le nom *cal-el* « travail » (-*el* permet de former des noms abstraits ou des noms d'actions).

Le troisième type de dérivation dans laquelle intervient l'alternance consonantique n'implique aucune morphologie. Celui-ci concerne les racines pouvant jouer soit le rôle de base verbale, soit le rôle de base nominale. Dans le tableau ci-dessous ne sont présentés que des verbes à consonne initiale de degré I qui alternent avec des consonnes de degré II ou III. En effet, de la même manière que pour l'alternance liée à l'accord en nombre du verbe avec le sujet, les consonnes de degré II n'alternent pas dans ce contexte. Ainsi, les consonnes de degré I alternent avec des consonnes de degré II ou III, et les consonnes de degré II n'alternent pas. Tandis que pour l'accord en nombre du verbe avec le sujet, le degré III semblait être le degré résultant de l'opération, ici il est impossible de dégager un même degré résultant, cependant on constate un renforcement du degré (sauf pour les occlusives qui constituent un cas particulier) pour cette opération dérivationnelle.

VERBE			NOM		
<i>xoox</i>	'cultiver'	I	<i>ga-qoox ale</i>	'la culture'	II
<i>xon</i>	'mourir'	I	<i>fa-ngon fane</i>	'la mort'	III
<i>war</i>	'tuer'	I	<i>ga-bar ale</i>	'la tuerie'	II
<i>jaw</i>	'cuisiner'	I	<i>gi-njaw ne</i>	'la cuisine'	III
<i>bind</i>	'écrire'	I	<i>ga-pind ale</i>	'l'écriture'	II
<i>raw</i>	'emprunter'	I	<i>gi-ndaw ne</i>	'l'emprunt'	III
<i>jang</i>	'apprendre'	I	<i>ga-cang ale</i>	'l'apprentissage'	II

Tableau 8 : Absence d'alternance dans le cas d'une dérivation verbe à nom

La seule distinction qui apparaît entre la racine, en tant que base verbale, et la racine, en tant que base nominale, réside dans le degré de la consonne initiale et bien évidemment, dans les propriétés morphosyntaxiques de la base (notamment la présence d'une classe nominale pour les noms, étant donné qu'il n'y a pas de classe d'infinitif en sereer). Autrement dit, il y a bel et bien un mécanisme de dérivation marqué par l'alternance consonantique, toutefois il est impossible de définir un sens de dérivation.

Ces trois types de dérivation (dérivation par changement de classe, dérivation par morphologie dérivationnelle et dérivation sans morphologie) montrent clairement le rôle de l'alternance consonantique dans certains processus de dérivation en sereer et indiquent que l'alternance consonantique possède, au delà de sa fonction classificatoire liée à la classification nominale, une fonction dérivationnelle.

2.2.2.4 Conflit entre fonction classificatoire et dérivationnelle

Lorsqu'un procédé de dérivation amène à la formation d'un nominal, deux motivations de l'alternance consonantique peuvent se retrouver en conflit. En effet, une classe nominale est attribuée au nom dérivé et requiert donc un degré d'alternance particulier dans le cadre de la fonction classificatoire, mais le procédé de dérivation en lui-même est aussi susceptible de requérir un degré propre à l'opération. Si l'on s'intéresse à la dérivation de verbe à nom (sans distinction formelle parmi ce type de dérivation¹⁸), on constate que les classes nominales attribuées à ces nominaux dérivés sont liées à un des trois degrés d'alternance. Ainsi, si la seule fonction classificatoire s'exerçait, nous devrions avoir des nominaux dérivés pouvant appartenir aux degrés I, II ou III. Ce n'est cependant pas le cas. En effet, Pozdniakov & Segerer (2006 : 145) ont montré que, parmi les nominaux dérivés de verbes, seules les consonnes initiales de degré II ou III étaient représentées, ce qui signifie qu'il n'y pas de nominaux dérivés avec une consonne initiale de degré I, et que par conséquent la fonction dérivationnelle prime.

La section consacrée à la phonologie du sereer est maintenant terminée. Tout au long du chapitre 2, nous avons eu l'occasion de nous familiariser avec le système phonologique du sereer et plus particulièrement avec le système d'alternance consonantique. Nous allons maintenant nous intéresser à la structure du syntagme nominal et en particulier à la classification nominale.

¹⁸ On distingue cependant la dérivation par reduplication présentée au Chap. 3 (3.1.2).

3

Le syntagme nominal

3.0 Introduction

Le syntagme nominal a bénéficié d'une attention particulière. Fal (1980) a consacré un ouvrage aux nominaux du sereer, tandis que Mc Laughlin (1992) s'est davantage penchée sur la question de la classification nominale. Enfin, W.C. Faye (1979) et Crétois (1972-77) ont, dans leurs ouvrages respectifs, dédié une partie de leurs travaux à la classification nominale et au syntagme nominal en général. Ceci dit, la description du syntagme nominal et de la classification nominale en sereer n'en sont qu'à un stade élémentaire et nécessitent davantage d'intérêt.

Les racines lexicales en sereer peuvent être de trois types. La majorité d'entre elles sont des racines pouvant jouer soit le rôle de nom, soit le rôle de verbe (selon le degré de la consonne initiale). Le second type concerne les racines verbales qui nécessitent une dérivation pour former un nom, comme nous allons le voir dans les sections ci-dessous. Et enfin, le dernier type de racines, plus rare, concerne les racines nominales qui requièrent une dérivation pour jouer le rôle de verbe (illustré à la section 5.1).

3.1 Les noms

Les noms en sereer doivent obligatoirement porter un préfixe de classe. Le caractère défini est introduit par un déterminant postposé au nom qui s'accorde en classe. Ainsi, si l'on prend le nominal *go-box* « un chien », on obtient *go-box ole* « le chien ». Trois procédés morphologiques sont utilisés pour créer des noms :

- le changement ou l’attribution d’une classe nominale
- la réduplication
- la suffixation

3.1.1 La dérivation par changement de classe nominale

On trouve dans cette catégorie la dérivation diminutive ou augmentative déjà observée en 2.2.2.3 mais aussi, entre autres, les termes ayant une relation de type arbre / fruit comme dans l’exemple (3.1) ci-dessous avec, à gauche, le lexème référant à l’arbre, et à droite, le lexème référant au fruit :

(3.1.) arbre / fruit

<i>gi-baak ne</i>	‘le baobab’	<i>gi-baak le</i>	‘le pain de singe ¹ ’
<i>gi-ndaskaru ne</i>	‘l’anacardier’	<i>go-daskaru le</i>	‘la noix de cajou’
<i>gi-papay ne</i>	‘le papayer’	<i>go-papay ole</i>	‘la papaye’

3.1.2 La dérivation par la réduplication

La réduplication peut être utilisée en sereer à partir de nom de lieu pour créer des noms d’habitants, et à partir de verbes pour créer des noms d’agents. Notons que le procédé morphophonologique de réduplication en sereer est plus complexe que dans d’autres langues car il interagit avec l’alternance consonantique (Mc Laughlin 1992 : 108)². Étant donné que les noms dérivés par ce procédé sont soit des noms d’habitants, soit des noms d’agents, et donc réfèrent à des humains, ces noms dérivés entrent dans les classes 1 et 2 (humain singulier et humain pluriel). Les exemples ci-dessous illustrent d’abord la dérivation par réduplication à partir de nom de lieu pour créer des noms d’habitants (3.2) puis la réduplication à partir de verbes pour former des noms d’agent (3.3) :

¹ Nom donné au fruit du baobab.

² Pour plus de détails sur le procédé de réduplication en lien avec l’alternance consonantique cf. Mc Laughlin (2000).

(3.2.) nom de lieu / nom d'habitant³

<i>Mar (Lodj)</i>	<i>o-maamar oxe</i>	'un marois'
<i>(Mar) Sulu</i>	<i>o-suusulu oxe</i>	'un habitant de Mar Sulu'

(3.3.) verbe / nom d'agent

<i>xoox</i>	'cultiver'	<i>o-qooxoox</i>	'un cultivateur'
<i>bind</i>	'écrire'	<i>o-piibind</i>	'un écrivain'
<i>jangin⁴</i>	'enseigner'	<i>o-caajangin</i>	'un enseignant'
<i>faal</i>	'pêcher'	<i>o-paafaal</i>	'un pêcheur'

En observant les deux procédés de reduplication, on constate que la reduplication n'est que partielle et n'implique que l'élément initial CV(V) pour donner CVV, associé à un jeu d'alternance consonantique. Notons, d'ailleurs, que seule la consonne initiale alterne. Étant donné que les noms dérivés appartiennent aux classes 1 et 2, on s'attend à ce que les degrés d'alternance consonantique soient en lien avec ces classes nominales, soit le degré II pour la classe 1 et le degré I pour la classe 2. Si l'on reprend l'exemple du verbe *bind* « écrire » avec une consonne de degré I, on obtient après reduplication non pas **biibind* mais *piibind* « écrivain » qui possède une consonne de degré II.

3.1.3 La dérivation par la suffixation

Il existe plusieurs suffixes permettant de dériver un nom à partir d'un verbe en sereer. Le dérivatif varie en fonction du sens du verbe et / ou du nom dérivé comme l'indique le tableau ci-dessous⁵:

³ *Mar Lodj* et *Mar Sulu* sont deux villages de l'île de Mar. *Mar Lodj* est le village le plus important ce qui explique probablement que, dans ce cas, ce soit le terme de 'Mar' qui soit impliqué dans la reduplication. À l'inverse, pour le village de *Mar Sulu*, c'est le terme de 'Sulu' qui est concerné.

⁴ Le verbe *jangin* est une forme verbale dérivée à partir de *jang* qui signifie « apprendre » auquel on suffixe le morphème de causatif *-in* pour créer le sens de « faire apprendre, enseigner ».

⁵ Certains suffixes sont mentionnés dans les ouvrages précédents, notamment le suffixe *-afar* qui permet de créer des mots liés à l'impolitesse, mais n'apparaissent ici que ceux qui ont été attestés dans la variété de *Mar Lodj*.

MORPHÈME		VERBE		NOM DÉRIVÉ	
FORME	SENS	FORME	SENS	FORME	SENS
<i>-el</i>	'qualité'	<i>mos</i>	'être beau'	<i>go-mosel</i>	'beauté'
<i>-and</i>	'lieu'	<i>yer</i>	'boire'	<i>go-yerand</i>	'bar'
<i>-ir</i>	'instrument'	<i>xoox</i>	'cultiver'	<i>Ø-qooxir</i>	'hilaire'
<i>-aanaq</i>	'handicap'	<i>ram</i>	'être sourd'	<i>gi-ndamaanaq</i>	'surdité'
<i>-ax</i>	'moyen'	<i>inoox</i>	'se lever'	<i>ga-'inax</i>	'lever'
<i>-ir</i>	'réciproque'	<i>nan</i>	'entendre'	<i>gi-nannir</i>	'entente'
<i>-ood</i>	'manière'	<i>lay</i>	'parler'	<i>a-layood</i>	'façon de parler'

Tableau 9 : Les suffixes permettant de dériver un nom à partir d'un verbe

Certains morphèmes de dérivation nominale correspondent à une dérivation verbale. C'est le cas, par exemple, du suffixe *-ax* qui permet de créer des noms à partir de verbes au moyen et que l'on peut mettre en parallèle avec le suffixe *-oox* de moyen, mais aussi du suffixe *-ir* qui permet de créer des noms d'action réciproque mais aussi de marquer le réciproque sur le verbe.

3.2 Classification nominale

3.2.1 Inventaire et accords

Comme je l'ai signalé auparavant, chaque nominal est associé à au moins une classe nominale. Ce préfixe de classe indique, au delà de la classe à laquelle appartient le nominal, le nombre. Dans certains cas, un même lexème peut être lié à 6 classes (rappelons que chaque classe étant liée à un degré d'alternance, un changement de classe implique souvent une alternance de la consonne initiale) :

	SINGULIER	PLURIEL	DIMINUTIF		AUGMENTATIF	
			SG	PL	SG	PL
'singe'	<i>ga-koy</i>	<i>a-koy</i>	<i>o-ngoy</i>	<i>fi-ngoy</i>	<i>ga-ngoy</i>	<i>fi-goy</i>
'âne'	<i>go-faam</i>	<i>a-paam</i>	<i>o-mbaam</i>	<i>fi-mbaam</i>	<i>ga-mbaam</i>	<i>fi-baam</i>
'femme'	<i>o-tew</i>	<i>Ø-rew</i>	<i>o-ndew</i>	<i>fi-ndew</i>	<i>ga-ndew</i>	<i>fi-ndew</i>
'homme'	<i>o-koor</i>	<i>Ø-goor</i>	<i>o-ngoos</i>	<i>fi-ngoos</i>	<i>ga-ngoos</i>	<i>fi-ngoos</i>

Tableau 10 : Exemples de noms et de leurs classes nominales

En sereer, le marqueur de défini est postposé au nom et s'accorde en classe avec le nominal. Les différentes classes sont donc définies non seulement à partir du préfixe mais aussi à partir de leur marque d'accord sur le défini. Le

tableau ci-dessous présente les classes nominales dégagées à partir des préfixes mais aussi des schèmes d'accord sur le défini ainsi que le degré d'alternance requis pour chaque classe⁶.

	PRÉFIXE DE CLASSE	ACCORD SUR LE DÉFINI	DEGRÉ D'ALTERNANCE
SG	<i>o-</i>	<i>ox</i>	II
	<i>∅</i> ⁷	<i>fan</i>	II / III
	<i>gi-</i>	<i>l</i>	I
	<i>gi-</i>	<i>n</i>	III
	<i>go-</i>	<i>ol</i>	I / II
	<i>fo-</i>	<i>ol</i>	I
	<i>ga-</i>	<i>al</i>	III / II
	<i>o-</i>	<i>ong</i>	III
PL	<i>∅</i>	<i>w</i>	I
	<i>fi</i>	<i>w</i>	I
	<i>∅</i>	<i>k</i>	II
	<i>a-</i>	<i>ak</i>	II
	<i>xa-</i>	<i>ax</i>	II
	<i>fi-</i>	<i>n</i>	III

Tableau 11 : Classes nominales et degré d'alternance

Au niveau de la forme même de ces classes nominales, il est important de noter que les préfixes de classes de singulier *ga-/go-/gi-* sont une des particularités dialectales du sereer de Mar Lobj (qu'il partage probablement avec d'autres variétés). Lorsque en sereer de Mar Lobj, le préfixe *gi-* apparaît, dans d'autres variétés (le sine entre autres) c'est un morphème zéro. Lorsque c'est un préfixe *go-/ga-* à Mar Lobj, ce sont des préfixes *o-/a-*. De plus, la classe de pluriel *fi-...w-* n'a, à ma connaissance, jamais été mentionnée auparavant dans aucune variante dialectale. Cette classe est liée, en sereer de Mar Lobj, à l'augmentatif pluriel. Enfin, on notera aussi l'absence de la classe [*pa-...k*] mentionnée dans les ouvrages de Crétois (1972) et W.C. Faye (1979).

Le défini n'est toutefois pas le seul contexte où a lieu un accord en classe. En effet, l'accord en classe en sereer au sein du syntagme nominal⁸ peut aussi

⁶ Les résultats pour les liens entre classes nominales et degré d'alternance ne résultent pas de ma propre analyse mais des travaux de W.C. Faye (1979), Crétois (1972-77) ainsi que Pozdniakov & Segerer (2006).

⁷ On trouve, dans de très rares cas, un préfixe *fa-* pour cette classe d'accord (par exemple *fa-ngon fane* « la mort »)

⁸ Il n'y a pas d'accord en classe entre le sujet et le verbe.

avoir lieu avec l'adjectif et le numéral. Dans ces cas précis, la forme de l'accord sur l'adjectif est à priori semblable au préfixe de classe⁹. Ces constructions sont développées en section 3.4.

3.2.2 Appariement SG / PL

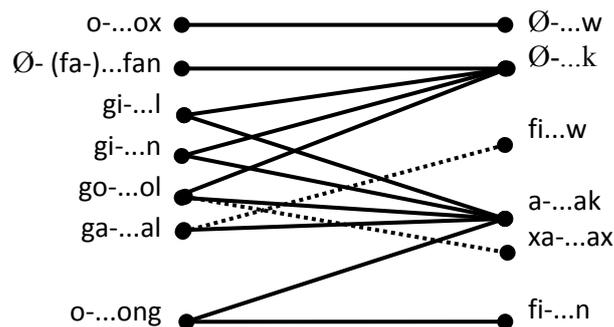


Figure 3 : Appariement singulier / pluriel des classes nominales

Chaque classe de singulier est susceptible d'être appariée avec plusieurs classes de pluriel, de même qu'une classe de pluriel peut s'apparier avec plusieurs classes de singulier. Notons d'ailleurs que les classes de singulier sont plus nombreuses que les classes de pluriel (8 classes de singulier et 6 classes de pluriel). La figure ci-dessus résume les différents appariements entre classes de singulier et classes de pluriel. Les appariements majeurs figurent en trait plein, tandis que les appariements plus rares sont en pointillés. La classe [fo- ...ol] est absente de la figure ci-dessous car elle concerne les liquides et ne prend de ce fait pas de pluriel.

3.2.3 Motivations sémantiques

Il est impossible en sereer, comme dans la majorité des langues Niger-Congo à classes nominales, de fournir une liste exhaustive du lien entre classes nominales et motivations sémantiques. Tandis que certaines classes affichent

⁹ De plus amples recherches doivent être menées sur ce sujet afin de déterminer si la marque d'accord en classe sur l'adjectif et le numéral est toujours semblable à la forme du préfixe de classe.

clairement une motivation sémantique principale, d'autres contiennent des lexèmes aux sens variés. Je ne vais pas tenter ici de dresser ici une liste des diverses motivations sémantiques pour chaque classe nominale mais seulement de fournir, pour chaque classe, quelques lexèmes dans un but illustratif. De toute évidence, un large travail reste à mener sur les motivations sémantiques des classes nominales du sereer de Mar Lodj.

(3.4.) classe 1 [o-...ox]

o-koor oxe	'l'homme'
o-tew oxe	'la femme'
o-kiin oxe	'la personne'
o-paafaal oxe	'le pêcheur'
o-kuud oxe	'le voleur'

(3.5.) classe 2 [Ø-...w]

Ø-goor we	'les hommes'
Ø-rew we	'les femmes'
Ø-wiin we	'les personnes'

(3.6.) classe [Ø-...fane]

Ø-tele fane	'la télévision'
Ø-jamani fane	'l'époque'
Ø-saate fane	'le village'
Ø-tookoor fane	'l'oncle'
Ø-paap fane	'le père'
Ø-yaay fane	'la mère'

(3.7.) classe [Ø...k]

Ø-paap ke	'les pères'
Ø-yaay ke	'les mères'
Ø-taskaru ke	'les anacardiens'
Ø-tap ke	'les lessives'
Ø-paafal ke	'les antilopes'
Ø-pis ke	'les chevaux'

(3.8.) classe [gi-...l]

gi-delem le	‘la langue’
gi-naak le	‘la vache’
gi-gon le	‘le nom’
gi-jas le	‘le palétuvier’
go-riya le	‘l’arachide’
gi-wiil le	‘la chevelure’

(3.9.) classe [gi-...n]

gi-pis ne	‘le cheval’
gi-muus ne	‘le chat’
gi-tap ne	‘la lessive’
gi-nof ne	‘l’oreille’
gi-ngubay ne	‘le genou’
gi-dol ne	‘la peau’

(3.10.) classe [a-...ak]

a-ñiiñ ake	‘les dents’
a delem ake	‘les langues’
a-caf ake	‘les pieds, les jambes’
a-box ake	‘les chiens’
a-luur ake	‘les cochons’
a-cas ake	‘les varans’

(3.11.) classe [go-...ol]

go-box ole	‘le chien’
go-pataas ole	‘la pomme de terre’
go-faam ole	‘l’âne’
go-ḡay ole	‘la main’
go-limoŋ ole	‘le citron’
go-xob ole	‘l’écorce’

(3.12.) classe [xa-...ax]¹⁰

xa-kiid’axe	‘les années’
xa-cud’axe	‘les bois mort, les bûches’

¹⁰ Cette classe est très rare en sereer de Mar Lodj.

(3.13.) classe [ga-...al]¹¹

ga-butan ale	‘le froid’
ga-suman ale	‘la chaleur’
ga-put ale	‘le déjeuner’
ga-naf ale	‘la feuille’
ga-ndew ale	‘la grande femme’
ga-ngoor ale	‘le grand homme’

(3.14.) classe [fi-...w]

fi-bis we	‘les grands chevaux’
fi-baam we	‘les grands ânes’
fi-rew we	‘les grandes femmes’
fi-goor we	‘les grands hommes’

(3.15.) classe [o-...ong]

o-bi onge	‘le fils’
o-ndan onge	‘la période’
o-ndaan o-ngoor onge	‘le petit fils’
o-ndaan o-ndew onge	‘la petite fille’
o-ndokoor onge	‘le neveu, la nièce’

(3.16.) classe [fi-...n]

fi-ḡox ne	‘les petits chiens’
fi-mbis ne	‘les petits chevaux’
fi-ḡeng ne	‘les petites citrouilles’
fi-ndiid ne	‘les petits oiseaux’
fi-ḡay ne	‘les petites mains’

(3.17.) classe [fo-...ol]

fo-soow ole	‘le lait caillé’
fo-ut ole	‘la poussière’
fo-oy ole	‘le sang’

¹¹ L’augmentatif en sereer a, selon Fal (1980 : 111), une valeur péjorative puisqu’il permet de désigner « des êtres, des objets ou des choses trop grandes ou pour mettre en valeur la disproportion qui existe entre l’aspect physique et ce dont ils sont capables ».

3.2.4 Emploi pronominal et classes défectives

Les marques de classe de défini ont la possibilité de jouer le rôle de marque pronominale. On distingue trois types de marques de classes ayant un emploi pronominal :

- les marques de classes qui dans leur emploi pronominal s'accordent en classe avec le nom qu'elles remplacent et qui, dans ce cas, ont une valeur anaphorique.
- les marques de classes qui dans leur emploi pronominal prennent soit une valeur anaphorique en lien avec le nom référent, soit une valeur absolue indépendante du nominal référent. Cette valeur absolue réfère en général à des catégories générales : « humain, « temps » manière »...
- et enfin les marques de classes qui ne peuvent pas jouer le rôle de marque de défini associée à un lexème nominal mais qui peuvent jouer le rôle de pronom avec une valeur absolue, ces classes sont appelées classes défectives.

3.2.4.1 Classes à valeur anaphorique

L'ensemble des marqueurs de défini ont la capacité de jouer le rôle de pronom avec une valeur anaphorique puisque le pronom reproduit la marque de classe de défini. Prenons, par exemple, la classe de singulier [gi-...n]. Dans l'exemple (a), l'élément *n* joue le rôle de défini, dans l'exemple (b), il joue le rôle de pronom référant au nominal *mbaal* « mouton » par le biais de sa marque de classe *n* :

(3.18.) Fal (1980 : 130)¹²

a. jik-i	Ø-mbaal	n-e
acheter-IMP	CL-mouton	CL-PROX
<i>'Achète le mouton'</i>		

¹² La variété étudiée dans Fal (1980) n'est pas la même que celle étudiée dans le présent ouvrage, ce qui explique, pour le préfixe de classe nominale de *mbaal* « mouton » que ce soit un morphème zéro, et non le préfixe *gi-* du sereer de Mar Lobj. Par ailleurs j'ai moi même proposé une glose pour ces exemples.

b. jik-i n-ene
 acheter-IMP CL-DEICT
 ‘Achète celui-ci’

3.2.4.2 Classes à valeur anaphorique ou absolue

Quelques marques de classes de défini présentent la possibilité d’avoir en plus de leur valeur anaphorique, une valeur absolue. Il existe quatre marques de ce type :

- la classe *ox* avec une valeur absolue « chose concrète singulier »
- la classe *w* avec une valeur absolue « chose concrète pluriel »
- la classe *k* avec une valeur absolue « neutre »
- la classe *n* avec une valeur absolue de « manière »

De manière surprenante, dans leur emploi absolu, les marques de classe *ox* et *w* perdent totalement le lien qu’elles ont avec le sémantisme [+humain] et peuvent référer à tout élément nominal concret (la distinction singulier /pluriel est quant à elle maintenue). Dans l’exemple ci-dessous, l’élément nominal pronominalisé par l’élément *ox* est le *fugan*¹³ (plante) dont la classe nominale est [gi...l] :

(3.19.) SRR-MR-txt06.015

ox-eeke mof-u yoob gi-fugan l-e
 CL-DEICT2 ê_plus ê_facile CL-fugan CL-PROX
 Litt : ‘Celui là est plus facile : le *fugan*’

Fal (1980 : 130) a également noté cette particularité du sereer :

Combiné à un nominal, [ox] est caractéristique de la classe des êtres humains, mais au niveau pronominal, seul le contexte permet de distinguer les êtres humains, des animaux et des objets.

La marque de classe *k*, quant à elle, dans son emploi absolu, possède une valeur neutre :

¹³ Type de bois que les femmes vont chercher pour faire du feu, ici le *fugan* est le plus facile à aller chercher.

(3.20.) SRR-MR-txt01.011

Ø-Kangel a-dox k-e yok-na
 CL-Kangel S.3-brûler CL-PROX rester-REL
‘Kangel a brûlé ce qui restait’

La marque de classe *n* présente, dans ce type d’emploi, une valeur de manière :

(3.21.) SRR-MR-txt06.024

and-aa n-een de sax-t-iina
 savoir-a.S.2SG CL-DEICT1 S.3PL pousser-APPL2-REL
Litt. ‘Tu sais comme ils poussent’

3.2.4.3 Classes défectives à fonction pronominale

D’autres marques de classe peuvent jouer le rôle de pronom, mais à la différence des marques de classe précédemment décrites, ces marques de classes ne jouent pas le rôle de marqueur de défini, ce sont des classes défectives. On trouve trois classes défectives en sereer ayant les valeurs absolues suivantes :

<i>m</i>	localisation spatiale
<i>y</i>	localisation temporelle
<i>t</i>	partitif

Tableau 12 : Les classes défectives en sereer

La classe défective *m* joue le rôle de pronom de lieu :

(3.22.) SRR-MR-txt08.018

yaam m-aaga « chef du village » ref-ee m-a
 parce_que CL-DEICT3 chef_village être-NEG.S.3SG m-DIST
‘[...] parce que là-bas le chef du village n’est pas là’

Le pronom *y* a une valeur de « temps » :

(3.23.) SRR-MR-txt01.003¹⁴

y-e te gar-na bo ga-Mbiisel
 CL-PROX S.3SG venir-REL PREP CL-Mbiisel
 ‘Lorsqu’il est venu jusqu’à Mbiisel [...]’

Et enfin la classe défective *t* joue le rôle de pronom partitif :

(3.24.) SRR-MR-txt01.010

[...] t¹⁵-een a-lay-t-u Kangel dōx-i k-e
 CL-DEICT1 S.3-dire-APPL2-FOC Kangel brûler-IMP CL-PROX
 yok-na
 rester-REL
 ‘C’est à partir de là qu’il a dit à Kangel, brûle ce qui reste’

3.3 Définitude et déterminants

3.3.1 Marqueurs de définitude

La définitude en sereer est marquée par des déterminants postposés au nom qui s’accordent en classe avec le nom.

(3.25.) élicitation

<i>o-koor</i>	‘un homme’	<i>o-koor oxe</i>	‘l’homme’
<i>go-box</i>	‘un chien’	<i>go-box ole</i>	‘le chien’
<i>Ø-saate</i>	‘un village’	<i>Ø-saate fane</i>	‘le village’

Ces éléments portent obligatoirement soit une marque de détermination, soit une marque de démonstratif ou de déixis (cf. section suivante). Contrairement à ce que de nombreux travaux ont proposé, les marqueurs de défini ne sont pas des suffixes. En effet, la possibilité d’introduire des éléments entre le nominal et le défini (cf. les constructions génitives en section

¹⁴ Les exemples (3.23) et (3.24) sont issus d’un texte présenté en annexe, cf. texte 1.

¹⁵ Dans cet exemple, la marque de classe défective pronominale implique un sens de partitif car le récit relate l’histoire de Kangel qui se déplace de point en point.

3.2.5), mais surtout sa capacité à jouer le rôle de pronom (cf. section précédente) nous conduisent à analyser ces mots grammaticaux comme des éléments libres, et non des suffixes.

3.3.2 Déterminants, démonstratifs et déictiques

La marque de défini en sereer qui, je le rappelle, s'accorde en classe avec le nominal, est obligatoirement suffixée d'une modalité de détermination (c'est le cas, aussi, des pronoms non personnels traités ci-dessus). W.C. Faye (1979) ou Fal (1980) dressent une liste exhaustive des marques de déterminants ou de démonstratifs. Pour ma part, j'ai choisi de ne présenter que les plus fréquents. La glose employée pour chaque déterminant est indiquée dans la colonne de droite :

-e	proche	PROX
-a	éloigné	DIST
-u	général, non spécifié	INDET
-een	déictique proche	DEICT 1
-eeke	déictique proche	DEICT 2
-aaga	anaphorique éloigné	DEICT 3

Tableau 13 : Modalités de détermination en sereer de Mar Lodj

Les exemples ci-dessous illustrent quelques modalités de détermination. Notons que, dans l'exemple (3.26), c'est le pronom neutre *k* qui est utilisé, dans les exemples (3.27) et (3.28), c'est la marque pronominale de localisation spatio-temporelle *m* et enfin, dans l'exemple (3.29) c'est le pronom de manière *n*.

(3.26.) SRR-MR-txt09.010¹⁶

[...] k-u i-nga-na dal i-mbi
 CL-INDET S.1PL-PL.voir-REL seulement S.1PL-PL.faire
 'Tout ce qu'on voit, on fait'

¹⁶ cf. texte 4 en annexe.

(3.27.) SRR-MR-txt01.005¹⁷

[...] a-jees-iid m-een
 S.3-atterrir-CTP CL-DEICT1
 ‘Elle a atterri ici (à Mar Lodj).’

(3.28.) SRR-MR-txt09.045

i-ñaaƒ-t-aa ñaaƒ-it m-eeke gi-Mar
 S.1PL-marcher-APPL2-IPFV marcher-APPL2 CL-DEICT2 CL-Mar
 bo Ndoʔoy
 PREP Ndoʔoy
 ‘Nous marchons de là, de Mar jusqu’à Ndoʔoy’

(3.29.) SRR-MR-txt01.005

gi-mbaafal n-aaga nag ten yen-iid-u
 CL-antilope CL-DEICT3 donc 3SG tomber-CTP-FOC
 ga-kall al-e [...]
 CL-bras_de_mer CL-PROX
 ‘Cette antilope, c’est elle qui est tombée dans le bras de mer.’

Nous allons maintenant nous intéresser aux différents types de syntagmes nominaux : les syntagmes adjectivaux, génitifs et possessifs.

3.4 Constructions adjectivales et numérales

Dans cette section, je reprends l’analyse fournie par W.C. Faye (1979). Les constructions adjectivales et numérales sont réunies dans une même section car leur fonctionnement est très semblable, notamment au niveau de l’accord en classe avec le nominal.

¹⁷ cf. texte 1 en annexe. De même pour l’exemple (3.29).

3.4.1 Les constructions adjectivales

Il existe majoritairement deux types d'adjectifs en sereer. Le premier type d'adjectifs concerne peu de constructions et regroupe les adjectifs qualificatifs de couleur tels que *baal* « noir » ou *ran* « blanc » :

(3.30.) W.C. Faye (1979 : 141)

o-rim o-baal ol-e
CL-fruit CL-noir CL-PROX
'*Le fruit noir*'

Le second type d'adjectif en sereer est dérivé à partir de verbes grâce au morphème suffixé *-u* :

(3.31.) W.C. Faye (1979 : 144)

o-tew o-paax-u ox-e
CL-pagne CL-ê_bon-ADJ CL-PROX
'*L'aimable femme*'

(3.32.) W.C. Faye (1979 : 144)

o-tew o-mos-u ox-e
CL-femme CL-ê_beau-ADJ CL-PROX
'*La belle femme*'

En observant cet exemple, on constate qu'en sereer l'adjectif s'accorde en classe avec le nominal et porte ainsi le même préfixe de classe, mais aussi que la marque de défini est placée à la fin du syntagme nominal, soit après l'adjectif¹⁸.

3.4.2 Les constructions numérales

Les numéraux, en sereer, ont tout à fait le même fonctionnement que les adjectifs, ils s'accordent en classe avec le nominal :

¹⁸ L'adjectif est lui aussi susceptible de subir une alternance consonantique dont le degré résultant va dépendre du qualifié et de sa classe.

(3.33.) W.C. Faye (1979 : 151)

o-koor o-leng
 CL-homme CL-un
 ‘Un seul homme’

Pour plus de détails sur les numéraux, je renvoie le lecteur au travail de W.C. Faye (1979 : 149-157).

3.5 Constructions génitiales

Pour construire des syntagmes génitifs, il existe deux types de constructions. Dans le premier cas, une simple juxtaposition des deux éléments nominaux est utilisée et dans le second, on fait appel à une préposition. L’emploi de l’une ou l’autre construction dépend, selon Fal (1980 : 120-125) de deux choses. Avec la construction de juxtaposition, le « complétant » (qui suit le « complété ») ne doit pas être un nom d’être humain. De plus, le complété ne doit pas être défini. Observons plus en détail ces deux types de constructions.

3.5.1 Sans préposition

Dans ce type de construction génitive, qui ne fait appel à aucune préposition, les deux nominaux se suivent dans un ordre complété / complétant. Seul le complété porte un préfixe de classe, il n’y a donc pas d’accord en classe. En effet, le nominal Nyomiñka devrait porter un préfixe de classe humain singulier *o-*. La marque de défini (3.34) ou de possession (3.35) est placée, non pas après le complété mais, à la fin du syntagme nominal, soit après le complétant :

(3.34.) SRR-MR-txt02.004

a-mbaal-eeg-a		ndaa gi-mbaal	n-e	it
S.3-PL.pêcher-IPFV.PST-a		mais CL-pêche	CL-PROX	aussi
red-ee	kom	gi-mbaal	Nyomiñka	n-eeke
être.PST-NEG.?	comme	CL-pêche	Nyomiñka	CL-DEICT2

‘Ils pêchaient mais la pêche aussi n’était pas comme la pêche des Nyomiñkas.’

(3.35.) SRR-MR-txt05.017

o-somb-a o xemband o-kol tiya-of
 S.2SG-avoir déjà-a DV préparer CL-champs arachide-2SG
 ‘*Tu as déjà nettoyé ton champ d’arachide*’

(3.36.) SRR-MR-txt12

a-semb gi-mbind li6 o
 CL-trou CL-maison poisson COP
 ‘*Le trou, c’est la maison des poissons*’

3.5.2 Avec préposition

Le second type de construction génitive requiert la préposition *n~nu*¹⁹. La forme *nu* apparaît devant les préfixes de classes Ø- et *gi-*. Dans l’exemple ci-dessous, le nominal *mbind* « maison » appartient à la classe [gi-...n] :

(3.37.) SRR-MR-txt08.025

o-pareʔ-ang-a o-sak-it-oox
 S.2SG- ê_fini-HYP-a S.2SG-tourner-APPL2-MOY
 na-leel ale nu-mbind n-e
 PREP.CL-balayage CL-PROX PREP.CL-maison CL-PROX
 ‘*Si tu as fini, tu te tournes vers le balayage de la maison*’

La forme *n* de la préposition apparaît devant les préfixes de classes contenant un *o* ou un *a*. Dans le cas des préfixes de forme CV, la classe perd sa consonne. Dans l’exemple ci-dessous, le nominal *yer* « boisson » appartient à la classe [ga-..al] :

(3.38.) SRR-MR-txt08.011

ga-cik al-e na-yer al-e
 CL-vente CL-PROX PREP.CL-boisson CL-PROX
 ‘*La vente de boisson alcoolisée...*’

¹⁹ La forme *nu* semble être une variante dialectale puisqu’elle n’a pas été signalée dans des travaux tels que W.C.Faye (1979) ou Fal (1980).

Dans ce type de construction, le complété est obligatoirement défini et les deux nominaux portent leur préfixe de classe respectif (cf. 3.37 avec *ga-leel* « balayage » et *gi-mbind* « maison »), il n'y a pas d'accord en classe nominale.

3.6 Constructions possessives

Il existe deux paradigmes permettant de marquer la possession en sereer. Le premier est composé des pronoms personnels, tandis que le second est composé de suffixes spécialisés dans le marquage possessif des trois premières personnes du singulier.

1SG	<i>mi</i>	<i>-es</i>
2SG	<i>wo</i>	<i>-of</i>
3SG	<i>ten</i>	<i>-um</i>
1 PL	<i>in</i>	
2 PL	<i>nuun</i>	
3 PL	<i>den</i>	

Tableau 14 : Les deux paradigmes de marqueurs de possession en sereer

L'emploi du paradigme de pronoms personnels implique la présence du marqueur défini (3.39), tandis que l'utilisation des suffixes possessifs n'est pas compatible avec la présence du marqueur de défini (3.40) :

(3.39.) SRR-MR-txt08.031

ga-few al-e mi o-x-e ngoog
 CL-puisage CL-PROX 1SG S.3-COP-PROX ici
 'Mon paysage est ici'

(3.40.) SRR-MR-txt05.014

o-kiin o-kiin a-xemband go-kol-um
 CL-personne CL-personne S.3-préparer CL champ-3SG
 'Chacun prépare son champ'

Après avoir présenté le système d'alternance consonantique ainsi qu'avec le syntagme nominal, nous allons nous concentrer sur le verbe, en commençant avec la flexion verbale.

4

La flexion verbale

4.0 Introduction

Les systèmes phonologiques et nominaux étant maintenant traités, nous allons pouvoir nous concentrer sur le verbe. Pour cela, je vais d'abord présenter le système flexionnel de la langue pour ensuite introduire le système dérivationnel (Chap. 5).

Ce présent chapitre, dédié à la flexion verbale en sereer, est organisé en cinq sections. La section 4.1 traitera du système de marques personnelles, la section 4.2 abordera les marques de modalités énonciatives de la langue, la section 4.3 s'attachera à décrire le système de temps, aspect, mode (TAM) du sereer, la section 4.4 présentera le système de focalisation à travers le marquage flexionnel et enfin la section 4.5 examinera la contribution de la flexion verbale à la construction de la phrase complexe en sereer.

Mais avant de nous atteler à la flexion verbale, je souhaite présenter brièvement deux phénomènes liés à la question de la flexion verbale : les prédications non-verbales et les formes verbales analytiques. Notons auparavant qu'aucune section n'est consacrée à la dérivation permettant de créer des verbes à partir de noms car celle-ci est extrêmement rare en sereer, et n'apparaît qu'avec les noms de couleur et grâce au morphème *-ig*, ainsi pour *yax* « rouge » on obtiendra *yaxig* « être rouge ». Rappelons, en effet, que la plupart des racines lexicales du sereer peuvent être utilisées soit en tant que verbe, soit en tant que nom sans qu'il n'y ait aucune modification de la racine.

4.0.1 Prédications non-verbales

4.0.1.1 Copule non-verbale existentielle

Le sereer dispose d'une copule non-verbale *o*. Cette copule à fonction existentielle est placée en fin de phrase, comme l'indique l'exemple suivant :

(4.1) SRR-MR-txt12

rek gi-mbaal o
seulement CL-pêche COP
Litt. 'Seulement c'est la pêche'

4.0.1.2 Copule non-verbale locative

Lorsqu'il s'agit de localiser quelqu'un ou quelque chose, on emploie la copule *xe / we* (singulier / pluriel) :

(4.2) discours spontané

me-xe m-een
S.1SG-COP CL-DEICT1
'Je suis ici' ou 'ça va'

4.0.1.3 Copule verbale de type « être »

Le verbe *ref* « être » peut être utilisé en tant que copule existentielle (4.3), mais aussi en tant que copule locative (4.4) :

(4.3) SRR-MR-txt12

te ref gi-mbaal
S.3SG être CL-pêche
'C'est la pêche'

(4.4) SRR-MR-txt11.048

o-tew ox-e ref m-een
CL-femme CL-PROX être CL-DEICT1
'La femme est là'

Enfin, dans le cas d'une négation, seul le verbe *ref* « être » peut être employé :

(4.5) SRR-MR-txt12

ref-ee n-een
 être-NEG.S.3SG CL-DEICT1
 'Ce n'est pas comme ça'

Notons que le verbe *ref* prend au passé une forme *red*.

Le sereer dispose ainsi de trois copules, l'une à fonction existentielle (le morphème *o*), une seconde à fonction locative (*xe / we* qui montre une alternance consonantique singulier / pluriel) et enfin, le verbe *ref* de type « être ». Intéressons-nous maintenant aux prédicats verbaux analytiques.

4.0.2 Formes verbales analytiques

Bien que la majorité des formes verbales du sereer soient synthétiques, on trouve deux types de formes verbales analytiques : les constructions avec auxiliaire et les constructions avec particule. La distinction entre ces deux constructions se fait principalement par la possibilité de porter ou non des marques de flexion verbale. Ces deux types de constructions peuvent avoir des fonctions modales, aspectuelles ou encore discursives.

4.0.2.1 Les auxiliaires

Les auxiliaires en sereer portent les marques de personnes ainsi que les marques de TAM. L'emploi d'auxiliaire entraîne la présence d'un morphème *o* entre l'auxiliaire et le verbe. Cette marque indique une dépendance verbale (D.V) du verbe principal.

(4.6) SRR-MR-txt06.012

waag-aa o ret
 pouvoir-a.S.2SG DV partir
 'Tu peux partir'

(4.7) SRR-MR-txt08.008

waag-aan o lay tamit ke o-jal-aa
 pouvoir-a.O.3SG DV dire aussi CL-PROX S.2SG-travailler-IPFV
 m-eeke
 CL-DEICT2
Litt. 'Tu peux lui dire aussi ce que tu travailles ici'

Toutefois, ce morphème *o* est souvent dissimulé par la présence de suffixes verbaux à finale vocalique (4.8). Notons par ailleurs que la pluralité du sujet entraîne une alternance consonantique aussi bien au niveau de l'auxiliaire qu'au niveau du verbe :

(4.8) SRR-MR-txt08.012

in o i-mbaag-ee njik-oox ga-yer al-e
 1PL COP S.1PL-PL.pouvoir-NEG.? PL.acheter-MOY CL-boisson CL-PROX
'Nous, on ne peut pas vendre la boisson'¹

Au niveau fonctionnel, les auxiliaires peuvent avoir une fonction modale avec notamment *waag* « pouvoir » (4.6), (4.7) et (4.8) ou *war* « devoir » (4.10) mais aussi aspecto-temporelles. On a, par exemple, un sens répétitif en (4.9) et un sens de passé immédiat en (4.10) :

(4.9) SRR-MR-txt07.012

baat o bog Ø-ngoor k-e
 augmenter DV laver CL-enfants CL-PROX
'Tu laves encore les enfants?'

(4.10) SRR-MR-txt08.033

to mi ox-e sog o leel-aa
 et 1SG CL-PROX venir_de DV balayer-IPFV
 to war o bog o-benge mi
 et devoir DV laver CL-bébé.CL.PROX 1SG
'Et moi qui viens tout de suite de balayer, je dois laver mon bébé'

¹ En sereer, la dérivation moyenne associée au verbe *jik* « acheter » donne le sens de « vendre ».

Notons, pour ce dernier exemple, que dans le cas d'un évènement inaccompli, c'est le verbe principal qui porte la marque d'inaccompli, étant donné que c'est cet évènement qui est concerné, et non celui décrit par l'auxiliaire.

4.0.2.2 Les particules prédicatives

Les particules prédicatives se distinguent des auxiliaires par le fait qu'elles ne portent jamais de morphèmes verbaux. Le tableau ci-dessous présente les diverses particules, que nous aurons l'occasion de revoir dans la suite de ce chapitre :

FORME	FONCTION
<i>kaa</i>	focalisation du verbe
<i>xan</i>	futur
<i>fok</i>	obligatif
<i>ba</i>	négation de l'impératif

Tableau 15 : Les particules verbales du sereer de Mar Lodj

Ces particules donnent parfois lieu à des amalgames avec la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du singulier mais ces amalgames ne sont probablement que le résultat de la chaîne parlée, et non une preuve du fait que les particules puissent porter les indices de personnes.

Ainsi, les formes verbales analytiques en sereer sont de deux types : celles comprenant un auxiliaire (une marque de dépendance verbale est alors susceptible d'apparaître), et celles faisant appel aux particules. La distinction entre ces deux types de constructions ne se fait pas au niveau fonctionnel, puisque aussi bien les auxiliaires que les particules sont susceptibles d'introduire des fonctionnalités relevant du TAM, mais surtout au niveau formel, puisque seules les auxiliaires peuvent porter des marques de flexion verbale.

Nous allons maintenant nous concentrer sur les marques de flexion verbale. Nous débutons avec les marques de personnes.

4.1 Les marques de personnes

4.1.1 L'expression du sujet en sereer

En sereer, le syntagme nominal à fonction syntaxique sujet est placé devant le verbe. Il peut être remplacé par un pronom (dans ce cas le sujet est focalisé, ce qui explique la présence du suffixe *-u* sur le verbe), ou un clitique sujet², comme l'indiquent les exemples ci-dessous :

(4.11) élicitation

a. Ø-Ferdi ñaam-a Ø-maalo
CL-Ferdi manger-a CL-riz
'Ferdì a mangé du riz'

b. ten ñaam-u Ø-maalo
3SG manger-FOC CL-riz
'C'est lui qui a mangé du riz'

c. te ñaam-a Ø-maalo
S.3SG manger-a CL-riz
'Il a mangé du riz'

Que le sujet soit exprimé par un syntagme nominal, par un pronom (dans ce cas ce n'est plus une construction de focalisation mais de topicalisation) ou un clitique sujet, un morphème lié³ (souvent préfixé, parfois suffixé), marquant lui aussi la personne et le nombre, peut apparaître sur le verbe :

(4.12) élicitation

a. Ø-Ferdi a-ñaaam-a Ø-maalo
CL-Ferdi S.3-manger-a CL-riz
'Ferdì a mangé du riz'

² Ce paradigme de clitique sujet n'existe que pour les 3èmes personnes singulier et pluriel.

³ Ces formes ont été traitées dans les travaux précédents comme des pronoms, toutefois ces morphèmes ne sont pas des morphèmes libres et ne peuvent être séparés du verbe.

- b. ten a-ñāam-a Ø-maalo
 3SG S.3-manger-a CL-riz
 ‘Lui, il a mangé du riz’
- c. te a-ñāam-a Ø-maalo
 S.3SG S.3-manger-a CL-riz
 ‘Il a mangé du riz’

Ces marques personnelles peuvent d’ailleurs être l’unique expression du sujet de la construction :

(4.13) élicitation

- a-ñāam-a Ø-maalo
 S.3-manger-a CL-riz
 ‘Il a mangé du riz’

Ainsi le sujet, en sereer, n’est pas obligatoirement exprimé par un syntagme nominal, un pronom ou un clitique. Toutefois, dans ces cas là, on doit faire appel à d’autres paradigmes de marques personnelles, que je vais présenter dans la suite de cette section.

Précisons que l’accord en nombre du sujet avec le verbe peut être spécifié par l’alternance consonantique de la consonne initiale (cf. Chap. 2), mais aussi par le suffixe verbal facultatif *-yo* ou *-iyō* (W.C. Faye (1979 : 58-59)). Mais bien que les locuteurs de Mar Lodj confirment l’existence de ce morphème, il n’apparaît jamais de manière spontanée dans mes données.

4.1.2 Pronoms

Le sereer est une langue à classification nominale mais le paradigme de marques pronominales s’est simplifié dans le sens où, aujourd’hui, les formes s’opposent seulement en termes de nombres ou de personnes. Le paradigme de pronoms en sereer est présenté dans le tableau ci-dessous.

1SG	2SG	3SG	1PL	2PL	3PL
<i>mi</i>	<i>wo</i>	<i>(o) ten</i> ⁴	<i>in</i>	<i>nuun</i>	<i>den</i>

Tableau 16 : Les pronoms en sereer (parler de Mar Lodj)

En fonction syntaxique de sujet, l'emploi de pronoms implique une topicalisation ou une focalisation (cf. 4.4 pour la focalisation).

En fonction syntaxique d'objet, il faut distinguer les deux premières personnes du singulier du reste du paradigme de pronoms. En effet, les marques personnelles objets de 3^{ème} personnes (singulier et pluriel) et de 1^{ère} et 2^{ème} personnes du pluriel correspondent aux pronoms, tandis que les 1^{ère} et 2^{ème} du singulier sont des suffixes.

En fonction syntaxique de marqueur de possession, il faut distinguer le paradigme singulier, du paradigme pluriel. Au singulier, deux types de marqueurs de possession sont disponibles, l'un suffixé et l'autre pronominal. Dans ce cas, le paradigme pronominal apporte une nuance emphatique. Dans le cas du paradigme pluriel, seules les formes pronominales permettent d'exprimer la possession. Je reviendrai sur la possession au chapitre 9.

4.1.3 Les marques personnelles sujet

Le tableau ci-dessous réunit les différentes marques personnelles (hors pronoms étudiés au-dessus) telles qu'elles sont présentées dans W.C. Faye (1979). La seconde ligne ne concerne que le progressif ; les autres tiroirs verbaux du sereer utilisent les marques de la première ligne.

1SG	2SG	3SG	1PL	2PL	3PL
<i>um/-um</i>	<i>o / -o</i>	<i>a / ta</i>	<i>i</i>	<i>nu</i>	<i>a / da</i>
<i>mexe</i>	<i>woxe</i>	<i>oxe</i>	<i>inwe</i>	<i>nuunwe</i>	<i>owe</i>

Tableau 17 : Les indices personnels du sereer selon W.C. Faye (1979)

Quelques modifications ainsi que des informations complémentaires doivent être apportées à ce tableau.

Tout d'abord, sur le plan dialectal les formes clitiques *ta / da* de 3^{ème} personne ont, en sereer de Mar Lodj, une forme *te / de* ; de même pour la forme *owe* de 3^{ème} personne du pluriel qui a une forme *awe* à Mar Lodj. Pour la première personne du singulier, il semble que la forme *um-* en tant que pré-

⁴ La marque *o-* qui précède le *ten* est probablement une marque de classe 1.

fixe soit très rarement prononcée comme telle. En général, le [u] tombe, et parfois le [m] subit une assimilation. Ainsi, devant une consonne initiale [d], le préfixe sujet de première personne du singulier devient *n-*.

Ensuite, étant donné que les formes préposées au verbe ne peuvent être séparées du verbe, ce sont des préfixes. Les marques personnelles de 1^{ère} et de 2^{ème} du singulier sont alors susceptibles d'apparaître soit sous forme de préfixes ou de suffixes.

Enfin, il manque de nombreuses formes à ce tableau. Tout d'abord, pour la 3^{ème} personne, une marque zéro doit être ajoutée, dans le cas d'une négation. De plus, la possibilité pour les deux premières personnes du singulier d'être suffixées (dans des conditions que je vais tenter d'éclaircir) a pour conséquence la création d'amalgames mêlant indices sujets, temps, aspect, négation, passif et le cas échéant indices objets dont la forme est aujourd'hui phonologiquement non prédictible, dans la majorité des cas. Ces amalgames, qui synchroniquement ne peuvent être découpés, doivent alors apparaître dans l'inventaire des indices sujets.

Pour la première personne du singulier, dont la forme suffixée de base est *-um*, j'ai répertorié les formes présentées dans le tableau ci-dessous. À gauche, on trouve le contexte morphologique dans lequel les formes de droite de 1^{ère} personne du singulier apparaissent. J'ai choisi d'indiquer la forme de base des morphèmes dont le signifié apparaît à gauche, afin d'illustrer le fait que ces formes soient actuellement difficilement identifiables.

FONCTIONS	FORME	FONCTIONS + S.1SG	FORME
parfait / accompli	<i>-a</i>	+ S.1SG	<i>-aam</i>
négation	<i>-er / -ir</i>	+ S.1SG	<i>-iim</i>
passif	<i>-el</i>	+ S.1SG	<i>-eem</i>
relative	<i>-na</i>	+ S.1SG	<i>-uuma</i>

Tableau 18 : Formes des indices sujets de 1ère sg

Pour la deuxième personne du singulier, dont la forme suffixée de base est *-o*, j'ai inventorié les formes suivantes :

FONCTIONS	FORME	FONCTIONS + S.2SG	FORME
parfait / accompli	<i>-a</i>	+ S.2SG	<i>-aa</i>
passif	<i>-el</i>	+ S.2SG	<i>-ee?</i>
relative	<i>-na</i>	+ S.2SG	<i>-ooma</i>

Tableau 19 : Formes des indices sujets de 2ème sg

A la lumière de ces nouveaux éléments et à ce stade de l'analyse, voici l'inventaire des indices sujets du sereer :

	1SG	2SG	3SG	1PL	2PL	3PL
	<i>um- / -um</i>	<i>o- / -o</i>	<i>a- / te</i>	<i>i-</i>	<i>nu-</i>	<i>a- / de</i>
progressif	<i>mexe</i>	<i>woxe</i>	<i>oxe</i>	<i>inwe</i>	<i>nuunwe</i>	<i>awe</i>
parfait	<i>-aam</i>	<i>-aa</i>				
négation	<i>-iim</i>		∅			
relative	<i>-uuma</i>	<i>-ooma</i>				
passif	<i>-eem</i>	<i>-ee?</i>				

Tableau 20 : L'inventaire provisoire des indices sujets du sereer

Si l'on se concentre maintenant sur l'ensemble du système, trois questions restent en suspens. Premièrement, dans quelle mesure *te / de* varient avec la forme préfixée *a-* ? Deuxièmement, qu'est-ce qui motive la suffixation des deux premières personnes du singulier ? Et enfin, le paradigme dégagé pour le progressif ne peut-il pas bénéficier d'une analyse plus poussée ? En effet, on constate que la forme *xe* apparaît au singulier et *we* au pluriel. Dans les trois sections ci-dessous, je vais m'efforcer de répondre à ces questions.

4.1.3.1 Les 3^{ème} personnes

Les morphèmes *te / de* (ou *ta / da* dans d'autres variantes) diffèrent du préfixe *a-* dans leur fonction et leur statut. En effet, le préfixe *a-* est une marque d'accord en personne sur le verbe, qui peut apparaître en présence du syntagme nominal sujet, alors que les morphèmes *te / de* sont des clitiques sujets et ne peuvent apparaître en présence du syntagme nominal sujet.

Le tiroir verbal de focalisation du verbe⁵ requiert l'emploi d'un clitique sujet de 3^{ème} personne, tandis que le tiroir verbal du parfait requiert l'emploi d'un indice sujet de 3^{ème} personne. Dans ce dernier cas, la forme *te / de* ne peut apparaître que si l'indice sujet *a-* est présent (cf. exemple (4.12c))

(4.14) élicitation

- a. a-*n̄*aam-a ∅-saaf k-e fop
 S.3-manger-a CL-couscous CL-PROX tout
 'Il a mangé tout le couscous'

⁵ En sereer sine (variété décrite par W.C.Faye 1979), on ne trouve pas cet emploi obligatoire du clitique *te* avec la focalisation du verbe.

- b. *te ñaam-a Ø-saaf k-e fop
 S.3SG manger-a CL-couscous CL-PROX tout
 ‘Il a mangé tout le couscous’

Pour les autres tiroirs verbaux, le choix entre les clitiques *te / de* ou l’indice sujet *a-* va se faire selon des questions de coréférentialité. Lorsque le syntagme nominal référent est éloigné du verbe, on voit apparaître la forme *te/de*. Lorsque le syntagme nominal est proche du verbe ou contextuellement évident, on voit alors apparaître la forme *a-*.

4.1.3.2 La suffixation des indices sujets de 1^{ère} et 2^{ème} SG

Selon les ouvrages précédents, la suffixation de la 1^{ère} et de la 2^{ème} personne du singulier est liée à l’aspect accompli. En effet, si l’on compare les deux paradigmes du présent ci-dessous, l’un véhiculant le sens d’accompli selon W.C. Faye et l’autre d’inaccompli, on constate que la suffixation n’apparaît qu’à l’accompli :

(4.15) élicitation

- a. ñaam-aam Ø-maalo
 manger-a.S.1SG CL-riz
 ‘J’ai mangé du riz’
- b. m-ñaam-aa Ø-maalo
 S.1SG-manger-IPFV CL-riz
 ‘Je mange du riz’
- c. ñaam-aa Ø-maalo
 manger-a.S.2SG CL-riz
 ‘Tu as mangé du riz’
- d. o-ñaam-aa Ø-maalo
 S.2SG-manger-IPFV CL-riz
 ‘Tu manges du riz’

Mais au passé, les indices sujets sont suffixés, quelle que soit la valeur aspectuelle :

(4.16) élicitation

- a. ñaam-ʔ-aam Ø-maalo
 manger-PST.PFV-a.S.1SG CL-riz
 ‘*J’avais mangé du riz*’
- b. ñaam-eeg-aam Ø-maalo
 manger-PST.IPFV-a.S.1SG CL-riz
 ‘*Je mangeais du riz*’
- c. ñaam-ʔ-aa Ø-maalo
 manger-PST.PFV-a.S.2SG CL-riz
 ‘*Tu avais mangé du riz*’
- d. ñaam-eeg-aa Ø-maalo
 manger-PST.IPFV-a.S.2SG CL-riz
 ‘*Tu mangeais du riz*’

La possibilité de préfixer ou de suffixer les deux premières personnes du singulier permet de distinguer, uniquement au présent (et en plus de la flexion verbale correspondante), les paradigmes d’inaccompli et d’accompli. Aucun élément ne me permet à l’heure actuelle de poser des hypothèses sur l’origine de la suffixation de ces indices sujets. Quoiqu’il en soit, ce système s’est aujourd’hui grammaticalisé puisqu’il est impossible de dégager une régularité sémantique ou fonctionnelle à la suffixation de ces indices sujets.

4.1.3.3 Le paradigme du progressif

Traditionnellement, un paradigme de marques personnelles dédiées au progressif est présenté en sereer. Le progressif en sereer est exprimé au moyen de ces éléments, associés au verbe à l’inaccompli.

(4.17) élicitation

- mexe ñaam-aa
 S.1SG.PROG manger-IPFV
 « *Je suis en train de manger* »

De manière assez évidente, ces marques du progressif semblent être composées de marques de personnes et de nombre mais aussi de deux mor-

phèmes : une forme *xe* au singulier et *we* au pluriel, comme le montre le tableau suivant :

	1SG	2SG	3SG	1PL	2PL	3PL
progressif	<i>mexe</i>	<i>woxe</i>	<i>oxe</i>	<i>inwe</i>	<i>nuunwe</i>	<i>awe</i>
pronoms	<i>mi</i>	<i>wo</i>	<i>ten</i>	<i>in</i>	<i>nuun</i>	<i>den</i>

Tableau 21 : Comparaison paradigme du progressif et pronoms⁶

Une fois les marques de personnes détachées des morphèmes *xe* / *we*, on ne peut s'empêcher de constater la ressemblance avec le paradigme de pronoms. Quelques différences doivent cependant être prises en compte :

- à la 3^{ème} personne du singulier, la présence d'un *o*, plutôt que de *ten*. Ceci pourrait s'expliquer comme un résidu d'un accord en classe avec la classe 1⁷ dont le préfixe est *o-*.
- à la 3^{ème} personne du pluriel, une forme *a* plutôt qu'une forme *den*. On remarque cependant que la marque *a* est la même que l'indice sujet de troisième personne. Dans d'autres variétés, notamment celle décrite par W.C. Faye (1993 : 198), on trouve la marque *o* pour la 3^{ème} personne du pluriel.

Si, parmi les deux types de morphèmes qui composent le paradigme de progressif, le premier est une marque de personne, quelle est la fonction des marques *xe* / *we* ? En sereer, ces marques ont plusieurs fonctions.

Premièrement, ce sont les marqueurs de définitude des classes nominales 1 (humain singulier) et 2 (humain pluriel), comme l'indique l'exemple ci-dessous :

(4.18) élicitation

<i>o-</i>	<i>koor</i>	<i>ox -e</i>	/	<i>Ø-</i>	<i>goor</i>	<i>w -e</i>
CL-homme	CL-PROX		/	CL-hommes	CL-PROX	
' <i>L'homme</i> '			/	' <i>Les hommes</i> '		

Mais ces marqueurs peuvent également jouer le rôle de copule locative, comme illustré dans l'exemple suivant :

⁶ Paradigme appelé « présentatif » dans les travaux de W.C.Faye (1979, 1993)

⁷ Classe humain singulier

(4.19) SRR-MR-txt08.048

ga-sug al -e o -xe m-een gi- njaw n -e
 CL-pilage CL-PROX S.3-COP CL-DEICT1 CL-cuisine CL-PROX
 xe meen
 COP CL-DEICT1
 ‘*Le pilage est là, la cuisine est là*’

(4.20) discours spontané

me-xe m-een
 S.1SG-COP CL-DEICT1
 ‘*Je suis ici*’ ou ‘*ça va*’

Or, l’emploi d’une construction locative est fréquent pour former le progressif selon Comrie (1976a : 98). Ainsi, je propose la réanalyse suivante pour le paradigme des marques de personnes du progressif :

	MARQUES PERSONNELLES	COPULE LOCATIVE
1SG	<i>me</i>	
2SG	<i>wo</i>	<i>xe</i> ‘singulier’
3SG	<i>o</i>	
1PL	<i>in</i>	
2PL	<i>nuun</i>	<i>we</i> ‘pluriel’
3PL	<i>a /o</i>	

Tableau 22 : Le paradigme de marques personnelles associées à la copule locative

Le progressif en sereer est donc formé par une copule locative et la marque de l’inaccompli sur le verbe. L’emploi de cette copule locative (et non le progressif en lui-même) engendre l’utilisation d’un paradigme de personnes particulier, comme le montrent les exemples (4.19) et (4.20). On peut ici envisager un chemin de grammaticalisation qui partirait des marques de classes de définitude humain singulier et pluriel vers une copule locative pour aboutir à une marque de progressif.

4.1.4 Les marques personnelles objet en sereer

Les marques personnelles objets du sereer ne bénéficient pas du même statut formel selon les personnes puisque au singulier, ce sont des suffixes, tandis qu’au pluriel, ce sont des pronoms. Seule la 3^{ème} personne du singulier bénéficie de deux marques, l’une étant un suffixe et la seconde consistant au pro-

nom *ten* de 3^{ème} personne du singulier. On obtient ainsi le paradigme suivant pour les marques personnelles objets :

1SG	2SG	3SG	1PL	2PL	3PL
<i>-am</i>	<i>-om</i> ⁸	<i>-in</i>			
		<i>ten</i>	<i>in</i>	<i>nuun</i>	<i>den</i>

Tableau 23 : Les marques personnelles objets

Il n'existe qu'une seule place sur le schème verbal pour un indice objet. Par conséquent, dans le cas de constructions ditransitives avec deux objets de 3^{ème} personne du singulier, on ne peut pas avoir deux morphèmes *-in* suffixés au verbe. L'un sera donc effectivement un morphème *-in* suffixé au verbe, tandis que l'autre sera marqué par le pronom *ten* postposé au verbe (cf. Chap. 6 section 6.4.4 pour plus de détails sur les constructions ditransitives).

Les marques d'objets pluriels en *sereer* sont précédées d'un morphème *a* de marquage différentiel de l'objet. Une analyse détaillée de ce morphème se trouve au chapitre 6 (section 6.2.1.3).

Les suffixes objets sont susceptibles de s'amalgamer à de nombreuses catégories verbales telles que le TAM, la polarité et les indices sujets. Il serait fastidieux voire impossible de relever la totalité des amalgames, mais voici les plus courants :

	0.1SG	0.2SG	0.3SG
<i>-a</i> accompli	<i>-axam</i>	<i>-aam</i>	<i>-aan</i>
<i>-aa</i> inaccompli	<i>-aam</i>	<i>-oom</i>	<i>-an</i>
<i>-u</i> focalisation	<i>-axam</i>	<i>-om</i>	<i>-un</i>

Tableau 24 : Les indices objets fusionnés les plus fréquents

Les stratégies morphophonologiques semblent extrêmement complexes (notamment l'apparition du [x] à la 1^{ère} personne du singulier) et il est fort probable que de nombreux faits diachroniques entrent en compte dans la formation de l'indice objet (sinon comment expliquer les différences de forme de la 1^{ère} personne du singulier). Ce sujet mérite une étude très approfondie que je ne peux fournir ici. Néanmoins, l'impossibilité de comprendre la complexité de certains amalgames n'est en rien un obstacle à l'étude de la valence verbale.

⁸ Dans d'autres variétés dialectales, on relève la forme *-ong*.

4.2 Les modalités énonciatives

4.2.1 L'impératif

L'impératif est noté par un suffixe *-i*. Selon W.C. Faye (1979), au pluriel le suffixe *-i* s'associe à la marque de pluriel *-yo* ou *-iyo*. Je n'ai pas d'élément sur cette question dans le sereer de Mar Lodj.

(4.21) SRR-MR-txt11.039

o-cood o-tef teemed wala teemed dik
S.2SG-donner CL-femme.2SG 500 ou 500 deux

e jaw-i ga-put
DD cuisiner-IMP CL-déjeuner

'Tu donnes à ta femme 500 ou 1000 et tu dis : « cuisines le déjeuner ! »'

4.2.2 Négation de l'impératif

La forme négative de l'impératif est construite grâce à la particule préverbale *ba* :

(4.22) W.C. Faye (1979 : 217)

ba nu-mbadam
IMP.NEG S.2PL-PL.frapper-O.1SG

'Ne me frappez pas'

4.2.3 L'obligatif

Une modalité énonciative de type « il faut que » est exprimée en sereer de Mar Lodj par la particule *fok*. Dans d'autres variétés, on trouve la particule *fat* (W.C. Faye 1979).

(4.23) SRR-MR-txt03.035

ndaa fok o-jeg o -yon
mais OBLG S.2SG-avoir CL-compagnon

'Mais il fallait que tu ais un compagnon'

4.2.4 Le négatif

Le suffixe principal de négation en sereer est le morphème *-er* :

(4.24) SRR-MR-txt05.031

a-deb-iid-ang-a it Ø-kaaf k-e xu6-k-er
 S.3-pleuvoir-CTP-HYP-a aussi CL-mil CL-PROX ê_mouillé-FUT-NEG
 ‘S’il pleut, le mil ne sera pas mouillé’

Toutefois, ce morphème possède de nombreuses acceptions du fait qu’il fusionne avec d’autres marques verbales. Nombreuses sont ces marques qui, à l’heure actuelle, constituent des amalgames non découpables.

La marque *-ee* tout d’abord, apparaît de manière fréquente, soit dans un contexte de troisième personne sujet (singulier ou pluriel) (4.25), mais aussi en fin de mot (4.26). Cependant, on trouve aussi en fin de mot, au narratif, le suffixe *-er* (4.24). Ceci pourrait suggérer le fait que la marque *-ee* (hors contexte de 3^{ème} personne) soit un amalgame, mais dans ce cas, il est impossible de savoir avec quelle autre marque, le morphème de négation aurait fusionné (aussi bien au niveau de la forme que du sens) :

(4.25) SRR-MR-txt10.014

k-een a-ref-a ndaa ref-ee lakas
 CL-DEICT1 S.3-être-a mais être-NEG.S.3SG autre
 ‘C’est ça mais ce n’est pas autre chose’

(4.26) SRR-MR-txt08.012

in o i-mbaag-ee njik-oox ga-yer al-e
 1PL COP S.1PL-PL.pouvoir-NEG.? PL.acheter-MOY CL-boisson CL-PROX
 ‘Nous, on ne peut pas vendre d’alcool’

Le morphème de négation se combine aussi au morphème *-na* qui marque une relative sur le verbe pour former un morphème *-eer-na* :

(4.27) SRR-MR-txt11.040

m-een a-jeg-a w-a naag-eer-na cood-t-a
 CL-DEICT1 S.3-avoir-a CL-DIST avoir_habitude-NEG.REL donner-AP-a
 Litt. ‘Dedans, il y a aussi ceux qui ne donnent pas’

La marque *-ir* ne semble apparaître que devant des indices sujets (4.28) ou objets (4.29).

(4.28) SRR-MR-txt10.009

ref-ang-ee	n-een	waag-k-ir-o	jal
être-HYP-NEG.S.3SG	CL-DEICT1	pouvoir-FUT-NEG-S.2SG	travailler

sotʔu
normalement
‘Si ce n’était pas comme ça, tu ne pourrais pas travailler normalement’

(4.29) SRR-MR-txt08.007

nu-ñoow-t-ir-an	n-e	Ø-wiin	lakas
S.2PL-vivre-APPL2-NEG-a.O.3SG	CL-PROX	CL-personnes	autres

w-e	ñoow-t-a
CL-PROX	vivre-APPL2-a

‘Vous ne le vivez pas comme les autres le vivent’

A la première personne singulier, l’indice sujet est suffixé et donne ainsi lieu à un amalgame *-iim* qui réunit les formes *-um* et *-er*.

(4.30) SRR-MR-txt10.016

kaam	ret	examen	y-e	fi-aa	3eme
FOC _v .S.1SG	partir	examen	CL-PROX	faire-IPFV	3 ^{ème}

fi-aa	a-caf	a-dāk	jeg-iim
faire-IPFV	CL-fois	CL-deux	avoir-NEG.S.1SG

Litt. ‘Je suis parti à l’examen quand je faisais la 3ème j’ai fait deux fois j’ai pas’

Le dernier amalgame concernant le négatif est la forme *-aand*, qui réunit les signifiés de négation et de passif.

(4.31) élicitation

Ø-Omar	xaw-aand
CL-Omar	frapper-PASS.NEG

‘Omar n’a pas été frappé’

Le tableau ci-dessous reprend les différentes formes du suffixe de négation associées à leur contexte d'apparition :

FORMES	CONTEXTES MORPHOLOGIQUES
-er	forme de base
-ee	3 ^{ème} personne
-ee	?
-eerna	relative
-iim	1 ^{ère} personne du singulier et ?
-ir	devant indices sujet et objet
-aand	passif

Tableau 25 : Les formes du suffixe négatif

On trouve de plus le morphème *-afar* ou *-ad̄ar* selon les variétés, souvent classé comme suffixe dérivationnel. Il exprime, selon W.C. Faye (1979 : 101) « l'action contraire exprimée par le verbe initial ». S. Faye (1982 : 17) donne lui aussi la même fonction à ce morphème bien qu'il considère plusieurs variantes contextuelles à ce morphème dont la forme *-far* et *-ar*. Selon les exemples fournis dans ces ouvrages, il est possible de s'interroger sur la nature ce morphème. En effet, au niveau sémantique il pourrait être considéré comme une marque de négation et donc un morphème flexionnel et non dérivationnel. Toutefois, il nous manque des éléments de productivité pour déterminer cela.

(4.32) Quelques verbes dérivés avec le morphème *-afar*, W.C. Faye (1979) et S. Faye (1982)

<i>muñ</i>	'être patient'	<i>muñ-afar</i>	'être impatient'
<i>gim</i>	'croire'	<i>gim-afar</i>	'ne pas croire'

4.3 Temps et aspect

4.3.1 L'accompli

4.3.1.1 Des incohérences dans l'analyse traditionnelle

Les trois sources majeures sur le sereer (W.C. Faye 1979, S. Faye 1982 et S. Faye & Mous 2006) ont proposé une analyse du système aspecto-temporel

de cette langue, plus ou moins détaillée. Malgré quelques divergences d'analyse, ils s'accordent sur les points suivants⁹ :

- i. au présent, l'accompli et l'inaccompli s'opposent par la longueur voca-
lique d'un suffixe *-a*, soit respectivement un *-a* bref pour l'accompli (a)
et un *-a* : long pour l'inaccompli (b) :

(4.33) élicitation

a. Ø-Sang a-ñāam-a Ø-maalo
CL-Jean S.3-manger-PFV CL-maalo
'Jean a mangé du riz'

b. Ø-Sang a-ñāam-aa Ø-maalo
CL-Jean S.3manger-IPFV CL-riz
'Jean mange du riz'

- ii. la marque *-a* d'accompli peut être remplacée par un morphème *-na*
dans une configuration de proposition relative (a), par un morphème
-u lors d'une focalisation (b), par un morphème zéro dans le cas d'une
focalisation du verbe (c) ou du narratif (d) :

(4.34) élicitation

a. y-e Ø-Sang a-ñāam-na Ø-maalo...
CL-PROX CL-Jean S.3-manger-PFV CL-riz
'Quand Jean a mangé du riz...'

b. Ø-maalo Ø-Sang a-ñāam-u
CL-maalo CL-Jean S.3-manger-PFV
'C'est du riz qu'il a mangé'

c. kaa te ñāam-Ø
FOC_v S.3SG manger-PFV
'C'est manger du riz qu'il a fait'

⁹ Pour plus de détails sur la présentation de leurs divers points de vue cf. (Renaudier 2008).

- d. te ñaam-Ø
S.3SG manger-PFV
'Il a mangé du riz'

iii. la suffixation des indices sujets de 1^{ère} et 2^{ème} personnes est associée à l'aspect accompli

(4.35) élicitation

- a. ñaam-aam Ø-maalo
manger-PFV.S.1SG CL-riz
'J'ai mangé du riz'

- b. m-ñaam-aa Ø-maalo
S.1SG-manger-IPFV CL-riz
'Je mange du riz'

iv. au passé, l'accompli est marqué par un morphème *-ʔ*, et l'inaccompli par un morphème *-oog* (dans la variante de Mar Ladj, c'est une forme *-eeg*).

On peut donc, selon ces sources, résumer le système aspecto-temporel du sereer comme ceci :

	FOC DU VERBE		RELATIVE	FOC		INDICES SUJETS
	PRÉSENT	PRÉSENT	PRÉSENT	PRÉSENT	PASSÉ	1SG ET 2SG
ACCOMPLI	<i>-a</i>	<i>-Ø</i>	<i>-na</i>	<i>-u</i>	<i>-ʔ</i>	suffixation
INACCOMPLI	<i>-aa</i>	<i>-aa</i>	<i>-aa</i>	<i>-aa</i>	<i>-oog / -eeg</i>	préfixation

Tableau 26 : Le système aspectuel du sereer tel qu'il est traditionnellement présenté

Mais, si l'on regarde maintenant les paradigmes de focalisation et de la relative au passé (cf. paradigmes en annexe), on constate que les morphèmes *-u* (a), *-a* (b) et *-na* (c) apparaissent aussi bien à l'accompli (4.36) qu'à l'inaccompli (4.37), de même que la suffixation des indices sujets (d).

(4.36) élicitation

- a. mi ñaam-ʔ-u Ø-maalo
1SG manger-PST.PFV-u CL-riz
'C'est moi qui avais mangé du riz'

- b. Ø-Sang a-ñāam-ʔ-a Ø-maalo
 CL-Jean S.3-manger-PST.PFV-a CL-riz
 ‘Jean avait mangé du riz’
- c. m-e nu-ñāam-ʔ-na Ø-maalo...
 CL-PROX S.2PL-manger-PST.PFV-REL CL-riz
 ‘Là où vous aviez mangé du riz...’
- d. ñāam-ʔ-aam Ø-maalo
 manger-PST.PFV-a.S.1SG CL-riz
 ‘J’avais mangé du riz’

(4.37) élicitation

- a. mi ñāam-eeg-u Ø-maalo
 1SG manger-PST.IPFV-u CL-riz
 ‘C’est moi qui mangeais du riz’
- b. Ø-Sang a-ñāam-eeg-a Ø-maalo
 CL-Jean S.3-manger-PST.IPFV-a CL-riz
 ‘Jean mangeais du riz’
- c. m-e nu-ñāam-eeg-na Ø-maalo...
 CL-PROX S.2PL-manger-PST.IPFV-na CL-riz
 ‘Là où vous mangiez du riz...’
- d. ñāam-eeg-aam Ø-maalo
 manger-PST.IPFV-a.S.1SG CL-riz
 ‘Je mangeais du riz’

La présence des morphèmes *-a*, *-u* et *-na* (ainsi que la suffixation des indices sujets) dans la configuration inaccompli passé, amène à reconsidérer l’analyse aspectuelle du sereer. En effet, considérer les marques *-a*, *-u* et *-na* comme des formes à fonction accompli revient à considérer que l’inaccompli passé en sereer se compose d’une forme d’inaccompli passé *-eeg* (*-oog* selon les variétés) et d’une forme d’accompli, ce qui semble très improbable. Étant donné les contextes spécifiques d’emploi, nous pouvons d’ores et déjà attribuer au morphème *-u*, une valeur de focalisation (que je développerai en section 4.4), ainsi qu’au morphème *-na*, une fonction de marquage d’une proposition subordonnée temporelle (cf. section 4.5). Reste à analyser le morphème *-a*, le morphème zéro et le rôle de la suffixation des indices sujets.

4.3.1.2 Le morphème zéro d'accompli

L'accompli, en sereer, constitue la forme aspectuelle non marquée (4.38a). La marque zéro se combine à l'emploi d'indices sujets suffixés pour la 1^{ère} et la 2^{ème} personnes du singulier qui sont alors susceptibles de s'amalgamer (4.38 b).

(4.38) élicitation

- a. ten ñaam-Ø-u Ø-maalo
 3SG manger-PFV-FOC CL-riz
 ‘C’est lui qui a mangé le riz’
- b. Ø-maalo ñaam-Ø-um
 CL-riz manger-PFV-FOC.S.1SG
 ‘C’est du riz que j’ai mangé’

4.3.1.3 Le morphème –a

Tout comme les morphèmes *-u* et *-na*, un suffixe *-a* apparaît au passé. Cependant, la situation est ici plus complexe. En effet, dans le cas du *-u* et du *-na*, une configuration précise a permis de déterminer la fonction, tandis que le *-a* apparaît dans le paradigme énonciatif accompli de base (sans focalisation ou relativisation) ainsi que dans les paradigmes passé de base. Ainsi plusieurs hypothèses peuvent être proposées :

- soit le *-a* est une voyelle finale (puisqu’il ne peut relever du TAM) qui apparaît en l’absence d’autres marques de flexions (*-u*, *-na* ou marque de négation)
- soit il faut considérer deux morphèmes *-a*, l’un relevant de l’aspect parfait, et l’autre étant soit une voyelle finale dans la configuration du passé, soit une marque discursive, soit tout autre chose qui m’échappe encore.

Cette question nécessite une étude plus approfondie du système de flexions verbales, ainsi qu’une étude sémantique qui permettrait de déterminer l’existence d’un parfait dans cette langue. Cette thèse ne pouvant être le lieu d’une telle analyse, je préfère pour l’instant ne pas poser d’étiquette sur la forme *-a* et le gloser *-a*.

4.3.1.4 Le morphème -ʔ d'accompli passé

Une forme aspecto-temporelle -ʔ exprime l'accompli passé.

(4.39) SRR-MR-txt02.014

ten xup-ʔ-u Ø-doole na Ø-jamani fan-aaganag.
3SG avoir_plus-PST.PFV-FOC CL-force PREP CL-époque CL-DEICT6
'C'est ce qui avait le plus de force à l'époque'

4.3.1.5 La suffixation des indices sujets de 1^{ère} et 2^{ème} SG

L'aspect accompli requiert quasiment toujours (hors narratif) la suffixation des indices sujets de 1^{ère} et de 2^{ème} personnes du singulier (cf. paradigmes en annexes), pour autant, on ne peut pas dire que la suffixation des indices soit conditionnée par l'aspect accompli, puisque ce phénomène apparaît aussi au passé dans les deux configurations aspectuelles. Ainsi, la suffixation des indices sujets de 1^{ère} et 2^{ème} personne permet, au présent, de distinguer l'accompli de l'inaccompli, mais pas au passé.

4.3.2 L'inaccompli

4.3.2.1 Le morphème -aa d'inaccompli présent

L'inaccompli est la forme aspectuelle marquée en sereer. Il est exprimé, au présent, par un suffixe -aa et peut-être employé dans un récit ou dans un dialogue comme valeur de duratif ou d'habituel. Cette marque se combine à l'emploi d'indices sujets tous préfixés.

(4.40) SRR-MR-txt13

o-koor naa komande-aa
CL-homme FOC_s commander-IPFV
'C'est l'homme qui commande'

(4.41) élicitation

m-ñaam-aa Ø-maalo
S.1SG-manger-IPFV CL-riz
'Je mange du riz'

4.3.2.2 Le progressif

Nous avons vu en 4.1.3.3, que le progressif était formé, en *sereer*, à l'aide d'une copule locative *xe / we* (singulier / pluriel), d'un paradigme particulier de marques personnelles, ainsi que de la marque d'inaccompli *-aa* sur le verbe :

(4.42) SRR-MR-txt12

wo-xe nan-aa
 S.2SG-COP comprendre-IPFV
 'Tu es en train de comprendre'

4.3.2.3 Le morphème –eeg d'inaccompli passé

La forme aspecto-temporelle *-eeg* (*-oog* dans d'autres variantes) permet d'exprimer l'inaccompli passé. L'emploi de cette forme requiert, à l'énonciatif, l'utilisation de marques personnelles suffixées à la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du singulier.

(4.43) SRR-MR-txt02.007

na y-aaga it i-ngoox-eeg-a Ø-maalo
 PREP CL-DEICT3 aussi S.1PL-PL.cultiver-PST.IPFV-a CL-riz
 'A cette époque aussi, nous cultivions le riz'

(4.44) élicitation

m-xoox-eeg-a Ø-maalo
 S.1SG-cultiver-PST.IPFV-a CL-riz
 'Je cultivais du riz'

4.3.3 Le futur

Il existe deux constructions différentes pour le futur, la première, construction de base, est composée d'une particule *xan* préposée au verbe (4.45), tandis que la seconde consiste en un suffixe *-k* (4.46).

(4.45) SRR-MR-txt08.026

xan o-xemband Ø-tok k-e
 FUT S.2SG-nettoyer CL-chambres CL-PROX
 ‘Tu feras les chambres’

(4.46) SRR-MR-txt11

a-jeg-a w-a cood-it-k-eerna to o-tew
 S.3-avoir-a CL-DIST donner-AP-FUT-NEG.REL et CL-femme
 ox-e xan a-jaw
 CL-PROX FUT S.3-cuisiner
 ‘Il y a ceux (les maris) qui ne donnent pas (d’argent) et la femme cuisinera (malgré tout)’

Ce dernier est employé à partir du moment où le tiroir verbal en question nécessite la présence d’un autre suffixe flexionnel. Ainsi, dans le cas de négation ou d’une relative ou encore de focalisation c’est le morphème *-k* qui va marquer le futur.

4.3.4 Le narratif

En sereer, et dans le cadre d’un récit ou d’une vérité générale, un tiroir verbal traditionnellement appelé narratif est employé pour référer à des événements pour lesquels le repère temporel n’est pas le moment présent, mais un autre moment choisi par le narrateur. Les événements du récit peuvent alors se situer à ce même moment, et ce sera du narratif présent, ou bien en amont de ce repère temporel et ce sera alors du narratif passé.

4.3.4.1 Le narratif présent

Le narratif est caractérisé par l’emploi d’un paradigme d’indices sujets préfixés, y compris à l’accompli (marque zéro).

(4.47) SRR-MR-txt01.011¹⁰

o-Kangel a-dox k-e yok-na
 CL-Kangel S.3-brûler CL-PROX rester-REL
 ‘Kangel brûla ce qui restait’

(4.48) SRR-MR-txt13

a-sum-ang-a o-ga Ø-li6 k-e
 S.3-faire_chaud-HYP-a S.2SG-voir CL-poisson CL-PROX
 ndef tok
 PL.être dessus
 ‘S’il fait chaud, tu vois les poissons qui sont au dessus’

4.3.4.2 Le narratif passé

Au passé, le narratif présente toujours cette caractéristique relative aux indices sujets (i.e. la préfixation des indices sujets), mais dispose aussi d’un morphème *-u* qui se combine aux morphèmes de passé inaccompli et d’accompli, respectivement *-eeg* et *-ʔ*¹¹. Précisons que ce morphème *-u* est distinct du morphème de focalisation de même forme, puisque dans le cas présent, il est impossible de dégager la présence, sur le plan pragmatique, d’une quelconque focalisation.

(4.49) élicitation

m-xaw-eeg-u go-fox ol-e
 S.1SG-frapper-PST.IPFV-NARR CL-chien CL-PROX
 ‘J’avais frappé le chien’

Le système de TAM du sereer repose sur la combinaison de suffixes modaux, aspectuels, temporels, ou aspecto-temporels ainsi que de paradigmes de marques de personnes. La fonction de morphèmes tels que le *-a* reste à éclaircir, ceci nécessitant un travail sémantique fin qui pourra faire l’objet de tra-

¹⁰ cf. texte 1 en annexe.

¹¹ W.C.Faye (1979) ne mentionne que la combinaison entre morphèmes d’inaccompli passé et ce morphème *-u*. Mes locuteurs ont validé l’existence d’une combinaison entre le morphème d’accompli passé et ce *-u* (hors focalisation bien entendu), toutefois, étant donné l’absence de données textuelles sur ce sujet, je préfère garder quelques réserves.

vaux ultérieurs. Les marques de TAM que nous venons de voir se combinent à d'autres marques : indices de personnes (sujet et objet, décrits en début de chapitre), mais aussi à des marques de focalisation et de relative, que nous allons aborder dans la suite de ce chapitre.

4.4 Flexion verbale et focalisation

La focalisation a une place importante dans la morphologie du verbe en sereer, à l'instar de nombreuses langues atlantiques d'ailleurs, car comme l'indique Robert (2010: 233), « a good majority of Atlantic languages use verb inflection in focus marking ». On distingue, dans cette langue, trois types de focalisation : la focalisation du sujet, la focalisation du complément et la focalisation du verbe.

4.4.1 Focalisation du sujet

La focalisation du sujet met en jeu divers éléments morphologiques. Premièrement, dans le cas où le sujet serait pronominalisé, on emploie le paradigme de pronoms, et non le paradigme d'indices sujets. De plus, dans la majorité des cas, un morphème *-u* est suffixé au verbe. Ces deux caractéristiques sont illustrées dans l'exemple suivant :

(4.50) SRR-MR-txt11.050

Ø-saate	fan-e	ten	mof-u
CL-village	CL-PROX	3SG	ê_mieux-FOC
<i>'Le village c'est mieux'</i>			

Les pronoms pluriels peuvent alors être suivis de la copule existentielle *o*.

(4.51) SRR-MR-txt04.005

in o mbonde-u entente Sine Meridional pur
 1PL COP PL.fonder-FOC entente Sine Méridionale pour
 i-ñoow-and Ø-cosaan Ø-saate in
 S.1PL-vivre-CAUS1 CL-traditions CL-village 1PL
 ‘C’est nous qui avons fondé l’entente sine méridionale pour faire vivre
 les traditions de notre village’

On retrouve aussi cette copule associée à des formes pronominales dans la topicalisation. Mais à la différence de la focalisation (où l’emploi de pronoms n’est pas compatible avec l’emploi d’indices sujets), la topicalisation implique la présence d’indices sujets. De plus, le morphème *-u* n’apparaît pas :

(4.52) SRR-MR-txt08.004

and-aa in o i-ngen-ee fa o-maad
 savoir-a.S.2SG 1PL COP S.1PL-PL.habiter-NEG.? avec CL-chef
 ox-e
 CL-PROX
 ‘Tu sais, nous, on n’habite pas avec le chef du village’

Enfin, à l’inaccompli présent, (un des rares cas dans le système de focalisation où le morphème *-u* n’apparaît pas), un morphème *naa* est placé entre le pronom ou le syntagme nominal sujet et le verbe :

(4.53) SRR-MR-txt12.009¹²

ox-e naa faal-aa ten naa lemb-eel ee
 CL-PROX FOC_s pêcher-IPFV 3SG FOC_s appeler-PASS.IPFV DD
 o-Nyomiñka
 CL-Nyomiñka
 ‘Celui qui pêche, c’est lui qui doit être appelé Nyomiñka’

¹² cf. texte 3 en annexe.

4.4.2 Focalisation du complément

La focalisation du complément en sereer se construit grâce au déplacement à gauche de l'élément focalisé ainsi que par la suffixation (dans la majorité des cas) du morphème *-u* de focalisation. Dans le cas où l'élément focalisé est pronominalisé, on fait alors appel au paradigme de pronoms.

(4.54) SRR-MR-txt02.003

ten i-soḃ-u m-een na Ø-jamani in
 3SG S.1PL-trouver -FOC CL-DEICT1 PREP CL-époque 1PL
 'C'est cela que nous avons trouvé ici à notre époque'

Notons que l'on parle de focalisation du complément et non de l'objet en sereer. En effet, d'autres constituants de la proposition peuvent accéder à la focalisation.

(4.55) SRR-MR-txt12.002¹³

m-een i-soḃ-un
 CL-DEICT1 S.1PL-trouver -FOC.O.3SG
 'C'est là que nous l'avons trouvé'

Cependant, le fait que l'on parle de focalisation du complément ne signifie pas que la focalisation puisse avoir lieu avec tous les compléments. De manière générale, les obliques de manière requièrent l'applicatif¹⁴ (4.56 et 4.57), ce qui n'est jamais le cas des obliques spatio-temporels par exemple (4.55).

(4.56) SRR-MR-txt12

gi-liḃ n-een a-gar-t-u
 CL-poisson CL-DEICT1 S.3-venir-APPL2 -FOC
 'Le poisson, c'est comme ça que ça vient'

¹³ cf. texte 3 en annexe.

¹⁴ Cette distinction vaut uniquement pour le discours spontané. En effet, dans un contexte d'élicitation les locuteurs semblent acceptés la focalisation d'obliques tels que les obliques de manière sans aucun recours à l'opération applicative. Cependant, dans le discours spontané l'opération applicative semblent toujours impliquée lorsqu'il y a focalisation d'oblique de manière.

(4.57) SRR-MR-txt05-Intro.004

k-a jof-na n-a Ø-meteo fan-e
 CL-DIST concerner-PFV-REL CL-DIST CL-météo CL-PROX
 a-lay-t-uuna k-een a-bug-u o and
 S.3-parler-APPL2 -FOC.REL CL-DEICT1 S.3-vouloir-FOC DV savoir
 ‘Ce qui concerne la manière dont on parle de la météo, c’est cela
 qu’elle veut savoir’

4.4.3 Focalisation du verbe

La focalisation du verbe en sereer se construit à l’aide de la particule préver-
 bale *kaa*.

(4.58) élicitation

a. kaa i-ñaam Ø-maalo
 FOC_v S.1PL-manger CL-riz
 ‘Nous avons mangé du riz’

b. kaa i-ñaam-aa Ø-maalo
 FOC_v S.1PL-manger-IPFV CL-riz
 ‘Nous mangeons du riz’

Cette particule s’associe au morphème *-u* au passé. L’exemple (4.59) il-
 lustre la combinaison entre le morphème de focalisation et le morphème
 d’inaccompli passé *-eeg* et l’exemple (4.60) illustre, quant à lui, la combinai-
 son entre le morphème de focalisation et le morphème d’accompli passé *-ʔ*.

(4.59) SRR-MR-txt06.017

kaa i-ndaxan-eeg-u pur i-njik-oox
 FOC_v S.1PL-PL.chercher_bois-PST.IPFV-FOC pour S.1PL-PL.acheter-MOY
 ‘Nous cherchions du bois mort pour vendre ‘

(4.60) élicitation

kaa i-ñaam-ʔ-u Ø-maalo
 FOC_v S.1PL-manger-PST.PFV-FOC CL-riz
 ‘Nous avons mangé du riz’

Cette forme *kaa* s'amalgame avec la marque de 1^{ère} personne du singulier *um* pour donner la forme *kaam* ainsi qu'avec la 2^{ème} personne du singulier *o* pour donner la forme *koo*. Notons qu'au futur, la particule *kaa* se combine au morphème de focalisation.

(4.61) SRR-MR-txt09.004¹⁵

kaam bug-k-u o lay-aa
 FOC_v.S.1SG vouloir-FUT-FOC DV parler-IPFV
 'Je voudrai parler'

(4.62) SRR-MR-txt09.003

kaa o-bug-k-u o lay-aa
 FOC_v S.2SG -vouloir-FUT-FOC DV parler-IPFV
 'Tu voudras parler?'

On pourrait émettre une autre hypothèse concernant ce morphème *-u* qui apparaît suffixé au verbe lors de la focalisation du verbe au passé. ce morphème pourrait être le même que celui mis en évidence pour le narratif passé (cf. 4.3.4.2). Des recherches futures permettront probablement de privilégier une analyse plutôt qu'une autre.

4.4.4 Focalisation et interrogation

4.4.4.1 Questions ouvertes

Les constructions interrogatives ouvertes se construisent comme des constructions de focalisation avec, pour élément focalisé, le pronom interrogatif. Ainsi, si l'on interroge la manière (4.63), le pronom interrogatif *nam* est placé devant le verbe, qui porte la marque de focalisation *-u*. Notons, de plus, la présence d'un morphème d'applicatif nécessaire dans les constructions de focalisation de manière (cf. Chap. 6 et 8).

¹⁵ Les exemples (4.61) et (4.62) sont tirés d'un texte présenté en annexe, cf. texte 4.

(4.63) SRR-MR-txt03_intro.002

nam nu-ñoow-t-eeg-u kam k-eneke
 comment S.2PL-vivre-APPL2-PST.IPFV-FOC dans CL-DEICT7
Litt. 'Comment vous viviez dans ça?'

Le même procédé est valide pour les interrogations portant sur l'heure (4.64), « qui » (4.65), « où » (4.66)...

(4.64) SRR-MR-txt06.004

oxum waxtu nu-ndet-ʔ-u
 quel heure S.2PL-PL.partir-PST.PFV-FOC
'À quelle heure êtes-vous parti?'

(4.65) élicitation

an gar-u Ø-nges n-e
 qui venir -FOC CL-matin CL-PROX
'Qui est venu ce matin?'

(4.66) élicitation

tam nu-ndet-u
 où S.2PL-PL.partir -FOC
'Où êtes-vous? (au téléphone)'

Une autre construction est possible lorsque l'interrogation porte sur la localisation. Dans cette construction, la forme *ta* a le rôle de pronom interrogatif du type « où », mais aussi celui de copule locative :

(4.67) discours spontané (non-enregistré)

ta Ø-Ferdi
 où.COP CL-Ferdi
'Où est Ferdi?'

Le tableau ci-dessous présente les différents pronoms interrogatifs du se-reer :

FORME	SENS
<i>an</i>	qui
<i>xar</i>	quoi
<i>nam</i>	comment
<i>tam</i>	où
<i>mban</i>	quand
<i>ponum</i>	combien
<i>kum</i>	quoi
<i>oxum</i>	lequel

Tableau 27 : Les pronoms interrogatifs du sereer

4.4.4.2 Questions fermées

Il existe deux types de questions fermées et contrairement aux questions ouvertes, les questions fermées ne requièrent pas de focalisation. Le premier type n'engage aucune construction syntaxique particulière, si ce n'est une intonation montante. L'ordre syntagmatique est identique à celui de la construction affirmative correspondante (cf. exemples ci-dessous) :

(4.68) SRR-MR-txt07.021

o-koor-of a-xiirn-iid-ang-a xan o-xiirin o-ndik
 CL-homme-2SG S.3-veiller-CTP-HYP-a FUT S.2SG-veiller CL-peu
 'Si ton mari vient veiller, tu vas veiller un peu?'

(4.69) SRR-MR-txt08.043

to nu-n-ee ndet-aa n-a Ø-koḅ al-e
 et S.2PL-HAB¹⁶-NEG.? PL.partir-IPFV CL-DIST CL-brousse CL-PROX
 'Et vous n'allez pas dans la brousse?'

Le second type requiert une construction particulière formée de la particule préverbale *ndax* :

¹⁶ La forme *n*, glosée HAB, est probablement une réduction du verbe *naag*, qui signifie « avoir l'habitude ».

(4.70) SRR-MR-txt09.007¹⁷

ndax nu-6eeb-aa mbala
 INTERR S.2PL-chercher_des_coquillages ou
 us-aa mbala mbal-aa xa-yux
 chercher_des_escargots-IPFV ou enlever-IPFV CL-huîtres
 ‘Ce que vous faites en premier, est-ce que vous cherchez les escargots
 ou bien les huîtres ?’

4.4.5 Résumé

Le sereer, comme de nombreuses langues atlantiques, possède un système de focalisation fortement grammaticalisé. De plus, le système de focalisation du sereer n’est pas homogène, étant donné qu’il fait appel à divers procédés afin de focaliser les éléments d’un énoncé (Robert 2010). Sur le plan syntaxique, le déplacement à gauche des obliques et de l’objet permet, associé à d’autres éléments grammaticaux, de focaliser les compléments et les objets. Sur le plan morphologique, le suffixe verbal *-u* marque la présence d’une focalisation dans la construction, que cette focalisation concerne le sujet, l’objet, le complément ou le verbe. Toutefois, ce morphème n’apparaît pas de façon systématique. Le tableau suivant indique les tiroirs verbaux dans lesquels ce morphème de focalisation apparaît :

	PRÉSENT		PASSÉ	
	inaccompli	accompli	inaccompli	accompli
focalisation du verbe	-	-	+	+
focalisation du sujet	-	+	+	+
focalisation du complément	-	+	+	+

Tableau 28 : Présence du morphème *-u* dans les paradigmes de focalisation

La focalisation du verbe implique une particule verbale *kaa*, et la focalisation du sujet, à l’inaccompli présent seulement, requiert une particule verbale *naa*.

Le tableau ci-dessous résume les formes et les combinaisons des différents procédés morphologiques mis à disposition de la focalisation en sereer :

¹⁷ cf. texte 4 en annexe.

	PRÉSENT		PASSÉ	
	inaccompli	accompli	inaccompli	accompli
focalisation du verbe	<i>kaa</i>	<i>kaa</i>	<i>kaa + -u</i>	<i>kaa + -u</i>
focalisation du sujet	<i>naa</i>	<i>-u</i>	<i>-u</i>	<i>-u</i>
focalisation du complément	-	<i>-u</i>	<i>-u</i>	<i>-u</i>

Tableau 29 : Les procédés morphologiques de la focalisation en sereer

Enfin, la focalisation en sereer fait aussi appel au paradigme de pronoms aussi bien pour la focalisation du sujet que celle de l'objet.

4.5 Flexion verbale et subordination

Mon but n'est pas ici de traiter les phrases complexes du sereer, mais uniquement d'étudier la contribution de la flexion verbale à la construction de la phrase complexe en sereer.

4.5.1 Les relatives et le morphème *-na*

Les relatives en sereer se construisent à l'aide de marques de classes (marques de défini ou classes défactives) ayant une fonction pronominale (cf. 3.2.4) ainsi que d'une marque *-na*, suffixée au verbe de la construction relative :

(4.71) SRR-MR-txt10.005

y-a jeg-oona 18 ans a-war-a soḍ
 CL-DIST avoir -S.2SG.REL 18 ans S.3-devoir-a trouver
 o-jeg Ø-bak
 S.2SG-avoir CL-bak
 'Quand tu as 18 ans, il se trouve que tu as ton bac'

(4.72) élicitation

Ø-saate fan-e te fad-iid-na a-maagn-a
 CL-village CL-PROX S.3SG arriver-CTP-REL S.3-ê_grand-a
 'Le village où il est arrivé est grand'

Le morphème relatif possède en réalité une autre forme *-ina* qu'on voit apparaître après le morphème applicatif *-it* par exemple, comme dans l'exemple (4.73) :

(4.73) SRR-MR-txt06.024

and-aa n-een de sax-t-iina
 savoir-a.S.2SG CL-DEICT1 S.3PL pousser-APPL2 -REL
 ‘Tu sais comme ils poussent’

La forme *-iina* semble être la forme de base du morphème relatif parce qu’en présence d’autres suffixes verbaux, des marques fusionnées voient le jour, marques qui contiennent toujours une voyelle longue. Ainsi, si l’on associe le suffixe *-o* de 2^{ème} personne du singulier sujet au morphème relatif, on obtient la forme *-oona* (4.74). Dans l’exemple (4.75), c’est une fusion entre le morphème de négation *-er* et ce même morphème qui donne lieu à une forme *-eerna*.

(4.74) SRR-MR-txt07.019

o-jeg-ang-a ox-a xiirin-t-oona o-xiriin
 S.2SG-avoir-HYP-a CL-DIST veiller-APPL2 -S.2SG.REL S.2SG-veiller
 ‘Si tu as quelqu’un avec qui veiller, tu veilles’

(4.75) SRR-MR-txt06.030

gi-fugan laac-ee sax-aa m-a
 CL-fugan demander-NEG.? pousser-IPFV CL-DIST
 ref-eerna Ø-loofin
 être-NEG.REL CL-argile
 ‘Le fugan¹⁸ ne demande pas à pousser là où ce n’est pas de l’argile’

Tout comme le morphème *-u*, le morphème *-na* n’apparaît pas dans toutes les configurations aspecto-temporelles, puisqu’il n’apparaît pas au présent inaccompli.

Comme dans de nombreuses langues, l’accès à la relativisation constitue l’une des propriétés du sujet et de l’objet, mais en sereer, quelques obliques (et précisément les obliques à rôle de localisation spatio-temporelle) peuvent aussi être relativisés, sans avoir recours à l’applicatif. Ceci est illustré par les exemples suivants :

¹⁸ Type de plantes que l’on trouve dans les mangroves.

5

La dérivation verbale

5.0 Introduction

Au chapitre précédent, j'ai dressé une esquisse de la flexion verbale de la langue. Nous allons maintenant nous pencher, d'abord sur le phénomène de la dérivation verbale en général, puis sur la valence en sereer (Chap. 6), pour ensuite décrire en détail chaque phénomène dérivationnel qui met en jeu des changements de valence (Chap.7-13). La dérivation en sereer est un des phénomènes qui a bénéficié le plus d'attention, d'abord par sa richesse, comme nous le verrons un peu plus tard, mais aussi, dans le cas de la dérivation nominale, par son interaction avec les phénomènes de classification nominale et d'alternance consonantique. Ainsi, parmi les ouvrages qui consacrent une partie importante à cette question on trouve :

- Fal, A. (1980)
- Mc Laughlin, F. (1992).
- Faye, W.C. (1979)
- Faye, S. (1982)
- Pozdniakov & Segerer (2006)
- S. Faye & Mous (2006)

Certains de ces ouvrages traitent plus spécifiquement de la dérivation nominale ou de la dérivation verbale. Le sujet de cette thèse étant la dérivation en lien avec les changements de valence, je ne vais m'intéresser ici qu'à la dérivation verbale. Pour rappel, le sereer est une langue qui possède de nombreuses racines pouvant jouer le rôle de verbe ou de nom. De plus, la dérivation nominale étant particulièrement riche, il faut s'attendre à ce que la dérivation verbale le soit aussi.

Le but de ce chapitre est d'introduire le phénomène de la dérivation verbale en sereer dans sa globalité. La construction de ce chapitre suit mon propre cheminement sur la question. Dans une première section (5.1), je me baserai uniquement sur les travaux précédents. Dans la section 5.2, j'apporterai à la description des dérivatifs verbaux qui n'engendrent pas de modification de la valence, mes propres données. Dans les parties 5.3 et 5.4, en revanche, je mettrai seulement en lumière les divergences d'analyse ou les questions en suspend issues de l'étude des diverses sources afin de mettre en avant les questions importantes et inévitables auxquelles je tenterai de répondre dans cette thèse.

Avant de présenter la dérivation verbale dans cette langue, je souhaiterais introduire un schéma présentant les deux places possibles pour les dérivatifs. La majorité d'entre eux sont suffixés directement au verbe, sans qu'aucun autre morphème ne puisse être placés entre la racine et le dérivatif, mais notons cependant que le passif possède une place particulière, soit la place de l'objet (nous y reviendrons plus particulièrement au Chap. 10) :

SUJET-VERBE-DÉRIVATIF-TAM-FOC/-NEG/-a-PASSIF/-OBJET-SUJET-REL

5.1 La dérivation verbale en sereer

On distingue deux types de dérivation verbale, la première, la dérivation trans-catégorielle, peu productive, qui se base sur un nominal exclusivement de couleur et qui se construit par le biais d'un suffixe *-ig* pour aboutir à un verbe d'état, comme le montrent les exemples suivants :

(5.1) Le suffixe *-ig*

<i>baal</i>	'noir'	<i>baal-ig</i>	'être noir'
<i>tan</i>	'blanc'	<i>ran-ig</i>	'être blanc'

La seconde est la dérivation inter-catégorielle, très productive en sereer. C'est cette dernière qui va faire l'objet de la suite de ce chapitre. Le tableau ci-dessous réunit les différents dérivatifs verbaux du sereer selon les trois sources majeures consacrées à ce thème :

- Faye, W.C (1979)
- Faye, S. (1982)

– S. Faye & Mous (2006)

A la suite de ce tableau, je reviendrai sur les différences principales qui émergent entre les différents auteurs, que ce soit des différences dialectales ou d'analyse. Je classerai aussi les morphèmes cités en trois parties en fonction de leurs étiquettes :

- les dérivatifs qui n'engendrent pas de modification de la valence
- les dérivatifs qui engendrent une modification de la valence
- les dérivatifs qui posent problèmes et dont on n'arrive pas à déterminer la nature selon l'étiquette

DÉRIVATIFS	FAYE, S ET MOUS ¹	FAYE, W.C 1979	FAYE, S 1982
<i>-oful</i>	-	expectatif	-
<i>-ahin</i>	-	répétition + reproche implicite	-
<i>-an</i>	bénéfactif	applicatif	bénéfactif
<i>-and</i>	causatif d'état	transformatif	causatif
<i>-andoor</i>	-	simultané	simultanéité
<i>-at</i>	-	répétition	récidive
<i>-(a)fax</i>	-	inversif	oppositif
<i>-atoox</i>	-	feindre l'action	-
<i>-atin</i>	-	répétition	-
<i>-dand</i>	-	factitif	-
<i>-el</i>	anti-causatif	passif	passif
<i>-id</i>	<i>subject indirectly af- fected</i>	-	profit ou dépens
<i>-iid</i>	rapprochement	rapprochement	rapprochement
<i>-ik</i>	éloignement	éloignement	éloignement
<i>-il</i>	causatif d'état corpo- rel	transitiviseur	-
<i>-in</i>	causatif direct	factitif	causatif
<i>-ir</i>	réciroque	réciprocité	réciprocité
<i>-it</i>	applicatif	origine, instrument ac- compagnement	instrumental et associatif

¹ Les étiquettes ont été traduites en français lorsque la traduction ne posait aucun problème. Pour les cas où une traduction aurait mené à une modification du sens d'origine, j'ai préféré conserver le terme original.

DÉRIVATIFS	FAYE, S ET MOUS ¹	FAYE, W.C 1979	FAYE, S 1982
-it	-	-	quantitatif réduit
-it	-	-	attributif à objet unique
-it	<i>reversive</i>	inversif	inversif et oppositif
-laan	-	-	activité externe
-lu	sans conviction	-	sans but
-lu+RED ²	prétendre	-	prétendre
-noor	causatif indirect	factitif	causatif
-ood	-	action accomplie par soi même	self action, ou individualité
-oor	-	origine, instrument et accompagnement	instrumental et associatif
-oor	réciproque	réciprocité	réciprocité
-oox	moyen	réfléchi	réflexif
-u	moyen	-	réflexif

Tableau 30 : Les dérivatifs verbaux selon les études précédentes

Ce qui est frappant de prime abord, c'est le nombre de dérivatifs présent dans ce tableau, soit 30. Après une observation minutieuse de ce tableau, il semble possible de dégager clairement deux catégories. Dans le tableau ci-dessous, la colonne de gauche réunit les morphèmes qui, de manière évidente et selon les analyses précédentes, ne modifient pas la valence du verbe et ont une fonction exclusivement sémantique. Dans la colonne de droite apparaissent les morphèmes impliquant un changement de valence. Pour la plupart, les étiquettes ont été généralisées (applicatif pour bénéfactif par exemple).

² RED signifie reduplication de la racine verbale.

SANS CHANGEMENT DE VALENCE		AVEC CHANGEMENT DE VALENCE	
<i>-aful</i>	expectatif	<i>-an</i>	applicatif
<i>-ahin</i>	répétition + reproche	<i>-and</i>	causatif
<i>-at</i>	répétition	<i>-dand</i>	factitif
<i>-atar</i>	inversif, oppositif	<i>-el</i>	passif, anticausatif
<i>-atoox</i>	feindre l'action	<i>-il</i>	causatif, transitiviseur
<i>-atin</i>	répétition	<i>-in</i>	causatif, factitif
<i>-it</i>	quantitatif réduit	<i>-ir</i>	réciproque
<i>-it</i>	inversif et oppositif	<i>-it</i>	applicatif
<i>-laan</i>	activité externe	<i>-noor</i>	causatif, factitif
<i>-iid</i>	rapprochement	<i>-oor</i>	réciproque
<i>-ik</i>	éloignement	<i>-oor</i>	origine, inst. et acc.
<i>-lu</i>	sans conviction, sans but	<i>-oox</i>	réfléchi ou moyen
<i>-lu + red</i>	prétention	<i>-u</i>	réfléchi ou moyen

Tableau 31 : Dérivatifs verbaux avec et sans changements de valence

Enfin, j'ai rassemblé ci-dessous les morphèmes dont l'intitulé et la description ne fournissent que peu d'indices sur sa fonction syntaxique. Ils feront donc l'objet d'une attention particulière.

FORME	FONCTION
<i>-andoor</i>	simultanéité
<i>-id'</i>	« subject indirectly affected », profit ou dépens
<i>-it</i>	attributif à objet unique
<i>-ood</i>	« self action » ou individualité

Tableau 32 : Dérivatifs verbaux qui posent problème

5.2 Les dérivatifs sans changement de valence

Nous allons maintenant nous intéresser aux morphèmes de dérivation verbale qui n'engendrent pas de modification de valence, en intégrant mes propres données sur le parler de Mar Lodj.

5.2.1 Le répétitif *-at*, *-atin*, *-ahin*

A partir des tableaux précédents, on peut dégager pour la répétition trois morphèmes :

- le suffixe *-at*
- le suffixe *-atin*

– le suffixe *-ahin*

Parmi ces trois morphèmes, seul le morphème *-at* apparaît dans deux ouvrages (l'article de S. Faye & Mous (2006) étant principalement consacré à la diathèse, les morphèmes qui n'engendrent pas de changement de valence ne sont, dans la majorité des cas, pas mentionnés), tandis que *-atin* et *-ahin* apparaissent uniquement dans la grammaire de W.C. Faye (1979). Ce dernier ne fournit pas d'explication sur l'utilisation des morphèmes pour *-atin* et *-at*, par contre, il précise que le morphème *-ahin* apporte un sens de reproche, comme dans l'exemple suivant :

(5.2) W.C. Faye (1979 : 104)³

wo-xe lay-ahin-aa k-a and-eeroona de
 S.2SG-COP dire-REP-IPFV CL-DIST savoir-NEG.REL.S.2SG de
 'Tu racontes encore des choses que tu ignores'

Le morphème *-at* est présent en sereer de Mar Lobj comme le montre l'exemple ci-dessous :

(5.3) SRR-MR-txt05.020

o-gar bi-at Ø-tiya
 S.2SG-venir nettoyer-REP CL-arachide
 'Tu viens nettoyer de nouveau l'arachide'

Le morphème *-at* a la possibilité de se combiner à un morphème de négation pour indiquer le sens de « ne...plus » comme dans l'exemple suivant :

(5.4) élicitation

a. a-jeg-at-a Ø-xaalis
 S.3-avoir-REP-a CL-argent
 'Il a encore de l'argent'

³ Pour une meilleure uniformité dans les gloses, j'ai préféré modifier la glose originale de cet exemple.

- b. jeg-at-ee Ø-xaalis
 avoir-REP-NEG.S.3SG CL-argent
 ‘Il n’a plus d’argent’

Le morphème *-atin* enfin peut se combiner à de nombreux verbes pour indiquer lui aussi la répétition :

(5.5) Quelques verbes dérivés avec *-atin*

<i>jaw</i>	‘cuisiner’	<i>jawatin</i>	‘recuisiner’
<i>daan</i>	‘dormir’	<i>daanatin</i>	‘redormir’
<i>liir</i>	‘lire’	<i>liiratin</i>	‘relire’
<i>fer</i>	‘commencer’	<i>feratin</i>	‘recommencer’

5.2.2 L’antonymie *-afar*, *-far*, *-ar*

Le morphème *-afar* exprime, selon W.C. Faye (1979 : 101) « l’action contraire exprimée par le verbe initial ». S. Faye (1982 : 17) donne lui aussi la même fonction à ce morphème bien qu’il considère plusieurs variantes contextuelles à ce morphème dont la forme *-far* et *-ar*. Je n’ai, à l’heure actuelle, pas d’éléments de réponse pour le sereer de Mar Lobj. Selon les exemples fournis dans ces ouvrages présentés ci-dessous, il est possible de s’interroger sur la nature ce morphème. En effet, au niveau sémantique, il pourrait être considéré comme une marque de négation et donc un morphème flexionnel et non dérivationnel. Il nous manque des éléments de productivité pour déterminer cela.

(5.6) Quelques verbes dérivés avec le morphème *-afar*, W. C. Faye (1979) et S. Faye (1982)

<i>muñ</i>	‘être patient’	<i>muñ-afar</i>	‘être impatient’
<i>gim</i>	‘croire’	<i>gim-afar</i>	‘ne pas croire’

5.2.3 L’inversif *-it*

L’inversif en sereer est marqué par le morphème *-it*. Ce morphème est compatible avec les verbes suivants, notons qu’il possède une productivité relativement restreinte.

(5.7) Quelques verbes dérivés avec l'inversif *-it*

<i>dor</i>	'plier'	<i>dorit</i>	'déplier'
<i>muur</i>	'voiler'	<i>muurit</i>	'dévoiler'
<i>up</i>	'enterrer'	<i>upit</i>	'déterrer'

5.2.4 L'expectatif-*aful*

Le morphème *-aful*, dont l'existence est indiquée dans l'ouvrage de W.C. Faye (1979) comme une marque d'expectatif, est présent dans la variété de Mar Lodj avec cette même fonction. Ainsi, on dira *daan-aful* pour exprimer l'idée de « dormir en attendant », de même pour *naam-aful* « manger en attendant » par exemple. Combiné à une marque de négation, on obtient le sens « pas encore ».

5.2.5 Faire semblant *-atoox / -lu + RED*

Le sereer peut exprimer l'idée de *faire semblant de faire quelque chose* à l'aide d'un morphème dérivationnel. Ici, on rencontre plusieurs formes selon les ouvrages, ceci est probablement dû à des variations dialectales. Pour W.C. Faye (1979) et sa variante du Sine, on trouve la forme *-atoox* (5.8), tandis que pour S. Faye (1982) dont la variante n'est pas précisée, on trouve la forme *-lu* associée à une réduplication de la racine verbale (5.9). Pour le sereer de Mar Lodj, je n'ai pas encore d'informations concernant ce morphème.

(5.8) W.C. Faye (1979 : 104)

<i>jir</i>	'être malade'	<i>jirafoox</i>	'feindre d'être malade'
<i>yer</i>	'boire'	<i>yer-foox</i>	'faire semblant de boire'

(5.9) S. Faye (1982 : 21)

<i>daan</i>	'dormir'	<i>daan-daanlu</i>	'feindre de dormir'
<i>dof</i>	'être fou'	<i>dof-doflu</i>	'faire le fou'

5.2.6 Faire sans but *-lu, -loox*

Pour S. Faye (1982 : 22), la forme *-lu* est utilisée lorsque « l'action est accomplie sans but ou sans motif sérieux » notamment dans les cas suivants :

(5.10) S. Faye (1982 : 22)

ñāam « manger » *ñāam-lu* « manger de petites choses, par caprice»
ñāay « marcher » *ñāay-lu* « se promener »

On trouve en sereer de Mar Lodj non pas une forme *-lu* mais une forme *-loox*. Cette variation est intéressante si l'on se rappelle de la variation qui existe pour la forme réfléchie ou moyenne : *-u* ou *-oox* (cf. Chap. 11).

5.2.7 Le quantitatif réduit *-it*

L'existence de ce morphème n'est précisée que dans l'ouvrage de S. Faye (1982 : 17–18). Il ajoute que ce morphème est très peu productif et qu'il permet d'apporter un sens de « un peu » : *maak-it* « grandir un peu ». Il précise que la suffixation de ce morphème a des conséquences phonologiques sur le radical, soit une réduction de la longueur vocalique : *seec* « ensoleiller » *sec-it* « ensoleiller un peu », soit une alternance de la consonne finale : *sax* « germer » *saq-it* « croître en se ramifiant un peu ». Ce morphème ne semble pas (ou plus) être présent dans la variété de Mar Lodj.

5.2.8 Les morphèmes directionnels *-iid*, *-ik* et *-laan*

Comme l'ont précisé les trois auteurs principaux qui ont traité de la dérivation verbale, les morphèmes *-iid* et *-ik* marquent respectivement le rapprochement et l'éloignement. Cependant, en observant plus en détail ces deux morphèmes, il semble qu'ils aient d'autres fonctions selon le type de verbes avec lesquels ils se combinent.

Associés à des verbes de mouvement, ces morphèmes ajoutent une information sur la trajectoire par rapport à un centre déictique (CD) qui est en général l'emplacement du locuteur au moment de l'énonciation. Dans l'exemple (5.11), l'idée de rapprochement par rapport au CD qui est la maison, et donc l'endroit où se trouve le locuteur est assez clair.

(5.11) SRR-MR-txt5.034

i -bis-iid	a	den	Ø-	mbind	n-e
S.1PL-apporter-CTP	ACC	3PL	CL-maison	CL-PROX	
'Nous les amenons à la maison'					

Pour l'exemple (5.12), il est nécessaire de connaître le contexte. Ici, le locuteur est sur l'île, qui constitue le CD, tandis que le référent de *te* (qui est une antilope, dans l'histoire), est de l'autre côté de l'île. Elle traverse donc, vers l'île, ce qui explique la présence du morphème *-iid*.

(5.12) SRR-MR-txt1.009⁴

y-e de njoot-iid-na it [...]
 CL-PROX S.3PL PL.traverser-CTP-REL aussi
 'Aussi lorsqu'ils ont traversé [...]'

Dans l'exemple suivant, le narrateur parle au nom des chasseurs qui poursuivent l'antilope. Le CD n'est désormais plus l'île mais l'endroit d'où viennent les chasseurs, soit dans les terres, de l'autre côté du bras de mer. Ils s'éloignent ainsi des terres pour se rendre sur l'île.

(5.13) SRR-MR-txt1.008

[...]bo i- mbeel-ik gi-mbaafal n-e
 pour S1PL- PL.poursuivre-CTF CL-antilope CL-PROX
 '...pour que nous poursuivions l'antilope'

Dans l'exemple (5.14), le procès *yen* « tomber » associé au morphème *-iid* peut aussi bien indiquer que l'antilope est tombée « dans, vers » le bras de mer, donc un rapprochement, dans ce cas le CD est le bras de mer, mais peut aussi indiquer que l'antilope se rapproche de l'île, et donc de l'emplacement du locuteur au moment de l'énonciation.

(5.14) SRR-MR-txt1.005

[...] ten yen-iid-u ga-kall al-e
 3SG tomber-CTP -FOC CL-bras_de_mer CL-PROX
 a -jees-iid m-een
 S.3-aterrir-CTP CL-DEICT1
 'Elle est tombée dans le bras de mer et a atterri ici'

⁴ cf. texte 1 en annexe pour les exemples (5.12), (5.13) et (5.14).

Associés à des verbes d'action, ces morphèmes ajoutent un sens de mouvement. C'est un système dit de mouvement associé qui permet de coder la trajectoire et le mouvement (Guillaume, 2006). Ainsi l'action réalisée est indissociable du mouvement réalisé. Parmi tous les exemples collectés, il semble que le mouvement soit antérieur à l'action (*aller faire* ou *venir faire*). Observons les exemples ci-dessous :

(5.15) SRR-MR-txt6.001

faak nu-mbug-a mbug o ndaxan-ik
 hier S.2PL-PL.vouloir-a vouloir DV PL.chercher_ bois-CTF
 'Hier, vous vouliez aller chercher du bois mort'

(5.16) SRR-MR-txt5.018

o- duuf-ik Ø-tiya
 S.2SG-semer-CTF CL-arachide
 'Tu vas semer l'arachide'

(5.17) SRR-MR-txt5.025

Ø-tiit k-e a- ñaam-iid-aa Ø-kaaf k-e
 CL-oiseaux CL-PROX S.3-manger-CTP-IPFV CL-mil CL-PROX
 'Les oiseaux viennent manger le mil'

Il y a parfois une redondance entre le signifié du dérivatif et un verbe de mouvement. Selon Guillaume (2006) cela s'explique par le fait que le mouvement doit parfois être interprété comme arrière plan et qu'une des manifestations de cette caractéristique est qu'il est fréquent qu'ils soient utilisés dans le voisinage immédiat d'un verbe de mouvement qui code exactement les mêmes notions, donnant un effet d'écho. Dans l'exemple ci-dessous, le morphème de mouvement associé *-ik* est dans le voisinage du verbe « partir », codant ainsi les mêmes fonctions. Cette redondance aurait pour but selon Wilkins (1991 : 251)⁵ de mettre en arrière plan le mouvement pour se focaliser sur l'action, ici « pêcher ».

⁵ Cité par Guillaume (2006 : 424)

(5.18) SRR-MR-txt2.005

ndet faal-ik k-a jaw-t-oona ga-put
PL.partir pêcher-CTF CL-DIST cuisiner-APPL2 -S.2SG.REL CL-déjeuner
'Ils partent pêcher ce que tu cuisines pour le déjeuner'

Associé à des verbes d'état et au progressif, le morphème *-iid* apporte un sens aspectuel d'inchoativité.

(5.19) élicitation

a. me-xe and-iid-aa
S.1SG-COP savoir-CTP-IPFV
'Je commence à comprendre'

b. me-xe bug-iid-aa
S.1SG-COP aimer /vouloir-CTP-IPFV
'Je commence à aimer, à vouloir...'

c. me-xe jeg-iid-aa
S.1SG-COP avoir-CTP-IPFV
'Je commence à avoir petit à petit...'

Les morphèmes *-iid* et *-ik* ont donc une fonctionnalité beaucoup plus complexe que celle présentée dans les diverses références. Ils marquent le centre déictique, mais aussi le mouvement associé ainsi que l'aspect inchoatif pour le morphème *-iid*, selon les types de verbes auxquels ils s'associent.

Un autre morphème que ceux présentés ci-dessus peut être classés parmi les directionnels, c'est le morphème *-laan*. L'existence du morphème *-laan* est indiquée dans le travail de S. Faye (1982). Il y précise que ce morphème marque l'idée d'activité externe, de « faire hors de chez soi ». On retrouve la même fonction pour ce morphème en sereer de Mar Lobj. Ainsi, *ñāam-laan* signifie « manger chez quelqu'un d'autre ».

5.3 Les dérivatifs avec changement de valence

Dans les paragraphes suivants, je vais mettre en avant les enjeux de cette étude pour chaque opération de modification de la valence, mis en lumière par la confrontation des études précédentes.

5.3.1 Le causatif

Selon les trois études précédentes, on relève 5 morphèmes de causatif :

- le morphème *-and* appelé aussi causatif d'état (S. Faye & Mous 2006) ou transformatif (W.C. Faye 1979)
- le morphème *-dand*, présent uniquement dans l'analyse de W.C. Faye (1979)
- le morphème *-il*, appelé aussi causatif d'état corporel (ou transitiviseur), nous verrons ce que cela signifie.
- le morphème *-in*, appelé plus précisément causatif direct par S. Faye & Mous (2006)
- le morphème *-noor*, appelé aussi de manière plus précise, causatif indirect par S. Faye & Mous (2006)

La question du causatif en sereer de Mar Lodj sera traité au chapitre 7. Nous y aborderons le sémantisme particulier de chacun de ces morphèmes, les modifications syntaxiques impliquées dans les opérations causatives et leur distribution. Nous verrons aussi si le parler de Mar Lodj use de la totalité de ces marques.

5.3.2 L'applicatif

On relève trois morphèmes d'applicatif en comparant les diverses études :

- le morphème *-an*, appelé aussi bénéfactif
- le morphème *-it*, appelé aussi origine, instrument et accompagnement
- le morphème *-oor*, appelé aussi origine, instrument et accompagnement mais qui selon S. Faye (1982) serait une forme composée de *-u* (réfléchi) et *-ir* (suffixe instrumental nominal).

L'applicatif sera traité au chapitre 8, j'y aborderai entre autres la question du morphème *-oor* en sereer de Mar Lodj.

5.3.3 Le passif ou anticausatif

Le passif (ou l'anticausatif pour S. Faye & Mous 2006) en sereer est marqué par le morphème *-el*. Ce morphème rencontre des variations importantes du

fait qu'il fusionne avec de nombreux autres marqueurs verbaux. Dans le chapitre 10, nous nous pencherons sur cette question et j'apporterai mon opinion sur le choix d'étiquette entre passif et anticausatif.

5.3.4 Le réfléchi ou le moyen

On trouve deux formes pour le réfléchi ou le moyen dans les études précédemment citées :

- le morphème *-oox*
- le morphème *-u*

Selon S. Faye (1982), ce sont deux variantes d'une même forme, toutefois il n'explique pas la raison de cette variation, est-ce dialectal ou contextuel ? W.C. Faye (1979) lui ne mentionne pas la forme *-u* dans son étude ce qui nous laisse penser que la variation serait plus probablement d'origine dialectale. Cependant, S. Faye & Mous (2006) parlent eux de deux formes « interchangeables ». A Mar Lobj, seule la forme *-oox* est utilisée. J'apporterai, au chapitre 11, des éléments sur cette question ainsi que mon analyse concernant, soit l'unique fonction de ce marqueur et dans ce cas on parlera d'un marqueur de réfléchi, soit les multiples fonctions de ce morphème, et dans ce cas l'étiquette de moyen sera plus adaptée.

5.3.5 Le réciproque

Selon les trois études, il existe deux morphèmes de réciprocité en sereer :

- le morphème *-ir*
- le morphème *-oor* qui serait selon S. Faye (1982) et S. Faye & Mous (2006) la combinaison du suffixe *-ir* et du morphème de moyen *-u*. Selon eux, ce morphème encode d'ailleurs plus la mutualité que la réciprocité.

Le chapitre 12 sera l'occasion de s'interroger sur la fonction du morphème *-oor* et d'apporter des éléments de réponse sur une possible reconstruction.

5.4 Les dérivatifs qui posent problème

Nous avons déjà pu observer que la majorité des morphèmes dérivationnels verbaux pouvaient être répartis en deux catégories selon l'étiquette ou les étiquettes fournies par les études sur le sereer. Mais quatre morphèmes possèdent une étiquette trop floue en tout cas, trop distante de ce que l'on trouve dans la typologie sur la question de la dérivation verbale, pour permettre de les classer dès à présent dans l'une ou l'autre catégorie.

5.4.1 Le morphème *-id*

Ce morphème étiqueté « profit ou dépens » par S. Faye (1982) et « *subject indirectly affected* » ou « *indirect middle* (Kemmer 1993) » par S. Faye & Mous (2006) est un morphème à la fonction atypique d'un point de vue typologique. Je traite de ce morphème au chapitre 9, consacré à la question de la possession et de la valence verbale.

5.4.2 Le morphème *-ood*

Le morphème *-ood* marque selon W.C. Faye (1979) « une action accomplie par soi-même, tout seul » et S. Faye (1982) parle lui de « self-action, individualité ». Bien que l'on ne puisse pas vraiment parler de fonction moyenne pour ce morphème, il existe un lien entre cette fonction et la fonction « d'individualité » qu'apporte cette forme. Je développerai ce point de vue dans le chapitre 11.

5.4.3 Le morphème *-andoor*

Ce morphème indique la simultanéité. Cette notion pouvant être rapprochée de la notion de coparticipation, j'étudierai ce morphème à l'occasion du chapitre 12 où la question du réciproque sera elle aussi abordée.

5.4.4 Le morphème *-it*

Un quatrième morphème *-it* est proposé par S. Faye (1982) comme un morphème « d'attributif à objet unique ». A première vue, il semble difficile de

replacer ce morphème dans une quelconque typologie. Son étude fait l'objet d'un chapitre à part, le chapitre 13.

5.5 Conclusion

Les langues atlantiques sont des langues dans lesquelles la dérivation verbale est particulièrement développée au sein des langues Niger-Congo (Hyman 2007 : 150). Le sereer ne déroge pas à la règle avec sa trentaine d'extensions verbales. J'ai mentionné au début de ce chapitre que la dérivation est un des phénomènes, avec la classification nominale et l'alternance consonantique, qui a bénéficié d'une attention assez grande. Toutefois, nous venons de voir que les études précédentes ne sont pour la plupart que des inventaires de morphèmes dérivationnels.

Ce chapitre a permis de distinguer parmi les inventaires fournis par W.C. Faye (1979) et S. Faye (1982), les morphèmes qui ne modifient pas la valence, de ceux qui la modifient. J'ai, par la suite, apporté mes propres données sur le sujet, exclusivement pour ceux qui ne modifient pas la valence. Ainsi, dans la colonne de gauche ne se trouvent que les morphèmes sans changement de valence du sereer de Mar Lobj. Au centre, j'ai amorcé un début d'analyse en réunissant sous une étiquette plus large telle que « applicatif » certains morphèmes, travail qu'avait aussi réalisé S. Faye & Mous (2006). Toutefois, dans cette colonne, mes propres données ne figurent pas. Il faut aussi constater l'existence de 4 morphèmes qui, pour l'instant, ne bénéficie pas d'une analyse claire (colonne de droite).

SANS CHANGEMENT DE VALENCE		AVEC CHANGEMENT DE VALENCE		?
répétitif	<i>-at, -atin</i>	causatif	<i>-in, -and, -noor, -il</i>	<i>-id</i>
inversif	<i>-it</i>	applicatif	<i>-it, -oor -an</i>	<i>-ood</i>
directionnels	<i>-iid, -ik, laan</i>	passif	<i>-el</i>	<i>-it</i>
faire semblant	<i>-adoox</i>	moyen	<i>-oox</i>	<i>-andoor</i>
faire sans but	<i>-loox</i>	réciproque	<i>-ir, -oor</i>	
faire en attendant	<i>-aful</i>			

Tableau 33 : Résumé des dérivatifs verbaux

Dans cette thèse, il va s'agir de décrire avec précision les conséquences syntaxiques et sémantiques, les motivations fonctionnelles et la productivité des morphèmes de la colonne de droite ainsi que d'éclaircir la ou les fonctions des morphèmes *-id*, *-ood*, *-andoor*, et *it*. Pour cela, une connaissance

profonde des relations grammaticales et de la valence verbale est requise, et c'est ce que je vais présenter dans le prochain chapitre.

6

Relations grammaticales et valence

6.0 Introduction

Nous allons, dans ce chapitre, nous intéresser aux relations grammaticales ainsi qu'à la valence verbale. Ce chapitre possède deux enjeux principaux : dresser le cadre théorique et terminologique dans lequel se situe mon analyse, et présenter une analyse de ces deux phénomènes en sereer afin d'appréhender, dans la suite de cet ouvrage, les changements de valence. L'étude des relations grammaticales et de la valence se fera en deux temps. Chaque phénomène (relations grammaticales et valence verbale) sera abordé, d'abord d'un point de vue théorique, puis dans le cadre du sereer. Bien que mon analyse se situe dans un cadre fonctionnaliste et typologique, les choix terminologiques ne sont pas en lien avec une théorie particulière. Pour chaque notion, je m'inspire des principaux ouvrages sur la question.

6.1 Relations grammaticales : théorie et typologie

La notion de relations grammaticales s'intègre dans un phénomène plus large, celui des structures relationnelles qui concerne aussi bien les relations sémantiques, soit les relations entre le prédicat et les rôles sémantiques qu'il assigne à ses arguments, que les relations pragmatiques, c'est-à-dire les relations établies entre le prédicat et les rôles pragmatiques assignés à ses arguments (Van Valin & LaPolla 1997 ; Van Valin 2005). La visée communica-

tive oblige à marquer un contraste formel entre les différents arguments et circonstants du prédicat, que ce soit au niveau sémantique ou pragmatique (Creissels 2006). Ainsi, dans un énoncé, chaque argument possède son propre éventail de propriétés formelles qui le caractérise et le distingue des autres arguments. Il est, pour des raisons d'économies, peu concevable d'imaginer un système où chaque rôle sémantique ou pragmatique posséderait un ensemble particulier de propriétés formelles. Par conséquent, bien que ces éventails de propriétés formelles soient *pertinents sur le plan sémantique et sur celui de la visée communicative* (Lazard 1994), elles ne leur sont pas directement liées. La nécessité de reconnaître dans une langue des rôles syntaxiques, et donc des relations grammaticales, tient au fait qu'il existe, dans la langue, des propriétés morphosyntaxiques dépendantes de rôles syntaxiques et ne pouvant être réduites à des questions d'ordre sémantique ou pragmatique (Van Valin & LaPolla 1997).

Maintenant que nous avons introduit ces notions élémentaires, nous allons nous intéresser brièvement à la typologie des relations grammaticales. Pour cela, je présenterai d'abord les propriétés formelles susceptibles de mettre en évidence des rôles syntaxiques, puis j'aborderai brièvement la question des relations sémantiques entre le verbe et ses arguments. L'aspect le plus important des relations grammaticales sera développé dans le point 6.1.3, j'y traiterai de l'interface syntaxe-sémantique. Enfin, je définirai les notions de sujet et d'objet.

6.1.1 Propriétés formelles des rôles syntaxiques

Deux types de propriétés formelles permettent de mettre en évidence les rôles syntaxiques : les propriétés de codage et les propriétés de comportement. Les propriétés de codage englobent des propriétés morphosyntaxiques telles que le marquage casuel, les adpositions, l'ordre linéaire ou l'indexation de termes nominaux. Les propriétés de comportement renvoient à la possibilité d'accéder ou non à certains types d'opérations syntaxiques telles que la réflexivisation, l'interrogation, la focalisation, la passivisation ou la relativisation etc.

Naturellement, chaque langue dispose de son propre éventail de propriétés de codage et de comportement pour définir les rôles syntaxiques pertinents de la langue. Par exemple, dans le cas d'une langue où le verbe s'accorde (obligatoirement ou non) avec le sujet (et c'est le cas de nombreuses langues), l'indexation des termes nominaux sur le verbe sera un critère pertinent pour la différenciation du sujet face aux autres rôles syntaxiques (Creissels 2006).

A l'inverse, dans une langue où tous les termes nominaux de l'énoncé peuvent se déplacer sans la moindre contrainte, l'ordre linéaire ne sera pas un critère de différenciation des rôles syntaxiques. Par conséquent, l'observation des différentes propriétés formelles des divers termes nominaux de la construction permet de dégager, dans le cas d'une langue à relations grammaticales, les rôles syntaxiques pertinents dans la langue ; leur adjoindre une étiquette telle que *sujet*, *datif*, *objet*... est toutefois bien souvent prématuré. Cela étant dit, il est clair que selon les résultats obtenus aux différents tests syntaxiques et à l'observation des propriétés de codage, on peut dégager des rôles syntaxiques plus essentiels à la construction que d'autres. Les rôles syntaxiques essentiels à la construction sont appelés les rôles nucléaires du verbe tandis que les rôles syntaxiques dont la présence est facultative sont appelés les rôles syntaxiques périphériques. Il existe donc une hiérarchie des rôles syntaxiques pour chaque langue, établie à partir de l'observation des différentes propriétés morphosyntaxiques de chaque rôle syntaxique¹.

6.1.2 Les relations sémantiques

Le sémantisme du prédicat implique la présence de divers rôles sémantiques particuliers. Ces rôles sémantiques peuvent être définis à différents degrés de granularités² (Van Valin, 2005 : 53). Le premier plan, le plus spécifique, concerne chaque lexème verbal. Dans le cas, par exemple, du verbe *manger*, nous aurons un *mangeur* et un *mangé*. Le second plan permet de généraliser ces rôles sémantiques spécifiques en plusieurs rôles tels que l'agent, le patient, le destinataire, le bénéficiaire, l'expérient, le stimulus³...

D'un point de vue plus large, il est possible de distinguer deux types de relations sémantiques : les participants à l'évènement et les circonstants de l'évènement. Ces participants et circonstants peuvent être répartis en deux catégories : les participants obligatoires ou essentiels à la construction de l'énoncé sont appelés « arguments » tandis que les participants optionnels et

¹ Keenan & Comrie (1977) ont montré que le critère d'accessibilité à la relativisation permettait d'établir une hiérarchie, appelée « accessibility hierarchy », avec en haut de la hiérarchie le sujet suivi de l'objet direct, de l'objet indirect et des obliques.

² Van Valin (2005) distingue trois plans en choisissant d'inclure les macro-rôles. J'ai choisi pour ma part de traiter les macro-rôles (soit le troisième plan) dans la section consacrée à l'interface syntaxe-sémantique.

³ Pour une définition de chacun de ces rôles sémantiques cf. Creissels (2006) ou Givon (2001).

les circonstants sont appelés « satellites » (Creissels 2006). De manière générale, les rôles sémantiques d'agent et de patient constituent des arguments du verbe. À l'inverse, les rôles sémantiques de temps, de manière ou de localisation constituent, en général, des satellites du verbe. Pour chaque langue, il est possible de dresser une hiérarchie des rôles sémantiques selon leur propension à être des arguments ou des satellites du verbe.

6.1.3 Interface syntaxe-sémantique : la transitivité

Le premier lien entre syntaxe et sémantique peut être établi entre les arguments / satellites et les rôles nucléaires / périphériques. En effet, de manière générale et en toute logique, les arguments du verbe ont un rôle syntaxique nucléaire et les satellites ont tendance à se traduire, d'un point de vue syntaxique, en rôle d'oblique ou périphérique. Un troisième type de lien peut être établi, il concerne les arguments du verbe qui ont, d'un point de vue syntaxique, des rôles périphériques. Nous reviendrons sur ces correspondances entre rôles sémantiques et rôles syntaxiques en 6.3, lorsque nous aborderons la notion de valence.

Le second lien qui peut être créé entre syntaxe et sémantique concerne la transitivité (le paragraphe suivant s'inspire largement de Creissels 2006 : Chap. 17). Cette notion concerne les constructions d'une langue qui impliquent deux termes nominaux, l'un agent et l'autre patient, et où ces termes nominaux sont traités comme deux rôles syntaxiques nucléaires. Cette définition s'applique en réalité aux constructions transitives prototypiques. Mais il est nécessaire de réunir sous le terme de constructions transitives, des constructions plus ou moins proches du prototype. Afin de décrire les constructions transitives d'une langue, il semble essentiel d'utiliser les concepts d'agentif et de patientif. Ces deux termes se réfèrent à l'interface entre rôles sémantiques et rôles syntaxiques des deux termes d'une construction qui s'apparentent, sur le plan syntaxique et sémantique, aux rôles syntaxiques nucléaires d'une construction transitive prototypique. Autrement dit, un agentif est un terme nominal qui possède un rôle syntaxique nucléaire identique à celui de l'agent d'une construction transitive prototypique. Le patientif est, quant à lui, un terme nominal qui présente le même rôle syntaxique nucléaire que le patient d'une construction transitive prototypique.

Ainsi les constructions transitives d'une langue sont des constructions où résident un agentif et un patientif, mais pas seulement. En effet, il est important de prendre en compte d'autres critères, mis en évidence dans l'article de

Hopper & Thompson (1980) tels que la télicité ou l'aspect. La prise en compte de l'ensemble de ces critères nous pousse à considérer la transitivité comme une notion graduelle et non binaire. Par opposition, les constructions intransitives ne possèdent pas de couple agentif / patientif. Elles ne sont composées que d'un seul argument nucléaire qui, selon les langues, peut soit s'apparenter à l'agentif (A) des constructions transitives de la langue, on a affaire à ce moment là à un alignement accusatif, soit au patientif (P) et dans ce cas on a affaire à un alignement ergatif⁴.

6.1.4 Les termes sujet et objet

Parmi les rôles syntaxiques mis en évidence par l'analyse des propriétés formelles de rôles sémantiques variés, on parlera de sujet pour les rôles syntaxiques nucléaires liés à l'agentif des constructions transitives et, pour les langues à alignement accusatif, à l'argument nucléaire unique des constructions intransitives. En général, le terme d'objet recouvre le terme de patientif. Lorsque ce n'est pas le cas, on parle d'objet non-prototypique. Nous aurons l'occasion d'aborder cette question en sereer en 6.2.3.

6.2 Relations grammaticales en sereer

Bien que les relations grammaticales en sereer n'aient pas été abordées sous cette étiquette, tout du moins à ma connaissance, il est possible de trouver quelques informations à travers l'ouvrage de W.C. Faye (1979).

Trois sections seront nécessaires à la présentation de ce phénomène dans cette langue : la première sera consacrée aux propriétés formelles qui permettent d'identifier les rôles syntaxiques du sereer, la seconde dressera un bilan des rôles syntaxiques du sereer, enfin la dernière section sera consacrée aux objets non-prototypiques du sereer.

⁴ Il existe aussi des langues où cet argument unique des constructions intransitives ne s'apparente ni à l'un ni à l'autre, et dans ce cas on parle d'alignement neutre, ou bien encore il peut s'apparenter aux deux en mêlant leurs propriétés formelles, et dans ce cas on parle d'alignement mixte.

6.2.1 Les propriétés formelles

Mes données ont permis de mettre en évidence diverses propriétés formelles pertinentes à la distinction de rôles syntaxiques dans cette langue, soit, pour les propriétés de codage : l'ordre, l'indexation, le marquage casuel, et les adpositions et pour les propriétés de comportement syntaxique, la relativisation et la passivisation.

6.2.1.1 Ordre linéaire des constituants

En sereer, le sujet (lorsqu'il consiste en un constituant) précède toujours le verbe, comme l'illustrent les exemples suivants :

(6.1) élicitation

- a. Ø-Ferdi bug-aa Ø-saaf
 CL-Ferdi aimer-IPFV CL-couscous
 'Ferdì aime le couscous'
- b. *Ø-saaf k-e bug-aa Ø-Ferdi
 CL-couscous CL-PROX aimer-IPFV CL-Ferdi
 *'Le couscous aime Ferdì'
- c. *bug-aa Ø-saaf k-e Ø-Ferdi
 aimer-IPFV CL-couscous CL-PROX CL-Ferdi
- d. *bug-aa Ø-Ferdi Ø-saaf k-e
 aimer-IPFV CL-Ferdi CL-couscous CL-PROX

L'objet, quant à lui, succède au verbe, sauf dans le cas d'une focalisation de l'objet, où il précède le verbe ainsi que le sujet :

(6.2) élicitation

- Ø-saaf k-e Ø-Sang a-bug-u
 CL-couscous CL-PROX CL-Jean S.3-aimer -FOC
 'C'est le couscous que Jean aime'

Enfin, les obliques possèdent un ordre moins rigide, toutefois, à l'instar de l'objet, dès qu'ils précèdent le verbe, le morphème *-u* de focalisation est suffixé au verbe. Dans l'exemple c. « Jean » est non pas focalisé, mais topicalisé.

(6.3) élicitation

a. Ø-Sang a-ret-a Ø-Ndakar
 CL-Jean S.3-partir-a CL-Dakar
 'Jean est parti à Dakar'

b. Ø-Ndakar Ø-Sang a-ret-u
 CL-Dakar CL-Jean S.3-partir -FOC
 'C'est à Dakar que Jean est parti'

c. Ø-Sang Ø-Ndakar a-ret-u
 CL-Jean CL-Dakar S.3-partir -FOC
 'Jean, c'est à Dakar qu'il est parti'

6.2.1.2 Accord et indexation

Le sereer ayant perdu l'accord en classe entre le sujet et le verbe, le verbe s'accorde uniquement en nombre et en personne avec le sujet. L'accord en nombre se traduit par un système d'alternance consonantique déjà abordé précédemment (Chap.2). L'accord en personne se fait grâce aux indices de personnes, majoritairement préfixés, suffixés dans quelques cas. Suffixés, les indices personnels sujets font souvent l'objet de fusion avec des marques de TAM ou de négation, ainsi qu'avec les indices objets singuliers. De ce fait, il est fastidieux de dresser une liste exhaustive de toutes les marques de 1^{ère} et 2^{ème} personnes du singulier à fonction sujet. Cependant le tableau ci-dessous réunit les indices personnels sujets les plus fréquents.

	PRÉFIXES	SUFFIXES
1SG	<i>um-</i>	<i>-um</i> <i>-aam (+ -a)</i> <i>-iim (+ négation -er)</i>
2SG	<i>o-</i>	<i>-o</i> <i>-aa (+ -a)</i>
1PL	<i>i-</i>	
2PL	<i>nu-</i>	
3	<i>a-</i>	

Tableau 34 : Les indices personnels les plus fréquents

Pour les objets, seuls les objets singuliers peuvent être indexés sur le verbe, les objets pluriels étant des pronoms. Les indices objets sont toujours suffixés et ont une forte tendance à s'amalgamer. Dans la liste suivante, n'apparaissent que les formes de base :

- 1SG : *-am*
- 2SG : *-om*
- 3SG : *-in*

Dans le cas où l'indice sujet est aussi suffixé, l'indice sujet suit toujours l'indice objet.

(6.4) élicitation

xaw-axam-o
frapper-a.O.1SG-S.2SG
'Tu m'as frappé'

Les obliques ne peuvent être indexés sur le verbe.

6.2.1.3 Marquage différentiel de l'objet

En sereer, un morphème *a* apparaît devant certains objets. Dans les travaux précédents, deux hypothèses se dégagent. Nous allons, dans un premier temps, nous intéresser à ces différents points de vue. La première analyse est issue de S. Faye & Mous (2006). Dans cet article anglophone, le morphème *a* est glosé « to » comme l'indique l'exemple suivant :

(6.5) S. Faye & Mous (2006 : 8)

i mbind-a xa-letaar a Njaay
 1PL PL : write-PF CL-letters to Njaay
 ‘We wrote letters to Njaay’

Ainsi, bien qu’ils l’explicitent peu, ces deux auteurs semblent considérer ce morphème comme une marque de destinataire puisque, en effet, ce morphème apparaît devant les noms de personne en position d’objet, et donc, est fortement susceptible d’apparaître devant les destinataires des verbes trivalents. Seulement, ce morphème apparaît aussi devant les prénoms ayant un rôle sémantique de patient, dans des constructions transitives prototypiques, telles que celle présentée en (6.6).

(6.6) élicitation

xaw-aam a Sang
 frapper-S.1SG.a a Jean
 ‘J’ai frappé Jean’

Ici, on conçoit aisément que le préfixe *a* ne puisse être glossé par « to » ou par une quelconque préposition. Ainsi, ce morphème est présent devant les prénoms, peu importe son rôle sémantique.

On peut alors supposer que ce morphème soit simplement une marque de classe, d’autant plus qu’une observation plus fine montre que ce morphème apparaît aussi devant des noms tels que *faap* signifiant « père »⁵ et *yaay* signifiant « mère » ou encore *tookoor* signifiant « oncle ». Cependant, la marque de classe nominale n’est pas sujette à variation selon le rôle syntaxique du nom qui lui succède. Et c’est, en l’occurrence, le cas de ce morphème *a*, puisqu’il n’apparaît jamais devant ces noms ou les prénoms lorsqu’ils sont en position sujet⁶. Dans l’exemple (a), le sujet *Pierre* est précédé uniquement de sa marque de classe, soit un morphème zéro. L’objet, « son père », est précédé de la marque *a* ainsi qu’un morphème de classe zéro. Dans l’exemple (b), « son père » est le sujet, il n’est pas précédé du *a*, à l’inverse *Pierre* est maintenant précédé du *a*.

⁵ Dans le sereer de Mar Lobj, on utilise le terme *faap* pour « père », dans d’autres dialectes, on utilise le terme *ba*.

⁶ De plus, le morphème *a* ne précède plus ces objets lorsqu’ils sont focalisés.

(6.7) élicitation

a. Ø-Pierre a-bug-a a Ø-faap-um
 CL-Pierre S.3-aimer-a a CL-père-3SG
 ‘Pierre aime son père’

b. Ø-faap-um a-bug-a a Ø-Pierre
 CL-père-3SG S.3-aimer-a a CL-Pierre
 ‘Son père aime Pierre’

Par conséquent, ce morphème ne peut être considéré comme une marque de classe. Enfin, le point de vue de W.C. Faye (1979, 1993), qui est aussi le mien, propose d’analyser ce morphème *a* comme une marque d’objet :

Les prénoms apparaissent précédé d’un morphème a ou o qu’on ne saurait considérer comme un préfixe de classe et dont l’occurrence est plutôt lié à la fonction du prénom dans l’énoncé : o en fonction sujet⁷ et a en fonction objet.

Nous avons vu que ce morphème n’apparaissait pas devant les prénoms en fonction sujet mais qu’en est-il des prénoms en fonction d’oblique ? Lorsqu’un prénom apparaît en fonction d’oblique, il est alors traité de la même manière qu’un nom commun, soit précédé d’une préposition et sans le morphème *a* :

(6.8) élicitation

Ø-Sang a-yen-a took Ø-Pierre
 CL-Jean S.3-tomber-a sur CL-Pierre
 ‘Jean est tombé sur Pierre’

Ce morphème est donc bel et bien lié à la fonction objet, non restreinte à un rôle sémantique particulier. Or, force est de constater que ce morphème n’apparaît pas devant tous les objets. On peut ainsi parler de marquage différentiel de l’objet étant donné que les faits décrits ci-dessus semblent correspondre à la définition suivante, fournie par Lazard (2001 : 873) :

⁷ En sereer de Mar Lodj, la présence d’un *o*, précédant les prénoms en fonction sujet, n’est pas ou plus attestée, à la différence du sereer sine.

On appelle marquage différentiel de l'objet (notion introduite par Bossong 1985) le fait que, dans une langue donnée l'objet est susceptible d'apparaître soit sans marque morphologique soit affecté d'une marque.

L'un des principaux facteurs du marquage différentiel de certains objets d'une langue semble être le caractère humain ou animé (Lazard 2001 : 877). Le sereer semble confirmer la règle puisque les exemples recueillis ne concernent que des objets humains. Par ailleurs, dans le cas où l'on souhaiterait déshumaniser en quelque sorte le référent humain, il suffit d'enlever le *a* :

(6.9) élicitation

- a. Ø-Sang a-dong-a a Ø-Mosaan gi-bil l-e
 CL-Jean S.3-jeter-a a CL-Mosaan CL-caillou CL-PROX
 'Jean a jeté à Mosaan un caillou'
- b. Ø-Sang a-dong-a Ø-Mosaan
 CL-Jean S.3-jeter-a CL-Mosaan
 'Jean a jeté Mosaan (dans l'eau par exemple)'

Il est crucial, toutefois, de s'interroger sur le fait que ce morphème ne se manifeste pas devant tous les humains. En (6.10), le verbe *lal* « montrer » est un verbe trivalent, l'objet *goor we* « les hommes » ne peut être précédé du morphème de marquage différentiel de l'objet :

(6.10) élicitation

- a-lal-a Ø-goor w-e Ø-calel k-e
 S.3-montrer-a CL-hommes CL-PROX CL-travail CL-PROX
 'Il a montré aux hommes le travail'

Il semble, en réalité, que ce morphème soit donc lié au trait [+ humain] de l'objet mais aussi à une classe nominale particulière, car l'ensemble des noms susceptibles d'être précédé de ce *a* appartiennent à la classe [Ø...f ou fan]⁸. Ainsi, pour parler du « père de Pierre » on dira Ø-*faap fane Pierre*. De même,

⁸ Cette classe présente une marque de détermination *f* en sereer sine et *fan* en sereer de Mar Lodj.

pour construire une relative à partir d'un prénom, on utilise ce suffixe de classe :

(6.11) élicitation

Ø-Faatu	fan-e	te	guud-uuna	Ø-xaalis	a-ret-a
CL-Faatu	CL-PROX	S.3SG	voler-FOC.REL	CL-argent	S.3-partir-a

'Faatu, à qui il a volé de l'argent, est parti'

Par conséquent, le sereer dispose d'une marque casuelle *a* qui apparaît devant les noms [+humain] appartenant à la classe nominale [Ø...f ou fan]. Notons que ce même morphème apparaît devant les pronoms pluriels lorsqu'ils ont un statut syntaxique d'objet :

(6.12) SRR-MR-txt07.004

m-cood	a	den	m-cood	a	Ø-Etu
S.1SG-donner	ACC	3PL	S.1SG-donner	ACC	CL-Etienne

'Je leur donne, je donne à Etienne'

Pour conclure, le sereer présente un système de marquage différentiel de l'objet avec une distribution de la marque d'accusatif très réduite (pronoms pluriels et noms humains appartenant à la classe [Ø...f ou fan]) mais toutefois, conforme aux tendances typologiques. Nous allons maintenant nous intéresser aux prépositions.

6.2.1.4 Prépositions

Les arguments périphériques ne sont pas toujours introduits par des prépositions, c'est le cas notamment des arguments spatio-temporels suivants.

(6.13) SRR-MR-txt05.040

Ø-goor	w-e	ndet	Joogari
CL-hommes	CL-PROX	PL.partir	Joogari

'Les hommes vont à Joogari (nom donnée à une partie de l'île)'

Toutefois, la présence d'une préposition indique forcément que l'élément suivant est un oblique.

(6.14) SRR-MR-txt01.002⁹

ox-e xat-na na Maysa Waali
 CL-PROX être issu-REL PREP Maysa Waali
'Il est de la lignée des Maysa Waali'

6.2.1.5 Relativisation

La relativisation est accessible aux objets comme l'indique l'exemple suivant :

(6.15) élicitation

ga-koy al-e Ø-Georges a-ga-na faak a-xon-a
 CL-singe CL-PROX CL-Georges S.3-voir -REL hier S.3-ê_mort-a
'Le singe que Georges a vu hier est mort'

A contrario, elle ne l'est pas (tout du moins sans avoir recours à la dérivation applicative) pour la plupart des satellites tels que la manière (6.16), l'instrumental (6.17) ou le comitatif (6.18).

(6.16) élicitation

*n-e te lay-na a- jall-at-a
 CL-PROX S.3SG parler-REL S.3-rire-REP-a
'La façon dont il a parlé est ridicule'

(6.17) élicitation

a. *(fa) go-kudu l-e te ñaam-na a-rodg-a
 (avec) CL-cuillère CL-PROX S.3SG manger -REL S.3-ê_sale-a
'La cuillère avec laquelle il a mangé est sale'

b. *ox-e te ñaam-na a-rodg-a
 CL-PROX S.3SG manger -REL S.3-ê_sale-a
'Celle avec laquelle il a mangé est sale'

⁹ cf. texte 1 en annexe.

(6.18) élicitation

a. *(fi) Ø-ngoor k-e te ñaam-na sereer
 (avec) CL-enfants CL-PROX S.3SG manger -REL sereer
 a-ndef-u
 S.3-PL.être -FOC
 ‘Les enfants avec qui il a mangé sont sereer’

b. *w-e te ñaam-na sereer a-ndef-u
 CL-PROX S.3SG manger-REL sereer S.3-PL.être -FOC
 ‘Ceux avec qui il a mangé sont sereer’

Cependant, certains obliques ont la possibilité d’être relativisés sans nécessiter la moindre opération syntaxique. C’est le cas des constituants de localisation spatiale ou temporelle :

(6.19) élicitation

Ø-ardaba fan-e te fad-iid-na
 CL-mercredi CL-PROX S.3SG arriver-CTP -REL
 a-deb-eeg-a
 S.3-pleuvoir-PST.IPFV-a
 ‘Le mercredi où il est arrivé il pleuvait’

(6.20) élicitation

a. Ø-saate fan-e te fad-iid-na a-maagn-a
 CL-village CL-PROX S.3SG arriver-CTP -REL S.3-ê_grand-a
 ‘Le village où il est arrivé est grand’

b. m-e te fad-iid-na a-maagn-a
 CL-PROX S.3SG arriver-CTP -REL S.3-ê_grand-a
 ‘Là où il est arrivé c’est grand’

6.2.1.6 Passivisation

En sereer, seul l’objet peut être passivisé :

(6.21) élicitation

a. go-ɓox ol-e a-ɲat-a o-ɓi ong-e
 CL-chien CL-PROX S.3-mordre-a CL-enfant CL-PROX
 ‘Le chien a mordu l’enfant’

b. o-ɓi ong-e a-ɲat-e?
 CL-enfant CL-PROX S.3-mordre-PFV.PASS
 ‘L’enfant a été mordu’

Nous verrons à la section 6.4.4.3 que le sereer présente des constructions à double objets. De ce fait, les deux objets ont accès à la passivisation. Toutefois, et nous aurons l’occasion d’y revenir notamment au chapitre 10 sur le passif, cette opération, appliquée à une construction à double objets, rencontre quelques restrictions puisque le verbe au passif ne peut pas porter d’indice objet.

Maintenant que les diverses propriétés formelles permettant de distinguer les rôles syntaxiques du sereer ont été présentées, je vais m’intéresser aux rôles syntaxiques du sereer. Bien que certains éléments soient redondants avec la partie précédente, cette section permet de résumer les caractéristiques de chaque rôle syntaxique du sereer.

6.2.2 Les rôles syntaxiques du sereer

6.2.2.1 Sujet et objet

Le sujet en sereer précède, dans la majorité des cas, le verbe. Il s’accorde en nombre avec le verbe grâce à l’alternance consonantique. Il peut représenter l’agentif des constructions transitives ainsi que l’argument unique des constructions intransitives, le sereer est donc une langue à alignement accusatif. Le sujet et les objets singuliers peuvent être indexés sur le verbe. Mais l’objet quant à lui succède, dans la majorité des cas, au verbe. Lorsqu’il le précède, l’objet est alors focalisé, ce qui se traduit souvent par un suffixe *-u* sur le verbe.

6.2.2.2 Objet et obliques

En sereer, les objets prototypiques présentent les critères morphosyntaxiques suivants : ils peuvent être indexés sur le verbe lorsqu'ils sont au singulier, et ont la possibilité d'entrer dans les constructions suivantes : la relativisation et la passivisation. Ils ne présentent pas de marquage casuel, cependant un marquage différentiel de l'objet existe pour les humains de la classe nominale [Ø...f ou fan]. La plupart des obliques en sereer sont introduits par une préposition, mais pas tous. De même, tandis que la majorité d'entre eux n'ont pas accès à la relativisation, certains, notamment la localisation spatio-temporelle, peuvent être directement relativisés, c'est-à-dire sans recours à l'applicatif. Ainsi, comme l'a indiqué W.C. Faye (1979 : 47) :

[...] si en sereer le contraste entre sujet et expansion est d'une grande netteté, par contre le contraste entre objet et circonstant n'a pas la netteté qu'il peut avoir dans certaines langues.

Les seuls critères qui nous permettent réellement de distinguer les objets des obliques restent l'indexation et la passivisation.

6.2.2.3 Obliques de types 1 et obliques de type 2

Les différents circonstants ne semblent pas homogènes quant à leurs propriétés morphosyntaxiques. J'ai réunis les différentes données dans le tableau ci-dessous. Seules les propriétés morphosyntaxiques telles que la présence d'une préposition et la possibilité d'être relativisé ont été prises en compte. J'ai choisi de ne pas inclure le critère de focalisation tout d'abord pour éviter la redondance avec le critère d'accès à la relativisation. En effet, selon mes données spontanées, le résultat est le même : les obliques à localisation temporelle et spatiale sont focalisés sans modification du verbe, tandis que les obliques instrumentaux, comitatifs, ou de manière impliquent une dérivation applicative. Mais également parce qu'en contexte d'élicitation, les locuteurs semblent acceptés la focalisation d'obliques instrumentaux, comitatifs ou de manière sans aucun recours à l'opération applicative. Les données spontanées et élicitées ne donnant pas le même résultat pour le critère de focalisation j'ai donc préféré le laisser de côté.

	RÔLES SÉMANTIQUES	PRÉP	REL
Obliques type 1	localisation spatio-temporelle et destination	-	+
	instrument	+	-
Obliques type 2	comitatif	+	-
	manière	+	-

Tableau 35 : Rôles sémantiques des obliques et propriétés morphosyntaxiques

Le tableau ci-dessus indique qu'il est nécessaire de distinguer les circonstants de localisation spatio-temporelle ainsi que la destination, des autres circonstants tels que l'instrument, le comitatif et la manière. Ces deux types de circonstants constituent cependant des obliques. J'ai donc choisi de nommer les circonstants de localisation temporelle et spatiale et de destination, les obliques de type 1, soit des obliques qui présentent des caractéristiques communes avec l'objet, et les autres circonstants, des obliques de type 2. Cette distinction sera nécessaire dans l'étude de l'applicatif au chapitre 8.

6.2.3 Objets non-prototypiques

Prototypiquement, les rôles syntaxiques de sujet et d'objet sont associés aux macro-rôles d'agentif et de patientif¹⁰. De même, les rôles sémantiques de localisation spatio-temporelle, de manière... sont représentés sur le plan syntaxique par des obliques (Dimmendaal, 2003 : 91). Cependant, pour certaines langues, il existe des possibilités plus ou moins limitées de représenter comme objet syntaxique des éléments qui ne sont pas des participants patientifs. C'est le cas des constructions à délimitation temporelle ou spatiale du sereer. Dans les exemples suivants, on constate que les éléments qui, à première vue, semblent être des obliques *kaam saate fane* « dans le village » et *goyeng ole fop* « toute la nuit » peuvent être indexés sur le verbe dans les constructions (b) et constituent de ce fait des objets syntaxiques des verbes *ñaaƴ* « marcher » et *send* « trembler ».

¹⁰ Les notions d'agentif et de patientif renvoient ici aux concepts « actor / undergoer » tels qu'ils ont été définis chez R. Van Valin & Lapolla (1997).

(6.22) *élicitation*

- a. Ø-Pierre a-ñaaƿ-a kaam Ø-saate fan-e
 CL-Pierre S.3-marcher-a dans CL-village CL-PROX
‘Pierre a marché dans le village’
- b. Ø-Pierre a-ñaaƿ-aan
 CL-Pierre S.3-marcher-a.O.3SG
‘Pierre l’a parcouru (le village)’

(6.23) *élicitation*

- a. o-ƿi ong-e a-send-a go-yeng ol-e fop
 CL-enfant CL-PROX S.3-trembler-a CL-nuit CL-PROX tout
‘L’enfant a tremblé toute la nuit’
- b. o-ƿi ong-e a-send-aan
 CL-enfant CL-PROX S.3-trembler-a.O.3SG
‘L’enfant l’a tremblé (la nuit)’

Sémantiquement, il est possible de rapprocher la notion de délimitation temporelle et spatiale, de la notion de patientif. La notion d’objet en sereer ne concerne donc pas que les patientifs. Bien que ce soit un phénomène très intéressant, il reste en marge du domaine d’analyse de cette thèse, je ne vais donc pas m’attarder sur ce sujet, toutefois cette observation va me pousser à faire des choix théoriques et terminologiques, notamment lors du traitement de la valence des verbes et du lien avec la transitivité.

6.3 Valence, voix et transitivité : introduction théorique et typologique

Nous avons abordé les notions de relations grammaticales, d’arguments et de circonstants, de rôles syntaxiques nucléaires et périphériques ainsi que les notions de transitivité, de sujet et d’objet. Il nous reste à définir deux notions essentielles à ce travail : la valence et la voix. Après avoir présenté ces concepts, je m’intéresserai au cas du sereer en 6.4.

6.3.1 La notion de valence

6.3.1.1 Valence sémantique et valence syntaxique

La valence verbale est, selon Creissels (2006 : Chap. 21), « l'ensemble de propriétés de rection des verbes ». La rection du verbe se joue aussi bien sur le plan sémantique que sur le plan syntaxique. Il faut ainsi distinguer la valence sémantique, de la valence syntaxique. Dans cet ouvrage, j'entends par valence sémantique le nombre maximum et la nature des rôles sémantiques des arguments¹¹ du verbe. La valence syntaxique réfère, quant à elle, au nombre maximum de rôles syntaxiques nucléaires du verbe (Voisin-Nouguier, 2002 : 76).

La valence sémantique et syntaxique d'un verbe sont en général identiques puisque généralement les arguments du verbe (soit majoritairement l'agent et le patient voire le destinataire) sont encodés, sur le plan syntaxique, en tant que rôles nucléaires. Cependant, dans certains cas, des arguments du verbe sont encodés en tant que rôles syntaxiques périphériques et vice versa, des satellites peuvent être encodés en tant que rôle syntaxique nucléaire, c'est le cas notamment en sereer pour les objets non-prototypiques présentés en 6.2.3. Notons d'ores et déjà qu'un verbe ne possède pas forcément une valence unique. Un verbe pourra avoir autant de valences différentes que d'acceptations (Creissels 2006, Chap.21).

6.3.1.2 Valence et transitivité

Selon (Dixon & Aikhenvald 2000), il existe deux types de constructions universelles : les constructions intransitives et les constructions transitives. Le type de construction dépend, entre autres¹², du prédicat étant donné que, comme le mentionnent (Dixon & Aikhenvald 2000) :

The number and the nature of core arguments is determined by the choice of which verb is predicate head.

¹¹ Pour rappel, la notion d'argument renvoie, sur le plan sémantique, aux participants obligatoires ou essentiels à la construction de l'énoncé.

¹² Nous avons vu précédemment que la transitivité est déterminée par de nombreux critères.

Par conséquent, la transitivité d'une construction dépend en partie de la valence du verbe. En d'autres termes, la transitivité d'une construction est une possibilité de réalisation de la valence du verbe. Lorsque pour un verbe avec une valence précise, il y a la possibilité d'avoir une réalisation transitive et intransitive, on parle d'ambitransitivité.

Deux grandes catégories d'ambitransitivité peuvent être dégagées : la première n'engendre pas de modification sémantique du sujet. Dans ce cas, l'objet est omis afin de véhiculer un sens d'indétermination de l'objet ou alors pour des raisons anaphoriques. La seconde catégorie entraîne une modification du rôle sémantique du sujet, et donc un changement de valence, mais qui n'implique pas de modification du verbe. Et dans ce cas, la réalisation intransitive possède une valeur anticausative ou passive, le sujet est modifié. Lorsque la réalisation intransitive a une valeur passive ou anticausative, on parle souvent de verbes labiles (Creissels 2006 : 2-4).

6.3.1.3 Classes sémantiques de verbes et valence

Le sémantisme des verbes détermine leur valence sémantique. Il est alors envisageable, pour une langue donnée, de classer certains verbes, selon leur sémantisme, et d'identifier certaines corrélations entre leur sémantisme et leur valence. Les verbes d'état, par exemple, sont en général monovalents. De même, les verbes de transfert ou de parole ont tendance à être trivalents.

6.3.2 La notion de voix

6.3.2.1 Définition et délimitation

Le concept de voix est ancien et à été, de ce fait, l'objet de nombreuses approches et théories. Il réfère, à l'origine, uniquement aux voix active, passive et moyenne du latin et du grec. Néanmoins, des catégories verbales similaires existent dans de nombreuses langues (Haspelmath & Müller-Bardey 2004). Mais doit-on pour autant considérer ces phénomènes comme relevant de la voix ?

Parmi la littérature, deux principaux critères ont été utilisés pour distinguer ce qui devrait relever ou non de la voix. Le premier critère permet de différencier les opérations de changements de valence qui consistent en une réorganisation des rôles sémantiques en présence, de ceux qui, en plus de

générer une réorganisation des rôles sémantiques présents dans la construction non-dérivée, génèrent l'intervention d'un rôle sémantique supplémentaire. Ce critère de distinction permet d'englober sous le terme de voix, entre autres, le passif, le moyen ou l'antipassif. A contrario, il exclut le causatif et l'applicatif du phénomène de voix. Le second critère utilisé permet de considérer uniquement comme relevant de la voix, les opérations de changements de valence qui impliquent une modification du sujet. Il écarte ainsi l'antipassif et l'applicatif.

Une autre approche de la notion de voix consiste à englober sous ce terme toutes les opérations sur la valence encodées par une morphologie verbale régulière (Creissels 2006 ; Kulikov 2010). C'est l'approche que j'ai choisi dans cet ouvrage.

6.3.2.2 Classification des différentes voix

Il existe différentes classifications des systèmes de voix, nous allons en aborder quelques-unes (Zuñiga 2010) dans la suite de cette section. Je vais présenter ici trois de ces classifications.

La première classification que je vais présenter a été élaborée par Haspelmath & Müller-Bardey (2004) et se pose en termes d'augmentation ou de diminution de la valence. Pour la diminution de la valence, deux catégories sont possibles : soit le patient est supprimé, soit c'est l'agent qui est supprimé (réfléchi, réciproque, anticausatif). Pour l'augmentation de la valence, soit un agent est introduit (causatif), soit un objet est introduit (applicatif).

La seconde classification a été proposée par (Kulikov 2010). Dans son article, il distingue trois grandes catégories :

- les opérations qui relèvent de la voix *sensu stricto* sont les opérations purement syntaxiques qui ne requièrent pas l'introduction d'un nouveau rôle sémantique. Parmi la voix *sensu stricto*, on trouve notamment les opérations passive et antipassive.
- les opérations dites « *operational diatheses*¹³ » conservent les rôles sémantiques présents mais leurs imposent certaines restrictions. C'est le cas du réfléchi et du réciproque.

¹³ Selon Kulikov (2010), le terme de diathèse renvoie à l'interface entre les arguments et les rôles syntaxiques.

- enfin, les opérations qui relèvent de la voix *sensu latiore* sont des opérations qui nécessitent une modification de l’inventaire de rôles sémantiques, comme le causatif, l’applicatif ou l’anticausatif.

La troisième et dernière classification est issue de Kroeger (2005). Selon lui, les processus de changement de valence peuvent être appréhendés sur deux plans : la syntaxe et la sémantique. Sur le plan syntaxique, les processus de changement de valence se divisent en deux types : ceux qui augmentent la valence (causatif, applicatif) et ceux qui diminuent la valence (passif, antipassif...). Sur le plan sémantique, on peut là encore distinguer deux types de processus : ceux qui préservent la structure argumentale (passif, applicatif, réfléchi) et ceux qui la modifient (causatif).

Il existe donc de nombreuses approches des concepts de voix et de valence. Dans cet ouvrage, la valence syntaxique correspond au nombre maximum de rôles syntaxiques nucléaires d’un verbe, et la valeur sémantique, au nombre maximum de rôles sémantiques des arguments du verbe. Je ne limite pas le concept de voix à quelques opérations sur la valence, il réfère ici à l’ensemble des opérations sur la valence encodées par une morphologie verbale régulière. Dans la suite de ce chapitre, je vais m’intéresser en premier lieu à la ditransitivité, puis je présenterai la valence et les classes de verbes du sereer.

6.3.3 La ditransitivité

Les constructions ditransitives concernent les verbes sémantiquement trivalents qui possèdent un argument appelé thème (T), soit l’objet transféré dans le cas d’un verbe de transfert, et un destinataire (R). À l’origine, la notion d’alignement renvoie uniquement à la relation entre l’unique argument d’une construction intransitive (S) et les arguments A et P d’une construction transitive. Mais plus récemment, quelques linguistes (Dryer 1986; Croft 1991; Haspelmath 2005a; Haspelmath 2005b) ont étendu cette notion à la relation entre l’argument patientif d’une construction transitive, et les arguments T et R de la construction ditransitive. En comparant les propriétés des objets de la construction ditransitive à celles de l’unique objet de la construction transitive, on peut dégager trois alignements majeurs :

- l’alignement indirectif, où T est traité de manière identique à P

- l’alignement secondatif où R est traité de manière identique à P, appelé aussi construction à objet primaire
- l’alignement neutre où R et P sont tous deux traités de la même façon que P. La construction est alors dite à double objets.

Deux types de critères permettent d’établir l’alignement des constructions ditransitives d’une langue : les propriétés d’encodage et les propriétés de comportement. Pour certaines langues, les propriétés d’encodage sont suffisantes pour établir l’alignement, c’est le cas par exemple du français et de l’allemand pour l’alignement indirectif et du groenlandais-ouest pour l’alignement secondatif (Malchukov et al. 2010 ; Haspelmath 2005a). Mais, pour certaines langues, ces critères ne suffisent pas à discerner une différence de traitement. On pourrait alors convenir que les constructions ditransitives de ces langues possèdent un alignement neutre. Cependant, pour de nombreux linguistes (Chamoreau 2008 ; Givon 2001 ; Guillaume 2008b), il est important de prendre en compte les propriétés comportementales du patient et de réaliser différents tests syntaxiques avec le thème et le destinataire. En fonction de ces critères, trois types de systèmes dans lesquels s’intègrent les alignements précédemment définis peuvent être distingués : les systèmes hiérarchiques, les systèmes non-hiérarchiques et les systèmes hybrides ou mixtes (Chamoreau 2008). Les systèmes hiérarchiques concernent les langues qui montrent clairement une prééminence d’un des arguments. On trouve deux types d’alignements dans ce genre de système :

T=P	R=P
indirectif	secondatif

Tableau 36 : Alignements et systèmes hiérarchiques des constructions ditransitives

Les systèmes non-hiérarchiques incluent les langues dans lesquelles aucun des deux arguments ne peut être rapproché plus de P que l’autre.

T + R= P	P≠R≠P
double-objets	tripartite ¹⁴

Tableau 37 : Alignements et systèmes non-hiérarchiques des constructions ditransitives

¹⁴ L’alignement tripartite est réellement très rare, notamment pour des raisons d’économie (Malchukov et al. 2010).

Dans les systèmes hybrides (Chamoreau 2008) ou mixtes (Malchukov et al. 2010), la hiérarchie varie en fonction des propriétés morphosyntaxiques considérées. Deux cas majeurs de contradiction entre propriétés morphosyntaxiques se manifestent à travers les langues du monde :

- propriétés de codage vs. propriétés syntaxiques
- propriétés de codage + quelques propriétés syntaxiques vs. autres propriétés syntaxiques

6.4 Valence et classes de verbes en sereer

Afin de mieux appréhender les phénomènes de voix en sereer, une classification sémantique et syntaxique des verbes est nécessaire. Celle présentée ci-dessous a été fortement enrichie et affinée grâce au travail de thèse en cours de Marie Ngom (en cours). Son travail m'a permis notamment d'accélérer ma recherche sur le parler de Mar Lodj et ainsi de fournir une classification plus fine.

6.4.1 Le problème posé par les objets non-prototypiques

Avant de nous intéresser à chaque classe de verbes dégagée ci-dessus, il faut nous pencher à nouveau sur le problème des objets non-prototypiques à délimitation temporelle et spatiale à savoir, ces objets font-ils partis de la valence du verbe ?

À mon sens, bien qu'encodés en tant que rôle syntaxique nucléaire, ces objets ne font pas partis de la valence du verbe, tout simplement parce que ce ne sont pas des participants essentiels du verbe, ce ne sont donc pas des arguments du verbe et ne font pas partie de la valence sémantique. Je considère donc ces objets non prototypiques comme des obliques, sur le plan de la valence.

6.4.2 Les verbes monovalents

6.4.2.1 Verbes météorologiques

Voici une liste non-exhaustive de verbes météorologiques en sereer de Mar Lobj :

(6.24) Quelques verbes météorologiques en sereer

<i>xeñ</i>	‘venter’
<i>sum</i>	‘faire chaud’
<i>but</i>	‘faire froid’
<i>nuk</i>	‘être couvert’
<i>el</i>	‘être nuageux’
<i>duud</i>	‘tonner’
<i>deb</i>	‘pleuvoir’

Le sujet de ces verbes peut être le terme *Roog*, qui signifie Dieu ou ciel, ou, plus simplement, marqué par un indice sujet de troisième personne *a-* :

(6.25) SRR-MR-txt05.011¹⁵

Roog	fan-e	a-xiñ-aa	a- fi-aa	a-el
Dieu	CL-PROX	S3-faire_éclairs-IPFV	S.3-faire-IPFV	CL-nuages

a-duud-aa
 S3-tonner-IPFV
 ‘Il y a des éclairs, ça fait des nuages, ça tonne’

6.4.2.2 Verbes statifs

Les verbes d’état en sereer sont syntaxiquement et sémantiquement monovalents. L’unique argument de ces verbes est patientif.

(6.26) Verbes d’état en sereer (liste non-exhaustive)

<i>rodig</i>	‘être sale’
<i>mos</i>	‘être beau’

¹⁵ cf. texte 2 en annexe.

<i>maagin</i>	‘être grand’
<i>neew</i>	‘être petit’
<i>xol</i>	‘être clair, propre’
<i>but</i>	‘être timide’

6.4.2.3 Verbes de mouvements

Les verbes de mouvements ci-dessous sont intransitifs. Ils possèdent, à l'inverse des verbes statifs, un sujet agentif. Dans la suite de cet ouvrage, je référerai à ces verbes comme les verbes intransitifs actifs.

(6.27) Verbes de mouvement (liste non-exhaustive)

<i>yen</i>	‘tomber’
<i>ret</i>	‘partir’
<i>gar</i>	‘venir’
<i>rok</i>	‘entrer’
<i>sar</i>	‘glisser’

6.4.3 Verbes bivalents

Parmi les verbes bivalents, trois catégories majeures peuvent être dégagées : les verbes obligatoirement transitifs, les verbes pouvant se réaliser transitivement et intransitivement et les verbes labiles (c'est-à-dire les verbes transitifs pour lesquels la réalisation intransitive est une construction à sujet patientif).

6.4.3.1 Verbes obligatoirement transitifs

Les verbes présentés dans cette catégorie doivent obligatoirement entrer dans une construction transitive. Cela signifie que l'on ne peut pas enlever l'objet de ces verbes pour exprimer l'indétermination de l'objet.

(6.28) Verbes obligatoirement transitifs (liste non-exhaustive)

<i>xum</i>	‘attacher’
<i>buf</i>	‘ramasser’
<i>cung</i>	‘attendre’
<i>xic</i>	‘arracher’
<i>xoy</i>	‘appeler’
<i>xaw</i>	‘frapper’

bog 'laver'

6.4.3.2 Verbes pouvant se réaliser intransitivement

Une proportion conséquente de verbes bivalents en sereer a la possibilité de se réaliser intransitivement sans avoir recours à une quelconque modification du verbe. En voici quelques-uns :

(6.29) Verbes pouvant se réaliser intransitivement (liste non-exhaustive)

<i>jik</i>	'acheter'
<i>ñāam</i>	'manger'
<i>yer</i>	'boire'
<i>jaw</i>	'cuisiner'
<i>dap</i>	'laver le linge'
<i>war</i>	'tuer'
<i>deet</i>	'regarder'
<i>ga</i>	'voir'
<i>nan</i>	'entendre'
<i>duk</i>	'toucher'

Les réalisations intransitives de ces verbes bivalents portent une valeur d'indétermination :

(6.30) élicitation

a. Ø-Picasso a-ñāam-a go-mangu
 CL-Picasso S.3-manger-a CL-mangue
 'Picasso a mangé une mangue'

b. Ø-Picasso a-ñāam-a
 CL-Picasso S.3-manger-a
 'Picasso a mangé'

6.4.3.3 Verbes labiles

La troisième catégorie de verbes bivalents se compose des verbes labiles, peu nombreux à ma connaissance, en sereer. Parmi ces verbes, on trouve le verbe *d'ox* « brûler », le verbe *yuul* « percer » ainsi que les verbes *ñuf* « éteindre » et *d'eg* « couper ». L'utilisation intransitive de ces verbes bivalents donne une interprétation anticausative :

(6.31) élicitation

a. ñuf-aam a-kooland¹⁶ al-e
 éteindre-S.1SG.a CL-lumières CL-PROX
 ‘J’ai éteint la lumière’

b. a-kooland ak-e a-ñuf-a
 CL-lumières CL-PROX S.3- éteindre-a
 ‘Les lumières se sont éteintes’

(6.32) élicitation

a. dæg-aam ga-caan al-e
 couper-a.S.1SG CL-branche CL-PROX
 ‘J’ai coupé une branche’

b. ga-caan al-e a dæg-a
 CL-branche CL-PROX S.3-couper-a
 ‘La branche s’est coupée’

6.4.4 Verbes trivalents

Les verbes trivalents en sereer sont des verbes de transfert en direction d’un destinataire (les verbes tels que *lam* « hériter » ou *daaw* « recevoir » sont des verbes bivalents) ou des verbes de parole. Il existe deux types de verbes trivalents : les verbes qui possèdent un seul objet obligatoire, le destinataire, et les verbes qui ne possèdent aucun objet obligatoire et qui peuvent donc se réaliser intransitivement.

6.4.4.1 Verbes à destinataire obligatoire

Les verbes de cette catégorie sont des verbes de transfert vers un destinataire.

¹⁶ Ce mot désignant la lumière, est selon mes informateurs, un mot ancien, peu utilisé aujourd’hui.

(6.33) Verbes trivalents à destinataire obligatoire (liste exhaustive)

<i>ci</i>	‘donner’
<i>cood</i>	‘donner’
<i>band</i>	‘prêter’
<i>reg</i>	‘promettre’
<i>sikan</i>	‘devoir’
<i>sadax</i>	‘donner l’aumône’
<i>laas</i>	‘distribuer’
<i>waasan</i>	‘pardonner’

Dans ce type de construction, l’objet transféré peut être omis (valeur d’indétermination) mais le destinataire doit être obligatoirement mentionné. Prenons l’exemple de *ci* « donner » :

(6.34) élicitation

a. a-ci-a a Ø-Sang Ø-saaf
 S.3-donner-a ACC CL-Jean CL-couscous
 ‘Il a donné du couscous à Jean’

b. a-ci-a a Ø-Sang
 S.3-donner-a ACC CL-Jean
 ‘Il a donné à Jean’

c. *a-ci-a Ø-saaf
 S.3-donner-a CL-couscous
 ‘Il a donné du couscous’

6.4.4.2 Verbes pouvant se réaliser intransitivement

Cette classe de verbes a la particularité de pouvoir se réaliser de manière ditransitive, transitive ou intransitive puisque les deux objets peuvent être omis. Sur le plan sémantique, ces verbes sont des verbes de parole, ainsi que de verbes de transfert.

(6.35) Verbes trivalents pouvant se réaliser intransitivement (liste exhaustive)

<i>laamit</i>	‘demander’
<i>wetand</i>	‘rappeler’
<i>bind</i>	‘écrire’
<i>xed</i>	‘réclamer’
<i>raw</i>	‘emprunter’
<i>lub</i>	‘emprunter’

Afin d’illustrer la possibilité pour ce type de verbe d’apparaître aussi bien dans une construction ditransitive, transitive et intransitive, j’ai choisi le verbe *bind* « écrire » :

(6.36) élicitation

a. a-*bind*-a go-lettar gi-*basil* n-e ten
 S.3-écrire-a CL-lettre CL-famille CL-PROX 3SG
 ‘Il a écrit une lettre à sa famille’

b. a-*bind*-a go-lettar
 S.3-écrire-a CL-lettre
 ‘Il a écrit une lettre’

c. a-*bind*-a gi-*basil* n-e ten
 S.3-écrire-a CL-famille CL-PROX 3SG
 ‘Il a écrit à sa famille’

d. a-*bind*-a
 S.3-écrire-a
 ‘Il a écrit’

6.4.4.3 Les constructions ditransitives

Nous allons maintenant nous intéresser aux constructions ditransitives. Le but de cette section va être de voir s’il est possible de déterminer un type d’alignement en sereer et donc de comparer les propriétés des objets des constructions ditransitives à celles de l’unique objet de la construction transitive.

A cette fin, je vais utiliser quatre critères, deux relevant des propriétés formelles, soit l’ordre et l’indexation, et deux relevant des propriétés syntaxiques, soit la relativisation et la passivisation. L’indexation, la relativisa-

tion et la passivisation sont les critères de différenciation des objets patientif des constructions transitives par rapport aux obliques (cf. 6.2.1).

L'ordre n'est pas fixe entre les deux objets comme l'indique l'exemple (6.37), toutefois une nette préférence existe en faveur de l'ordre de l'exemple (b), soit verbe, destinataire et thème :

(6.37) élicitation

- a. a-ḅand-a gi-laḅ a Ø-Ali
 S.3-prêter-a CL-machette ACC CL-Ali
 'Il a prêté une machette à Ali'
- b. a-ḅand-a a Ø-Ali gi-laḅ
 S.3-prêter-a ACC CL-Ali CL-machette
 'Il a prêté à Ali une machette'

L'indexation est accessible aux deux objets. Dans le cas de constructions où les deux objets sont à la 3^{ème} personne du singulier et où les deux objets sont indexés, un objet est indexé sur le verbe, et l'autre est marqué par le pronom de 3^{ème} personne du singulier *ten*. Il est, en effet, impossible de suffixer au verbe deux indices objets de 3^{ème} personne du singulier. Par ailleurs, aucun indice ne nous permet de savoir à quel objet réfère l'indice ou le pronom.

(6.38) élicitation

- a-ḅand-an o-ten
 S.3-prêter-a.O.3SG CL-3SG
 'Il le lui a prêté'

Dans le cas où les deux objets sont pronominalisés mais où le destinataire est, non pas une troisième personne, mais une 1^{ère} ou une 2^{ème} personne du singulier, seul le destinataire sera indexé sur le verbe :

(6.39) élicitation

- a-ḅand-axam o-ten
 S.3-prêter-a.O.1SG CL-3SG
 'Il me l'a prêté'

A l'inverse, dans le cas d'un destinataire de 1^{ère}, de 2^{ème} ou de 3^{ème} personne du pluriel, seul le thème pourra être indexé sur le verbe :

(6.40) élicitation

a-ḃand-an	a	in
S.3-prêter-a.O.3SG	ACC	1PL

'Il nous l'a prêté'

Une phrase telle que « *il t'a montré à moi* » pourrait apporter des éléments importants voire déterminants sur l'indexation des objets des verbes ditransitifs. Pourtant cela constitue un « trou » dans mes données qu'il faudra compléter à l'occasion du prochain terrain.

Ainsi, à l'état actuel de mes connaissances, le critère d'indexation ne permet pas d'établir de hiérarchie en faveur d'un des deux objets étant donné que les restrictions pour l'indexation de ces deux objets sont liées davantage à des critères strictement morphologiques et à la possibilité pour chaque personne objet d'être encodées ou non comme un indice objet.

Toutefois une hiérarchie en faveur du destinataire se profile notamment dans l'ordre des objets. Intéressons-nous maintenant aux critères syntaxiques.

La première opération syntaxique à laquelle on va s'intéresser est la relativisation. Ce premier test syntaxique confirme l'alignement neutre puisque tous deux peuvent être relativisés sans modification du verbe :

(6.41) élicitation

a. gi-laḃ	n-e	te	ḃand-na	Ø-Ali	a-rodg-a
CL-machette	CL-PROX	S.3SG	prêter -REL	CL-Ali	S.3-ê_sale-a

'La machette, qu'il a prêté à Ali, est sale'

b. Ø-Ali	fan-e	te	ḃand-na	gi-laḃ	n-e
CL-Ali	CL-PROX	S.3SG	prêter -REL	CL-machette	CL-PROX

a-ret-a
S.3-partir-a
'Ali, à qui il a prêté la machette, est parti'

Le dernier test est la passivisation. Là encore, à première vue, et selon les exemples suivants il n'y a pas de différence de traitement entre les deux objets d'un verbe trivalent :

(6.42) élicitation

- a. gi-laḅ n-e a-ḅand-eʔ Ø-Ali
 CL-machette CL-PROX S.3-prêter-PFV.PASS CL-Ali
 ‘La machette a été prêté à Ali’
- b. Ø-Ali a-ḅand-eʔ gi-laḅ
 CL-Ali S.3-prêter-PFV.PASS CL-machette
 ‘A Ali a été prêté une machette’

Toutefois, et nous aurons l’occasion d’y revenir plus en détail lors du chapitre consacré au passif (cf. Chap. 10), on ne peut pas suffixer d’objet au verbe passif en sereer. Ainsi, si l’on reprend l’exemple ci-dessus et que l’on remplace *Ali* par une 1^{ère} personne du singulier, il sera impossible de passiviser le thème. Il n’y a d’ailleurs, à ma connaissance, pas d’indication sur ce que pourrait donner la forme passive associée à une marque d’objet de 1^{ère} personne du singulier. Cependant, la possibilité de passiviser uniquement le destinataire dans le cas d’un destinataire de première ou de deuxième personne est dû à un « trou » dans le paradigme d’objet et non aux propriétés de l’objet au rôle sémantique de thème en lui-même.

En résumé, aucun critère parmi les propriétés morphosyntaxiques de l’objet prototypique patientif du sereer (soit l’indexation, la relativisation et la passivisation) ne permet d’établir un alignement en faveur du destinataire ou du thème. Nous pouvons donc dire qu’en sereer l’alignement est neutre. Cependant, l’ordre suggère, quant à lui, une hiérarchie en faveur du destinataire. De plus, le fait qu’il existe parmi les verbes trivalents du sereer, des verbes à destinataire obligatoire où le thème peut être supprimé sans aucune modification du verbe, mais pas de verbes à thème obligatoire uniquement, nous pousse à poser le rôle de destinataire comme objet premier des constructions ditransitives du sereer.

En sereer, on a donc un alignement neutre puisque les deux objets possèdent les mêmes caractéristiques qu’un objet Patient d’une construction transitive prototypique, avec cependant une hiérarchie en faveur du destinataire, qui possède des caractéristiques particulières non comparables à celles d’un objet Patient. Nous aurons d’ailleurs l’occasion de confirmer ceci au chapitre 13.

6.5 Conclusion

On peut distinguer quatre types de relations grammaticales en sereer : le sujet, l'objet, les obliques de type 1 et les obliques de type 2. L'accord en nombre avec le verbe ainsi que l'ordre permettent de distinguer le sujet de l'objet. L'indexation permet de distinguer les objets des obliques de type 1. La relativisation (entre autres) permet de distinguer les obliques de type 1 des obliques de type 2.

Nous avons eu aussi l'occasion de voir qu'en sereer, on trouve un marquage différentiel de l'objet qui est restreint aux noms [+humain] appartenant à la classe nominale [Ø...f ou fan] ainsi qu'aux prénoms (qui appartiennent aussi à cette classe nominale) et aux pronoms pluriels lorsqu'ils ont un statut syntaxique d'objet.

Il existe par ailleurs en sereer des objets non-prototypiques à délimitation temporelle et spatiale qui ne sont pas des arguments du verbe. Pour cette raison, ils sont considérés comme hors valence.

On distingue en sereer les classes de verbes suivantes :

- les verbes monovalents :
 - les verbes météorologiques
 - les verbes statifs
 - les verbes de mouvement
- les verbes bivalents :
 - les verbes à objet obligatoire
 - les verbes pouvant omettre l'objet à valeur d'indétermination
 - les verbes labiles
- les verbes trivalents :
 - les verbes à destinataire obligatoire
 - les verbes à aucun objet obligatoire

L'étude des différentes voix du sereer va permettre de mettre en évidence d'autres classes de verbe.

Nous allons dans la suite de cet ouvrage nous intéresser en détail à chaque voix du sereer. J'aborderai, dans un premier temps, les opérations d'augmentation de valence, soit le causatif (Chap.7), l'applicatif (Chap.8), la possession externe (Chap.9) puis les opérations de diminution de valence soit le passif (Chap.10), le moyen (Chap.11), le réciproque (Chap.12) et l'antipassif (Chap.13).

7

Le causatif

7.0 Introduction

La causation est le moyen qu'ont les langues d'exprimer une relation de cause à effet entre deux événements. Cette notion de causation est fondamentale d'un point de vue cognitif et de ce fait universelle d'un point de vue typologique. Ainsi c'est une source de recherches variées, ce qui explique probablement le fort intérêt qui lui a été consacré depuis maintenant plus de trente ans.

Les moyens d'expression de la causation sont évidemment multiples à travers les langues du monde. Et parmi ces moyens d'expression, nous le verrons dans la première partie de ce chapitre consacrée au cadre théorique et typologique, tous ne font pas partie de la voix causative. Cette première partie sera aussi l'occasion d'appréhender les liens complexes qui unissent morphologie, syntaxe et sémantique. Enfin, l'étude théorique du causatif nous permettra d'aborder succinctement la notion d'iconicité dans le langage humain. Dans la suite de ce chapitre, je décrirai la productivité ainsi que les fonctions syntaxiques et sémantiques de chaque morphème du sereer.

7.1 Cadre théorique et typologique

Dans cette première partie, je présenterai tout d'abord le concept de causation (7.1.1) en limitant la voix causative à des expressions formelles spécifiques (7.1.2). Puis, je présenterai, d'un point de vue typologique, les différents cas de traitements syntaxiques du causataire (7.1.3). Je m'intéresserai ensuite au sémantisme de la causation (7.1.4) puis, au conditionnement

sémantique du statut syntaxique du causataire (7.1.5). La section suivante sera dédiée à la productivité du causatif (7.1.6). J’aborderai finalement le lien entre causation et iconicité du langage (7.1.7).

7.1.1 Définition

Le causatif consiste en une opération d’augmentation de la valence : un participant, ayant le rôle syntaxique de sujet, est introduit et correspond au causateur. D’un point de vue sémantique, le causateur est l’initiateur de l’action réalisée par un causataire, qui, d’un point de vue syntaxique, était le sujet de la construction non-dérivée. Dans l’exemple (a), Hasan est le sujet. Dans l’exemple (b), Ali est introduit en tant que sujet et causateur de l’évènement, Hasan est destitué au rôle syntaxique d’objet, il est devenu le causataire.

(7.1) turque, (Payne, 1997 : 157)

- a. Hasan öl-dü
 Hasan die-past
 ‘Hasan died’ (*intransitive, non-causative*)
- b. Ali Hasan-ı öl-dür-dü
 Ali Hasan-acc die-caus-past
 ‘Ali killed Hasan’ (*causative of intransitive verbs*)

7.1.2 Formes de la causation et causatif

Traditionnellement, trois types formels sont présentés comme moyens d’expression de la causation : le lexique, la morphologie et les constructions analytiques.

7.1.2.1 Constructions analytiques et semi-analytiques

Certains linguistes (Creissels 2006 ; Dixon 2000) distinguent deux types de constructions analytiques selon le degré de fusion des deux propositions. Creissels (2006 : 61) parle ainsi de constructions semi-analytiques ou analytiques pour renvoyer à ces deux types de constructions ayant en commun l’utilisation d’un verbe comme marque de causation. Cependant, l’une (semi-

analytique ou « two verbs in one predicate » pour Dixon 2000) intègre le verbe de causation dans l'unique proposition, tandis que l'autre (analytique ou « periphrastic » pour Dixon 2000) se compose de deux propositions et donc de deux événements, l'un causant (la proposition principale) et l'autre causé (la proposition subordonnée). Parmi les langues présentant des constructions semi-analytiques, on trouve, entre autres, le français et la construction causative avec « faire », mais aussi certaines langues possédant des constructions causatives à verbes sériels telles que le tariana (arawak du nord).

7.1.2.2 Causatif « *sensu latiore* » et causatif « *sensu stricto* »

Il existe plusieurs conceptions du causatif et de ses moyens d'expression. Kulikov (2001 : 888-889) en présente deux : le causatif *sensu latiore* et le causatif *sensu stricto*.

Le causatif *sensu latiore* correspond à une conception large du causatif et en réalité, à tous les moyens d'expressions du concept de causation qui englobent les causatives lexicales, les causatives morphologiques, les causatives semi-analytiques et analytiques. Parmi cette conception, on trouve deux types : celle de Dixon (2000 : 32) qu'il considère comme étroite puisqu'il prend en compte au sein des causatives analytiques uniquement celles composées d'un verbe à sens causatif tel que *faire* ou *causer*. Song (1996 : 10), quant à lui, ne pose pas ce type de limites. En effet, il propose un type particulier de constructions causatives 'the AND type' qui concerne des constructions de type *je dis et l'enfant mange*.

Le causatif *sensu stricto* correspond à une conception plus stricte du causatif et n'inclut que les causatifs morphologiques et semi-analytiques, autrement dit, ne sont considérées comme marques causatives que celles qui fusionnent avec le verbe, et non pas tous les moyens d'expression de la causation. On retrouve cette conception chez (Comrie 1976b ; Comrie 1985) et c'est celle que j'adopte dans cette étude essentiellement pour des raisons de pertinence liées à la langue d'étude, qui nous le verrons plus tard, exprime la causation majoritairement à travers la morphologie.

7.1.3 Le traitement syntaxique du causataire

Nous avons vu un peu plus haut que l'opération causative consiste en l'introduction d'un nouveau sujet, causateur de l'évènement. Mais que devient le sujet de la construction non-dérivée ? De manière générale, les langues assignent au causataire le rôle syntaxique d'objet. C'est le cas du nahuatl, illustré par l'exemple suivant :

(7.2) nahuatl, (Creissels, 2006 : 59)

- a. ni-tzàtzi
S1S-crier.PRES
'Je crie'
- b. ti-ēch-tzàtzītia
S2S-O1S-crier.CAUS.PRES
'Tu me fais crier'

Mais d'autres traitements syntaxiques peuvent avoir lieu selon les langues. Le causataire peut donc obtenir le rôle syntaxique de datif, pour les langues qui possèdent ce statut syntaxique, ou le rôle d'oblique, ou encore un marquage spécial.

Dans le cas d'une construction de base transitive, plusieurs cas sont possibles en fonction de la langue et de sa capacité à accueillir ou non des constructions à double-objets. Les langues ont donc recours à diverses solutions, réunies dans le tableau ci-dessous établi à partir de Dixon (2000 : 47-56). Notons que les modifications peuvent apparaître sur l'objet original mais concernent majoritairement le causataire.

	Causataire (Sujet original)	Objet original
Type 1	marquage spécial	objet
Type 2	marquage sujet	objet
Type 3	objet	objet
Type 4	objet	oblique
Type 5	oblique	objet

Tableau 38 : Rôles syntaxiques attribués au causataire et à l'objet original selon Dixon (2000)

Dans le cas d'une langue de type 3 (c'est-à-dire dans le cas où le causataire accède au statut d'objet et que l'objet initial conserve son statut d'objet), on observe plusieurs possibilités. Soit les deux objets (objet initial et causataire)

possèdent les mêmes caractéristiques objectales, et dans ce cas, il est difficile d'établir une hiérarchie entre les deux objets, soit un seul objet possède la majorité des propriétés objectales. Précisons que la construction ditransitive dérivée peut assigner à ses deux objets des propriétés objectales différentes de celles qu'ont les deux objets d'une construction ditransitive non-dérivée de la langue.

7.1.4 Le sémantisme de la causation

7.1.4.1 Causation directe et indirecte

Le sémantisme de la causation fait d'abord appel à une opposition fondamentale dans la grammaire causative : la distinction directe / indirecte. Bénéficiant d'une large littérature (Nedjalkov & Silnitsky 1973 ; Talmy 1976 ; Saksena 1982 ; Kulikov 1993 ; Dixon 2000 ; Shibatani & Pardeshi 2002), cette opposition possède de nombreuses terminologies (« contactive / distant » ou « first and second causative ») ainsi que de nombreuses définitions. Trois questions fondamentales permettent d'appréhender cette opposition direct / indirect.

Premièrement, la présence d'un intermédiaire entre le causateur et le causataire peut être un moyen d'exprimer une causation indirecte, toutefois ce n'est en aucun cas une condition nécessaire (Saksena, 1982 : 823).

Le deuxième point concerne le degré d'agentivité du causateur ainsi que le degré de patientivité du causataire. En effet, pour Shibatani & Pardeshi (2002 : 89) :

It is a good first approximation to define direct causation as a situation involving an agentive causer and a patientive causee and indirect causation as one involving two agentive participants, one an agentive causer and the other an agentive causee.

En d'autres termes, Saksena (1982) parle « d'implication du causateur » et du caractère plus ou moins affecté du causataire. Une causation directe requiert un causateur physiquement impliqué dans l'évènement, ainsi qu'un causataire affecté par ce même évènement. Tandis qu'une causation indirecte implique soit un causateur non-impliqué dans l'évènement, soit un causataire non-affecté par l'évènement.

Le troisième et dernier point implique la distance spatio-temporelle entre l'évènement causant et l'évènement causé. Cette question est, pour Shibatani

& Pardeshi (2002 : 89-90), essentielle à la définition de l'opposition directe / indirecte et directement en lien avec les questions d'agentivité du causateur et de patientivité du causataire. En effet, quand le causataire est patientif, les événements causant et causé dépendent entièrement du causateur et dans la plupart des cas, cette dépendance se traduit par une superposition spatio-temporelle entre l'évènement causant et l'évènement causé. A l'inverse, si le causataire est lui aussi agent, l'évènement causé possède une plus grande autonomie vis-à-vis de l'évènement causant. Ainsi, si l'évènement causé possède son propre agent il possède ses propres caractéristiques spatio-temporelles.

7.1.4.2 Causation sociative

Les causations directes et indirectes ne sont, cependant, pas les seuls types de sémantisme existant. En effet, il est possible de distinguer trois autres types de sémantisme réunis sous la catégorie de causation sociative : la causation action-jointe, la causation assistive et la causation de supervision.

La causation d'action-jointe correspond à un événement tel que *faire jouer un enfant* où le causateur réalise l'action de jouer en même temps que l'enfant.

La causation assistive concerne les constructions telles que *faire boire un enfant* où le causateur est impliqué dans l'action (*tenir le verre* par exemple) mais ne réalise pas l'action, seul l'enfant boit.

Enfin, dans la causation de supervision, le causateur n'est pas impliqué dans l'évènement, il ne fait que le superviser. On trouve ce type de causation dans des événements tels que *faire faire ses devoirs à un enfant*. Pour résumer, les causations d'action-jointe et assistive requièrent une implication physique du causateur à l'instar de la causation directe, et contrairement à la causation de supervision.

Pour Shibatani & Pardeshi (2002), la causation sociative permet de créer un continuum constitué à une extrémité de la causation directe et à une autre de la causation indirecte. Les causations d'action-jointe et assistive sont plus proches de la causation directe car elles présentent une superposition entre l'évènement causant et causé, alors que la causation de supervision est, elle, plus proche de la causation indirecte puisque il y a une superposition partielle des deux événements.

7.1.5 Conditionnement sémantique du rôle syntaxique du causataire

Il est fréquent d'observer des variations dans le traitement syntaxique du causataire au sein d'une même langue. Ces variations syntaxiques sont conditionnées par la sémantique : certaines langues traitent le causataire différemment selon le sémantisme de la causation. Ainsi, le cavineña (Tacana, Bolivie) assigne le rôle syntaxique d'objet dans le cas d'une construction causative directe, tandis qu'il lui assigne le rôle d'oblique dans le cas d'une causation indirecte (Guillaume 2008a). D'autres langues, telles que le japonais, traitent le causataire en fonction du trait [+/- volontaire] du causataire. Ainsi, un marquage accusatif sera attribué à un causataire qui agit involontairement, tandis qu'un statut de datif sera attribué au causataire s'il agit volontairement et donc s'il présente un rôle sémantique [+ agentif]. De manière générale, si le sujet initial possède le trait [+agent], alors le rôle grammatical qui lui sera attribué dans la construction causative contiendra le trait [+agent] ou [+animé], soit généralement un instrument ou un objet indirect. Mais si le sujet initial dispose du trait [-agent], alors un statut syntaxique ayant aussi ce trait lui sera assigné. Dans ce cas, il apparaît souvent en objet direct ou moins fréquemment en objet indirect. Cette théorie de rôles sémantiques a notamment été élaborée par Cole (1983), Saksena (1982), ou encore Kemmer & Verhagen (1994).

7.1.6 Causation directe et productivité

D'un point de vue typologique, il est fréquent de trouver une construction causative avec un sémantisme de causation directe limitée aux verbes intransitifs et de manière plus productive encore, limitée aux intransitifs statifs. Cette restriction aux verbes transitifs s'explique essentiellement par des raisons sémantiques et cognitives. En effet, il est plus aisé pour le causateur de *faire faire quelque chose* au causataire si celui est patientif. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le causataire est agentif, alors le causateur peut rencontrer une certaine résistance et donc avoir recours à un effort plus important pour faire exécuter l'évènement (pour plus de détails cf. Shibatani, 2002 : 7). Ainsi, plus la causation sera directe, plus la construction causative sera limitée à des verbes ayant pour sujet des participants patientifs susceptibles d'être affectés par l'évènement, et donc principalement des verbes intransitifs.

De plus, il n'est pas rare de trouver parmi les verbes intransitifs compatibles avec un morphème de causation directe, quelques verbes transitifs. Typologiquement, on rencontre souvent les mêmes verbes : des verbes d'action abstraite tels que *voir-montrer*, *se souvenir-rappeler*, *comprendre-expliquer* mais aussi des verbes d'action concrète tels que *boire-donner à boire*, *manger-nourrir* (Nedjalkov & Silnitsky, 1973 : 16). Ces verbes ont en commun un sujet aussi bien agentif que patientif, puisqu'il est affecté par l'évènement, et de ce fait se distinguent des verbes transitifs prototypiques. Cette classe de verbes est fréquemment nommée « *ingestive verbs* » (Masica 1976 : 46 ; Shibatani 2002).

7.1.7 Causation et iconicité

La causation, à travers les langues du monde, fournit de nombreux exemples de l'iconicité du langage humain. En effet, la distance formelle entre l'expression de la cause et de l'effet est motivée par la distance conceptuelle entre la cause et l'effet (Haiman 1983 : 782). La distance conceptuelle de la causation correspond au continuum que représente le sémantisme de la causation présenté un peu plus haut. Si plusieurs constructions causatives sont en concurrence et qu'elles se distinguent sur le plan du sémantisme de la causation, alors la construction la plus compacte sera utilisée pour marquer la causation la plus directe. À l'inverse, la construction la moins compacte renverra à la causation la moins directe.

7.2 Le causatif en sereer : introduction

Après avoir présenté les diverses expressions de la causation en sereer, je comparerai les données relatives au causatif issues de deux sources majeures consacrées au sereer, afin de mettre en évidence les divergences d'analyse ou de terminologie liées à la question du causatif dans cette langue.

7.2.1 La causation en sereer

Comme la majorité des langues du monde, le sereer possède la faculté d'exprimer une causation directe grâce au lexique. Le sereer dispose des deux

types de causatives lexicales, soit les paires lexicales, avec par exemple la paire *xon / war* « mourir / tuer », ainsi que des verbes ambitransitifs patientifs, tels que *gef* qui signifie aussi bien « être cassé » que « casser ».

Le sereer dispose également d'une construction périphrastique permettant d'exprimer une causation indirecte avec pour causateur un sujet inanimé ou abstrait. Cette construction utilise le verbe *tax* « causer ». Toutefois, cette construction ne présente aucune fusion entre les deux verbes, elle ne sera donc pas prise en compte comme une construction causative, mais plutôt comme un moyen d'exprimer la notion de causation, tout comme le lexique.

(7.3) SRR-MR-txt.12.11¹

gi-mbaal n-e tax-u bo o-Nyomiñka lay-el
 CL-pêche CL-PROX causer-FOC REL CL-Nyomiñka parler-PASS
 'C'est à cause de la pêche qu'on dit Nyomiñka'

(7.4) SRR-MR-txt.12

ga-aa Ø-foof l-e n-eeke soom
 regarder-a.S.2SG CL-eau CL-PROX CL-DEICT2 seulement
 tax-ee o-dam gi-liḅ
 causer-NEG.S.3SG S.2SG-attraper CL-poisson
 'Ce n'est pas en regardant l'eau que tu attrapes du poisson'

De manière générale, dans les langues atlantiques, le causatif est marqué au moyen d'affixes dérivationnels. Parmi ces langues, certaines n'en possèdent qu'un, c'est le cas du peul, par exemple, et de son suffixe *-in*, et d'autres en distinguent plusieurs, notamment le wolof et ses cinq morphèmes (Voisin-Nouguier 2002).

7.2.2 Les précédents travaux

Les données des deux sources majeures relatives au thème de la dérivation verbale en sereer ont été réunies dans un tableau comparatif qui permet de constater d'abord, la concurrence de plusieurs marqueurs de causatifs en sereer, mais aussi les divergences d'analyses et de terminologie.

¹ cf. texte 3 en annexe.

	W.C. Faye (1979)	S. Faye & Mous (2006)
- <i>in</i>	factitif	direct causative
- <i>noor</i>	factitif	indirect causative
- <i>and</i>	transformatif	causative of state
- <i>il</i>	transforme les verbes qualitatifs en verbes transitifs	causative of body state
- <i>dand</i>	factitif (plus rare)	-

Tableau 39 : Les marqueurs de causatif selon les études précédentes

Sur le plan formel, le *sereer* semble avoir particulièrement développé le causatif morphologique, que l'on considère quatre ou cinq morphèmes. Pour chaque morphème, je préciserai la ou les classes de verbes avec lesquelles il est susceptible de se combiner, en fonction du sémantisme de la causation qu'il encode. Puis, je m'intéresserai aux changements de valence, ainsi qu'au traitement syntaxique du causatif. Enfin, un traitement particulier sera accordé aux constructions causatives ditransitives ainsi qu'aux constructions causatives qui n'engendrent pas d'augmentation de la valence.

7.3 Morphème *-il*

Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons observer que le morphème *-il* est étiqueté « *causative of body state* » par S. Faye & Mous (2006 : 20-21), étiquette justifiée par leur données qui réunissent des lexèmes tels que *son* « être fatigué » *fiiq* « être serré » ou *muc* « être sauvé ». Pour W.C. Faye (1979 : 105), ce suffixe « transforme les verbes qualificatifs [des verbes d'état] en verbes transitifs ». Il cite deux verbes, *muc* « être sauvé » et *fiiq* « être serré » cités précédemment. Aucun de ces deux ouvrages ne fournit de construction où ce morphème apparaît.

Dans cette présente étude, bien que l'ensemble des verbes déjà cité ait pour point commun leur classe de prédicats (verbes d'état intransitifs statifs), je considère ce morphème comme en voie de lexicalisation. En effet, ce morphème n'est plus productif, tout du moins dans la variété de *sereer* de Mar Lobj. J'ai établi une liste de verbes susceptibles de réaliser leur causatif en *-il*, en réunissant les données lexicales de S. Faye & Mous (2006), mais aussi de Crétois (1972-1977). J'ai, par la suite, interrogé mes informateurs de *sereer* de Mar Lobj sur la forme causative de ces verbes.

(7.5) Verbes susceptibles de créer leur causatif en *-il* (liste exhaustive)

<i>muc</i>	‘être sauvé’
<i>naqad</i>	‘être triste’
<i>neew</i>	‘être petit’
<i>son</i>	‘être fatigué’
<i>fiiq</i>	‘être serré’

Pour le verbe intransitif *muc* « être sauvé », la forme causative est bien *mucil* comme l’illustrent les exemples (7.6) ci-dessous. Et bien que S. Faye & Mous (2006) parlent de « causative of body state », ce verbe et sa forme causative s’appliquent aussi à des arguments non-humain (c). La causativisation reste canonique puisque un causateur, « le marabout » en (b) ou « la pluie » en (c), est introduit en position syntaxique de sujet, le sujet de la proposition non-causative, « le bébé » en (b) ou « le champ de mil » en (c), est destitué en position objet.

(7.6) élicitation

- a. o-ngek ong-e a-muc-a
 CL-bébé CL-PROX S.3-ê_sauvé-a
 ‘*Le bébé a été sauvé*’
- b. o- deet ox-e a-muc-l-a o-ngek ong-e
 CL-marabout CL-PROX S.3-ê_sauvé-CAUS1-a CL-bébé CL-PROX
 ‘*Le marabout a sauvé le bébé*’
- c. ga-teḅ al-e a-muc-l-a go-kol ol-e
 CL-pluie CL-PROX S.3-ê_sauvé-CAUS1-a CL-champ CL-PROX
 nu-kaaf k-e
 PREP.CL-mil CL-PROX
 ‘*La pluie a sauvé le champ de mil*’

Le verbe *son* « être fatigué » forme aussi son causatif en *-il*, c’est d’ailleurs l’unique construction causative en *-il* que je possède dans mes données textuelles. Nous avons ici bel et bien une augmentation de la valence, le causataire pouvant être indexé sur le verbe comme l’indique l’exemple (b) du (7.8).

(7.11) élicitation

a. o-mbap ong-e a-fiiq-a fiiq
 CL-pantalon CL-PROX S.3-ê_serré-a ê_serré
 ‘Ce pantalon est serré’

b. o-mbap onge a- fiiq-l-axam-a fiiq-il
 CL-pantalon CL-PROX S.3- ê_serré-APPL-a.O1SG-a ê_serré-APPL
 ‘Ce pantalon est trop serré pour moi’

Cette construction est donc une construction applicative et illustre parfaitement le syncrétisme causatif / applicatif, phénomène répandu au sein des langues du monde « *spécialement sous la pression de la lexicalisation* » (traduit de Shibatani 2002 : 16)². Aucun autre exemple de ce type de construction n’est apparu dans mes données.

Le suffixe de causatif *-il*, présenté dans les ouvrages précédents comme restreint aux intransitifs statifs, est donc clairement en voie de lexicalisation dans le parler de Mar Lodj, comme l’indique sa faible productivité dans cette région, ainsi que l’emploi applicatif de ce morphème. Nous allons maintenant nous intéresser à un autre morphème de causatif, le suffixe *-and*.

7.4 Morphème *-and*

7.4.1 Sémantisme de la causation et productivité

Pour W.C. Faye (1979), le morphème *-and* est un morphème de « transformatif », c’est ce qu’expliquent en d’autres termes S. Faye & Mous (2006) lorsqu’ils présentent ce morphème :

it expresses the entry into the state (causative of inchoative) [...] the causative of state only expresses the state as a result ».

² Le syncrétisme causatif /applicatif est également présent en wolof et se manifeste à travers deux formes : les morphèmes *-al* et *-e*. Pour plus de détails sur la question, je renvoie le lecteur au chapitre 6 de Voisin-Nouguier (2002 :239-270).

Le morphème *-dand* présenté par W.C. Faye (1979) semble être un allomorphe, mais il n'apparaît pas parmi mes données. Le suffixe de causatif *-and* marque la causation directe et est restreint, de manière générale, aux verbes à sujet patientif, donc statifs. Ci-dessous, je présente une liste non-exhaustive de verbes intransitifs statifs et de leur contrepartie causative :

(7.12) Verbes intransitifs statifs faisant leur causatif en *-and* (liste non-exhaustive)

<i>jof</i>	'être droit'	<i>jofand</i>	'rendre droit'
<i>mos</i>	'être beau'	<i>mosand</i>	'rendre beau'
<i>mok</i>	'être mou'	<i>mokand</i>	'rendre mou'
<i>xol</i>	'être propre, clair'	<i>xoland</i>	'éclaircir, nettoyer'
<i>fod</i>	'être égal'	<i>fodand</i>	'mettre à égal'
<i>neew</i>	'être petit'	<i>neewand</i>	'raccourcir'
<i>baalig</i> ³	'être noir'	<i>baalgand</i>	'noircir'
<i>yaxig</i>	'être rouge'	<i>yaxgand</i>	'rendre rouge'

D'un point de vue sémantique, le causateur est impliqué physiquement dans l'évènement causant. Du côté du causataire, étant initialement le sujet d'une construction intransitive stative, il montre des propriétés de patient. Il ne possède aucune autonomie par rapport à l'évènement causant.

(7.13) élicitation

gi-sef n-e a-jir-and-axam
 CL-soleil CL-PROX S.3-ê_malade-CAUS2-a.O.1sg
 'Le soleil m'a rendu malade'

(7.14) élicitation

a. Ø-tikoorik k-e a-ndodg-a
 CL-vêtements CL-PROX S.3-PL.ê_sale-a
 'Les vêtements sont sales'

b. o-ḃi ong-e a-rodg-and-a Ø-tikoorik k-e ten
 CL-enfant CL-PROX S.3-ê_sale-CAUS2-a CL-vêtements CL-PROX 3SG
 'L'enfant a sali ses vêtements'

³ Le morphème *-ig* est un verbaliseur.

(7.15) SRR-MR-txt04.005

in o mbonde-ʔ-u « entente sine méridionale »
 1PL COP PL.fonder-PST-FOC entente sine méridionale
 i-ñoow-and Ø-cosaan Ø-saate in
 S.1PL-vivre-CAUS2 CL-traditions CL-village 1PL
 ‘C’est nous qui avons fondé l’entente sine méridionale pour faire vivre
 les traditions de notre village.’

Le morphème *-and* marque donc la causation directe et, de ce fait, ne se combine qu’à des verbes intransitifs statifs, et montre ainsi une certaine limite dans sa productivité. Mais, comme le précisaient les précédents ouvrages sur le sereer qui traitaient de la question (S. Faye & Mous 2006 ; W.C. Faye 1979), le morphème *-and* marque, au delà de la causation directe, une idée de transformation et appuie ainsi sur le processus du changement d’état. Nous reviendrons sur ce point un peu plus tard, notamment dans le traitement du sémantisme de causation du morphème *-in*.

7.4.2 Conséquences syntaxiques

Dans la majeure partie des cas, ce suffixe entraîne une opération causative banale d’un point de vue syntaxique : le sujet de la construction de base est destitué en position objet comme l’illustrent les exemples ci-dessous, la construction causative résultante est donc transitive, illustrée par l’exemple (c) où le causataire, ici la farine de mil (nom pluriel en sereer), est indexé sur le verbe.

(7.16) élicitation

- a. Ø-mbidél k-e a-mbe-a
 CL-farine CL-PROX S.3-PL.reposer_la_nuit- a
 ‘La farine de mil a reposé pendant la nuit’
- b. Ø-rew w-e a-mbe-and-a mbidél k-e
 CL-femmes CL-PROX S.3-PL.reposer_la_nuit-CAUS2-a farine CL-PROX
 ‘Les femmes ont fait reposer la farine pendant la nuit’
- c. Ø-rew w-e a-mbe-and-a a den
 CL-femmes CL-PROX S.3-PL.reposer_la_nuit-CAUS2-a ACC 3PL
 ‘Les femmes l’ont fait reposer pendant la nuit’

Dans l'exemple suivant, la même opération syntaxique a lieu. Le sujet de la construction non-dérivée en (a) soit le suffixe de 1^{ère} personne du singulier devient l'objet de la construction dérivée en (b). Un nouveau sujet est introduit en (b), encodé en tant que suffixe de 2^{ème} personne du singulier.

(7.17) élicitation

- a. diid-aam
avoir_peur-a.S1SG
'J'ai peur'
- b. diid-and-axam-o
avoir_peur-CAUS2-a.O.1SG-S.2SG
'Tu m'as fait peur'

Nous allons nous intéresser maintenant au troisième morphème de causatif du sereer, le morphème *-in*.

7.5 Morphème *-in*

7.5.1 Sémantisme de la causation et productivité

Le morphème de causatif *-in* encode des causations de type sociatif. Pour rappel, la causation sociative se distingue en trois types de causation : la causation d'action-jointe, la causation assistive et la causation de supervision. Parmi ces trois types de causation sociative, seules la causation d'action-jointe et la causation assistive sont concernées par le morphème *-in*. Ces deux types de causation requièrent une certaine implication physique du causateur dans l'évènement, contrairement à la causation de supervision et à la causation indirecte. Le morphème *-in* du sereer de Mar Lobj est restreint à quelques verbes intransitifs actifs, aux verbes d'ingestion, aux verbes de sens moyen, ainsi qu'à quelques verbes dont la racine ne peut apparaître *nue* et qui doivent porter soit une marque de moyen *-oox*, soit une marque de causatif *-in*. Cette restriction peut s'expliquer par le trait [+/- agentif] du causateur requis dans les causations de types action-jointe et assistive et donc le trait [+/- patientif] du causataire. Voici une liste de verbes intransitifs actifs qui peuvent former leur causative en *-in* :

(7.18) Verbes intransitifs actifs faisant leur causatif en *-in* (liste non-exhaustive)

<i>fuf</i>	‘courir’	<i>fufin</i>	‘faire courir’
<i>wat</i>	‘s’enlever’	<i>watin</i>	‘enlever’
<i>yeet</i>	‘s’envoler’	<i>yeetin</i>	‘faire voler’
<i>daan</i>	‘dormir’	<i>daanin</i>	‘faire dormir’
<i>maab</i>	‘mentir’	<i>maabin</i>	‘faire mentir’

Si l’on le prend le cas de « faire courir » par exemple (7.19), le causateur (Omar) court en même temps que le cheval afin de le faire courir, on a bien ici une causation de type action-jointe

(7.19) élicitation

- a. gi-pis n-eeke a-fuf-a
 CL-cheval CL-DEICT2 S.3 courir-a
 ‘*Ce cheval a couru*’
- b. Ø-Omar a-fuf-n-a gi-pis n-eeke
 CL-Omar s.3-courir-CAUS3-a CL-cheval CL-DEICT2
 ‘*Omar fait courir ce cheval (en courant avec lui)*’

On trouve en sereer de Mar Lodj, une certaine catégorie de verbes dont la racine ne peut apparaître seule, ces verbes apparaissent soit à la forme moyenne, soit à la forme causative :

(7.20) Verbes à la racine abstraite (liste non-exhaustive)

* <i>woond</i>	<i>woondoox</i>	‘se coucher’	<i>woondin</i>	‘coucher’
* <i>gef</i>	<i>gefsoox</i>	‘se pencher’	<i>gefsoox</i>	‘pencher’
* <i>in</i>	<i>inoox</i>	‘se lever’	<i>inoox</i>	‘lever’

Ensuite, parmi les verbes moyens compatibles avec le morphème *-in*, on trouve des verbes à sens moyen tels que *moof* « s’asseoir » ou *fuug* « s’accroupir ». Dans l’exemple suivant (7.21), la causation est de type assistif.

(7.21) élicitation

- a. o-kulook ox-e a-moof-a no-saar
 CL-mariée CL-PROX S.3-s’asseoir-a PREP.CL-natte
 ‘*La mariée est assise sur une natte*’

- b. i-moof-n-a o-kulook ox-e no -saar
 S.1PL-s'asseoir-CAUS3-a CL-mariée CL-PROX PREP.CL -natte
 'On a fait s'asseoir la mariée sur une natte'

Incompatible avec les verbes transitifs et ditransitifs (7.22), il est compatible avec les verbes d'ingestion (7.23), qui, je le rappelle, ont la particularité de posséder des sujets aussi bien agentif que patientif.

(7.22) Verbes transitifs incompatibles avec le morphème *-in* (liste non-exhaustive)

- **and-in* 'faire savoir'
 **jall-in* 'faire travailler, fabriquer'
 **fi'-in* 'faire faire'
 **ci-in* 'faire donner'
 **reg-in* 'faire prêter'

(7.23) Verbes d'ingestion en sereer (liste exhaustive)

- ñaam-in* 'faire manger'
yer-in 'faire boire'
jang-in 'faire apprendre'
duk-in 'faire toucher'
nan-in 'faire entendre'

Dans l'exemple (7.24), le causateur (Fatou) aide le causataire (son bébé) à manger. On a affaire ici à une causation de type assistive.

(7.24) élicitation

- a. o-bem a- ñaam-a
 CL-bébé.3SG S.3-manger-a
 'Son bébé a mangé'
- b. Ø-Faatu a-ñaam-n-a o-bem
 CL-Faatu S.3-manger-CAUS3-a CL-bébé.3SG
 'Fatou fait manger son bébé'

Le morphème *-in* est, sauf quelques exceptions, incompatible avec les verbes intransitifs statifs tels que ceux vus précédemment pour le morphème *-and*. Toutefois, dans les quelques cas où ce morphème *-in* se combine à des verbes intransitifs statifs, la causation est alors directe (7.25).

(7.25) élicitation

a-sum-n-aa Ø-maag ol-e
 S.3-ê_chaud-CAUS3-IPFV CL-mer CL-PROX
 ‘Il chauffe la mer (le soleil)’

On peut alors se demander si un même verbe intransitif statif peut se combiner avec le morphème *-in* et le morphème *-and*. C’est le cas du verbe *seey* « fondre » et dans ce cas, le sémantisme de changement d’état du morphème *-and* apparaît très clairement :

(7.26) élicitation

- a. Ø-glas fan-e a-seey-a
 CL-glace CL-PROX S.3-fondre-a
 ‘La glace a fondu’
- b. gi-sef n-e a-seey-n-a Ø-glas fan-e
 CL-soleil CL-PROX S.3-fondre-CAUS3-a CL-glace CL-PROX
 ‘Le soleil a fait fondre la glace’
- c. gi-sef n-e a-seey-and-a Ø-glas fan-e
 CL-soleil CL-PROX S.3-fondre-CAUS2-a CL-glace CL-PROX
 ‘Le soleil a rendu la glace fondante’

7.5.2 Conséquences syntaxiques

Sur le plan syntaxique, le morphème *-in*, combiné à un verbe intransitif, augmente la valence en introduisant un sujet causateur. La construction causative correspondante est transitive. Ainsi, si l’on reprend l’exemple (7.27), le causataire (le cheval) peut être indexé sur le verbe (b) :

(7.27) élicitation

- a. Ø-Omar a-fuf-n-a gi-pis n-eeke
 CL-Omar S.3-courir-CAUS3-a CL-cheval CL-DEICT2
 ‘Omar fait courir ce cheval (en courant avec lui)’
- b. Ø-Omar a-fuf-n-aan
 CL-Omar S.3-courir-CAUS3-a.O.3SG
 ‘Omar l’a fait courir’

Avec les verbes transitifs, le morphème de causatif engendre une augmentation de la valence, on obtient ainsi une construction ditransitive, comme illustrée ci-après.

(7.28) élicitation

- a. Ø-Mosaan a-yer-a Ø-foofi
 CL-Mosaan S3-boire-a CL-eau
 ‘Mosaan a bu de l’eau’
- b. Ø-Mosaan a- yer-aan
 CL-Mosaan S3-boire-a.O.3SG
 ‘Mosaan l’a bu’
- c. Ø-Faatu a-yer-n-a a Ø-Mosaan Ø-foofi
 CL-Faatu S.3- boire-CAUS3-a ACC CL-Mosaan CL-eau
 ‘Faatu a fait boire de l’eau à Mosaan (en l’aidant)’
- d. Ø-Faatu a-yer-n-aan o-ten
 CL-Faatu S.3-boire-CAUS3-a.O.3SG CL-3SG
 ‘Faatu lui l’a fait boire’ (en l’aidant)’

Je reviendrai plus en détails sur les constructions ditransitives dérivées par les morphèmes de causatif dans la section 7.8, notamment en comparant les propriétés objectales des deux objets de la construction ditransitive causative à celles de la construction ditransitive non-dérivée.

Le prochain point de ce chapitre concerne le dernier morphème de causatif, le morphème *-noor*.

7.6 Morphème *-noor*

Sur le plan formel, le morphème *-noor* semble être un morphème complexe. Selon S. Faye & Mous (2006), *-noor* serait composé des morphèmes *-in*, *-u* et *-it* soit respectivement les morphèmes de causatif, de moyen⁴ et

⁴ Ils ajoutent, par ailleurs, que l’utilisation d’une marque de moyen pour exprimer une causation indirecte apparaît dans d’autres langues, notamment en Konso, une langue est-couchitique.

d'applicatif. En ce qui me concerne, je considère cette forme comme non-décomposable d'un point de vue synchronique.

7.6.1 Sémantisme de la causation et productivité

Le morphème *-noor* marque la causation indirecte. Dans certains cas, la réalisation de l'évènement causant implique la participation d'un intermédiaire, mais de manière générale, elle entraîne un causateur qui n'est pas impliqué physiquement dans l'évènement causant. Le causataire possède, quant à lui, une certaine autonomie, plus grande dans le cas de verbes transitifs ou ditransitifs. Ce morphème n'est restreint à aucun type de verbes.

Débutons avec les verbes intransitifs statifs, comme le verbe *mos* qui signifie « être beau ». Nous avons vu précédemment, que les verbes intransitifs statifs pouvaient former leur causatif direct avec le morphème *-and*. Dans l'exemple (7.29), les deux types de constructions, en *-and* (b) et en *-noor* (c), permettent de comparer les deux sémantismes de causation :

(7.29) élicitation

- a. Ø-Marthe a-mos-a
 CL-Marthe s.3-ê_beau-a
 'Marthe est belle'
- b. kaam mos-and a Ø-Marthe
 FOC_v.S.1SG ê_beau-CAUS2 ACC CL-Marthe
 'J'ai rendu Marthe belle (en la coiffant)'
- c. kaam mos-noor a Ø-Marthe
 FOC_v.S.1SG ê_beau-CAUS4 ACC CL-Marthe
 'J'ai fait en sorte que Marthe soit belle'

Selon le type de morphème de causatif qu'ils acceptent, on peut distinguer deux types de verbes intransitifs actifs : ceux compatibles avec le morphème *-in* et ceux qui ne le sont pas. Prenons le verbe *fuf* « courir » qui peut se combiner avec le morphème *-in* (7.30b), dans ce cas la causation sera assistive ou d'action-jointe. Il accepte aussi le morphème *-noor* (7.30c), dans ce cas la causation sera indirecte :

(7.30) élicitation

a. fuf-n-aam gi-pis n-e
 courir-CAUS3-a.S.1SG CL-cheval CL-PROX
 ‘J’ai fait courir le cheval (en courant avec lui par exemple)’

b. fuf-noor-aam gi-pis n-e
 courir-CAUS4-a.S.1SG CL-cheval CL-PROX
 ‘J’ai fait courir le cheval (en lui donnant l’ordre par exemple)’

Toutefois, le morphème *-noor* reste l’unique moyen de créer une construction causative à partir de nombreux verbes intransitifs actifs. C’est le cas, par exemple, du verbe *ret* « partir » :

(7.31) élicitation

a. a-fox ak-e a-ndet-a
 CL-chiens CL-PROX S.3-PL.partir-a
 ‘Les chiens sont partis’

b. ret-noor-aam a-fox ak-e
 partir-CAUS4-a.S.1SG CL-chiens CL-PROX
 ‘J’ai fait partir les chiens’

Seule la construction causative en *-noor* permet de causativiser un verbe transitif en sereer de Mar Lodj (hormis les verbes d’ingestion). Prenons l’exemple du verbe *jik* « acheter » :

(7.32) élicitation

a. jik-aam go-sooy ol-e
 acheter-a.S.1SG CL-collier CL-PROX
 ‘J’ai acheté un collier’

b. a-jik-noor-axam go-sooy ol-e
 S.3-acheter-CAUS4-a.S.1SG CL collier CL-PROX
 ‘Il m’a fait acheter un collier’

(7.33) élicitation

a. reg-aam Ø-ngoos k-e Ø-taangal
 promettre-CAUS4-a.S.1SG CL-enfants CL-PROX CL-bonbons
 ‘J’ai promis des bonbons aux enfants’

- b. Ø-Ferdi reg-noor-axam Ø-taangal Ø-ngoor k-e
 CL-Ferdi promettre-CAUS4-a.O.1SG CL-bonbons CL-enfants CL-PROX
 ‘Ferdi m’a fait promettre des bonbons aux enfants’

Après avoir illustré les différentes compatibilités entre le sémantisme du morphème *-noor* et les diverses classes de verbes, nous allons nous intéresser aux conséquences syntaxiques que la suffixation de ce morphème engendre, selon la transitivité des verbes.

7.6.2 Conséquences syntaxiques

Le morphème *-noor*, associé à une base intransitive stativale ou active, entraîne naturellement une augmentation de la valence syntaxique. Reprenons l'exemple (7.9), ici, l'augmentation de la valence est illustrée par l'indexation de l'objet de 1^{ère} personne du singulier.

(7.34) élicitation

- Ø-climat fane kaa te naqad-noor-axam
 CL-temps CL-PROX FOC_v S.3SG ê_triste-CAUS4-a.O.1SG
 ‘Le temps me rend triste’

L'augmentation de la valence syntaxique du verbe est aussi illustrée par l'exemple suivant. Dans les deux cas, un causateur entre dans la construction causative en tant que sujet, le sujet de la construction non-dérivée est, quant à lui, destitué en tant qu'objet :

(7.35) élicitation

- a. moof-noor-aam Ø-wiin n-e
 s'asseoir-CAUS4-a.S.1SG CL-gens CL-PROX
 ‘J’ai fait s’asseoir les gens’
- b. moof-noor-aam a den
 s'asseoir-CAUS4-a.S.1SG ACC 3PL
 ‘Je les ai fait s’asseoir’

Avec les verbes transitifs, le morphème *-noor* entraîne aussi une augmentation de la valence. Les constructions transitives dérivées deviennent

ditransitives. Les propriétés objectales des deux objets du verbe causatif dérivé sont abordées à la section 7.8.

(7.36) élicitation

and-noor-aam Ø-goor w-e gi-yeegil n-e
 savoir-CAUS4- a.s.1SG CL-hommes CL-PROX CL-nouvelle CL-PROX
 ‘J’ai fait savoir aux hommes la nouvelle’

7.7 Causatif et verbes transitifs

Dans cette section, nous allons nous intéresser aux constructions causatives construites à partir de verbes transitifs et tenter de répondre aux questions suivantes : quelles sont les propriétés objectales des deux objets de la construction ditransitive dérivée ? Les différents types de constructions causatives sont-ils semblables de ce point de vue ? Afin de répondre à ces questions, j’ai soumis les deux objets des constructions causatives en *-in* et en *-noor*, dérivées à partir du verbe transitif *yer* « boire »⁵, aux différents tests permettant de mettre en évidence le rôle syntaxique d’objet en *sereer*, soit l’indexation sur le verbe, la relativisation et la passivisation.

(7.37) élicitation

a. Ø-Mosaan a-yer-noor-a o-bem Ø- meew
 CL-Mosaan S.3-boire-CAUS4-a CL-enfant.3SG CL-lait_en_poudre
 ‘Mosaan a fait boire du lait à son enfant (en lui donnant l’ordre de boire par exemple)’

b. Ø-Mosaan a- yer-n-a o-bem Ø-meew
 CL-Mosaan S.3-boire-CAUS3-a CL-enfant.3SG CL-lait_en_poudre
 ‘Mosaan a fait boire du lait à son enfant (en tenant le verre par exemple)’

⁵ Ce verbe a été choisi par sa capacité à entrer aussi bien dans une construction causative sociative en *-in* que dans une construction indirecte en *-noor*.

7.7.1 Indexation

Les deux objets peuvent être indexés sur le verbe pour chacune des constructions causatives (mais ne peuvent pas être indexés en même temps cf. 6.4.4.3) :

(7.38) élicitation

a. Ø-Mosaan a-yer-noor-aan Ø-meew
 CL-Mosaan S.3-boire-CAUS4-a.O.3SG CL-lait_en_poudre
 ‘Mosaan lui a fait boire du lait’

b. Ø-Mosaan a-yer-noor-aan o-6em
 CL-Mosaan S.3-boire-CAUS4-a.O.3SG CL-enfant.3SG
 ‘Mosaan l’a fait boire à l’enfant’

(7.39) élicitation

a. Ø-Mosaan a-yer-n-aan Ø-meew
 CL-Mosaan S.3-boire-CAUS3-a.O.3SG CL-lait_en_poudre
 ‘Mosaan lui a fait boire du lait’

b. Ø-Mosaan a-yer-n-aan Ø-6em
 CL-Mosaan S.3-boire-CAUS3-a.O.3SG CL-enfant.3SG
 ‘Mosaan l’a fait boire à l’enfant’

7.7.2 Relativisation

De même, que ce soit avec la construction causative indirecte en *-noor* ou la causation sociative en *-in*, les deux objets peuvent être relativisés, comme l’indiquent les exemples (7.40) et (7.41) :

(7.40) élicitation

a. Ø-meew fan-e Ø-Mosaan a-yer-noor-na
 CL-lait CL-PROX CL-Mosaan S.3-boire-CAUS4-REL
 o-6em a-fag-a
 CL-enfant.3SG S.3-ê_fini-a
 ‘Le lait que Mosaan a fait boire à son bébé est fini’

- b. o-ḃi ong-e Ø-Mosaan a-yer-noor-na Ø-meew
 CL-enfant CL-PROX CL-Mosaan S.3-boire-CAUS4-REL CL-lait
- ox-e mi o
 CL-PROX 1SG COP
- ‘Le bébé à qui Mosaan a fait boire du lait est le mien’*

(7.41) *élicitation*

- a. Ø-meew fan-e Ø-Mosaan a-yer-n-na
 CL-lait CL-PROX CL-Mosaan S.3-boire-CAUS3-REL
- o-ḃem a-fag-a
 CL-enfant.3SG S.3-ê_fini-a
- ‘Le lait que Mosaan a fait boire à son bébé est fini’*

- b. o-ḃi ong-e Ø-Mosaan a-yer-n-na Ø-meew
 CL-enfant CL-PROX CL-Mosaan S.3-boire-CAUS3-REL CL-lait
- ox-e mi o
 CL-PROX 1SG COP
- ‘L’enfant à qui Mosaan a fait boire du lait est le mien’*

7.7.3 Passivisation

Le dernier critère d’objectalité est la passivisation et là encore, indépendamment du type de construction en *-noor* (7.42) et en *-in* (7.42), les deux objets sont équivalents puisqu’ils peuvent tous deux être passivisés. Dans les exemples (a), le causataire est passivisé, dans les exemples (b), c’est le patient :

(7.42) *élicitation*

- a. o-ḃi ong-e ten a-yer-noor-e? Ø-meew
 CL-enfant CL-PROX 3SG S.3-boire-CAUS4-PFV.PASS CL-lait
- ‘On a fait boire du lait à son bébé’*
- b. Ø-meew a-yer-noor-e? o-ḃi ong-e ten
 CL-lait S.3-boire-CAUS4-PFV.PASS CL-enfant CL-PROX 3SG
- ‘On a fait boire du lait à son bébé’*
- Litt : ‘Du lait a été fait boire à son bébé’*

(7.43) élicitation

- a. o-bi ong-e ten a- yer-n-e? Ø- meew
 CL-enfant CL-PROX 3SG S.3-boire-CAUS4-PFV.PASS CL-lait
 ‘On a fait boire du lait à son bébé’
 Litt. ‘A son bébé a été fait boire du lait’
- b. Ø-meew a-yer-n-e? o-bi ong-e ten
 CL-lait S.3-boire-CAUS4-PFV.PASS CL-enfant CL-PROX 3SG
 ‘On a fait boire du lait à son bébé’
 Litt. : ‘Du lait a été fait boire à son bébé’

7.8 Causatif et verbes ditransitifs

Bien évidemment, les morphèmes *-and* (causation directe) et *-in* (causation d’action-jointe et assistive) ne peuvent se combiner aux constructions ditransitives, étant donné qu’ils ne sont compatibles qu’avec des verbes dont le sujet présente le trait [+ patientif]. Ainsi, seul le morphème *-noor*, morphème de causation indirecte, a la possibilité de se combiner à de tels verbes. Une phrase telle que (7.44b) n’est donc pas exclue :

(7.44) élicitation

- a. Ø-Mosaan a-ḅand-a a Ø-Faatu Ø-xaalis
 CL-Mosaan S.3-prêter-a ACC CL-Faatu CL-argent
 ‘Mosaan a prêté de l’argent à Faatu’
- b. o-koor-um a-ḅand-noor-a Ø-Mosaan Ø-xaalis a Ø-Faatu
 CL-homme-3SG S.3-prêter-CAUS4 CL-Mosaan CL-argent ACC CL-Faatu
 ‘Son mari a fait prêter de l’argent à Faatu par Mosaan’

On observe, dans cet exemple, que c’est le causataire (Mosaan) qui est placé directement après le verbe, et que le destinataire est précédé du marquage différentiel de l’objet *a*.

Toutefois, je ne suis pas en mesure d’apporter des éléments sur les limites d’une telle opération, ni sur les réelles propriétés objectales du causataire et des deux objets initiaux. La difficulté que représentent les élicitations sur cette question est à l’origine de ce manque dans cette étude.

7.9 Les causatives sans augmentation de la valence

Dans de nombreuses langues, il existe des constructions causatives non-canoniques qui n'engendrent pas d'augmentation de la valence, mais plutôt une réorganisation des relations grammaticales. En sereer, ce phénomène apparaît avec le morphème *-and⁶* en se combinant avec des verbes ditransitifs tels que *raw* et *lub* qui signifient tous deux « emprunter ». L'exemple suivant illustre ce type de construction :

(7.45) SRR-MR-txt.13

te	ci	a	nuun	ke	te
S.3SG	donner	ACC	2PL	CL-PROX	S.3SG
raw-and-ʔ-iina			nuun		
emprunter-CAUS2-PST-REL			2PL		
<i>'Il vous a donné ce qu'il vous avait prêté'</i>					

Pour les verbes *raw* et *lub*, la construction causative en *-and* consiste en une réorganisation des relations grammaticales : l'agent de la construction non-dérivée en (a), soit l'emprunteur, devient objet de la construction causative. De même, l'objet humain de la construction non dérivée en (a), soit la source de l'emprunt, devient l'agent de la construction causative en (b). Ainsi, la forme causative en *-and* du verbe *raw* (on observe la même construction pour le verbe *lub*) semble lexicalisée : la forme causative d'*emprunter* donne *prêter*. On retrouve ce phénomène très fréquemment parmi les langues du monde avec les verbes « vendre » et « acheter »⁷.

(7.46) élicitation

a.	Omar	raw-aan	a	Ø-Marthe
	Omar	emprunter-a.O.3SG	ACC	CL-Marthe
	<i>'Omar l'a emprunté à Marthe'</i>			

⁶ Pour rappel, ce morphème marque la causation directe et résultative sur les verbes intransitifs statifs.

⁷ Creissels (2006 : 69) : il est intéressant d'observer que les même couples donnent fréquemment lieu à la lexicalisation d'une forme moyenne (*emprunter* exprimé par la forme moyenne de *prêter*).

fet, de manière surprenante, bien que le sereer possède trois morphèmes de causatif, mes données comportent très peu de constructions causatives, alors qu'il est aisé de trouver des constructions applicatives, passives ou moyennes. La faible production de causatives est un phénomène intéressant, toutefois aucun indice ne me permet pour l'instant d'établir d'hypothèses.

8

L'applicatif

8.0 Introduction

Le terme « applicatif » est apparu pour la première fois au 17^{ème} siècle. Il a été introduit par des missionnaires espagnols spécialistes de nahuatl qui utilisaient ce terme pour décrire des formes verbales qui indiquaient que l'action était dirigée vers une autre personne : « verbos aplicativos ». Ce même terme est réapparu plus tard dans des descriptions de langues bantoues pour référer à une dérivation verbale fonctionnellement comparable. Au niveau typologique, ce terme est beaucoup plus récent et de ce fait, on peut trouver de nombreuses terminologies pour référer au même phénomène linguistique : « prepositional, indirective, benefactive, instrumental » ou plus spécifiques selon la tradition de certaines langues (cf. version objective et locative du géorgien présenté par Creissels 2006 : 74).

Comme le souligne Polinsky (2005) dans son introduction typologique, l'applicatif est commun dans un certain nombre de langues, notamment les langues austronésiennes, salish, maya, uto-aztèques et bantoues.

L'applicatif bénéficie d'une littérature moins développée que d'autres opérations de valence telles que le causatif ou le passif. Il existe un seul ouvrage typologique à ma connaissance : Peterson (1999) – réédité en 2007 – auquel s'ajoutent d'autres introductions typologiques telles que Polinsky (2005), Creissels (2006) ainsi que des descriptions de langues avec des focus particuliers (Alsina & Mchombo (1990) et Baker (1988) sur le chichewa ; Austin (2005) sur les langues aborigènes d'Australie et le lien avec le causatif ; Bugaeva (2010) sur l'ainu)

Afin de décrire au mieux l'applicatif en sereer dans une perspective typologique en deuxième partie, la première partie de ce chapitre est dédiée à mise en place d'un cadre théorique et typologique.

8.1 Cadre théorique et typologique

Le cadre théorique et typologique de l'applicatif est organisé en quatre sous parties : la section 8.1.1 s'intéresse à la définition de l'applicatif, la section 8.1.2 aux rôles sémantiques de l'argument appliqué¹, j'aborderai en section 8.1.3 la question du traitement syntaxique de l'argument appliqué et enfin la section 8.1.4 est consacrée aux motivations fonctionnelles de l'applicatif.

8.1.1 Définition

L'applicatif est une opération d'augmentation de la valence que Creissels (2006 : 73) définit en ces termes :

Les formes dérivées du verbe désignées comme applicatives ont comme emploi canonique de permettre l'assignation du rôle syntaxique d'objet à un terme qui ne pourrait être construit comme objet si le verbe n'était pas à la forme applicative.

C'est une définition dite large, car elle permet d'accepter parmi les applicatives canoniques, les applicatives obligatoires.

L'opération applicative doit être marquée formellement². Le procédé dérivationnel est le type formel le plus répandu et le plus décrit pour marquer l'applicatif³. Deux types de langues doivent être distingués : les langues à morphème unique, et les langues à morphèmes applicatifs multiples. Bien que les langues à un seul applicatif soient plus fréquentes, les langues à applicatif multiples sont géographiquement variées (Peterson, 2007 : 43).

L'applicatif peut être décrit au moyen de deux dichotomies : applicatif optionnel vs. applicatif obligatoire et applicatif canonique vs. applicatif non-canonique.

¹ Le terme « argument ou objet appliqué » est traduit du terme « applied object » traditionnellement employé dans la littérature dédiée à cette dérivation verbale.

² Ce qui exclut de la définition de l'applicatif le phénomène de « dative shift » que l'on peut notamment observer en anglais : « John gives the book to Mary vs. John gives Mary the book »

³ On trouve aussi certaines langues qui usent d'un procédé périphrastique pour exprimer des fonctions équivalentes à l'applicatif morphologique (yoruba, Rowland 1963 : 83 cité par Creissels, 2010). Dans cette langue, le verbe 'donner' s'est grammaticalisé et permet d'introduire un bénéficiaire. Les deux verbes forment un prédicat complexe et non une séquence de deux verbes.

8.1.1.1 Applicatif optionnel et applicatif obligatoire

On parle d'applicatif optionnel lorsqu'il existe une possibilité de choix entre l'introduction du participant en tant que terme oblique d'une construction non-dérivée ou en tant qu'objet d'une construction applicative. Dans l'exemple ci-dessous en hakhai lai (tibéto-birmanne), proposé par Peterson (2007 : 46), le participant au rôle sémantique d'instrument est en (a) un objet du verbe « traverser », tandis qu'en (b), ce même participant au rôle sémantique d'instrumental est un terme périphérique.

(8.1) hakhai lai

a. tilooŋ khaa tivaa kan-tan-naak
 boat TOP river 1SS-cross-INST
'We used the boat to cross the river'

b. tilooŋ=?in tivaa (khaa) kan-tan
 boat=INST river TOP 1PS-cross
'We used the boat to cross the river'

A l'inverse, on parle d'applicatif obligatoire lorsque la construction applicative est l'unique moyen d'intégrer le participant à la construction. Dans ce cas, on ne peut pas parler de promotion syntaxique mais plutôt d'augmentation de la valence, et c'est en cela que la définition proposée plus haut est large, puisqu'elle autorise à considérer les applicatifs obligatoires comme canoniques. D'autres auteurs préfèrent définir l'applicatif en terme de promotion syntaxique d'un oblique au statut d'objet, et dans ce cas, les applicatives obligatoires ne peuvent être considérées comme canoniques. Dans l'exemple tswana suivant, fourni par Creissels (2006 : 74), il faut avoir recours à une construction applicative pour introduire le récepteur de la lettre. En comparant les exemples (a) et (b), on observe une augmentation de la valence syntaxique : le verbe écrire en (a) est transitif tandis qu'en (b) il est ditransitif.

(8.2) tswana

- a. Lorato o tlaa kwal-a lokwalo
 1Lorato S3 : 1 FUT écrire-FIN 11lettre
 ‘Lorato écrira une lettre’
- b. Lorato o tlaa kwal-el-a Kitso lokwalo
 1Lorato S3 : 1 FUT écrire-APPL-FIN 1Kitso 11lettre
 ‘Lorato écrira une lettre à Kitso’

On observe certaines tendances concernant cette dichotomie. En effet, premièrement, les applicatifs obligatoires semblent plus fréquents dans les langues bantoues que dans le reste du monde (Creissels 2006 : 74). Ensuite, il s’avère que la construction bénéfactive est la plus commune des constructions applicatives obligatoires (Peterson 2007 : 46).

8.1.1.2 Applicatives canoniques et applicatives non-canoniques

On parle de constructions applicatives non-canoniques lorsque « [...] des formes dérivées du verbe identifiable comme applicatives [...] se rencontrent aussi dans des constructions qui ne répondent que partiellement à la définition de l’applicatif » Creissels (2006 : 81). Il existe, bien évidemment, plusieurs types de constructions applicatives non-canoniques, la plus ‘repérable’ est la construction applicative qui n’assigne pas le statut syntaxique d’objet à un terme qui ne pourrait être objet et qui, par conséquent, n’augmente pas la valence syntaxique du verbe. Dans l’exemple suivant (Creissels 2006 : 83), nous constatons que la valence syntaxique du verbe est inchangée. Toutefois, on observe des modifications d’ordre pragmatique du participant locatif :

(8.3) tswana

- a. O su-l-e ko Yuropa
 S3 : 1 mourir-PARF-FIN à Europe
 ‘Il est mort en Europe’
- b. O sew-ets-e ko Yuropa
 S3 : 1 mourir-APPL.PARF-FIN à Europe
 ‘Il est mort EN EUROPE’

8.1.2 Applicatif et rôles sémantiques

Le rôle sémantique le plus fréquemment encodé au moyen de constructions applicatives au sein des langues du monde, mais aussi celui qui a donné lieu à la littérature la plus développée est le rôle de bénéficiaire. Cependant, d'un point de vue typologique, l'ensemble des rôles sémantiques autres qu'agent et patient peuvent être concernés par une construction applicative.

Les constructions applicatives se distinguent selon l'éventail de rôles sémantiques qu'elles sont susceptibles d'affecter. Ainsi, on trouve deux types, les constructions applicatives sémantiquement spécialisées qui ne concernent qu'un seul rôle sémantique et les constructions applicatives sémantiquement non-spécifiées qui touchent des rôles sémantiques variés. Bien entendu, l'éventail de rôles sémantiques impliquant un seul et même morphème d'applicatif varie pour chaque langue. En yaminahua (langue pano du Pérou, Faust & Loos 2002 cité par Wise, 2002), il y a trois marqueurs applicatifs, chacun étant spécialisé pour un rôle sémantique particulier : le suffixe *-xon* marque le bénéfactif (a), le suffixe *-ni / Ø* le maléfactif (b) et le morphème *-kin* le comitatif (c).

(8.4) yaminahua (pano, Pérou)

- a. en mia waka we-xon-non
 I you water bring-BEN-FUT
'I will bring you water / I will bring water for you'
- b. oa nook wenen mina wara mia win(Ø)-a
 this person man (ERG) you thing you rob(MAL)-COMP
'This man has robbed you of something'
- c. kawasan-kin-we min exto
 walk-COM-IMPV your brother
'Go with your brother'

En kichaga, une langue bantoue, c'est l'inverse, un seul morphème *-i* permet de référer à des rôles sémantiques variés tels que le bénéficiaire (a), le locatif (b), l'instrument (c) et la cause (d) (Bresnan & Moshi 1990 : 148-9, cité par Peterson 2007 : 43).

(8.5) kichaga (bantoue)

- a. n-a-i-lyi-i-a m-ka k-elya
 FOC-1S-PR-eat-APP-FV 1-wife 7-food
'He is eating food from/on his wife'
- b. n-a-i-lyi-i-a m-ri-nyi k-elya
 FOC-1S-PR-eat-APP-FV 3-homestead-LOC 7-food
'He is eating food at the homestead'
- c. n-a-i-lyi-i-a ma-woko k-elya
 FOC-1S-PR-eat-APP-FV 6-hands 7-food
'He is eating food with his hands'
- d. n-a-i-lyi-i-a njaa k-elya
 FOC-1S-PR-eat-APP-FV 9.hunger 7-food
'He is eating because of hunger'

Dans le cas de langues à applicatifs multiples, ces deux types peuvent être présents. En ce qui concerne les morphèmes qui affectent des rôles sémantiques, il semble logique de s'interroger sur le pourquoi de certaines combinaisons de rôle sémantiques. A l'heure actuelle, aucune étude typologique ne semble avoir été réalisée⁴.

8.1.3 Traitement syntaxique de l'argument appliqué

L'argument appliqué accède en général au statut d'objet comme illustré par l'exemple suivant (Shibatani, 1996 : 159) :

(8.6) ainu (isolat, Japon)

- a. poro cise ta horari
 big house in live
'He lives in a big house'

⁴ Ce manque peut probablement s'expliquer par le fait que les langues concernées par l'applicatif appartiennent à des familles de langues dont l'histoire reste méconnue et complexifie ainsi la recherche de chemins de grammaticalisation.

b. poro cise e-horari
 big house APP-live
 'He lives in a big house'

Mais parfois, nous l'avons vu précédemment dans le point concernant les applicatives non-canoniques, l'argument appliqué est encodé en tant qu'oblique (cf. exemple tswana en (8.3)).

Dans le cas où le verbe de la construction non-dérivée est transitif, on observe plusieurs solutions : soit un seul argument accède ou conserve le statut d'objet (c'est le cas du yupik qui destitue l'objet de base pour introduire l'objet appliqué, Creissels 2006 : 75), soit la langue accepte les constructions ditransitives, et dans ce cas, les deux arguments possèdent le statut syntaxique d'objet. Il est alors intéressant de s'interroger sur les propriétés objectales de ces objets : sont-ils symétriques de ce point de vue ou non ? On trouve des langues telles que le tswana (Creissels 2004) ou le wolof (Voisin-Nouguier 2002) présentant des constructions applicatives ditransitives symétriques.

Les propriétés objectales acquises par l'argument appliqué ou perdues par l'objet de base varient bien évidemment selon les langues, mais peuvent aussi varier selon les rôles sémantiques concernés.

8.1.4 Motivations fonctionnelles de l'applicatif

Les motivations fonctionnelles de l'applicatif peuvent être d'ordre syntaxique, sémantique et pragmatique.

8.1.4.1 Motivations syntaxiques

Les motivations syntaxiques sont probablement les plus évidentes parce que les plus visibles : un participant au rôle sémantique particulier accède au statut d'objet, pivot de nombreuses opérations syntaxiques telles que la passivisation ou la focalisation. Dans l'exemple (8.7), issu de Creissels (2006 : 78), la construction applicative permet d'introduire en (b) le participant de deuxième personne du singulier en position syntaxique d'objet (indexé sur le verbe). Il peut à présent être le sujet d'une construction passive (c).

(8.7) nahuatl (uto-aztèque, Mexique)

- a. ni-c-cui in tomin
 S1S-O3S-prendre DEF argent
'Je prends l'argent'
- b. ni-mitz-cuilia in tomin
 S1S-O2S-prendre.APPL.PRES DEF argent
'Je te prends l'argent'
- c. ti-cuililo in tomin
 S2S-prendre.APPL.PASS.PRES DEF argent
'Tu te fais prendre l'argent'

En wolof, tout comme en sereer, la focalisation constitue une conjugaison du verbe spécifique. Et dans cette langue, la construction applicative est nécessaire pour pouvoir focaliser un participant comitatif (Voisin-Nouguier 2002 : 219).

(8.8) wolof

- a. mu ngiy fo ak rakk- am
 Prés3S Prés.-inacc jouer avec frère-poss3s
'Il joue avec son frère'
- b. *(ak) rakk-am lay fow
 (avec) frère-poss3s ec3s-inacc. jouer
'C'est avec son frère qu'il joue'
- c. rakkam lay fow-al
 frère-poss3s ec3s-inacc. jouer-APPL
'C'est avec son frère qu'il joue'

8.1.4.2 Motivations pragmatiques

Les motivations pragmatiques sont peut-être, quant à elles, les plus essentielles à l'applicatif. En effet, on observe toujours une plus grande saillance discursive pour l'argument appliqué, d'abord parce que le statut d'objet est fortement lié au focus mais aussi parce que les opérations syntaxiques telles que la passivisation, la focalisation sont elles aussi des opérations qui possèdent cette fonction discursive.

Enfin, on trouve des constructions applicatives non canoniques sans augmentation de la valence syntaxique dont la seule motivation est une fonction discursive de mise en saillance de l'argument appliqué, comme l'indique l'exemple suivant (Marten 2001 cité par Voisin-Nouguier, 2006 : 163).

(8.9) swahili

- a. mpishi a-li-pik-a jiko-ni
 cook SC1-PAST-cook-FV kitchen-LOC
 'The cook was cooking in the kitchen'
- b. mpishi a-li-pik-i-a jiko-ni
 cook SC1-PAST-cook-APPL-FV kitchen-LOC
 'The cook was cooking IN THE KITCHEN'

8.1.4.3 Motivations sémantiques

Enfin, le dernier type de motivations fonctionnelles concerne les motivations sémantiques de l'applicatif. Celles-ci ont suscitées peu d'intérêt, bien qu'elles soient relativement communes. Une motivation sémantique évidente est liée aux applicatives obligatoires : l'introduction d'un participant qui ne peut être introduit sans le recours à la construction applicative. L'autre motivation sémantique consiste en une modification du rôle sémantique de l'argument appliqué en général en lien avec des participants locatifs. Observons l'exemple haya suivant (Hyman and Duranti 1982 : 234 cité par Peterson 2007 : 49), en (8.10a), la construction non dérivée, le participant possède le rôle sémantique d'allatif, tandis qu'en (8.10b), la construction applicative, le même participant possède le rôle sémantique de locatif.

(8.10) haya (bantoue)

- a. n-ka-gw' ómú-nju
 1-TENSE-fall house
 'I fell into the house'
- b. n-ka-we-el' ómú-nju
 1-TENSE-fall-APP house
 'I fell in the house'

Nous allons maintenant nous intéresser au cas du sereer.

8.2 L'applicatif en sereer : généralités

Les précédents travaux, W.C. Faye (1979) S. Faye (1982) et S. Faye & Mous (2006) mentionnent l'existence de plusieurs morphèmes à fonction applicative, toutefois leurs analyses divergent quant au nombre de morphèmes et aux rôles sémantiques qu'ils sont susceptibles d'affecter.

Pour le morphème *-an*, les auteurs s'accordent majoritairement sur les rôles sémantiques de bénéfactif, maléfactif et but.

Pour le morphème *-it*, l'instrument et l'accompagnement (que l'on appellera ici comitatif) semblent évident, mais pour W.C. Faye (1979) et S. Faye & Mous (2006), il peut aussi affecter un rôle d'origine ou source de l'action. Enfin, seuls S. Faye & Mous lui attribuent la possibilité d'affecter un rôle sémantique de manière.

La principale divergence concerne probablement le morphème *-oor*, identifié dans W.C. Faye (1979 : 102) comme un autre marqueur « *ayant une valeur d'instrument ou d'accompagnement* », mais traité comme une combinaison du morphème de moyen *-u* et du morphème de dérivation nominale instrumental *-ir* dans S. Faye (1982 : 13) et S. Faye & Mous (2006 : 16). Toutefois, dans le parler de Mar Lodj, ce morphème n'existe pas en tant que marque d'applicatif et de moyen puisque la fusion ne s'est pas produite. Ainsi, quand en sereer-sine pour dire « se laver avec » on utilise une forme verbale *bog-oor* (W.C Faye 1979), en parler de Mar Lodj, on dira *bog-oox-it*. Je ne traiterai donc pas de cette forme dans ce chapitre, puisqu'elle n'apparaît pas dans la variété de Mar Lodj.

Nous nous intéresserons, dans un premier temps, au morphème *-an* qui semble très proche de ce que l'on peut trouver en bantou, c'est-à-dire un morphème de datif avec un sens de direction de l'action vers une personne (bénéficiaire), un lieu (allatif) ou une chose (but). Dans un second temps, je m'appliquerai à décrire le morphème *-it*, les rôles sémantiques qu'il affecte, ses motivations fonctionnelles et les conséquences syntaxiques que sa suffixation engendre.

8.3 Le morphème *-an*

Le morphème *-an* du sereer est sémantiquement spécifié, en effet, il introduit un rôle sémantique de bénéficiaire dans la majorité des cas.

(8.11) SRR-MR-txt10.080

o-xiiw-an-a den Ø-meew fan-e
 S.2SG-délayer-APPL1 3PL CL-lait_en_poudre CL-PROX
 ‘Tu délayes le lait en poudre pour eux’

Il peut prendre aussi le sens de but si le bénéficiaire est inanimé :

(8.12) élicitation

a-xon-an-a Ø-xaalis
 S.3-mourir-APPL1-a CL-argent
 ‘Il est mort pour l’argent’

Selon W.C. Faye (1979 : 98), le bénéfactif, appelé « applicatif » dans son ouvrage, « suppose un bénéficiaire ou un destinataire ». Il ajoute que « tous les verbes transitifs admettent une forme applicative ». Il précise enfin que la construction peut aussi être maléfactif et indique l’exemple suivant : *fuux-an* « se fâcher contre quelqu’un ». Pour ma part, je n’ai pas récolté de données spontanées sur la présence de constructions maléfactives. Un corpus plus large permettrait peut-être de mettre en évidence de telles constructions.

8.3.1 Motivations fonctionnelles

Il n’existe pas de groupe prépositionnel en sereer qui permette d’introduire un rôle de bénéficiaire en sereer, ainsi la construction bénéfactive est obligatoire. Les motivations fonctionnelles du bénéfactif sont donc évidentes, elles sont d’ordre sémantique.

La littérature concernant le rôle sémantique de bénéfactif a mis en avant le fait que ce rôle puisse être « hétérogène » (Zuñiga & Kittilä 2010). Ainsi, je distingue trois types de bénéfactif, identifiés par Van Valin & Lapolla (1997 : 384) et pertinents pour l’étude du cas du sereer : le « plain benefactive » illustré en (8.13), le « deputative benefactive » qui signifie *faire à la place de* comme le montre l’exemple (8.14) et enfin le destinataire (8.15).

(8.13) SRR-MR-txt011.046

o-fuf-an gi-xoox-of o-fuf-an gi-basil n-e
 S.2SG-courir-APPL1 CL-tête-2SG S.2SG-courir-APPL1 CL-famille CL-PROX
 ‘Tu cours pour toi même, tu cours pour la famille’

(8.14) élicitation

Faatu a- cung-an-axam Ø-ngoor k-e
 Faatu S.3-attendre-APPL1-a.O.1SG CL-enfants CL-PROX
'Faatu a attendu les enfants à ma place'

(8.15) SRR-MR-txt011.013

a-njaw-a njaw a-bis-an-aa den
 S.3PL-cuisiner-a cuisiner S.3-apporter-APPL1-IPFV 3PL
'Elles cuisinent, elles apportent pour eux'

Je vais maintenant m'intéresser à la compatibilité du bénéfactif avec différentes classes de verbes. Il semble que le morphème *-an* soit compatible avec tous types de verbes, tant que la combinaison entre le sémantisme du verbe et le bénéfactif a du sens. Dans l'exemple (8.16), le verbe à partir duquel le morphème de bénéfactif se suffixe est un verbe monovalent, « courir ». Dans l'exemple (8.17), le verbe non dérivé est le verbe bivalent « tremper ». Enfin, le dernier exemple (8.18) illustre la possibilité de combiner un verbe trivalent tel que « donner » avec le morphème de bénéfactif.

(8.16) SRR-MR-txt011.042

a-fuf-an a-koox den
 S.3- courir-APPL1 CL-têtes 3PL
'Elles courent pour elles-mêmes'

(8.17) SRR-MR-txt011.079

o-siib-an Ø-ngoor k-e Ø-saaf
 S.2SG-tremper-APPL1 CL-enfants CL-PROX CL-couscous
'Tu trempes le couscous de mil pour les enfants'

(8.18) élicitation

Faatu a-ci-an-axam Ø-ngoor k-e Ø-foofi
 Faatu S3-donner-APPL1-a.O.1SG CL-enfants CL-PROX CL-eau
'Faatu a donné de l'eau aux enfants pour moi'

8.3.2 Conséquences sur la valence

La construction bénéfactive est une construction applicative canonique : le verbe subit une augmentation de la valence puisque, d'un point de vue sémantique, sa participation est obligatoire dans la construction et que, d'un point de vue syntaxique, le participant bénéficiaire occupe la position syntaxique d'objet. Dans le cas d'un verbe non dérivé monovalent, la construction bénéfactive résultante sera bivalente. L'objet bénéficiaire peut alors être indexé sur le verbe comme le montre l'exemple (8.19c) :

(8.19) élicitation

- a. Antoine a-fe-a m-eeke
 Antoine S3-passer_la_nuit-a CL-DEICT2
 'Antoine a passé la nuit ici'
- b. Antoine a-fe-an-a Ø-Marthe m-eeke
 Antoine S3-passer_la_nuit-APPL1-a CL-Marthe CL-DEICT2
 'Antoine a passé la nuit ici à la place de Marthe'
- c. Faatu a-fe-an-aan m-eeke
 Antoine S3-passer_la_nuit-APPL1-a.O.3SG CL-DEICT2
 'Faatu a passé la nuit ici à sa place'

Dans le cas d'un verbe bivalent, la construction bénéfactive sera trivalente. J'ai choisi de traiter les constructions ditransitives dérivées par les morphèmes d'applicatif en sereer dans une section particulière, en 8.5. Les propriétés objectales des deux objets y seront détaillées.

8.4 Le morphème *-it*

Le morphème *-it*, contrairement au morphème *-an*, est un morphème sémantiquement non spécifié. Il permet à des obliques au rôle sémantique divers d'être promus syntaxiquement, tels que la provenance (8.20), la manière (8.21), l'instrument (8.22) et le comitatif (8.23) :

(8.20) SRR-MR-txt01.013⁵

go-ñay ol-aagana ten jang-t-u m-eeke
 CL-feu CL-DEICT5 3SG prendre-APPL2-FOC CL-DEICT2
 Josaaba fa ndeb bo a-ses-ik Faafako
 Josaaba PREP petit PREP S.3-toucher-CTF Faakako
 ‘Ce feu, il a pris d’ici, au petit Josaaba, jusqu’à ce qu’il atteigne
 Faafako’ (Josaaba est un « quartier » de Mar Lodj, Faafako est le nom
 d’un autre village sur l’île)

(8.21) SRR-MR-txt012. 073

gi-liḅ n-een a-gar-t-u
 CL-poisson CL-DEICT1 S.3-venir-APPL2-FOC
 ‘Le poisson, c’est comme ça que ça vient’

(8.22) élicitation

gi-laḅ a-dég-t-u a-texef ak-e
 CL-machette S3-couper-APPL2-FOC CL-viande CL-PROX
 ‘C’est avec la machette qu’il a coupé la viande’

(8.23) élicitation

o-maag-es m-ñoow-t-aa Ø-mbind n-e
 CL-grande_sœur-1SG S.1SG-vivre-APPL2-IPFV CL-maison CL-PROX
 ‘C’est avec ma sœur que j’habite’

Nous avons vu à l’occasion du chapitre sur les relations grammaticales que l’on doit distinguer deux classes d’obliques en sereer : les obliques de type 1, composés des obliques à localisation spatiale et temporelle ainsi que la destination qui présentent des propriétés morphosyntaxiques communes avec les objets (pas de préposition et accès à la relativisation), et les obliques de type 2, composés des rôles sémantiques qui nous intéressent ici, qui sont

⁵ cf. texte 1 en annexe.

introduits par des prépositions et qui ne peuvent pas être relativisés sans modification du verbe⁶.

Cette section sera organisée selon chaque rôle sémantique. Dans chacun de ces paragraphes seront abordés les motivations fonctionnelles et les conséquences syntaxiques du morphème *-it*. Nous allons débiter par la provenance. Nous nous intéresserons ensuite à la manière, à l'instrumental et enfin nous terminerons avec le comitatif.

8.4.1 Origine temporelle et locative

8.4.1.1 Motivations fonctionnelles et productivité

L'origine de l'action ne peut être introduite en sereer par un groupe prépositionnel uniquement dans le cas d'une consutrction applicative. L'usage de l'applicatif est donc obligatoire pour l'introduction de ce rôle sémantique. Les motivations fonctionnelles sont donc essentiellement sémantiques. Ainsi, si l'on prend une construction non dérivée avec un oblique à rôle de destination, ici « le marché » (8.24a.), la construction applicative correspondante en (8.24b.) subit des modifications majoritairement sémantiques, puisque « le marché » n'est plus la destination mais la provenance. Notons que en (a.) la préposition n'était pas obligatoire tandis qu'en (b.) l'est.

(8.24) élicitation

a.	a-	ret-a	(na)	Ø-	marse
	S.3-	partir-a	(PREP)	CL-	marché
		<i>'Il est parti au marché'</i>			

⁶ Rappelons que le critère de focalisation n'est pas pris en compte pour deux raisons. D'abord parce qu'en contexte de données spontanées il donne le même résultat que le critère de relativisation, mais surtout parce que les données spontanées et élicitées ne fournissent pas le même résultat. Tandis qu'en contexte de données spontanées, les obliques de type 2 n'ont pas accès à la focalisation sans recours à la dérivation applicative, en contexte d'élicitations, les locuteurs acceptent la focalisation d'obliques de type 2 sans recours à l'opération applicative.

- b. a- ret-it-a na Ø-marse
 S.3-partir-APPL2-a PREP CL-marché
 ‘Il est parti du marché’

Dans l'exemple suivant, la source locative, introduite par la dérivation applicative, est représentée par le morphème de classe locative *m*, la destination est introduite alors par la préposition *boo* « jusqu'à ». Le verbe *ñaaƴ* est un verbe de déplacement qui signifie « marcher ».

(8.25) SRR-MR-txt009.045

- i-ñaaƴ-t-aa ñaaƴ-it m-eeke gi-Mar
 S.1PL-marcher-APPL2-IPFV marcher-APPL2 CL-DEICT2 CL-Mar
 boo Ndoʔoy
 jusqu'à Ndo'oy
 ‘On marche de là, de Mar jusqu'à Ndo'oy’

Toutefois, cette construction peut aussi apparaître avec des verbes d'action comme l'illustre l'exemple suivant où le verbe *faal* « pêcher » est à l'applicatif afin d'introduire la provenance de l'action :

(8.26) SRR-MR-txt012.102

- a-mbaal-t-aa m-eeke boo mbek na -Sangomar
 S.3-PL.pêcher-APPL2-IPFV CL-DEICT2 PREP pointe PREP.CL -Sangomar
 ‘Ils pêchent d'ici jusqu'à la pointe de Sangomar’

8.4.1.2 Conséquences sur la valence

La dérivation applicative permet donc d'introduire la source en tant qu'argument sémantique du verbe, la valence sémantique est donc augmentée. Mais qu'en est-il sur le plan syntaxique ? L'argument appliqué à rôle sémantique de provenance peut être focalisé, comme l'indiquent les deux exemples suivants. L'élément ablatif est représenté par le morphème de classe partitif *t*, il est placé devant le verbe qui porte le suffixe de focalisation *-u* :

(8.27) SRR-MR-txt001.010

- t-een a-lay-t-u Kangel dox-i k-e yok-na
 CL-DEICT1 S.3-dire-APPL2-FOC Kangel brûler-IMP CL-PROX rester-REL
 ‘C'est de là qu'il a dit à Kangel : « brûle ce qui reste »’

(8.28) SRR-MR-txt004.012

t-eeen i-gañee-t-u den
 CL-DEICT1 S.1PL-gagner-APPL2-FOC 3PL
 ‘C’est à partir de là qu’on a gagné contre eux’

L’argument appliqué peut aussi être relativisé comme illustré ci-dessous :

(8.29) SRR-MR-txt003.024

w-eeke un-aa 3h, vers 4h du matin m-a
 CL-DEICT2 piler-IPFV 3h, 4h du matin CL-DIST
 yok-oox-t-ooona
 réveiller-MOY-APPL2-REL.S.2SG
 ‘Certains pilaient à 3h, 4h du matin, heure à partir de laquelle tu te
 lèves seulement’

Cependant, l’argument à rôle sémantique de provenance ne peut être indexé. Reprenons l’exemple (8.24) :

(8.30) élicitation

a. a- ret-a (na) Ø- marse
 S.3-partir-a (PREP) CL-marché
 ‘Il est parti au marché’

b. a- ret-it-a na Ø-marse
 S.3-partir-APPL2-a PREP CL-marché
 ‘Il est parti du marché’

c. *a- ret-it-aan
 S.3-partir-APPL2-a.O.3SG
 ‘Il en est parti’

d. *a-ret-it-a
 S.3-partir-APPL2-a
 ‘Il en est parti’

Ainsi, l’argument appliqué accède à certaines propriétés morphosyntaxiques telles que la focalisation et la relativisation, qui sont réservées aux objets et aux obliques à rôles sémantiques de localisation spatio-temporelle. Toutefois, l’argument appliqué, dans ce type de construction, ne peut être in-

dexé. Il ne possède donc pas le statut d'objet. L'exemple (8.30d) illustre le fait qu'il ne peut pas non plus être enlevé. C'est pourquoi, je considère qu'il y a une augmentation de la valence sémantique mais pas syntaxique, l'argument appliqué restant un argument oblique.

8.4.2 Manière

8.4.2.1 Motivations fonctionnelles

Le second rôle sémantique concerné par le morphème *-it* est la manière. La dérivation applicative est optionnelle pour ce rôle sémantique, puisque un complément de manière peut être introduit sans l'intervention de la dérivation applicative.

(8.31) élicitation

a-lay-a n-een o-ngek
 S3-parler-a CL-DEICT1 CL-bébé
 'Il a parlé comme un bébé'

Toutefois, on ne trouve pas de telles constructions dans des données spontanées, la construction applicative étant largement préférée par les locuteurs.

(8.32) élicitation

a-lay-t-a n-een o-ngek
 S.3-parler-APPL2-a CL-DEICT1 CL-bébé
 'Il a parlé comme un bébé'

Les motivations fonctionnelles pour la construction applicative en *-it* à rôle sémantique de manière sont d'ordre syntaxique. En effet, pour accéder à certaines opérations syntaxiques, la construction applicative est nécessaire. La première opération syntaxique que je vais illustrer est la relativisation. Dans les trois exemples suivants, le circonstant de manière représenté par le morphème de classe *n-* est relativisé :

(8.33) SRR-MR-txt005-Intro.004

k-a jof-na n-a meteo fane a-lay-t-uuna
 CL-DISTconcerne-REL CL-DIST météo CL-PROX S.3-dire-APPL2-REL.FOC
 ‘Ce qui est en lien avec notre manière de parler de la météo...’

(8.34) SRR-MR-txt006.024

and-aa n-een de sax-t-iina
 savoir-a.S.2SG CL-DEICT1 S.3PL pousser-APPL2-REL
 ‘Tu sais comment ils poussent’

(8.35) SRR-MR-txt012.045

gi-mbaal itam a-may-a may n-e te
 CL-pêche aussi S.3-avoir_beaucoup-a avoir_beaucoup CL-PROX S.3SG
 a-jal-t-el
 s3-travailler-APPL2-PASS
 ‘La pêche aussi a beaucoup de manières d’être faite’

La seconde opération syntaxique à laquelle un circonstant de manière ne peut accéder sans recourir à une construction applicative est la focalisation.

(8.36) SRR-MR-txt005.051

n-aaga Ø-saaf a-njal-t-el
 CL-DEICT3 CL-couscous S.3-PL.travailler-APPL2-PASS
 ‘C’est comme ça qu’on fait le couscous’

Les énoncés interrogatifs se construisent, en sereer, au moyen d’une focalisation, ils sont donc aussi susceptibles de requérir une dérivation applicative, si c’est la manière qui est interrogée :

(8.37) SRR-MR-txt005.003

nam a-waag-e? lay-it na sereer
 INTERR S.3-pouvoir-PFV.PASS dire-APPL2 PREP sereer
 ‘Comment on peut le dire en sereer ?’

(8.38) SRR-MR-txt009.001⁷

gi-beb n-e ne nu-mbi-t-aa
 CL-recherche_ escargots CL-PROX CL-PROX S.2PL-PL.faire-APPL2-IPFV
 k-een fop
 CL-DEICT1 tout
 ‘*La chasse aux escargots*⁸, *comment vous faites tout ça ?*’

8.4.2.2 Conséquences sur la valence

Le circonstant de manière bénéficie, grâce à la construction applicative, d’une promotion. Sur le plan sémantique, il fait partie de la valence sémantique du verbe dérivé. Mais doit-on considérer qu’il y a une augmentation de la valence syntaxique ? Le circonstant de manière accède-t-il au statut d’objet ? A l’instar de l’argument appliqué à rôle de provenance, l’argument appliqué à rôle de manière ne peut être indexé. Reprenons l’exemple (8.32) :

(8.39) élicitation

a. a-lay-(t)-a n-een o-ngek
 S.3-dire-(APPL2)-a CL-DEICT CL-bébé
 ‘*Il a parlé comme un bébé*’

b. *a-lay-t-aan
 S.3-dire-APPL2-a.O.3SG
 ‘*Il a parlé comme ça*’

Le circonstant de manière fait donc partie de la valence sémantique du verbe dérivé, mais pas de la valence syntaxique. Il y a bel et bien promotion dans le sens où grâce à l’opération applicative, la manière a dorénavant accès à la focalisation et à la relativisation, mais cet argument reste un oblique. Nous allons maintenant étudier le cas des constructions applicatives instrumentales.

⁷ cf. texte 4 en annexe.

⁸ Les escargots réfèrent ici à des coquillages.

8.4.3 Instrumental

8.4.3.1 Motivations fonctionnelles

Le troisième rôle sémantique lié au morphème *-it* du *sereer* est l'instrument. Celui-ci peut être introduit par la préposition *fa/fo/fi* qui signifie « avec » comme illustré ci-dessous :

(8.40) élicitation

a-xum-a gi-naak l-e fa go-baak
 S.3-attacher-a CL-vache CL-PROX avec CL-corde
'Il a attaché la vache avec une corde'

Dans ce type de construction, le constituant possède un rôle syntaxique d'oblique. Il ne peut être, ni relativisé, ni passivisé, ou encore indexé. Le cas de l'accès à la focalisation semble moins clair puisque la focalisation de l'instrument sans construction applicative est grammaticale, toutefois les locuteurs préfèrent utiliser la construction applicative.

(8.41) élicitation

- a. a-ñāam-a fa go-kudu
 S.3-manger-a avec CL-cuillère
'Il a mangé avec une cuillère'
- b. go-kudu a-ñāam-t-u
 CL-cuillère S.3-manger-APPL2-FOC
'C'est avec une cuillère qu'il a mangé'
- c. fa go-kudu a-ñāam-u
 avec CL-cuillère S.3-manger-FOC
'C'est avec une cuillère qu'il a mangé'

La construction applicative instrumentale est donc optionnelle. Elle est utilisée pour permettre à l'instrument d'accéder aux opérations syntaxiques auxquelles il ne peut accéder dans une construction non-dérivée. Les motivations fonctionnelles sont donc d'ordre pragmatico-syntaxique. Les deux exemples suivants sont des constructions incluant une relative. L'instrument

est représenté par un pronom relatif construit grâce au morphème de classe *k*. Le morphème *-it* apparaît sur les verbes de la proposition relative.

(8.42) SRR-MR-txt011.017

kaa de ñaap-k-aa k-a de ñoow-and-t-iina
 FOC_v S.3PL chercher-CTF-IPVF CL-DIST S.3PL vivre-CAUS1-APPL2-REL
 xa-fi den
 CL- enfants 3PL
 ‘Elles cherchent ce avec quoi elles vont nourrir⁹ leurs enfants’

(8.43) SRR-MR-txt011.025

Ø-goor w-e kaa de cood-am k-a
 CL-hommes CL-PROX FOC_v S.3PL donner-a.O.2SG CL-DIST
 jaw-t-oonaa ga-put
 cuisiner-INST-REL.S.2SG CL-déjeuner
 ‘Les hommes, ils te donnent ce avec quoi tu vas cuisiner le déjeuner’

La seconde opération syntaxique pour laquelle il est préférable, du point de vue des locuteurs, de faire intervenir une dérivation applicative est la focalisation. Il n’est, en effet, pas certain que cette opération ne soit pas accessible à l’instrument sans applicatif, toutefois son utilisation semble largement privilégiée.

(8.44) élicitation

go-ḡaak a-xum-t-u gi-naak l-e
 CL-corde S.3-attacher-APPL2-FOC CL-vache CL-PROX
 ‘C’est avec la corde qu’il a attachée la vache’

8.4.3.2 Conséquences sur la valence

Grâce à la dérivation applicative, l’instrument fait partie de la valence sémantique du verbe, mais cette augmentation de valence sémantique se traduit telle par une augmentation de la valence syntaxique dans le cas de

⁹ Le verbe *ñoow* qui signifie « vivre » associé au morphème de causatif direct *-and* prend le sens de « nourrir ». On a donc au départ un verbe intransitif qui devient transitif grâce à la dérivation causative puis ditransitive grâce à la dérivation applicative.

l'instrument ? Contrairement à la provenance ou à la manière, l'instrument, dans une construction applicative, accède au statut d'objet. Il peut être, au même titre qu'un objet prototypique, indexé sur le verbe. Dans l'exemple (8.45), l'exemple (a) est volontairement une focalisation de l'instrument, puisque selon mes locuteurs, il s'agit, en tout cas pour le parler de Mar Lodj, de la manière la plus utilisée pour introduire un instrument.

(8.45) élicitation

a. go-ʃang-um a-xon-t-u
 CL-bracelet-3SG S.3-mourir-APPL2-FOC
 'C'est avec son bracelet qu'il est mort'

b. a-xon-t-aan
 S.3-mourir-APPL2-a.O.3SG
 'Il est mort avec ça (le bracelet)'

Le verbe subit donc une augmentation de la valence sémantique et syntaxique. Les verbes monovalents deviennent, par l'intervention de la dérivation instrumentale, bivalents. Toutefois, l'utilisation principale d'une construction instrumentale se fait en général à partir de verbes bivalents. Il est logique de s'attendre à ce qu'une construction applicative construite à partir de telles verbes soit trivalente. Une section particulière sera donc consacrée en 8.5 aux constructions applicatives dérivées à partir de verbes bivalents et plus particulièrement aux propriétés objectales des deux objets, en comparaison avec les propriétés objectales de deux objets d'une construction ditransitive non dérivée. Mais avant, il nous reste à voir le cas du comitatif.

8.4.4 Comitatif

Le quatrième et dernier rôle sémantique concerné par la dérivation applicative –*it* est le comitatif. Tout comme l'instrument, le comitatif est introduit par la préposition *fa/fo/fi* « avec » et possède, dans ce cas, un rôle d'oblique de type 2, il ne peut être ni relativisé, ni focalisé.

(8.46) élicitation

fuf-aam fa Ø-Ferdi
 courir-a.S.1SG avec CL-Ferdi
'J'ai couru avec Ferdi'

8.4.4.1 Motivations fonctionnelles

La construction applicative comitative est optionnelle étant donné que le comitatif peut être introduit par un syntagme prépositionnel. Les motivations fonctionnelles de ce type de construction sont d'ordre pragmatico-syntaxique. En effet, les opérations syntaxiques telles que la focalisation, la relativisation ou la passivisation, inaccessibles au syntagme prépositionnel comitatif, sont accessibles à l'argument appliqué comitatif. Dans l'exemple (8.47), la dérivation applicative est nécessaire pour la relativisation. Dans l'exemple (8.48), la construction applicative comitative est nécessaire pour la focalisation.

(8.47) SRR-MR-txt007.019

o-jeg-ang-a ox-a xiriin-t-oona o-xiriin
 S.2SG-avoir-HYP-a CL-DIST veiller-APPL2-REL S.2SG-veiller
'Si tu as quelqu'un avec qui veiller, tu veilles'

(8.48) élicitation

Ø-Marthe fog-t-um go-liib ol-e
 CL-Marthe faire_partie-APPL2-S.1SG CL-tontine CL-PROX
'C'est avec Marthe que je fais partie de la tontine'

8.4.4.2 Comitatif et assistif

La construction applicative en *-it*, associée avec un oblique [+humain], n'a pas toujours une interprétation comitative. En effet, ce type de construction peut avoir une interprétation assistive comme l'illustre l'exemple ci-dessous :

(8.49) élicitation

a. a-jaw-a fa Ø-Faatu ga-put
 S.3-cuisiner-a avec CL-Faatu CL-déjeuner
'Elle a préparé le déjeuner avec Faatu'

- b. a-jaw-t-a Ø-Faatu ga-put
 s.3-cuisiner-APPL2-a CL-Faatu CL-déjeuner
 ‘Elle a aidé Faatu à préparer le déjeuner’

L’interprétation comitative ne peut avoir lieu que si l’argument appliqué est focalisé, passivisé ou encore relativisé, ainsi l’emploi d’une dérivation applicative pour introduire un comitatif doit être motivé syntaxiquement. Toutefois, dans toutes ces situations une double interprétation reste possible, comme le montrent les exemples (8.50) (8.51) (8.52) :

(8.50) élicitation

- Ø-Faatu a-jaw-t-u ga-put
 CL-Faatu S.3-cuisiner-APPL2-FOC CL-déjeuner
 ‘C’est avec Faatu qu’elle a préparé le déjeuner’
 ‘C’est Faatu qu’elle a aidé à préparer le déjeuner’

(8.51) élicitation

- Ø-Faatu jaw-t-e? ga-put
 CL-Faatu cuisiner-APPL2-PFV.PASS CL-déjeuner
 Litt. ‘Faatu a été aidé à préparer le repas’
 Litt. ‘Avec Faatu a été préparé le repas’

(8.52) élicitation

- Ø-Faatu fan-e Ø-Mosaan a- jaw-t-iina ga-put
 CL-Faatu CL-PROX CL-Mosaan S.3-cuisiner-APPL2-REL CL-déjeuner
 a-ret-a Ndakaru go-feet
 S.3-partir-a Dakar CL-demain
 ‘Faatu avec qui Mosaan a préparé le repas part à Dakar demain’
 ‘Faatu que Mosaan a aidé à préparer le repas part à Dakar demain’

8.4.4.3 Conséquences sur la valence

Que l’on ait affaire à une construction comitative ou une construction assistive, l’élément appliqué est ajouté à la valence sémantique du verbe dérivé. Les données présentées ci-dessous nous ont indiqué que l’argument appliqué possède les propriétés morphosyntaxiques suivantes : il peut être relativisé, focalisé et passivisé. De plus, il peut être indexé sur le verbe comme l’illustre l’exemple (8.53) :

(8.53) *élicitation*

a-jaw-t-aan	o-ten
S.3-cuisiner-APPL2-a.O.3SG	CL-3SG
<i>'Elle l'a aidée à le préparer'</i>	

Le comitatif et l'assistif d'une construction applicative sont donc promus au rang d'objet du verbe. La valence syntaxique du verbe est augmentée. Nous allons maintenant nous intéresser aux constructions ditransitives dérivées, soit les constructions applicatives en *-an* et en *-it* construites à partir de verbes bivalents et qui donnent lieu à une augmentation de la valence syntaxique. Les constructions applicatives de manière et de source ne donnant pas lieu à une augmentation de la valence syntaxique, seules les constructions bénéfactives, instrumentales et comitatives / assistives y seront traitées.

8.5 Applicatif et verbes transitifs

Dans la section suivante, je vais traiter la question des constructions applicatives construites à partir de verbes bivalents et qui engendrent une augmentation de la valence syntaxique, soit les constructions bénéfactives en *-an* et les constructions instrumentales et comitatives en *-it*. Les constructions instrumentales et comitatives étant similaires, je présenterai uniquement le cas de l'instrument.

8.5.1 Bénéfactif

Nous avons vu en 8.3 que la dérivation applicative en *-an* permet d'introduire un bénéficiaire au statut syntaxique d'objet puisqu'il peut être indexé. Mais qu'en est-il réellement de ses caractéristiques objectales ? Les constructions ditransitives bénéfactives sont-elles comparables sur le plan syntaxique aux constructions ditransitives non-dérivées ? Prenons l'exemple (8.54) :

(8.54) élicitation

a-ngis-an-a Ø-goor w-e a- peembañ
 S.3-PL.ramasser-APPL1-a CL-hommes CL-PROX CL-coquillages
'Elles ont ramassé des coquillages pour les hommes'

Si l'on teste les deux objets avec le test de passivisation, on constate que le patient (8.55a) et le bénéficiaire (8.55b) peuvent être passivisés. Les deux objets sont donc sur ce plan, égaux, tout comme les deux objets d'une construction ditransitive non-dérivée.

(8.55) élicitation

a. a- peembañ ax-e a-ngis-an-e? Ø-goor
 CL-coquillages CL-PROX S.3-PL.ramasser-APPL1-PFV.PASS CL-hommes
 w-e
 CL-PROX
'Des coquillages ont été ramassés pour les hommes'

b. Ø-goor w-e a-ngis-an-e?
 CL-hommes CL-PROX S.3-PL.ramasser-APPL1-PFV.PASS
 a-peembañ ax-e
 CL- coquillages CL-PROX
'On a ramassé des coquillages pour les hommes'

Pour ce qui est de la relativisation, le résultat est identique, les deux objets ont accès à la relativisation :

(8.56) élicitation

a. a- peembañ ax-e de ngis-an-na
 CL-coquillages CL-PROX S.3PL PL.ramasser-APPL1-REL
 Ø-goor we a-nding-a
 CL-hommes CL-PROX S.3-PL.ê_gros-a
'Les coquillages qu'elles ont ramassés pour les hommes sont gros'

b. Ø-goor w-e de ngis-an-na a-peembañ
 CL-hommes CL-PROX S.3PL PL.ramasser-APPL1-REL CL-coquillages
 Fatick a-ngen-u
 Fatick S.3-PL.habiter-FOC
'Les hommes pour qui elles ont ramassé des coquillages sont de Fatick'

Ainsi, les constructions bénéfactives issues d'un verbe bivalent possèdent deux objets, en tout point comparables aux deux objets d'une construction ditransitive non-dérivée.

8.5.2 Instrument et comitatif

Intéressons-nous maintenant au cas de l'instrumental et du comitatif. Nous avons vu précédemment que ces deux rôles sémantiques, grâce à l'applicatif, ont accès à l'indexation. Mais qu'en est-il des autres opérations syntaxiques ? De plus, est-ce que les constructions applicatives instrumentales (et comitatives) sont comparables sur le plan syntaxique aux constructions ditransitives non-dérivées et bénéfactives ? L'exemple suivant nous servira d'exemple de base afin de tester les deux opérations syntaxiques suivantes : la passivisation et la relativisation. Ces deux opérations sont, bien évidemment, impossibles d'accès à l'instrument et au comitatif sans recours à l'applicatif.

(8.57) élicitation

a-xaw-t-a go- ɓox ole go lok
 S.3-frapper-APPL2-a CL-chien CL-PROX CL-bâton
'Il a frappé le chien avec un bâton'

Les deux exemples illustrent la possibilité pour les deux objets, patient (a) et instrument (b), d'être passivisés :

(8.58) élicitation

a. go-ɓox ol-e xaw-t-eʔ go -lok
 CL-chien CL-PROX S.3-frapper-APPL2-PFV.PASS CL-bâton
'Le chien a été frappé avec un bâton'

b. go-lok ol-e xaw-t-eʔ go-ɓox ol-e
 CL-bâton CL-PROX S.3-frapper-APPL2-PFV.PASS CL-chien CL-PROX
'Avec un bâton on a frappé le chien'

Ici, on constate que les deux objets peuvent être relativisés :

(8.59) élicitation

a. go-ɓox ol-e te xaw-t-iina go-lok a-xon-a
 CL-chien CL-PROX S.3SG frapper-APPL2-REL CL-bâton S.3-mourir-a
'Le chien qu'il a frappé avec un bâton est mort'

b. go-lok ol-e te xaw-t-iina go-ɓox ol-e
 CL-bâton CL-PROX S.3SG frapper-APPL2-REL CL-chien CL-PROX
 a-ɓol-oox-a
 S.3-casser-MOY-a
'Le bâton avec lequel il a frappé le chien s'est cassé'

Par conséquent, il semble qu'en sereer de Mar Lobj, dans le cas où l'applicatif entraîne une augmentation de la valence syntaxique, les deux objets possèdent les mêmes caractéristiques objectales que les deux objets d'une construction ditransitive non-dérivée, soit des caractéristiques identiques.

8.6 Conclusion

Le sereer de Mar Lobj possède deux morphèmes d'applicatif. L'un, le morphème *-an* est sémantiquement spécifié et obligatoire, l'applicatif étant l'unique moyen d'introduire un bénéficiaire en sereer. Sa principale motivation est donc d'ordre sémantique. L'autre, le morphème *-it*, est sémantiquement non-spécifié, il permet d'introduire des rôles sémantiques tels que la provenance, l'instrument, le comitatif ou la manière. Obligatoire avec la provenance, il est optionnel pour le reste des rôles sémantiques. Ainsi, tandis que les motivations sont d'ordre sémantique pour la provenance, elles sont plutôt d'ordre pragmatico-syntaxique pour l'instrumental, le comitatif et la manière.

Nous avons vu que l'applicatif (*-an* et *-it*) permettait aux divers rôles sémantiques concernés d'avoir accès à la relativisation et à la focalisation. Par contre, tous n'accèdent pas à l'indexation et donc au statut d'objet. Ainsi, l'applicatif en sereer ne se traduit pas toujours par une augmentation de la valence syntaxique. Les informations concernant les modifications de statut syntaxique de chacun des rôles sémantiques impliqués dans les constructions applicatives en sereer ont été réunies dans le tableau ci-dessous :

RÔLES SÉMANTIQUES	STATUT SYNTAXIQUE DE BASE	STATUT SYNTAXIQUE AVEC APPLICATIF
Bénéfactif	-	Objet
Instrumental	Oblique type 2	Objet
Comitatif	Oblique type 2	Objet
Manière	Oblique type 2	Oblique type 1
Provenance	-	Oblique type 1

Tableau 41 : Applicatif et modification du statut syntaxique des rôles sémantiques impliqués

L'observation de ce tableau nous permet de constater, tout d'abord, que seuls les obliques de type 2 sont susceptibles d'avoir recours à une construction applicative. Ceci semble logique puisque les obliques de type 1 possèdent déjà certaines caractéristiques objectales, telles que la relativisation et la focalisation. La deuxième observation concerne le changement de statut syntaxique. Le bénéfactif, l'instrumental et le comitatif accèdent au statut d'objet (puisque'ils accèdent à l'indexation et à la passivisation) tandis que la manière et la provenance restent des obliques. Ces deux derniers subissent tout de même une promotion puisqu'ils accèdent au statut d'oblique de type 1. On pourrait reformuler cette observation d'une manière plus générale, car ce qui semble distinguer les obliques de type 1 des objets en sereer est, sur le plan sémantique, une distinction entre circonstants et participants.

9

Possession et valence verbale

9.0 Introduction

Le concept de possession bien qu'universel à travers les langues du monde est d'une nature souvent abstraite et donc complexe. En effet, ce qui est considéré comme pouvant être possédé varie beaucoup selon les cultures et il existe de bien nombreuses manières de *posséder*. On peut posséder des choses concrètes telles qu'une maison ou une voiture et dans ce sens, on parle de propriété, mais la possession peut aussi être d'ordre social (*posséder une famille*), ou abstraite (*avoir l'heure sur soi, avoir le temps*) et dans ce cas, on ne parle plus d'appartenance (Heine 1997). Ainsi, il convient dès à présent de souligner que les constructions possessives étudiées dans ce chapitre concernent, non pas la relation de propriété qu'il peut exister entre deux entités, mais plutôt la relation que König & Haspelmath (1997) nomment d'adhérence, c'est-à-dire qu'une des entités entre dans la sphère personnelle d'une seconde entité.

Trois catégories majeures de constructions possessives ont été identifiées au sein des langues du monde : les constructions à possesseur interne, où le possesseur et le possédé forment un seul et même constituant (les constructions génitiales), les constructions de possession prédicative, comprenant les constructions présentant un lexème verbal de possession comme *avoir*, et enfin les constructions à possesseur externe où le possesseur et le possédé apparaissent dans des constituants distincts. On trouve très fréquemment dans la littérature sur la question le terme de « possessor raising ». Les constructions dites de « montée du possesseur » sont des constructions à

possession externe. Et plus précisément, cette notion renvoie, en général, aux constructions datives des langues indo-européennes (*Elle m'a coupé les cheveux*, par exemple), mais implique surtout que le possesseur monte dans la hiérarchie syntaxique par rapport à la construction génitive, ce qui bien évidemment, pose problème au niveau théorique puisqu'il n'existe aucune raison valable de considérer la construction génitive comme construction de base de la langue. Dans ce chapitre, je n'utiliserai donc pas le terme de « montée du possesseur » mais le terme de 'datif possessif' pour référer à ce type de construction à possession externe.

Ce qui va nous intéresser ici, c'est donc le lien qu'il peut y avoir, en sereer, entre possession et changement de valence. Je vais donc débiter ce chapitre en présentant les divers types de constructions possessives du sereer, pour nous intéresser par la suite aux constructions impliquant un changement de valence, soit les constructions à possesseur externe. Une section consacrée à une introduction théorique et typologique précèdera la présentation des données du sereer.

9.1 La possession en sereer

Nous l'avons vu en introduction, il existe trois types de constructions possessives à travers les langues du monde : les constructions adnominales (à possesseur interne), les constructions prédicatives, et enfin les constructions à possession externe. Les deux paragraphes suivants sont dédiés à la possession adnominale et prédicative en sereer.

9.1.1 Possession adnominale

9.1.1.1 Constructions génitatives

Les constructions génitatives en sereer sont de deux types. Le premier type ne requiert aucune préposition et consiste simplement en la juxtaposition des deux éléments nominaux tels que dans les exemples suivants :

(9.1) SRR-MR-txt05.017

o-somb-a o xemband o-kol tiya-of
 S.2SG-avoir_déjà-a DV préparer CL-champs arachide-2SG
 ‘Tu as déjà nettoyé ton champ d’arachide’

(9.2) SRR-MR-txt12

a-semb gi-mbind li6 o
 CL-trou CL-maison poisson COP
 ‘Le trou, c’est la maison des poissons’

Le second type de construction génitive requiert la préposition *n~nu* (cf. Chap. 3 section 3.5.2). Les deux nominaux sont alors définis par leur marqueur de classe respectif :

(9.3) SRR-MR-txt08.025

o-pare-ang-a o-sak-it-oox
 S.2SG- être_fini-HYP-a S.2SG-tourner-APPL2-MOY
 na-leel ale nu-mbind n-e
 PREP.CL-balayage CL-PROX PREP.CL-maison CL-PROX
 ‘Si tu as fini, tu te tournes vers le balayage de la maison’

(9.4) SRR-MR-txt08.011

ga-cik al-e na-yer al-e
 CL-vente CL-PROX PREP.CL-boisson CL-PROX
 ‘La vente de boisson alcoolisée...’

(9.5) SRR-MR-txt10.001

k-e bis-iid-na ga-baaj al-e
 CL-PROX amener -CTP -REL CL- diminution CL-PROX
 na-kiid ax-e
 PREP.CL-années CL-PROX
 ‘Ce qui a amené la diminution des années...’

9.1.1.2 Les marqueurs de possession

Il existe deux paradigmes permettant de marquer la possession en sereer. Le premier est composé des pronoms personnels, tandis que le second est com-

posé de suffixes spécialisés dans le marquage possessif des trois premières personnes du singulier.

1SG	<i>mi</i>	<i>-es</i>
2SG	<i>wo</i>	<i>-of</i>
3SG	<i>ten</i>	<i>-um</i>
1 PL	<i>in</i>	
2 PL	<i>nuun</i>	
3 PL	<i>den</i>	

Tableau 42 : Les deux paradigmes de marqueurs de possession en sereer

L'emploi du paradigme de pronoms personnels implique la présence du marqueur défini de classe (9.6), tandis que l'utilisation des suffixes possessifs n'est pas compatible avec la postposition du marqueur de classe défini (9.7) :

(9.6) SRR-MR-txt08.031

ga-few al-e mi o-x-e ngoog
 CL-puisage CL-PROX 1SG S.3-COP-PROX ici
 'Mon puisage est ici'

(9.7) SRR-MR-txt05.014

o-kiin o-kiin a-xemband go-kol-um
 CL-personne CL-personne S.3-préparer CL champs-3SG
 'Chacun prépare son champs'

9.1.2 Possession prédicative

On trouve en sereer des prédicats de possession tels *jeg* « avoir », *xup* « avoir plus » ou encore *may* « avoir beaucoup ». Dans le cas de *jeg*, la possession peut être inaliénable comme dans l'exemple (9.8) avec les parties du corps :

(9.8) élicitation

jeg-aam a-caf a-dak
 avoir-a.S.1SG CL-jambes CL-deux
 'J'ai deux jambes'

Mais elle peut aussi concerner la possession sociale, comme dans les exemples (9.9) ou (9.10), ou encore concerner la possession aliénable. (9.11)

(9.9) SRR-MR-txt03.035

ndaa fok o-jeg o-yon
 mais OBLG S.2SG-avoir CL-compagnon
 ‘Mais il fallait que tu ais un compagnon’

(9.10) SRR-MR-txt07.019

o-jeg-ang-a ox-a xiirin-it-oona o-xiriin
 S.2SG- avoir-HYP-a CL-DIST veiller-APPL2-S.2SG.REL S.2SG-veiller
 ‘Si tu as quelqu’un pour veiller, tu veilles’

(9.11) SRR-MR-txt03.031

o-fi-ang-eran jeg-k-iro Ø- foofi
 S.2SG-faire-HYP-NEG.a.O.3SG avoir-FUT-NEG.S.2SG CL-eau
 ‘Si tu ne le fais pas, tu n’as pas d’eau’

Précisons que le verbe *jeg* « avoir » peut véhiculer, dans une construction impersonnelle, un sens existentiel, comme dans l’exemple (9.12) :

(9.12) SRR-MR-txt11.040

m-éen a-jeg-a w-a naag-eerna cood-t-a
 CL-DEICT1 S.3-avoir-a CL-DIST avoir_habitude-NEG.REL donner-AP-a
 ‘Dedans, il y a aussi ceux qui ne donnent pas’

L’exemple ci-dessous vient illustrer un autre prédicat de possession, le verbe *xup* « avoir plus » :

(9.13) SRR-MR-txt02.014

ten xup-ʔ-u Ø-doole na Ø-jamani fan -aaga
 3SG avoir_plus-PST-FOC CL-force PREP CL-époque CL-DEICT3
 ‘C’est lui qui avait plus de force à cette époque’

Ces deux types de constructions ne sont cependant pas les seuls moyens d’encoder la possession en sereer. On trouve, en effet, des constructions à possession externe dans cette langue, c’est-à-dire des constructions dans lesquelles, à l’inverse des constructions de possession adnominale, possesseur et possédé n’appartiennent pas au même constituant, mais où le verbe n’est pas un prédicat à sens possessif, contrairement aux constructions de possession

prédicative telles que celles présentées ci-dessus. Avant d'observer les constructions à possession externe du sereer et les changements de valence impliqués dans ces opérations, nous allons nous intéresser à la question de la possession externe sur un plan théorique et typologique.

9.2 La possession externe : cadre théorique et typologique

9.2.1 Définition

La définition suivante a été établie à partir de celles fournies par Payne & Barshi, (1999 : 3) et Creissels (2006) : les constructions à possession externe sont des constructions où, sémantiquement, une relation de possession ou de rattachement à la sphère personnelle est identifiable entre deux termes et où, syntaxiquement, les deux termes (possesseur et possédé) sont des arguments nucléaires du verbe et distincts syntaxiquement l'un de l'autre. Comme le précise Payne & Barshi (1999), la relation de possession ne doit pas être exprimée par un lexème verbal.

9.2.2 Les différentes stratégies de constructions à possession externe

On relève cinq stratégies utilisées dans les langues pour les constructions à possession externe : les constructions datives précédemment citées, l'incorporation du nom, l'applicatif qui permet d'introduire le possesseur en tant qu'objet, les constructions sans morphologie et enfin la morphologie dérivationnelle, que nous étudierons plus en détail à travers l'unique cas du wolof et qui concerne particulièrement le cas du sereer.

La première stratégie que nous allons entrevoir est celle impliquant (entre autres) un datif. C'est à travers l'article de König & Haspelmath (1997) que je vais présenter cette stratégie. Cette construction est particulièrement développée dans les langues européennes. On la trouve notamment en français, en allemand et en néerlandais. Dans ce type de construction, comme l'illustre l'exemple (9.14), le possédé (« l'estomac ») est un objet du verbe, tandis que le possesseur (« leur ») est introduit en tant que datif :

(9.14) Vergnaud & Zubizarreta (1992 : 598)¹

Le médecin leur a radiographié l'estomac

D'autres langues indo-européennes présentent un type de construction à possession externe proche de celui-ci, mais qui implique, non pas un cas datif, mais un cas superessif ou adessif. Le suédois, comme de nombreuses langues scandinaves, constitue un bon exemple de langues à construction de possession externe où le possesseur est introduit par un cas superessif « på » :

(9.15) König & Haspelmath (1997 : 559)

någon bröt armen på honom
 quelqu'un cassa le : bras sur lui
 'Quelqu'un lui a cassé le bras'

Dans ce chapitre, je traiterai ces trois types de construction (datif, superessif et adessif) sous une même stratégie impliquant un possesseur introduit sous forme d'objet indirect. Celle-ci engendre donc une augmentation de la valence sémantique du verbe, puisqu'elle permet d'introduire le possesseur en tant qu'argument du verbe.

La deuxième stratégie est l'incorporation du nom. Cette stratégie implique un possesseur en position sujet et un possédé incorporé au verbe. Prenons l'exemple suivant du guarani :

(9.16) guarani, (Velázquez-Castillo 1999)

a-je-po-héi
 1ACT-REFL-hand-wash
 'I washed me the hands'

La troisième stratégie est la stratégie applicative. Celle-ci est très fréquente au sein des langues du monde, et le sereer possède aussi ce type de constructions à possession externe, comme nous le verrons plus tard. Nous l'avons vu à l'occasion du chapitre précédent, l'opération applicative permet d'introduire un nouvel objet (par le biais d'une promotion ou non). Ainsi, dans le cas d'une construction à possession externe applicative, ce nouvel objet aura

¹ Cité par König & Haspelmath (1997 : 536).

le rôle sémantique de possesseur. Observons le cas de l'oluta popoluca (mixean) qui possède deux morphèmes applicatifs permettant de construire des constructions à possession externe. L'un apparaît uniquement avec les racines monovalentes (*küj-*), et le second, illustré ci-dessous, se combine à des racines monovalentes, bivalentes et trivalentes :

(9.17) oluta popoluca (mixean), (Zavala Maldonado, 1999 : 340)

a. tu : max=ak 'i=pa : t-u=k tan=majaw
 Thom=ANIM A3(ERG)=find-CMPL=ANIM A1(POSS)=woman
 'Thom found my wife'

b. tu : max=ak ta=pa : t-a' x-ü-w=ak tan=majaw
 Thom=ANIM B1(ABS)=find-APPL1-INV-CMPL=ANIM A1(POSS)=woman
 'Thom found my wife for me'

Dans l'exemple (b) ci-dessus, le morphème applicatif *-a'x* permet d'introduire le possesseur. Celui-ci est exprimé par deux marqueurs dans la construction, la première personne absolutive *ta*, comme possesseur interne du possédé. Comme le souligne (Voisin-Nouguier, 2010 : 384), certaines langues requièrent l'expression du possesseur à travers une possession interne, comme pour l'exemple ci-dessus, tandis que d'autres non.

La quatrième stratégie de possession externe concerne les langues qui possèdent une construction syntaxique atypique, dans le sens où elle ne requiert aucune morphologie et pourtant elle comprend un verbe intransitif utilisé de manière transitive. Pour le masai, par exemple, le possesseur sera exprimé en tant qu'objet, tandis que pour certaines langues sinitiques, le possesseur est un sujet syntaxique du verbe (Payne & Barshi 1999).

La cinquième et dernière stratégie que nous allons aborder n'est pas présente à ce jour dans les ouvrages dédiés à la typologie sur la possession externe. Cette stratégie a été mentionnée par Voisin-Nouguier (2002, 2010) pour le cas du wolof, et nous le verrons, elle concerne aussi le sereer. Cette dernière implique un morphème dérivationnel, autre qu'une marque applicative qui permet d'introduire un possesseur en position sujet, tandis que le possédé, sujet de la construction non-dérivée, est destitué au rôle d'objet. Ainsi, l'opération syntaxique est équivalente sur de nombreux points à l'opération causative, mais ne s'en rapproche aucunement sur le plan sémantique. Le cas du wolof sera développé plus en détail dans le point 9.4.6.

9.2.3 Statut syntaxique et sémantique du possesseur

Typologiquement et sur le plan syntaxique, le possesseur des constructions à possession externe n'est pas lié à un rôle syntaxique particulier. Nous avons vu qu'il pouvait être aussi bien objet indirect, qu'objet ou sujet selon le type de stratégies utilisées (Payne & Barshi 1999 : 9). Il est tout de même possible de tracer certaines caractéristiques générales lorsque l'on prend en compte plusieurs paramètres, notamment sémantiques. En effet, lorsque l'on croise les données syntaxiques, sémantiques et la productivité des types de construction, on observe que le possesseur est très rarement un sujet d'un verbe transitif (Payne & Barshi 1999 : 9). Soit il consiste en un objet (direct ou non) du verbe transitif (applicatif, datif, superessif...), soit il constitue le sujet d'un verbe intransitif. La notion de possesseur dans les constructions à possession externe est donc plus proche de celle de patient que celle d'agent et donc plus fortement liée à la notion d'objet de verbes transitifs ou de sujet de verbes statifs. Sur le plan sémantique, les possesseurs sont, de manière générale, des êtres animés voire même des humains (König & Haspelmath 1997).

9.2.4 Statut syntaxique et sémantique du possédé

Sur le plan syntaxique, tout comme le possesseur, le possédé n'a pas de rôle syntaxique particulier à travers les langues du monde. Selon la stratégie, il sera oblique, incorporé au verbe, objet ou sujet. Tout comme le possesseur, le possédé est lié à la notion de patient, puisqu'il subit une action qui implique l'affectation d'un possédé. Sur le plan sémantique, comme le précise König & Haspelmath (1997 : 531) :

Ce sont, dans de nombreuses études et dans beaucoup de langues, les parties du corps qui constituent le noyau dur, mais on trouve aussi des désignations, de noms de parenté et d'habillement.

Ce qui semble important dans ce type de construction, c'est le fait qu'il y ait un lien très étroit entre le possesseur et le possédé de sorte que le possesseur est affecté par l'action subie par le possédé.

9.2.5 Productivité

La productivité de la construction à possession externe, selon le type de verbe, dépend bien évidemment des modifications et des rôles syntaxiques qu'elle met en jeu, notamment l'importance du rôle de patient pour le rôle de possesseur et de possédé et donc l'importance d'avoir soit un verbe transitif, soit un verbe intransitif à sujet patientif impliqué dans l'évènement.

9.2.6 Motivations fonctionnelles

Les motivations fonctionnelles pour les constructions à possession externe sont avant tout d'ordre sémantico-pragmatique, le but étant de mettre en avant l'affectation du possesseur par l'action subie par le possédé.

9.3 La stratégie applicative

L'applicatif ayant été traité au chapitre précédent, je ne vais pas y revenir de manière détaillée. Pour rappel, l'applicatif en sereer peut être introduit par deux morphèmes, le morphème *-it* sémantiquement non-spécifié qui concerne la provenance, la manière, l'instrument et le comitatif et le morphème *-an*, marqueur de bénéfactif. C'est ce dernier qui nous intéresse ici :

(9.18) SRR-MR-txt11.022

xan o jaw-an a den
 FUT DV cuisiner-APPL1 ACC 3PL
 'Tu vas cuisiner pour eux'

9.3.1 Statut syntaxique du possesseur et du possédé

Syntaxiquement, l'opération applicative permet d'introduire le possesseur en tant qu'objet du verbe. Le possédé, objet unique de la construction non-dérivée, reste objet du verbe. La valence du verbe est alors augmentée et la construction dérivée est ditransitive, comme le montre les exemples suivants où les deux objets sont indexés :

(9.19) élicitation

a. a-maar-a gi-wiil l-e no -maag-um
 S.3-tresser-a CL-chevelure CL-PROX PREP.CL- sœur-3SG
 ‘Elle a tressé la chevelure de sa sœur’

b. a-maar-an-aan gi- wiil l-e
 S.3-tresser-APPL1-a.O.3SG CL-chevelure CL-PROX
 ‘Elle lui a tressé la chevelure’

c. a-maar-an-aan o-ten
 S.3-tresser-APPL1-a.O.3SG CL-3SG
 ‘Elle la lui a tressée’

9.3.2 Statut sémantique du possesseur et du possédé

9.3.2.1 Le possesseur

Il existe une restriction sémantique concernant le possesseur, il doit être obligatoirement animé. Ainsi, l'exemple suivant est agrammatical puisque le possesseur est « la table » :

(9.20) élicitation

a. a-xum-a ga-caf al-e na-table al-e
 S.3-attacher-a CL-pied CL-PROX PREP.CL -table CL-PROX
 ‘Il a attaché le pied de la table’

b. *a-xum-an-a ga-table al-e ga-caf al-e ten
 S.3-attacher-APPL1-a CL-table CL-PROX CL-pied CL-PROX 3SG
 ‘*Il a attaché la table au (à son) pied’

Le possesseur n'est en revanche pas obligatoirement humain comme l'indique l'exemple (9.21) où le possesseur est un chien :

(9.21) élicitation

a. a-deg-a go-sooy ole no-fox ole
 S.3 arracher-a CL-collier CL-PROX PREP.CL-chien CL-PROX
 ‘Il a arraché le collier du chien’

- b. a-deg-an-a go-fox ole go-sooy ole (ten)
 S.3-arracher-APPL1-a CL-chien CL-PROX CL-collier CL-PROX (3SG)
'Il a arraché au chien le (son) collier'

Dans ce cas, le pronom possessif n'est pas obligatoire puisqu'il ne peut pas y avoir de confusion avec le bénéfactif. A l'inverse, une double interprétation (bénéfactive ou possessive) est possible lorsque le possesseur est humain, surtout lorsque le possesseur est à la troisième personne et ce malgré la présence du pronom possessif. Ceci est illustré par l'exemple ci-dessous :

(9.22) *élicitation*

- a. Ø-Sang a-xaw-a go-faam ol-e Ø-Pierre
 CL-Jean S.3-frapper-a CL-âne CL-PROX CL-Pierre
'Jean a frappé l'âne de Pierre'
- b. Ø-Sang a- xaw-an-a Ø-Pierre go-faam ol-e ten
 CL-Jean s.3-frapper-APPL1-a CL-Pierre CL-âne CL-PROX 3SG
*'Jean a frappé à Pierre son âne' ou 'Jean a frappé son âne pour Pierre'
 (celui de Jean, celui de Pierre ou de quelqu'un d'autre)*

A contrario, la présence d'un pronom possessif dans le cas d'une première personne du singulier permet de désambigüiser la situation :

(9.23) *élicitation*

- a. a-moos-a ga-cinj al-e mi
 S.3-masser-a CL-dos CL-PROX 1SG
'Elle a massé mon dos'
- b. a-moos-an-axam ga-cinj al-e
 S.3-masser-APPL1-a.O.1SG CL-dos CL-PROX
'Elle a massé le dos à ma place' ou 'Elle m'a massé le dos'
- c. a-moos-an-axam ga-cinj al-e mi
 S.3-masser-APPL1-a.O.1SG CL-dos CL-PROX 1SG
'Elle m'a massé mon dos'

9.3.2.2 Le possédé

Il semble qu'il n'y ait pas de restriction sémantique sur le possédé puisqu'il peut s'agir d'une partie du corps, comme dans l'exemple ci-dessus « le dos », tout comme d'un élément qui fait partie de la sphère personnelle, comme dans l'exemple (9.22) avec « l'âne ».

9.3.3 Productivité

Pour pouvoir être dérivé par l'applicatif dans un but de possession externe, le verbe doit posséder au moins un objet (le possédé) et donc être transitif. Ainsi, cette construction de possession externe ne concerne pas les verbes intransitifs. Les verbes bivalents suivants peuvent, eux, être impliqués dans ce type de construction comme l'indiquent les exemples (9.24) et (9.25) :

(9.24) élicitation

a. a-xum-a ga-caf al-e naak l-e
 S.3-attacher-a CL-pied CL-PROX vache CL-PROX
 'Il a attaché le pied de la vache'

b. a-xum-an-a gi-naak l-e ga-caf ale ten
 S.3-attacher-APPL1-a CL-vache CL-PROX CL-pied CL-PROX 3SG
 'Il a attaché la vache au pied'

(9.25) élicitation

a. o-benge xan a-gef ga-caf ale wo
 CL-enfant.CL.PROX FUT S.3-écraser CL-pied CL-PROX 2SG
 'L'enfant va écraser ton pied'

b. o-benge xan a-gef-an-om ga-caf al-e
 CL-enfant.CL.PROX FUT S.3-écraser-APPL1-O.2SG CL-pied CL-PROX
 'L'enfant va t'écraser le pied'

9.3.4 Motivations fonctionnelles

Les motivations fonctionnelles de cette construction à possession externe sont essentiellement d'ordre pragmatique. En effet, le but de la construction à

possession externe est de focaliser sur le caractère affecté du possesseur par le biais de l'action subie par le possédé.

9.4 La stratégie en *-id*

9.4.1 Les précédents travaux

Parmi les trois ouvrages majeurs traitant de la question de la dérivation en sereer, seuls S. Faye (1982) et S. Faye & Mous (2006) identifient un morphème *-id* mettant en jeu un sujet affecté par une action subie par une autre entité. S. Faye & Mous (2006 : 18-19) étiquettent ce morphème « subject indirectly affected » et précisent que ce morphème se distingue du moyen en ce que l'affectation du sujet par l'action est indirecte, puisqu'elle advient à travers une autre entité qui appartient au sujet, mais qui n'est pas forcément le corps du sujet. Ils parlent ainsi d'un moyen indirect et l'illustrent par l'exemple suivant :

(9.26) S. Faye & Mous (2006 : 18-19)

Muus a-dos-id-a
 Muus S.3sg burn-DER-a
 'Mous got something (maybe his house) burnt'

Toutefois, nous allons voir dans la section suivante qu'en terme de valence, l'opération impliquée par ce morphème ne peut être rapprochée de l'opération moyenne.

Enfin, ils ajoutent que la dérivation par ce suffixe est restreinte à des verbes qui expriment une qualité qui peut être associée à quelque chose ou possédée par quelqu'un. S. Faye (1982) parle quant à lui de « profit ou dépens ». Il ne mentionne que des verbes intransitifs à sujet patient ou ambitransitifs patientifs et ajoute que suivant le contenu sémantique du verbe, le suffixe indique que c'est au profit ou au dépens du sujet du verbe.

(9.27) Verbes compatibles avec *-id'* (liste exhaustive à l'état actuel des connaissances)

<i>yok</i>	'rester'
<i>neew</i>	'être petit'
<i>dox</i>	'brûler, être brûlé'
<i>mok</i>	'être mou'
<i>xon</i>	'être mort'
<i>mo</i>	'être perdu'

9.4.2 Productivité et modifications syntaxiques

A l'inverse de la stratégie applicative, la stratégie en *-id'* n'affecte que des verbes à sujet patientif donc majoritairement intransitifs statifs. Dans la construction non-dérivée, le possédé est en position sujet. Le possesseur est représenté par un pronom possessif. La dérivation en *-id'* entraîne l'introduction d'un nouveau sujet : le possesseur. Dans l'exemple ci-dessous, le possesseur est une première personne du singulier représenté en (a) par le pronom *mi* et dans l'exemple (b) par l'indice sujet suffixé au verbe. Le possédé et le patient, « le doigt », est sujet dans la construction (a) et semble être un objet dans la construction (b).

(9.28) élicitation

a. *gi-ngol n-e mi a-dox-a*
 CL-doigt CL-PROX 1SG S.3-brûler-a
 'Mon doigt a brûlé'

b. *dox-d-aam gi-ngol*
 brûler-POSS-S.1SG.a CL-doigt
 'J'ai un doigt qui a brûlé' ou 'je me suis brûlé un doigt'

La construction à possession externe qui nous concerne ici requiert donc une réorganisation plus profonde que celle engendrée par la stratégie applicative : un nouveau sujet est introduit et le sujet de la construction non-dérivée est destitué. Ainsi, la valence sémantique du verbe est augmentée². Sur le plan

² Cette opération ne peut donc être rapprochée d'une opération moyenne, ce qui explique le fait que j'ai préféré rapprocher cette opération des opérations de possession externe et non du moyen.

syntaxique, il est impossible de parler clairement d'augmentation de la valence. En effet, dans certains cas, comme dans l'exemple (9.29), le sujet de la construction non-dérivée en (a), « l'enfant » semble être destitué au statut d'objet (b), ayant la possibilité d'être indexé sur le verbe (c).

(9.29) élicitation

a. o-ɓem a-mo-a na-koɓ al-a
 CL-enfant.3SG S.3-ê_perdu-a PREP.CL-brousse CL-DIST
 'Son enfant est perdu dans la brousse'

b. a -mo-d-a o- ɓem na-koɓ al-a
 S.3-ê_perdu-POSS-a CL-enfant.3SG PREP.CL -brousse CL-DIST
 'Elle a perdu un de ses enfants dans la brousse'

c. a- mo-d-aan na-koɓ al-a
 S.3-ê_perdu-POSS-a.O.3SG PREP.CL -brousse CL-DIST
 'Elle l'a perdu dans le brousse'

Mais, dans d'autres cas, plus nombreux, le possédé (soit le sujet de la construction non-dérivée) n'a pas la possibilité d'être indexé sur le verbe dans la construction dérivée (9.30c). Il est alors plus difficile de parler d'objet syntaxique du verbe et donc d'augmentation de la valence syntaxique.

(9.30) élicitation

a. gi-mbuuru a-yoq-a
 CL-pain S.3-rester-a
 'Le pain reste'

b. yoq-d-aam gi-mbuuru
 rester-POSS-a.S.1SG CL-pain
 'J'ai du pain qui reste'

c. *yoq-d-aan-um
 rester-POSS-a.O.3SG-S.1SG
 'J'en ai qui reste'

9.4.3 Cas non-prototypique

J'ai mentionné plus haut le fait que ce dérivé ne se combine qu'à des verbes à sujet patientif et de ce fait majoritairement intransitifs. On trouve cependant une construction présentant ce morphème de possession externe où le verbe impliqué n'est pas un verbe intransitif statif, mais un verbe transitif. L'opération qui se produit relève alors plus de l'opération passive, que de l'opération d'augmentation de la valence sémantique décrite jusqu'alors. En effet, en comparant les exemples (9.31b.) et (9.31c.) ci-dessous, on constate que l'objet de la construction non-dérivée est promu au statut de sujet, et le sujet de la construction non-dérivée est, quant à lui, supprimé. La valence est donc diminuée.

(9.31) élicitation

a. Ø-Sang a-xox-a a Ø-Omar
 CL-Jean S.3-résister-a ACC CL-Omar
 'Jean a résisté à Omar'

b. Ø-Sang a-xox-aan
 CL-Jean S.3-résister-a.O.3SG
 'Jean lui a résisté'

c. Ø-Omar a-xox-d-a
 CL-Omar S.3-résister-a
 'Omar rencontre une résistance'

Notons que le verbe *xox* possède des arguments pas clairement identifiables du point de vue des rôles sémantiques. En effet, le sujet du verbe « résister » est à la fois agent et patient. C'est, pour cette raison me semble-t-il, qu'il est compatible avec le morphème *-íd*.

9.4.4 Statut sémantique du possesseur et du possédé

9.4.4.1 Le possesseur

Les restrictions sémantiques pour le possesseur, dans cette construction à possession externe, sont les mêmes que pour la stratégie applicative. Le

possesseur doit être animé, mais n'est pas obligatoirement humain, comme le montre l'exemple ci-après :

(9.32) élicitation

a. o-ngurik ong-e no-fox ol-e a-xon-a
 CL-chiot CL-PROX PREP.CL -chien CL-PROX S.3-ê_mort-a
 'Le petit du chien est mort'

b. go-fox ol-e xon-d-a o-ngurik
 CL-chien CL-PROX ê_mort-POSS-a CL-chiot
 'Le chien a un de ses petits qui est mort'

9.4.4.2 Le possédé

Le possédé, quant à lui, peut être une partie du corps (cf. « le doigt » en 9.28) ou appartenir à la sphère personnelle :

(9.33) élicitation

a. o-mbaap-es a-rodg-a
 CL-pantalon-1SG S.3-ê_sale-a
 'Mon pantalon est sale'

b. rodig-d-aam o-mbap
 ê_sale-POSS-a.S.1SG CL-pantalon
 'J'ai un pantalon qui est sale (réponse à une question du type 't'as du linge sale?')

Il existe pourtant une restriction sémantique sur le possédé. En effet, il doit obligatoirement avoir la possibilité d'être un parmi d'autres, une partie d'un tout. Ainsi, tout ce qui ne peut pas être intégré dans un ensemble plus large est incompatible avec ce morphème. Observons les exemples suivants : si le possédé réfère à la queue du chat (9.34a), alors on ne peut pas dériver le verbe avec le morphème *-id'* (9.34b), mais si le possédé réfère à une patte du chat, alors la construction à possession externe en *-id'* est possible.

(9.34) élicitation

a. ga-laas al-e nu-muus n-e a- dɔx-a
 CL-queue CL-PROX PREP.CL-chat CL-PROX S.3-brûler-a
 ‘La queue du chat a brûlé’

b. *gi-muus n-e a-dɔx-d-a ga-laas
 CL-chat CL-PROX S.3-brûler-POSS-a CL-queue
 ‘*Le chat a une de ses queues qui est brûlée’

c. gi-muus n-e a-dɔx-d-a ga-caf
 CL-chat CL-PROX S.3-brûler-POSS-a CL-patte
 ‘Le chat a une de ses pattes qui est brûlée’

De même, le terme de ‘père’ ne peut être le possédé d’une telle construction (9.35a), tandis que le terme ‘oncle’ le peut (9.35d). Dans cette optique, le possédé ne peut être défini (9.35e.)

(9.35) élicitation

a. Ø-faap-es a-xon-a
 CL-père-1.SG S.3-ê_mort-a
 ‘Son père est mort’

b. *xon-d-aam Ø-faap
 ê_mort-POSS-a.S.1SG CL-père
 ‘J’ai un père qui est mort’

c. tookoor-es Ø-Sang a-xon-a
 oncle-1SG CL-Jean S.3-ê_mort-a
 ‘Mon oncle Jean est mort’

d. xon-d-aam Ø-tookoor
 ê_mort-POSS-a.S.1SG CL-oncle
 ‘J’ai un de mes oncles qui est mort’

e. *xon-d-aam Ø-tookoor-es Ø-Sang
 ê_mort-POSS-a.S.1SG CL-oncle-1SG CL-Jean
 ‘J’ai mon oncle Jean qui est mort’

9.4.5 Motivations fonctionnelles

Les motivations fonctionnelles de cette construction sont, tout comme pour la stratégie applicative, d'ordre pragmatique puisqu'elle permet de focaliser sur le caractère affecté du possesseur. Mais, à la différence de la première stratégie, la possession externe en *-id* du sereer possède aussi des motivations sémantiques, puisqu'elle apporte le sens de « avoir parmi ».

9.4.6 Comparaison avec le wolof

Nous l'avons vu lors de la présentation typologique, le wolof possède un morphème dérivationnel qui permet de construire une construction à possession externe. Ce morphème est le suffixe *-le* et ne se combine, à l'instar du sereer, qu'à des verbes intransitifs à sujet patientif tels que *rafet* « être beau », *dee* « être mort »... Le changement de valence engendré par ce suffixe se traduit par l'addition d'un nouvel argument sujet au rôle sémantique de possesseur et la destitution du possédé, soit le sujet de la construction non-dérivé, au rôle syntaxique d'objet. Observons l'exemple ci-dessous :

(9.36) (Voisin-Nouguier, 2010 : 381)

a. woto bi gaaw na
 car def be.fast p3s
 '*The car is fast*'

b. Sàmba gaaw-le na woto
 Sàmba be.fast-POSS p3s car
 '*Sàmba has a fast car*'

c. Sàmba moo ko gaaw-le
 Samba es3s o3s be.fast-POSS
 '*Samba has a fast one*'

Il y a donc une augmentation de la valence syntaxique, la construction résultante étant transitive comme le montre l'exemple (c) où le possédé est pronominalisé. Nous l'avons vu, il est à l'heure actuelle, impossible d'être aussi catégorique pour le cas du sereer où il y a clairement une augmentation de la valence sémantique, mais où la question d'une augmentation de la valence syntaxique demeure floue. Il n'est fait état d'aucune restriction sémantique.

tique sur le possédé telle que celle présentée pour la stratégie en *-iɗ* du sereer : le possédé ne doit pas faire nécessairement partie d'un tout. Le tableau ci-dessous récapitule les principales caractéristiques de la stratégie dérivationnelle de possession externe propre au wolof et au sereer afin de mettre en exergue les similitudes et les divergences entre ces deux langues :

	WOLOF	SEREER
sémantisme du possédé	pas de restriction	une partie d'un tout
statut syntaxique du possédé	objet	?
statut syntaxique du possesseur	sujet	sujet
productivité	verbes à sujet patientif	verbes à sujet patientif

Tableau 43 : Comparaison des stratégies de possession externe du wolof et du sereer

En ayant à l'esprit les diverses stratégies de possession externe, il est possible de poser une hypothèse diachronique concernant cette morphème. En effet, selon l'hypothèse développée par (Voisin-Nouguier 2002 ; Voisin-Nouguier 2010), la forme *-le* serait une fusion entre le morphème d'applicatif et un morphème *-e*, aujourd'hui marque entre autres de réciprocité, mais qui aurait pu être une marque de détransitivisation. De ce fait, la forme *-al -e* aurait été fonctionnellement comparable à ce qu'on trouve dans certaines langues, où la stratégie de possession externe combine une marque de passif et une marque d'applicatif. Il est impossible de dresser de telles hypothèses pour le sereer³.

9.5 Conclusion

Le tableau ci-dessous reprend les principales données concernant les deux stratégies de possession externe en sereer :

³ Nous avons vu dans le chapitre précédent que les formes de l'applicatif du sereer étaient *-an* et *-iɗ*, le passif, quant à lui, est marqué par un morphème *-eɗ*, cf. Chap. suivant.

	STRATÉGIE APPLICATIVE	STRATÉGIE EN <i>-id</i>
sémantisme du possédé	pas de restriction	une partie d'un tout
sémantisme du possesseur	animé	animé
statut syntaxique du possédé	objet	oblique
statut syntaxique du possesseur	objet	sujet
productivité	verbes transitifs	verbes à sujet patientif
motivations fonctionnelles	pragmatique	sémantique /pragmatique

Tableau 44 : Les constructions à possession externe en sereer

Ces stratégies sont singulièrement différentes d'abord par les opérations syntaxiques qu'elles engendrent et ensuite par leurs motivations fonctionnelles. Tandis que la stratégie applicative permet d'introduire le possesseur en tant qu'objet du verbe, la stratégie en *-id* l'introduit en tant que sujet. Le possédé, dans la stratégie applicative, reste objet syntaxique du verbe alors que dans la stratégie en *-id* son statut syntaxique est moins net. Ainsi, bien qu'elles augmentent clairement la valence sémantique du verbe, l'augmentation de la valence syntaxique pour la dérivation en *-id* reste plus floue. Étant donné les opérations qu'elles engendrent, la productivité de ces dérivations selon les classes de verbes se distingue fatalement. La stratégie applicative se combine avec des verbes ayant déjà un objet (le possédé de la construction dérivée), donc des verbes transitifs, tandis que la stratégie *-id* requiert majoritairement un sujet patientif (le possédé de la construction dérivée). Quant aux motivations fonctionnelles, la majeure différence entre ces deux stratégies réside dans la valeur sémantique de la stratégie en *-id*. En effet, cette construction impliquant un sens de « avoir parmi », elle restreint les possédés à ceux étant une partie d'un tout. Les possédés de la stratégie applicative ne connaissent, quant à eux, aucune restriction sémantique de ce type. Une seule caractéristique réunit ces deux stratégies : les restrictions sémantiques sur le possesseur, puisque dans ces deux constructions, il doit être animé mais pas forcément humain.

Tout comme le wolof, le sereer ne s'intègre pas dans la typologie existante. La construction à possession externe du sereer partage des traits avec les constructions sans morphologie des langues sinitiques par exemple, puisque le possesseur est introduit en tant que sujet. Mais sur le plan plus formel, la construction partage certaines caractéristiques avec l'applicatif, notamment en tant que morphème dérivationnel. L'existence d'une telle construction en sereer et en wolof nous amène à devoir considérer l'existence d'un phénomène génétique ou aréal.

Le chapitre 9 sur la possession et la valence verbale vient clore la partie consacrée aux opérations d'augmentation de la valence. Nous allons mainte-

nant nous pencher sur la question des opérations de diminution de la valence syntaxique, en débutant avec le passif.

10

Le passif

10.0 Introduction

La voix passive est depuis longtemps au cœur de la linguistique et plus étroitement au cœur des questions de dérivation et de valence verbale. En effet, le passif compte parmi les phénomènes de voix les plus attestés à travers les langues du monde (Kazenin, 2001 : 899) et de ce fait, le présent chapitre constitue un chapitre essentiel et incontournable de cette thèse. La question du passif a ainsi bénéficié d'une littérature riche, et les travaux suivants Comrie (1985, 1988, 2007), Creissels (2006), Haspelmath (1990), Kazenin (2001), Keenan (1985), Keenan & Dryer (2007), Palmer (1994) ont constitué les principales ressources bibliographiques de ce chapitre.

Bien que la fonction passive soit, dans certains cas, exprimée par une forme permettant également d'introduire une fonction moyenne et notamment une fonction anticausative, il est important de distinguer dès à présent ces deux opérations de diminution de la valence. Le passif et l'anticausatif sont deux opérations sur le plan syntaxique très semblables (surtout pour les passifs qui n'autorisent pas l'expression du sujet agent sous forme d'oblique), puisque dans les deux types de constructions, le sujet agent initial est omis et l'objet patient de la construction initiale est promu au statut syntaxique de sujet de la construction passive ou anticausative. La distinction entre fonction passive et fonction anticausative réside essentiellement sur des critères sémantiques avec, pour le passif, un agent certes destitué sur le plan syntaxique, mais uniquement mis au second plan sur le plan sémantique, tandis que pour l'anticausatif, l'agent est non seulement supprimé sur le plan syntaxique mais également effacé sur le plan sémantique.

Ce chapitre est organisé en deux sections, la section 10.1 va me permettre de dresser le cadre théorique et typologique du passif d'abord en apportant

une définition du passif (et notamment le passif non-canonique), puis en abordant la question de l'expression formelle du passif, puis celles des motivations fonctionnelles du passif. La section 10.2 sera consacrée à la description du passif en sereer.

10.1 Cadre théorique et typologique

10.1.1 Définition

Le passif est une opération syntaxique formellement marquée sur le verbe¹ qui promeut l'argument objet de la construction non-dérivée au statut de sujet de la construction passive. Dans l'opération passive, il n'y a pas de modification des rôles sémantiques ou des participants, seulement une manipulation de la relation entre rôles sémantiques et rôles syntaxiques :

(10.1.) (Keenan, 1985 : 243)

Mary slapped John
John was slapped
John was slapped by Mary

L'argument sujet de la construction non-dérivée est soit destitué en position syntaxique d'oblique, soit supprimé. D'ailleurs, comme le note Creissels (2006 : 44), « la possibilité d'introduire un complément d'agent est une condition suffisante pour reconnaître une construction comme passive, mais ce n'est pas une condition nécessaire »². Keenan (1985) précise que si une langue possède des constructions passives avec complément d'agent, alors elle possède également des constructions passives sans expression de l'agent (c'est le cas de l'anglais par exemple, cf. exemple ci-dessus). Ainsi, l'expression de l'agent dans les constructions passives d'une langue peut être soit optionnelle, soit impossible, c'est le cas du peul et de l'arabe classique entre autres

¹ Il ne sera pas question ici des phénomènes comparables en termes d'opération syntaxique à l'opération passive, mais qui n'impliquent aucune marque, cette étude étant axée sur les phénomènes de voix et de changements de valence.

² D'autres auteurs (notamment Siewierska 1984) font le choix de poser comme passif prototypique le passif ayant la possibilité d'inclure le complément d'agent.

(Kazenin 2001 : 903). Dans les constructions passives, la non-expression de l'agent n'implique pas un effacement de l'agent sur le plan sémantique tel que dans les constructions anticausatives, l'intervention d'un agent est maintenue bien qu'il ne soit pas exprimé³.

10.1.2 Le passif comme critère d'objet

Le passif étant une opération syntaxique permettant à l'objet de la construction non-dérivée d'être promu au statut syntaxique de sujet, il est possible d'utiliser, dans certaines langues, l'opération passive comme un test pour distinguer les objets syntaxiques du verbe, des autres rôles syntaxiques.

En outre, on peut utiliser l'accès à la passivisation comme un test syntaxique, dans le but d'établir une hiérarchie entre les deux objets d'une construction ditransitive dans laquelle les propriétés d'encodage ne suffisent pas à discerner une quelconque hiérarchie.

10.1.3 Les formes du passif

Pour qu'une opération syntaxique de type passif soit reconnue comme appartenant à la voix passive, cela nécessite la présence d'un marquage morphologique ou analytique (Kulikov 2010 ; Haspelmath 1990 ; Kazenin 2001 ; Creissels 2006).

10.1.3.1 Marquage morphologique ou expression synthétique

Les passifs morphologiques sont beaucoup plus répandus que les passifs analytiques (Kazenin 2001 : 901). Parmi les différents procédés morphologiques, l'ajout d'un morphème dérivationnel⁴ est le plus fréquent, mais certaines langues ont recours à d'autres stratégies morphologiques telles que la

³ Dans certaines langues et notamment dans des langues indo-européennes, il est possible de distinguer une construction passive sans complément d'agent d'une construction anticausative par l'ajout d'adverbes tels que *volontairement* par exemple. Ainsi, on peut dire *la porte a été fermée volontairement*, mais on ne peut pas dire *la porte s'est fermée volontairement* sans impliquer une personnification de la porte. Ce test ne pourra cependant pas être utilisé dans le cas du serceer, la catégorie d'adverbe étant très rare dans cette langue.

⁴ Ce morphème dérivationnel peut être polyfonctionnel et marquer le passif ainsi que certaines fonctionnalités moyennes, dans ce cas on parle de médio-passif.

réduplication (hausa), le changement de voyelle (hébreu) ou encore la supplé-
tion. L'exemple ci-dessous illustre le cas du joola banjal (atlantique, Sénégal)
où le passif est marqué par un morphème *-i*, suffixé au verbe :

(10.2.) (Bassène, 2006 : 226)

a. Atejo na-jug-e figen si-bé sasu
Atejo S3S-voir-TAM hier CL4-vache CL4.DEM4
'Atejo a vu hier les vaches'

b. si-bé sasu su-jug-i figen
CL4-vache CL4.DEM4 CL4-voir-PASS hier
'Les vaches ont été vues hier'

Certaines langues marquent le passif, non pas à travers un morphème unique, mais à travers un paradigme flexionnel. Ce paradigme peut être un paradigme de marques personnelles, comme en latin ou en grec ancien, mais il peut également être lié à d'autres catégories flexionnelles du verbe. En peul, le morphème de passif a fusionné avec les marques aspectuelles, mais aussi de négation ou de relative. Le tableau ci-dessous présente les formes fusionnées du passif avec ces divers éléments flexionnels établi à partir de Breedveld (1995) :

	accompli	inaccompli
forme de base	- <i>aama</i>	- <i>ε</i>
relative	- <i>aaʔ</i>	- <i>εεʔ</i>
négative	- <i>a</i>	- <i>ε</i>

Tableau 45 : Les formes fusionnées du passif en peul

Ce type de marquage morphologique évoque par certaines aspects le marquage étiqueté « *extrafix* » par Haspelmath (1990 : 29) soit « *an affix whose position is outside all other derivational and inflectional affixes, in particular outside person markers* ». Ce type de morphème est observé en danois par exemple :

(10.3.) islandais, Haspelmath (1990 : 29)

ég kalla 'I call' ég kalla-st 'I am called'
við köllum 'we call' við köllum-st 'we are called'
þið kallið 'you guys call' þið kallið-zt 'you guys are called'

Dans les cas d'*extrafix* présentés par Haspelmath (1990), la place particulière du morphème s'explique par la grammaticalisation d'une marque pronominale ayant la possibilité d'encoder certaines fonctions moyennes.

10.1.3.2 Marquage analytique

Le marquage analytique du passif se compose d'un auxiliaire auquel s'ajoute un participe. Ce marquage concerne typiquement les langues Indo-Européennes, telles que l'anglais ou le français (Dryer, 1982 : 55), mais aussi des langues de l'Asie du Sud-Est, telles que le thaï, le vietnamien ou le birman (Siewierska, 1984 : 149-159).

Kazenin (2001) et Keenan & Dryer (2007) distinguent deux types de constructions passives analytiques. Tout d'abord, les constructions analytiques composées d'un auxiliaire intransitif, dans ce cas le verbe « être » peut être utilisé, comme dans *Jean est frappé par Marie*, mais on trouve également le verbe « devenir » (allemand), ou encore les verbes de mouvement (hindi, perse). Deuxièmement, les constructions analytiques composées d'un auxiliaire transitif, dans ce cas, on trouve souvent les verbes « recevoir » (gallois ou tzelal), « toucher » (vietnamien).

10.1.4 Passif non-canonique

10.1.4.1 Passivisation d'obliques et d'objets non-prototypiques

Prototypiquement, le passif s'applique à des verbes transitifs et promeut au statut de sujet, l'argument objet. Mais certaines langues ont la possibilité de passiviser, non pas des objets directs du verbe, mais des obliques, sans avoir recours au préalable à une objectalisation de ces arguments. C'est le cas en anglais, comme le montrent les exemples ci-dessous :

(10.4.) Davison (1980 : 45)

- a. This chair has been sat on by Fred
Litt. : 'cette chaise a été assis dessus par Fred'
- b. That bed has been slept in today
Litt. : ce lit a été dormi dedans aujourd'hui'

- c. This spoon has been eaten with
Litt. : cette cuillère a été mangé avec'

C'est également le cas en kinyarwanda, une langue bantoue (Kimenyi 1988) :

(10.5.) Kimenyi (1988 : 362)

- a. umugabo a-ra-geend-a ijoro
 man he-PRES-travel-ASP night
'The man is traveling in the night'

- b. ijoro ri-ra-geend-w-a n'ûmugabo
 night it-PRES-travel-PASS-ASP by man
'It is the man who is traveling in the night'

Parmi les obliques qui, à travers les langues, sont susceptibles d'avoir accès à la passivisation, on trouve de manière générale le récepteur ou le bénéficiaire, ainsi que les obliques à rôle de localisation. Dans ce type de langue, bien évidemment, la passivisation ne peut constituer un test d'objectalité (Palmer 1994).

Dans certains cas, ces éléments présentent des caractéristiques objectales plus fortes et peuvent alors être rapprochés des objets non-prototypiques dégagés en sereer (cf. Chap. 6 section 6.2.3). On trouve ce type de constructions en sanskrit où les circonstants de localisation spatio-temporelle prennent un marquage accusative et peuvent être passivisés :

(10.6.) Cardona (1976 : 25) cité Davison (1980 : 52)

- a. ratho grāmaṃ gacchati
 cart-NOM village-ACC go-3SG.PRES
'The cart is going to the village'

- b. rathena grāmo gamyate
 cart-INST village-NOM go-PASS-3SG.PRES
'The cart is going to the village'

10.1.4.2 Passif impersonnel

Dans ce type de construction passive non-canonique, la passivisation n'entraîne pas de promotion, le sujet est destitué et laisse une place libre, la

construction passive n'a alors pas de sujet (Creissels 2006 : 51). Dans ce cas, on parle de passif impersonnel. On observe ce type de construction en tswana, où comme l'indique Creissels (2006) « le pseudo-indice de sujet explétif *go* [...] est le même que celui de la construction impersonnelle des verbes intransitifs » :

(10.7.) tswana (Creissels 2006 : 53)

a. Kitso o bu-il-e
 1Kitso s3 : 1 parler-PARF-FIN
 'Kitso a parlé'

b. Go bu-il-w-e
 EXPL parler-PARF-PASS-FIN
 'Il a été parlé' ou 'On a parlé'

Les passifs impersonnels sont, selon Keenan (1985 : 273), répandus dans diverses aires et familles linguistiques. On les trouve entre autres en allemand, en latin, dans certaines langues bantoues mais également en turc ou en tarahumara, une langue uto-aztèque.

10.1.5 Motivations fonctionnelles

Le choix d'employer la voix passive est motivé par la pragmatique. On peut alors envisager deux motivations discursives : le sujet étant destitué, il peut s'agir d'une détopicalisation de l'argument agentif, mais l'objet étant promu au rang de sujet, il peut également s'agir d'une topicalisation de l'argument patientif.

10.2 Le passif en sereer

Comme l'ont noté auparavant d'autres linguistes (W.C. Faye 1979 ; S. Faye 1982 ; S. Faye & Mous 2006), la forme de base du morphème du passif en sereer est *-el*. S. Faye & Mous (2006 : 8) l'ont souligné, le morphème de passif diffère des autres dérivés par sa position. Nous verrons dans la section 10.2.1 quelle est cette place particulière, mais aussi quelles sont les conséquences sur la forme même du passif.

Par ailleurs, S. Faye & Mous (2006) utilisent non pas l'étiquette de passif, mais plutôt l'étiquette d'anticausatif. Nous verrons, dans la section 10.2.2, pourquoi je préfère parler ici de passif en sereer et non pas d'anticausatif. La section 10.2.3 sera l'occasion d'aborder les constructions passives non canoniques du sereer et enfin la section 10.2.4 sera consacrée au passif appliqué aux constructions ditransitives.

10.2.1 Les formes du passif en sereer

Le passif en sereer est marqué de manière synthétique par suffixation. Comme en peul, langue la plus proche du sereer, différents marqueurs exprimant conjointement des catégories flexionnelles permettent d'exprimer le passif. La forme qui a pour unique valeur l'expression du passif est la forme *-el*, qu'on voit apparaître dans le cas du paradigme aspecto-temporel du narratif, caractérisé par une absence de marques :

(10.8.) SRR-MR-txt05-Intro.001

k-a	jof-na	na	klima	fan-e	ne
CL-DIST	concerner-REL	PREP	CL-climat	CL-PROX	CL-PROX
te	lay-el	na	sereer		
S.3SG	dire-PASS	PREP	sereer		

'Litt : En ce qui concerne le climat comme on le dit en sérère'

(10.9.) SRR-MR-txt05.052

a-fodax-ang-a	ref	a-njaw-el
S.3-ê_acide-HYP-a	être	S.3-PL.cuisiner-PASS

'S'ils sont acides, on les cuit'

(10.10.) SRR-MR-txt10.015

k-een	naa	tax-aa	xa-kiid	ax-e
CL-DEICT1	FOC _s	causer-IPFV	CL-années	CL-PROX
mbaaj-el				
PL.diminuer-PASS				

'C'est cela qui fait que les années sont diminuées'

On compte 6 autres formes qui amalgament l'indication de passif avec d'autres types de valeur en sereer. Deux de ces formes possèdent une valeur

passive associée soit à une valeur accomplie, on aura dans ce cas une forme $-e?$ (10.11), soit une valeur inaccomplie, et dans ce cas on aura une forme $-eel$ (10.12).

(10.11.) élicitation

a. Ø-Sang a-xaw-a Ø-Omar
 CL-Jean S.3-frapper-a CL-Omar
 ‘Jean a frappé Omar’

b. Ø-Omar a-xaw-e?
 CL-Omar S.3-frapper-a.PASS
 ‘Omar a été frappé’

(10.12.) élicitation

a. Ø-Sang o-xe xaw-aa Ø-Omar
 CL-Jean S.3-COP frapper-IPFV CL-Omar
 ‘Jean frappe Omar’

b. Ø-Omar o-xe xaw- eel
 CL-Omar S.3-COP frapper-IPFV.PASS
 ‘Omar est frappé’

Nous avons vu dans le chapitre 3 sur la flexion verbale, qu’à l’accompli les indices sujets de 1^{ère} et de 2^{ème} personne du singulier étaient suffixés. Dans le cas d’une construction passive, ces indices sujets se mêlent non seulement à la marque de temps et d’aspect, mais aussi à la marque de passif. Ainsi, à la 1^{ère} personne du singulier de l’accompli, le passif aura pour forme $-eem$ (10.13a) et à la 2^{ème} personne du singulier de l’accompli, la forme du passif sera $-ee?$ (10.13b).

(10.13.) élicitation

a. xaw-eem
 frapper-a.S.1SG.PASS
 ‘J’ai été frappé’

b. xaw-ee?
 frapper-a.S.2SG.PASS
 ‘Tu as été frappé’

Il existe également une forme de passif négatif *-aand* :

(10.14.) élicitation

Ø-Omar xaw-aand
 CL-Omar frapper-NEG.PASS
 ‘Omar n’a pas été frappé’

Enfin, dans le cas d’une proposition relative le verbe passivisé prend une forme *-ena* mêlant la marque de relative *-na* et le passif :

(10.15.) SRR-MR-txt04.010

a-lal a in cosaan k-e fi-eeg-ena
 S.3-montrez ACC 1PL origines CL-PROX faire-PST.IPFV-PASS.REL
 ‘Ils nous ont montré les traditions qu’on faisait’

Le tableau ci-dessous récapitule l’ensemble des morphèmes du sereer exprimant le passif :

<i>-el</i>	forme de base
<i>-e?</i>	passif accompli présent
<i>-eel</i>	passif inaccompli présent
<i>-eem</i>	passif accompli s.1SG
<i>-ee?</i>	passif accompli s.2SG
<i>-ena</i>	passif accompli relative
<i>-aand</i>	passif négatif

Tableau 46 : Les formes du passif en sereer

Comme en peul, le passif du sereer s’est amalgamé aux marques aspectuelles. En sereer, cette particularité du morphème de passif de fusionner avec certaines marques flexionnelles est due à sa position particulière par rapport à la racine verbale, soit parmi les morphèmes flexionnels. En effet, la plupart des dérivatifs verbaux se placent au plus près de la racine verbale, précédant ainsi toutes les marques d’aspect, de temps ou de personnes et de ce fait ne fusionnent que très rarement avec des morphèmes flexionnels. Le schéma ci-dessous illustre très clairement cette particularité du passif puisqu’on voit que le passif est placé parmi les morphèmes flexionnels, tandis que les autres dérivatifs verbaux sont suffixés au plus près du verbe :

SUJET-VERBE-DÉRIVATIF-TAM-FOC/-NEG/-a-PASSIF/-OBJET-SUJET-REL

Comme nous le verrons en section 10.2.4, le verbe passivisé ne peut pas prendre d'indices objet, il est donc fort probable que le morphème de passif se place à la position de l'objet, ce qui expliquerait que l'on ne puisse pas suffixer d'objet sur le verbe au passif.

À partir des hypothèses diachroniques sur le passif morphologique, et notamment sur l'origine des *extrafix* présentée par Haspelmath (1990), on peut envisager que les marques du passif en sereer proviennent d'une ancienne marque de pronom réfléchi placée en position d'objet, ayant subi une grammaticalisation vers une fonction de moyen ou de médio-passif qui n'aurait conservé que sa fonction passive. Ceci expliquerait d'abord la place particulière du passif dans cette langue, soit complètement distincte de la place des autres morphèmes dérivationnels, mais aussi le fait que le passif se positionne à la place de l'objet. Cette observation pourrait aussi valoir pour le peul, étant donné que dans cette langue, le passif, mais aussi le moyen, présentent cette position particulière sur le schème verbal et donc cette particularité de fusionner avec des marques flexionnelles.

La place du marqueur de passif dans ces langues va à l'encontre des observations de Bybee (1985) comme le souligne Haspelmath (1990 : 53) :

This affix position is rather undesirable for affixes with a valence-changing function, because it runs counter to the relevance principle of Bybee 1985. Valence-changing affixes have a meaning that is highly relevant to the verb stem and should therefore occur close to it.

10.2.2 Passif ou anticausatif ?

Les constructions passives du sereer n'autorisent pas l'introduction de l'agent destitué de la construction initiale, comme le montre l'exemple (c) ci-dessous :

(10.16.) élicitation

a. o-kaynaak ox-e a-xum-a gi-pis n-e
 CL-éleveur CL-PROX S.3-attacher-a CL-cheval CL-PROX
 'L'éleveur a attaché le cheval'

b. gi-pis n-e a-xum-e?
 CL-cheval CL-PROX S.3-attacher-PFV.PASS
 'Le cheval a été attaché'

- c. *gi-pis n-e a-xum-e? no-kaynaak oxe
 CL-cheval CL-PROX S.3-attacher-PFV.PASS PREP.CL-éleveur CL-PROX
 ‘Le cheval a été attaché par l’éleveur’

Sur cette base, S. Faye & Mous (2006) ont préféré utiliser l’étiquette anticausative plutôt que passive, suggérant ainsi que l’agent, supprimé sur le plan syntaxique l’était aussi sur le plan sémantique. Rappelons, tout d’abord, que cette suppression de l’agent de la construction initiale entre totalement dans le cadre du passif, puisque comme l’indique Creissels (2006) « la possibilité d’introduire un complément d’agent est une condition suffisante pour reconnaître une construction comme passive, mais ce n’est pas une condition nécessaire ». Deuxièmement, et nous aurons l’occasion de le voir plus en détail dans le chapitre suivant, le morphème de moyen possède entre autres la possibilité d’introduire une fonction anticausative. Dans les exemples suivants, le verbe *weg* « fermer » apparaît en (a) dans une construction non-dérivée, en (b) dans une construction passive et enfin en (c) dans une construction moyenne :

(10.17.) élicitation

- a. a-weg-a go-falanteer ol-e
 S.3-fermer-a CL-fenêtre CL-PROX
 ‘Il a fermé la fenêtre’
- b. go-falanteer ol-e weg-e?
 CL-fenêtre CL-PROX fermer-PFV.PASS
 ‘La fenêtre a été fermée’
- c. go-falanteer ol-e weg-oox-a
 CL-fenêtre CL-PROX fermer-MOY-a
 ‘La fenêtre s’est fermée’

Bien que sur le plan syntaxique la même opération ait lieu (l’objet patient est promu en (b) et (c) au statut de sujet, et le sujet initial est supprimé), on observe dans la construction moyenne en (c) un effacement de l’agent sur le plan sémantique, la fenêtre est fermée de manière spontanée, sans aucune intervention. Dans l’exemple (b), par contre, la construction est présentée comme stative, l’agent est seulement mis au second plan.

Enfin, une dernière preuve que l’étiquette correspondant aux différents morphèmes présentés plus haut est plutôt passive qu’anticausative, réside

dans la combinaison de ces morphèmes avec les verbes labiles du sereer. Dans cette langue, les verbes labiles ont un sens anticausatif (cf. Chap. 6 section 6.4.3.3) et lorsqu'ils se combinent avec le morphème *-e?* de passif accompli, ils ont clairement une fonction passive :

(10.18.) élicitation

a. o-koor ox-e a-ñuf-a go-sondeel ol-e
 CL-homme CL-PROX S.3-éteindre-a CL-bougie CL-PROX
 'L'homme a éteint la bougie'

b. go-soondel ol-e a-ñuf-a
 CL-bougie CL-PROX S.3-s'éteindre-a
 'La bougie s'est éteinte'

c. go-sondeel ol-e a-ñuf-e?
 CL-bougie CL-PROX S.3-s'éteindre-PFV.PASS
 'La bougie a été éteinte'

Ainsi, la fonction exprimée à travers les morphèmes présentés en 10.2.1 est une fonction passive, la fonction anticausative étant exprimée, en sereer, à travers le morphème de moyen *-oox* (cf. Chap. 11).

10.2.3 Passif canonique

La voix passive en sereer se combine bien évidemment avec des verbes transitifs canoniques tels que *bog* « laver » ou *gis* « ramasser » :

(10.19.) élicitation

a. Ø-ya fan-e a-bog-a o-bi ong-e ten
 CL-mère CL-PROX S.3-laver-a CL-bébé CL-PROX 3SG
 'La femme a lavé son bébé'

b. o-bi ong-e ten a-bog-e?
 CL-bébé CL-PROX 3SG S.3-laver-PFV.PASS
 'Son bébé a été lavé'

(10.20.) élicitation

- a. Ø-antiker k-e a-ngis-a a-peembañ
 CL-antiquaires CL-PROX S.3-PL.ramasser -a CL-coquillages
 ‘*Les antiquaires*⁵ *ont ramassé des coquillages*’
- b. a-peembañ a-ngis-e?
 CL-coquillages S.3-PL.ramasser-PFV.PASS
 ‘*Des coquillages ont été ramassés*’

En comparant les phrases (a) et (b) des exemples (10.19) et (10.20), on constate que la valence syntaxique du verbe est diminuée, l’objet patientif a été promu au statut de sujet de la construction passive et le participant agentif est destitué. Bien que celui-ci soit toujours considéré comme présent dans l’évènement, il ne peut être exprimé.

Notons la particularité du sereer et des verbes *but* « être froid » et *sum* « être chaud » à partir desquels on forme les signifiés « avoir froid » et « avoir chaud ». Pour signifier « j’ai chaud ou froid », dans cette langue, on ajoute au verbe une dérivation bénéfactive, qui permet alors de rendre la construction transitive « il fait chaud pour » (b), puis on applique une dérivation passive en mettant en position sujet le bénéficiaire (c), la construction est de nouveau intransitive :

(10.21.) élicitation

- a. a-but-a
 S.3-faire_froid-a
 ‘*Il fait froid*’
- b. a-but-an-axam
 S.3-faire_froid-APPL1-a.O.1SG
 ‘*Il fait froid pour moi*’
- c. but-an-eem
 faire_froid-APPL1-PFV.PASS.S.1SG
 ‘*J’ai froid*’

⁵ Les antiquaires au Sénégal sont des femmes qui travaillent ensemble dans divers travaux et notamment la vente de produits locaux aux touristes. Dans le cas ici présent, ce sont des femmes qui pêchent des coquillages pour ensuite les vendre.

(10.22.) élicitation

- a. a-sum-a
S.3-faire_chaud-a
'Il fait chaud'

- b. a-sum-an-axam
S.3-faire_chaud- APPL1-a.O.1SG
'Il fait chaud pour moi'

- c. sum-an-eem
faire_chaud-APPL1- PFV.PASS.S.1SG
'J'ai chaud'

10.2.4 Passif non-canonique

Comme l'ont noté S. Faye & Mous (2006), le sereer ne possède pas de constructions passives impersonnelles, cela signifie donc que l'opération passive en sereer promeut obligatoirement un élément de la construction non-dérivée au statut de sujet de la construction passive. Cependant, le sereer dispose d'obliques de localisation spatio-temporelle ayant certaines propriétés objectives, mais aussi d'objets non-prototypiques. Ainsi, l'opération passive dans cette langue ne concerne pas que des constructions transitives présentant un objet patientif.

Avant de présenter ce type de construction, je vais présenter le cas particulier des verbes *xeex « avoir faim » et *xodom « avoir soif ».

10.2.4.1 Les verbes *xeex « avoir faim » et *xodom « avoir soif »

Parmi les verbes pouvant prendre la voix passive en sereer, on remarque la présence de deux verbes pour lesquels il n'existe que deux réalisations et dont la racine ne peut apparaître « nue », ce sont les verbes *xeex et *xodom, qui dans leur réalisation transitive, signifient respectivement « affamer » et « assoiffer », et dans leur réalisation intransitive, ont le sens de « avoir faim » et « avoir soif ». La version transitive de ces verbes se fait par le biais du

morphème de causatif directe *-and*⁶, et la version intransitive se fait par suffixation d'un morphème de passif. Observons quelques exemples :

(10.23.) élicitation

a. a-xeex-and-a go-fox ol-e
 s.3-(ê_)affamer-CAUS1-a CL-chien CL-PROX
 'Il a affamé le chien'

b. go-fox ol-e a-xeex-e?
 CL-chien CL-PROX s.3-(ê_)affamer-PFV.PASS
 'Le chien a faim' ou 'Le chien est affamé'

(10.24.) élicitation

a. a-xodôm-and-a go-faam ol-e
 S.3-(ê)_assoiffer-CAUS1-a CL-âne CL-PROX
 'Il a assoiffé l'âne'

b. go-faam ol-e a-xodôm-e?
 CL-âne CL-PROX S.3-(ê)_assoiffer-PFV.PASS
 'L'âne a soif' ou 'L'âne est assoiffé'

Pour ces verbes, il est difficile de parler de diminution de la valence étant donné qu'il est impossible d'établir une valence de base, nous pouvons toutefois observer que, sur le plan syntaxique, une opération passive comparable à une construction passive canonique a lieu puisque l'objet de la construction transitive est promu au statut de sujet de la construction intransitive. De même, le sujet de la construction transitive est destitué dans la construction intransitive et ne peut plus être exprimé. Cependant, dans la construction passive, il est difficile d'imaginer qu'un participant agent soit toujours présent sur le plan sémantique, la construction reflétant plutôt un état.

10.2.4.2 Passivisation d'obliques

Pour rappel, il existe deux types d'obliques en sereer, les obliques de type 1 de localisation spatio-temporelle qui partagent certaines caractéristiques avec

⁶ Le morphème *-and* de causatif a été traité au chapitre 7 section 7.4, il marque la causation directe et ne se combine qu'à des verbes intransitifs statifs.

l'objet telles que l'accès à la relativisation ou à la focalisation et les obliques de types 2 de manière, d'instrument ou d'accompagnement qui ne peuvent pas avoir accès à ces opérations syntaxiques sans recours à la dérivation applicative (cf. Chap. 6 section. 6.2.2.3). Sans surprise, les obliques de type 2 n'ont pas accès à la passivisation comme le montrent les exemples suivants :

(10.25.) élicitation

a. ñoow-aam n-eeke
vivre-a.S.1SG CL-DEICT2
'Je vis comme ça'

b. *n-eeke ñoow-e?
CL-DEICT2 vivre-PFV.PASS
'On vit comme ça'

(10.26.) élicitation

a. o-tew ox-e a-dap-a fa gi-saafu
CL-femme CL-PROX S.3-laver_le_linge -a PREP CL-savon
'La femme a lavé le linge avec du savon'

b. *(fa) gi-saafu a-dap-e?
(PREP) CL-savon S.3-laver_le_linge- PFV.PASS
'On a lavé le linge avec le savon'

Les obliques de type 1 se distinguent des objets dans leur incapacité à être indexés sur le verbe, mais également dans leur incapacité à être passivisés :

(10.27.) élicitation

a. gar-aam na Ø-saate fan-e faak
venir-a.S.1SG PREP CL-village CL-PROX hier
'Je suis venu au village hier'

b. *Ø-saate fan-e a-gar-e? faak
CL-village CL-PROX S.3-venir-PFV.PASS hier
'On est venu au village hier'

(10.28.) élicitation

a. ñoow-aam m-eeke
 vivre-a.S.1SG CL-DEICT2
 ‘Je vis ici’

b. *m-eeke ñoow-e?
 CL-DEICT2 vivre-PFV.PASS
 ‘On vit ici’

Ainsi, l'accès à la passivisation étant exclusivement réservée aux objets, et les constructions passives impersonnelles étant impossibles en sereer, les verbes intransitifs du sereer ne peuvent pas se combiner au passif.

10.2.4.3 Passivisation d'objets non-prototypiques

Cependant, certains verbes intransitifs en présence d'objets non-prototypiques sont compatibles avec le passif. En effet, nous avons vu en section 6.2.3 qu'il existait des objets non-prototypiques en sereer ayant la possibilité de se combiner à des verbes intransitifs, les rendant en apparence transitifs⁷. Ces objets ont la particularité d'avoir des rôles sémantiques qui ne peuvent pas être rapprochés de la notion de patientif, mais qui se comportent, sur le plan syntaxique, comme des objets. A l'occasion de la section 6.2.3 j'avais mentionné l'exemple suivant :

(10.29.) élicitation

a. Ø-Pierre a-ñaaf-a kaam Ø-saate fan-e
 CL-Pierre S.3-marcher-a dans CL-village CL-PROX
 ‘Pierre a marché dans le village’

b. Ø-Pierre a-ñaaf-aan
 CL-Pierre S.3-marcher-a.O.3SG
 ‘Pierre l'a parcouru (le village)’

Ces objets non-prototypiques possèdent les caractéristiques objectales typiques du sereer, ils peuvent être indexés, comme l'indique l'exemple (b) ci-

⁷ Ces objets ne possédant pas un statut d'argument du verbe sont considérés comme hors-valence.

dessus, mais également passivisés, comme nous allons le voir avec le cas des verbes impersonnels. En effet, certains verbes impersonnels du sereer tels que *deḅ* « pleuvoir » ou *xeñ* « venter » sont susceptibles de prendre un objet non-prototypique :

(10.30.) élicitation

- a. a-deḅ-a
S.3-pleuvoir-a
'Il pleut'
- b. a-deḅ-a Ø-Faatu
S.3-pleuvoir-a CL-Faatu
'Il pleut sur Faatu'
- c. a-deḅ-axam
S.3-pleuvoir-a.O.1SG
'Il pleut sur moi'

(10.31.) élicitation

- a. a-xeñ-a
S.3-venter-a
'Il vente'
- b. a-xeñ-axam
S.3-venter-a.O.1SG
'Il vente sur moi'

Dans ces exemples, bien que *Faatu* ou la 1^{ère} personne du singulier ne puissent être considérés comme les patients des actions de *pleuvoir* ou de *venter*, on conçoit qu'ils subissent l'action, ce qui pourrait expliquer ce type de construction. Notons que dans l'exemple (10.30b), le nominal *Faatu* n'est pas précédé du marquage différentiel de l'objet caractéristique du rôle de d'objet [humain] appartenant à la classe [Ø...fan].

Dans les exemples ci-dessous a lieu en apparence une passivisation tout à fait canonique, dans le sens où un objet sur le plan syntaxique est promu au statut de sujet de la construction passive :

(10.32.) élicitation

deḅ-eem
 pleuvoir-PFV.PASS.S.1SG
 ‘Il m’a plu dessus’

(10.33.) élicitation

xeñ-eem
 venter-PFV.PASS.S.1SG
 ‘Le vent m’a soufflé dessus’

Cependant, cet objet est considéré comme hors-valence, et de ce fait le verbe non-dérivé est considéré comme intransitif. On ne peut alors pas parler de diminution de la valence, et ces constructions constituent de ce fait des constructions passives non-canoniques.

10.2.5 Le passif et les constructions ditransitives

La voix passive est également compatible avec des verbes ditransitifs⁸, comme le montrent les exemples ci-dessous :

(10.34.) élicitation

a. Ø-Omar a-bind-a gi-basil n-e ten go-lettar
 CL-Omar S.3-écrire-a CL-famille CL-PROX 3SG CL-lettre
 ‘Omar a écrit une lettre à sa famille’

b. go-lettar a-bind-e? gi-basil n-e ten
 CL-lettre S.3-écrire-PFV.PASS CL-famille CL-PROX 3SG
 ‘Une lettre a été écrite à sa famille’

c. gi-basil n-e ten a-bind-e? go-lettar
 CL-famille CL-PROX 3SG S.3-écrire-PFV.PASS CL-lettre
 ‘On a écrit une lettre à sa famille’

⁸ Je ne traiterai pas ici des constructions ditransitives dérivées, c’est-à-dire des verbes transitifs dérivés par la dérivation causative et applicative car, comme nous l’avons vu aux chapitres 7 et 8, les constructions ditransitives dérivées sont semblables, sur le plan du statut des deux objets syntaxiques et donc de l’accès à la passivisation, aux constructions ditransitives non-dérivées.

(10.35.) élicitation

a. Ø-ya fan-e a-reg-a Ø-ngoor k-e Ø-taapir
 CL-mère CL-PROX S.3-promettre-a CL-enfants CL-PROX CL-jouets
'La mère a promis des jouets aux enfants'

b. Ø-taapir a-ndeg-e? Ø-ngoor k-e
 CL-jouets S.3-PL.promettre-PFV.PASS CL-enfants CL-PROX
'Des jouets ont été promis aux enfants'

c. Ø-ngoor k-e a-ndeg-e? Ø-taapir
 CL-enfants CL-PROX S.3-PL.promettre-PFV.PASS CL-jouets
'Les enfants ont été promis des jouets'

Dans le cas de verbes ditransitifs, la valence est diminuée, la construction devient transitive. Un des objets est promu au statut de sujet syntaxique et l'autre objet est maintenu dans son rôle syntaxique, comme l'indique l'exemple ci-dessous où l'objet restant est pronominalisé. Le sujet est, quant à lui, supprimé de la construction sur le plan syntaxique :

(10.36.) élicitation

a. Ø-taapir a-ndeg-e? a den
 CL-jouets S.3-PL.promettre-PFV.PASS ACC 3PL
'Des jouets leur ont été promis'

b. Ø-ngoor k-e a-ndeg-e? a den
 CL-enfants CL-PROX S.3-PL.promettre-PFV.PASS ACC 3PL
'On les a promis aux enfants'

Comme nous venons de le constater, les deux objets d'une construction ditransitive peuvent être passivisés. Nous avons déjà eu l'occasion de nous pencher sur la question du statut des deux objets des constructions ditransitives (cf. Chap. 6 section 6.4.4.3). A cet occasion, on a pu constater qu'en se-reer, les propriétés d'encodage (indexation et ordre), ainsi que les propriétés syntaxiques (relativisation et passivisation, permettent d'établir un alignement neutre entre les deux objets d'une construction ditransitive et l'objet

unique d'une construction transitive⁹. Cependant, la passivisation des deux objets d'une construction ditransitive rencontre quelques restrictions.

10.2.5.1 Passivisation des objets avec un destinataire 3SG ou pluriel

Dans le cas d'un destinataire de 3^{ème} personne du singulier ou d'un destinataire pluriel, les deux objets peuvent être passivisés de manière totalement équivalente. L'exemple (10.37) ci-dessous illustre la possibilité de passiviser les deux objets, dans le cas d'un destinataire de 3^{ème} personne du singulier :

(10.37.) élicitation

a. Ø-Ferdi a-ci-a a Ø-Sang Ø-saaf k-e
 CL-Ferdi S.3-donner-a ACC CL-Jean CL-couscous CL-PROX
 'Ferdì a donné du couscous à Jean'

b. Ø-saaf k-e a-ci-e? a Ø-Sang
 CL-couscous CL-PROX S.3-donner-PFV.PASS ACC CL-Jean
 'Du couscous a été donné à Jean'

c. Ø-Sang a-ci-e? Ø-saaf k-e
 CL-Jean S.3-donner-PFV.PASS CL-couscous CL-PROX
 'On a donné du couscous à Jean'
 Litt. 'A Jean a été donné du couscous'

Notons que, dans ce cas, si l'on souhaite utiliser une forme pronominale pour référer à l'objet du verbe, on ne peut pas utiliser l'indice objet *-in*, suffixé au verbe, pour référer à l'objet n'ayant subi aucune promotion au statut de sujet. En effet, le verbe passivisé ne peut pas porter d'indices objets. Dans le cadre d'une construction passive, il faut donc avoir recours à la forme *ten*, deuxième marque possible d'objet de 3^{ème} personne du singulier en sereer, pour marquer l'objet du verbe (cf. Chap. 4 section 4.1.4). Rappelons que les marques d'objets *-in* et *ten* peuvent être utilisées aussi bien pour référer au thème qu'au destinataire, ainsi dans l'exemple (b), l'objet *ten* peut aussi bien renvoyer au destinataire qu'au thème :

⁹ Toutefois, j'avais mentionné également qu'il était possible d'établir une hiérarchie en faveur du destinataire sur la base de l'ordre (l'ordre verbe-destinataire-thème est préféré) et du caractère obligatoire du destinataire de certains verbes ditransitifs.

(10.38.) élicitation

a. Ø-Ferdi a-ci-aan ten
 CL-Ferdi s.3-donner-a.O.3SG 3SG
 ‘Ferdì le lui a donné’

b. a-ci-e? ten
 S.3-donner-PFV.PASS 3SG
 ‘Il lui a été donné’ ou ‘On le lui a donné’

c. *a-ci-in-e?
 S.3-donner-O.3SG-PFV.PASS
 ‘Il lui a été donné’ ou ‘On le lui a donné’

De la même manière pour un objet destinataire pluriel, ici un objet de 1^{ère} personne du pluriel exprimé par le pronom *in* précédé du marquage différentiel de l’objet *a*, les deux objets peuvent être passivisés :

(10.39.) élicitation

a. Ø-Ferdi a-ci-a a in Ø-saac’ k-e
 CL-Ferdi S.3-donner-a ACC 1PL CL-couscous CL-PROX
 ‘Ferdì nous a donné du couscous’

b. Ø-saac’ k-e a-ci-e? a in
 CL-couscous CL-PROX S.3-donner-PFV.PASS ACC 1PL
 ‘Du couscous nous a été donné’

c. i-ci-e? Ø-saac’ k-e
 S.1PL-donner-PASS.PFV CL-couscous CL-PROX
 ‘On nous a donné du couscous’

10.2.5.2 Passivisation des objets avec un destinataire de 1^{ère} ou 2^{ème} sg

Dans le cas d’un destinataire de 1^{ère} ou de 2^{ème} personne du singulier, la passivisation ne peut avoir lieu que pour les objets destinataires. En effet, étant donné qu’en sereer, un verbe au passif ne peut recevoir d’indices objets, il est impossible d’encoder les objets de 1^{ère} et de 2^{ème} personne du singulier sur le verbe. Cette restriction n’apparaît pas pour les autres personnes puisque au pluriel, les objets sont marqués par des formes pronominales (*in*, *nuun*, *den*) et la 3^{ème} personne du singulier possède deux formes, une forme

suffixée (qui n'est pas compatible avec le verbe au passif), mais surtout une forme pronominale compatible avec un verbe passivisé. Les objets de 1^{ère} et de 2^{ème} personne du singulier sont, quant à eux, obligatoirement exprimés à l'aide d'indices objets suffixés au verbe. De ce fait, si le thème est passivisé, il n'y a aucun moyen d'exprimer les objets destinataires de 1^{ère} ou de 2^{ème} personne. L'exemple (10.40b) indique l'impossibilité d'introduire l'indice objet de 1^{ère} personne du singulier sur le verbe et l'exemple (10.41) montre qu'il n'est pas non plus possible d'introduire l'objet destinataire de 1^{ère} SG par le pronom *mi*, qu'il soit focalisé (c) ou non (b) :

(10.40.) élicitation

- a. Ø-Ferdi a-ci-axam Ø-saac' k-e
 CL-Ferdi S.3-donner-a.O.1SG CL-couscous CL-PROX
 'Ferdi m'a donné du couscous'
- b. *Ø-saac' k-e a-ci-el-axam
 CL-couscous CL-PROX S.3-donner-PASS-a.O.1SG
 'Du couscous m'a été donné'

(10.41.) élicitation

- a. Ø-Mosaan a-band-axam Ø-tikoorik
 CL-Mosaan S.3-prêter-a.O.1SG CL-vêtements
 'Mosaan m'a prêté des vêtements'
- b. *Ø-tikoorik a-band-e? mi
 CL-vêtements S.3-prêter-PFV.PASS 1SG
 'Des vêtements m'ont été prêtés'
- c. *mi Ø-tikoorik a-band-e?
 1SG CL-vêtements S.3-prêter-PFV.PASS
 'C'est à moi que des vêtements ont été prêtés'

Par contre, si le destinataire est passivisé, il se retrouve en position de sujet et le thème, qui est obligatoirement de 3^{ème} personne, peut être marqué par la forme pronominale *ten*.

(10.42.) élicitation

- a. ci-eem Ø-saac' k-e
 donner-PFV.PASS.S.1SG CL-couscous CL-PROX
 'On m'a donné du couscous'
- b. ci-eem ten
 donner-PFV.PASS.S.1SG 3SG
 'On me l'a donné'

Dans le cas d'une passivisation du destinataire, on peut avoir une focalisation du sujet, et donc du destinataire (b) mais également une focalisation de l'objet et donc du thème (c), focalisation de l'objet qui n'était pas possible dans le cadre d'une passivisation du thème avec un destinataire de 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier :

(10.43.) élicitation

- a. band-eem Ø-tikoorik
 prêter-PFV.PASS.S.1SG CL-vêtements
 'On m'a prêté des vêtements'
- b. mi band-e? Ø-tikoorik
 1sg prêter-PFV.PASS CL-vêtements
 'C'est à moi qu'ont été prêtés des vêtements'
- c. Ø-tikoorik band-eem
 CL-vêtements prêter-PFV.PASS.S.1SG
 'Ce sont des vêtements que l'on m'a prêtés'

La restriction à la passivisation du thème est donc plus liée à un « trou » dans le paradigme du passif qu'à une restriction liée directement au statut de l'objet en lui-même. La passivisation ne constitue donc pas en soit un critère déterminant dans l'établissement d'une hiérarchie en faveur d'un des objets d'une construction ditransitive. Notons cependant que, selon mes informateurs, la passivisation du destinataire est beaucoup plus fréquente et spontanée que la passivisation du thème. Ceci vient confirmer une hiérarchie en faveur du destinataire sans toutefois dégager un alignement autre qu'un alignement neutre puisque la passivisation reste accessible aux deux objets.

10.3 Conclusion

Le passif du sereer dispose de 7 formes fusionnées à divers suffixes verbaux. Parmi les dérivatifs verbaux, le passif est le seul morphème dérivationnel à montrer cette tendance forte à l'amalgame. Ceci s'explique par sa position particulière sur le schème verbal. Car, contrairement aux autres dérivatifs verbaux qui se suffixent au plus près de la racine verbale, le passif est placé parmi les morphèmes flexionnels et très probablement à la même position que l'indice objet. L'hypothèse diachronique selon laquelle le passif serait issu de la grammaticalisation en fonction médio-passive d'une marque pronominale placée en position d'objet est à étudier, d'autant plus que l'on observe un phénomène similaire en peul, langue sœur du sereer.

Les constructions passives du sereer n'autorisent pas l'expression de l'agent sous forme d'oblique.

Le passif se combine aux verbes transitifs pour former des constructions passives prototypiques dans lesquelles on observe une diminution de la valence. On ne peut pas passiviser d'obliques en sereer, ni construire de passif impersonnel, de ce fait, le passif n'est pas compatible avec des verbes intransitifs, sauf dans les cas où ces verbes peuvent prendre un objet non-prototypique. L'opération de passivisation constitue donc un critère d'objectalité dans cette langue.

Enfin, le passif du sereer se combine aux verbes ditransitifs. Il est possible de passiviser les deux objets d'une construction ditransitive, le thème et le destinataire. Cependant, les locuteurs montrent une certaine préférence à passiviser le destinataire, ce qui confirme, malgré l'impossibilité de dégager un alignement secondatif, une hiérarchie en faveur du destinataire. Par ailleurs, la passivisation du thème est restreinte lorsque le destinataire est une 1^{ère} ou une 2^{ème} personne du singulier. En effet, le verbe passivisé ne peut pas prendre d'indices objets, ce qui rend ce type de construction impossible.

Le chapitre sur le passif étant maintenant clos, nous allons nous intéresser à la question du moyen en sereer.

11

Le moyen

11.0 Introduction

A la différence du passif, le moyen n'est pas une simple opération syntaxique, il implique une manipulation complexe de la relation rôles sémantiques / participants. Le moyen partage avec le passif la promotion du rôle sémantique patientif en position syntaxique de sujet. Mais à la différence du passif, dans les constructions moyennes, on s'écarte d'une stricte polarité entre agent et patient. La voix moyenne se distingue aussi de la plupart des opérations de changement de valence étudiées jusqu'à présent par le fait qu'elle englobe plusieurs fonctionnalités. Les plus fréquemment discutées sont le réfléchi¹, l'autocausatif, l'autobénéfactif ou l'anticausatif.

Notons dès à présent que le réciproque n'est pas traité dans le présent chapitre et n'est pas considéré comme relevant de la voix moyenne pour la simple et bonne raison qu'en sereer, le réciproque, de par sa distinction formelle du moyen, semble plus apte à entrer dans une autre catégorie sémantique plus large concernant la pluralité de relations. La question du réciproque sera ainsi traitée au chapitre 12.

Ce chapitre ne diffère pas des autres quant à sa structure, après avoir défini et présenté les principales caractéristiques du moyen (ses expressions formelles, ses diverses fonctionnalités et sa productivité en fonction de critères

¹ Certains auteurs distinguent le réfléchi de la voix moyenne indiquant que le moyen correspond à un type de construction où il est possible de différencier deux entités distinctes chez le participant sujet à la différence du réfléchi qui montre une « absence de différenciation de l'entité en deux entités conceptuellement manipulables » (traduit de Kemmer 1993 : 73). J'ai choisi, dans cet ouvrage, une conception plus large du moyen, englobant la fonction réfléchie, d'autant plus que réfléchi et autres fonctions moyennes sont marqués par une seule et unique forme en sereer.

syntaxique ou sémantique), je dresserai la liste des expressions formelles de la fonction moyenne en sereer pour ensuite décrire autant que possible la productivité, les fonctions et les changements de valence de la dérivation moyenne en sereer.

11.1 Cadre théorique et typologique

11.1.1 Définition

Il existe plusieurs manières de s'écarter de la polarité agent vs. patient et de ce fait il existe plusieurs fonctionnalités moyennes. Premièrement, le participant sujet peut cumuler deux rôles sémantiques, il sera alors aussi bien l'initiateur de l'évènement, l'entité agentive, que le lieu de manifestation de ce même évènement, l'entité patientive, on parle alors de constructions réfléchies. Toutefois, dans certains cas, le fait de réaliser une action sur soi-même n'est pas strictement comparable au fait de réaliser une action sur quelqu'un d'autre, par exemple le fait « d'asseoir quelqu'un » ou de « s'asseoir » ne relèvent quasiment pas du même évènement. Dans ce cas, on parle de constructions autocausatives. Enfin, dans d'autres cas, le sujet possède un unique rôle sémantique, celui de patientif, mais le rôle d'agentif est effacé sur le plan sémantique. Ce type de construction est appelée anticausative.

Le moyen regroupe donc sur le plan sémantique diverses opérations, mais sur le plan syntaxique, l'opération moyenne engendre toujours la suppression d'un objet du verbe, et donc diminue la valence. De ce fait, le moyen touche prototypiquement des verbes bivalents tels que *regarder*, *toucher*... Appliqué à des verbes trivalents, le résultat sera logiquement transitif. Dans la suite de cette section, je vais présenter une à une les diverses fonctionnalités du moyen que nous serons susceptible de rencontrer en sereer.

Dans ce travail, je m'intéresse au moyen en tant que concept grammatical et de ce fait je ne m'attarderai pas sur la question des constructions où la fonction moyenne est exprimée à travers un lexème verbal ou un syntagme nominal qui n'engendrent aucun changement de valence.

11.1.2 Réfléchi

Une construction réfléchie prototypique est une construction dans laquelle « une personne exerce sur elle-même une action qui normalement met en jeu deux entités distinctes assumant les rôles d'agent et de patient » (Creissels 2006 : 25). Le sujet, dans les constructions réfléchies, cumule donc les rôles d'agent et de patient. Sur le plan sémantique, l'entité agentive est complètement identique à l'entité patientive, comme dans la phrase : *Jean se voit dans le miroir*, on a donc un participant unique qui ne peut être distingué en deux entités distinctes. Le réfléchi est la fonctionnalité à sens moyen qui a probablement bénéficié de la littérature la plus large et ce, parce que comme le souligne Kemmer (1993 : 44) :

Only a small minority of languages do not have some specific grammatical device for marking direct reflexive situations.

Il semble important de distinguer le concept sémantique de réflexivité, dans le sens de constructions où les deux arguments du verbe sont coréférentiels, du réfléchi, dans le sens grammatical. Dans cet ouvrage, le terme de réflexivité renvoie aux constructions réfléchies sur le plan sémantique, et le terme de réfléchi renvoie à l'expression grammaticale de la réflexivité. Ainsi, tous les procédés d'expressions de la réflexivité n'appartiennent pas au réfléchi.

11.1.2.1 Réfléchi direct et indirect

Une construction réfléchie prototypique implique un participant unique à fonction syntaxique de sujet qui cumule un rôle agentif et patientif et pour lequel il est impossible de distinguer deux entités, c'est ce que de nombreux auteurs nomment une construction réfléchie directe. Mais, dans le cas d'une réflexivisation, non pas du patient, mais du destinataire, on parle de constructions réfléchies indirectes, comme en français par exemple avec : « *il s'est offert une voiture* ».

Ce terme « indirect » est un peu malheureux, dans le sens où il implique que le destinataire soit un datif ou un oblique sur le plan syntaxique, en tout cas, autre chose qu'un objet syntaxique du verbe. Or, en sereer, nous avons déjà pu le constater, le destinataire est un objet syntaxique de nombreux verbes trivalents. Toutefois, dans un but typologique, je préfère conserver ce terme.

11.1.2.2 Expressions lexicales de la réflexivité

La réflexivité peut être exprimée à travers deux types d'expression. Le premier type concerne les expressions lexicales, qui n'ont aucune influence sur la valence du verbe et le second type, qui nous intéressera plus particulièrement dans la suite de ce chapitre, concerne les expressions grammaticales de la réflexivité qui sont susceptibles de modifier la valence du verbe et qui possèdent souvent la possibilité d'exprimer d'autres fonctionnalités moyennes telles que l'autocausatif, l'anticausatif... Les formes grammaticales exprimant le réfléchi seront traitées dans la section 11.1.6 consacrée à l'expression grammaticale du moyen, en général. Nous allons donc, dans la présente section, présenter brièvement les moyens d'expressions lexicales de la réflexivité.

On peut trouver à travers les langues du monde trois formes d'expressions lexicales de la réflexivité :

- les verbes de sens moyen tels que le verbe anglais *wash* « se laver »,
- les pronoms objets comme dans *he sees himself*,
- et enfin les syntagmes nominaux tels que ceux présentés dans l'exemple géorgien ci-dessous :

(11.1.) géorgien (Creissels 2006 : 22)

a. vano-s bezit st'udent'-ad vtvli
 vano-DAT sérieux étudiant-MOD considérer.PRES.S1S.O3
 'Je considère Vano comme un étudiant sérieux'

b. čems tav-s bezit st'udent'ad vtvli
 POSS1S-DAT tête-DAT sérieux étudiant-MOD considérer.PRES.S1S.O3
 'Je me considère comme un étudiant sérieux'

Dans cet exemple, le syntagme nominal en position syntaxique objet sert à exprimer la coréférence avec le participant sujet. Il n'y a donc pas de diminution de la valence, puisque l'objet n'est pas supprimé sur le plan syntaxique, mais, sur le plan sémantique, il n'y a plus qu'un seul et même participant. Typologiquement, et plus particulièrement dans les langues africaines, ce syntagme nominal est composé d'un nom renvoyant au corps (Creissels 2006 ; König & Siemund 2005).

Ces deux procédés d'expression de la réflexivité (pronom et syntagme nominal) ont souvent la possibilité de jouer le rôle d'intensifieur (König

& Siemund 2005). C'est le cas de l'anglais par exemple : *the director opened the letter himself*.

11.1.3 Autocausatif

Le terme d'autocausatif réfère à des constructions pour lesquelles le participant en position sujet cumule deux rôles sémantiques, mais pour lesquelles il est possible d'entrevoir une certaine différenciation des entités agentive et patientive et donc pour lesquelles on ne peut pas avoir une stricte superposition des rôles agentif et patientif. C'est en cela que la fonction autocausative se distingue de la fonction réfléchi et c'est ce que Kemmer (1993) nomme « the relative participant distinguishability ».

La fonction autocausative concerne très souvent les actions corporelles. Ces actions corporelles peuvent être classées en sous-catégories ou en classes sémantiques de verbes (Kemmer 1993) : les verbes dit « grooming » (*se laver, se raser, s'habiller*), les verbes de changement de posture (*s'asseoir, se lever*), les verbes de mouvement non-translationnels (*se tourner, se baisser, s'étirer*), et les verbes de mouvement translationnels (*marcher, courir, voler, grimper*). Cette fonction concerne aussi des verbes pouvant relever des verbes d'émotion ou de cognition.

La distinction entre réfléchi et autocausatif n'est pas toujours très nette, à ce titre le comportement des « grooming verbs » varie d'une langue à l'autre et relève plus de variations culturelles. Ainsi, translinguistiquement, les classes de verbes concernées par la voix moyenne à travers la fonction autocausative, varient.

11.1.4 Autobénéfactif

Lorsque le sujet de la construction moyenne cumule un rôle d'agentif et de bénéficiaire, on parle d'autobénéfactif (Creissels 2006), comme dans la phrase suivante : « *il s'est gardé une part de gâteau* ». Dans la terminologie de Kemmer (1993 : 78), on trouve le terme de « moyen indirect ». Dans l'exemple quechua ci-dessous, le morphème *-ku* marque la fonction moyenne et peut indiquer, entre autres fonctionnalités, l'autobénéfactif :

(11.2.) quechua (Kemmer 1993 : 79)

aklla-ku-y	'choose for oneself'
chaski-ku-y	'receive for oneself'
maña-ku-y	'request for oneself'

11.1.5 Anticausatif

La fonction anticausative ou décausative est souvent rapprochée de la notion de passif. Toutefois, à la différence du passif, l'opération anticausative n'est pas une simple promotion du patient au rôle de sujet et une destitution de l'agent. Dans la fonction anticausative, le rôle sémantique d'agent est manipulé soit pour être totalement effacé (anticausatif prototypique), soit pour être minimisé sémantiquement (dans l'opération passive, le patient est mis en arrière plan syntaxiquement, mais reste présent sémantiquement). Bien évidemment, il faut concevoir un continuum entre passif et anticausatif, la frontière n'étant pas toujours nette. En fonction de la nature de l'agent, on distingue différents types de constructions se rapprochant plus ou moins de l'anticausatif :

- les événements spontanés comme dans *la nourriture se gâte*
- le facilitatif comme dans *le verre se casse facilement*
- les événements impliquant forcément un agent mis au second plan comme dans *les jupes se portent courtes cet été*.

11.1.6 Marquage morphologique de la voix moyenne

Avant de lister les différents types de morphèmes susceptibles d'avoir une fonction moyenne, il convient d'aborder brièvement la polyfonctionnalité des marqueurs moyens dans de nombreuses langues. En effet, bien que dans certaines langues, on trouve deux marqueurs, l'un réfléchi et l'autre englobant d'autres fonctions moyennes², on trouve plus fréquemment une forme unique permettant de marquer les diverses fonctionnalités moyennes (Kemmer 1993). Cette polyfonctionnalité a d'ailleurs contribué à la reconnaissance d'un

² Dans ce cas, les termes de *heavy form* pour le marqueur réfléchi et de *light form* pour le second marqueur sont assez fréquents.

lien entre les diverses fonctionnalités citées précédemment et donc à l'identification de la catégorie de moyen (Kemmer 1993 : 4) :

Recurring instances of different meanings being expressed by the same formal or structural means is an indication that the meanings in question are related.

Les constructions moyennes sont majoritairement de deux types. Les langues peuvent ainsi avoir recours à des formes d'origine pronominale³, comme en français par exemple, ou alors à la dérivation verbale, comme dans l'exemple wolof ci-dessous. Dans cette langue, le moyen est exprimé par le dérivatif verbal *-u* :

(11.3.) Voisin-Nouguier (2002 : 113)

gaynde	yi	sang-u	nañu	ci	dëx	gii
lion	déf.P	laver-u	P3P	loc.	fleuve	dém.

'Les lions se lavent dans ce fleuve'

11.2 Constructions à sens moyen en sereer

Le sereer offre trois possibilités pour véhiculer un sens de moyen. La première possibilité regroupe les verbes de sens moyen. Le second s'appuie sur un syntagme nominal de type « tête + possessif ». Ce dernier n'a aucune conséquence sur la valence du verbe. Enfin, la dernière possibilité implique un morphème dérivationnel et constitue donc une voix moyenne à proprement parler. Après avoir présenté ces divers éléments dans la présente section, je m'intéresserai plus en détail à la dérivation moyenne dans la section 11.3.

11.2.1 Les verbes de sens moyen

On trouve quelques verbes à sens moyen en sereer. Ces verbes ne peuvent être distingués de simples intransitifs et relèvent de diverses classes sémant-

³ Pour une discussion sur le statut de la forme *se* en français (pronom ou opérateur verbal) cf. Creissels (2006 : 26-28)

tiques. On trouve par exemple des verbes indiquant un changement de posture, comme le verbe *moof* « s'asseoir » présenté ci-dessous :

(11.4.) élicitation

a-moof-a took a-siis ale
S.3-s'asseoir-a sur CL-chaise CL-PROX
'Il s'est assis sur la chaise'

On trouve également des verbes de cognition tels que *and* « savoir » :

(11.5.) SRR-MR-txt01.023⁴

k-een i-and-u t-een
CL-DEICT1 S.1PL-savoir-FOC CL-DEICT1
'C'est cela que nous savons là-dessus'

Parmi ces verbes figurent aussi des verbes dits « grooming verbs » :

(11.6.) élicitation

Ø-goor w-e a-mbaaj-a
CL-hommes CL-PROX S.3-PL.se_préparer-a
'Les hommes se préparent'

Quelques événements spontanés peuvent aussi être exprimés à travers des verbes de sens moyen :

(11.7.) élicitation

Ø-puusin k-e mboor-a
CL-mâis CL-PROX PL.mûrir-a
'Le maïs a mûri'

Le tableau ci-dessous réunit quelques verbes de sens moyen en fonction de leur classe sémantique :

⁴ cf. texte 1 en annexe.

changement de posture	<i>moof</i>	's'asseoir'
	<i>fuug</i>	's'accroupir'
cognition	<i>and</i>	'savoir'
	<i>foog</i>	'penser'
	<i>weec</i>	'oublier'
	<i>xalat</i>	'imaginer'
« grooming verbs »	<i>ñoot</i>	'respirer'
	<i>waaj</i>	'se préparer'
	<i>nguut</i>	'se pincer'
événements spontanés	<i>sax</i>	'pousser'
	<i>foor</i>	'mûrir'
	<i>fot</i>	'pourrir'
	<i>dong</i>	'flotter'

Tableau 47 : Verbes de sens moyen et classes sémantiques

Parmi les verbes de sens moyen, il faut également mentionner l'existence de quelques verbes labiles, qui dans leur version intransitive, ont un sens anticausatif. Ces verbes ont été présentés au chapitre 6 en section 6.4.3.3, mais aussi dans le chapitre 10 consacré au passif en section 10.2.2. Les exemples (a), des exemples (11.8) et (11.9), ci-dessous illustrent les versions transitives de ces verbes. Dans les exemples (b), l'objet de la construction en (a) est promu au statut d'objet, le sujet est supprimé et la construction prend un sens anticausatif où la présence d'un agent est supprimée sur le plan sémantique, sans qu'aucune morphologie dérivationnelle n'intervienne :

(11.8.) élicitation

a. o-koor ox-e a-ñuf-a go-sondeel ol-e
 CL-homme CL-PROX S.3-éteindre-a CL-bougie CL-PROX
 'L'homme a éteint la bougie'

b. go-soondel ol-e a-ñuf-a
 CL-bougie CL-PROX S.3-s'éteindre-a
 'La bougie s'est éteinte'

(11.9.) élicitation

a. dæg-aam ga-caan al-e
 couper-a.S.1SG CL-branche CL-PROX
 'J'ai coupé une branche'

b. ga-caan al-e a dæg-a
 CL-branche CL-PROX S.3-couper-a
 'La branche s'est coupée'

11.2.2 Constructions de réflexivité sans changement de valence

En sereer, il existe une construction exprimant la fonction moyenne dans laquelle le verbe ne subit aucune modification. La coréférence entre les participants impliqués dans l'évènement est indiquée par un syntagme nominal en position syntaxique d'objet contenant un lexème nominal *xoox* signifiant « tête » combiné au paradigme de marques de possession singulier : *-es, -of, -um*. Comme il l'a été souligné en 11.1.2.2, cette combinaison « tête/corps + possessif » pour marquer la coréférence avec le sujet est très fréquente dans le monde (Creissels 2006).

11.2.2.1 Réflexivité directe

Ce syntagme nominal « tête + possessif » indique une coréférence avec le participant sujet, mais uniquement dans des constructions non-prototypiques. En effet, on ne peut pas combiner ce syntagme nominal avec un verbe tel que *dëet* « regarder » pour former une construction de réflexivité prototypique :

(11.10.) élicitation

*a-dëet-a gi-xoox-um
 S.3-regarder CL-tête-3SG
 'Il s'est regardé'

Pour obtenir un sens de réflexivité avec ce verbe en sereer, il faut obligatoirement avoir recours à la voix moyenne :

(11.11.) élicitation

a-dëet-oox-a
 S.3-regarder-MOY-a
 'Il s'est regardé'

Cependant, le syntagme nominal « tête + possessif » peut exprimer de la réflexivité dans le cas d'un verbe intransitif statif auquel il est possible de suf-

fixer un morphème de causatif directe *-and*⁵ qui permet au verbe dérivé d’être comparable, en termes de valence, à un verbe transitif. Observons l’exemple du verbe *rodig* « être sale » présenté ci-dessous. Dans l’exemple (a), la construction est intransitive. Dans l’exemple (b), le verbe intransitif subit une augmentation de la valence syntaxique par une opération causative, le sujet est un agent et l’objet un patient. En (c), le syntagme nominal « tête + possessif » prend exactement la même position syntaxique que le patient de la construction (b).

(11.12.) élicitation

- a. a-rodg-a
 S.3-ê_sale-a
 ‘Il est sale’
- b. a-rodg-and-a o-mbap-um
 S.3-ê_sale-CAUS1-a CL-pantalon-3SG
 ‘Il a sali son pantalon’
- c. a-rodg-and-a gi-xoox-um
 S.3-ê_sale-CAUS1-a CL-tête-3SG
 ‘Il s’est sali’

La valence syntaxique du verbe *rodig* « être sale » est augmentée par le morphème de causatif *-and*, la construction en (b) et (c) est transitive. Toutefois, en (c) la valence sémantique n’est pas augmentée par rapport à la valence de base du verbe, le participant agent et le participant patient étant un seul et même participant. Il y a cependant une modification du « mapping » rôle syntaxique / rôle sémantique, puisqu’en (a), le sujet est patient, tandis que dans la construction dérivée, le sujet est agent.

Notons que la productivité de la construction intégrant un morphème de causatif associé à un verbe intransitif avec en position d’objet le syntagme nominal « tête + possessif » est relativement restreinte. Toutefois, il est possible de combiner ce morphème de causatif *-and* avec la voix moyenne du sereer (cf. 11.3.3).

⁵ Le morphème *-and* est un morphème de causation directe qui ne s’applique qu’à des verbes intransitifs statifs cf. Chap. 7 section 7.4.

Il y a donc en sereer deux types d'expression de la réflexivité, une expression lexicale qui ne modifie pas la valence syntaxique et une expression grammaticale qui modifie la valence syntaxique du verbe et qui semble être le marquage le plus prototypique (cf. 11.3.2 pour une description détaillée du réfléchi).

11.2.2.2 Réflexivité indirecte

La construction « tête + possessif » en sereer peut également exprimer la coréférentialité entre l'agent et le destinataire. Dans ce cas, comme le montre la comparaison des exemples (a) et (b) ci-dessous, le syntagme nominal « tête + possessif » se positionne à la place du destinataire :

(11.13.) élicitation

a. a-ci-a a Ø-Marthe Ø-kado fan-e
 S.3-donner-a ACC CL-Marthe CL-cadeau CL-PROX
'Il a offert un cadeau à Marthe'

b. a-ci-a gi-xoox-um Ø-kado fan-e
 S.3-donner-a CL-tête-3SG CL-cadeau CL-PROX
'Il s'est offert un cadeau'

La valence syntaxique du verbe n'est pas modifiée, le syntagme nominal exprimant la coréférence avec le sujet jouant le rôle syntaxique d'objet. Le thème, ici « le cadeau », est maintenu également en position d'objet.

Cas particulier, lorsqu'on associe ce syntagme nominal exprimant la réflexivité au verbe *bind* « écrire », on obtient le sens de « écrire son nom » (11.12). Notons qu'avec le morphème de moyen, on obtient aussi ce sens (11.13).

(11.14.) élicitation

a-bind-a gi-xoox-um
 S.3-écrire-a CL-tête-3SG
'Il a écrit son nom'

(11.15.) élicitation

a-bind-oox-a
 S.3-écrire-MOY-a
 ‘Il a écrit son nom (Litt : il s’est écrit)’

Ce type de construction de réflexivité indirecte avec une coréférence agent / destinataire ne peut avoir lieu en sereer qu’avec des verbes ditransitifs puisque, rappelons-le, l’introduction d’un rôle de bénéficiaire nécessite une dérivation applicative. Ainsi, on peut exprimer une fonction autobénéfactive en combinant le syntagme « tête + possessif » à un verbe dérivé par le morphème de bénéfactif *-an*⁶. Le syntagme « tête + possessif » en position syntaxique d’objet et au rôle sémantique de bénéficiaire est coréférent avec le sujet :

(11.16.) SRR-MR-txt11.028

o-fuf-an gi-xoox-of o-fuf-an gi-basil n-e
 S.2SG-courir-APPL1 CL-tête-2SG S.2SG-courir-APPL1 CL-famille CL-PROX
 ‘Tu cours pour toi même, tu cours pour la famille’

(11.17.) élicitation

Ø-Sang a-jal-an-a gi-xoox-um
 CL-Jean S.3-travailler-APPL1 CL-tête-3SG
 ‘Jean travaille à son compte (Litt : Jean travaille pour sa tête)’

Dans certains cas, cette combinaison (bénéfactif associé au syntagme nominal « tête + possessif ») n’a plus le sens d’autobénéfactif *faire pour soi-même*, mais plutôt une fonction d’intensification : *faire soi-même*. On pourrait rapprocher ici cette fonction d’intensification avec la seconde motivation fonctionnelle du morphème *-an* en sereer, soit le *deputative benefactive* : *faire à la place de* présenté au Chap. 8.

⁶ cf. Chap. 8 section 8.3 pour une description détaillée de ce morphème.

(11.18.) élicitation

ret-an-aam	gi-xoox-es
partir-APPL1-a.S.1SG	CL-tête-1SG
<i>J'y vais moi même'</i>	

(11.19.) élicitation

gar-an-aam	gi-xoox-es
venir-APPL1-a.S.1SG	CL-tête-1SG
<i>'Je suis venu moi-même'</i>	

Il existe en sereer un morphème dérivationnel qui exprime tout à fait cette fonction d'intensification qui est exprimée ci-dessus par le morphème de bénéfactif combiné au syntagme nominal « tête + possessif ». Ce morphème dérivationnel est le morphème *-ood*. Si l'on compare les exemples suivants avec ceux présentés au dessus, on constate que le sens véhiculé est le même :

(11.20.) élicitation

ret-ood-aam
partir-INTENS-a.S.1SG
<i>'J'y vais moi-même'</i>

(11.21.) élicitation

gar-ood-aam
venir-INTENS-a.S.1SG
<i>'Je suis venu moi-même'</i>

Sur le plan de la valence cependant, ces deux opérations ne sont pas comparables. Tandis que la première subit une augmentation de la valence syntaxique par le biais de la dérivation bénéfactive, la seconde ne subit aucun changement de valence syntaxique ou sémantique. Notons toutefois que la valence sémantique de la première opération n'est pas modifiée, le bénéficiaire étant coréférent avec le participant en fonction syntaxique sujet. Il y a donc toujours qu'un seul et même participant.

Contrairement à la combinaison entre le morphème de causatif et le morphème de moyen, on ne peut pas combiner le morphème d'applicatif *-an* et le morphème de moyen.

Le syntagme nominal « tête + possessif » en sereer exprime une coréférentialité avec le participant sujet. Ce syntagme nominal est placé en position syntaxique d'objet avec soit un rôle de patientif, et dans ce cas la construction exprimera une réflexivité directe, soit un destinataire et dans ce sera la construction exprimera une réflexivité indirecte. Dans ce type de construction, le verbe ne subit aucune modification aussi bien sur le plan formel qu'au niveau de la valence. Mais, pour que le syntagme nominal puisse exprimer une coréférentialité entre un agent et un bénéficiaire, il faut avoir recours à une dérivation bénéfactive. Le verbe subit alors une augmentation de la valence syntaxique par le biais de l'opération bénéfactive. Toutefois, la valence sémantique reste inchangée. En effet, la valence sémantique du verbe non-dérivée est de 1, après dérivation bénéfactive, elle est de 2, mais la présence du syntagme nominal indiquant que le participant sujet et le participant bénéficiaire sont un seul participant, elle retombe à 1. Dans tous les cas, la coréférentialité et, de ce fait, la fonction moyenne, n'est exprimée dans l'ensemble de ces constructions qu'à travers ce syntagme nominal « tête + possessif » et donc qu'à travers un procédé lexical. Nous allons maintenant nous intéresser au procédé grammatical utilisé pour encoder la fonction moyenne en sereer.

11.2.3 La voix moyenne en sereer

Selon les ouvrages, on trouve un ou deux morphèmes de moyen pour lesquels aucun contexte de variation n'est donné. Pour S. Faye (1982) et S. Faye & Mous (2006) les formes *-u* et *-oox* peuvent toutes deux marquer le moyen et sont « interchangeables ». W.C. Faye (1979) ne propose, quant à lui, que la forme *-oox*. Il est beaucoup plus probable que ces deux formes soient des variantes dialectales et que dans le Sine (variante décrite par W.C. Faye), on ne trouve que la forme *-oox*, ce qui est aussi le cas dans la variante de Mar Lobj.

Par ailleurs, notons que ce morphème *-oox* prend, dans certains contextes phonologiques (et notamment devant certaines voyelles), une forme *-w*.

11.3 Le morphème –*oox*

11.3.1 Les types de racines

Le morphème –*oox*, nous le verrons dans cette section, se suffixe à de nombreux verbes pour former des constructions moyennes. La plupart des verbes avec lesquels ce suffixe se combine sont des verbes transitifs, c'est le cas par exemple des verbes *bog* « laver », *yak* « abîmer » *d̥eet* « regarder »... Ces verbes ont une racine pouvant apparaître « nue », c'est-à-dire sans aucun suffixe dérivationnel. Ci-dessous, le premier exemple illustre l'emploi « nu » de la racine *bog* qui signifie « laver », tandis que l'exemple suivant montre l'utilisation du même verbe dérivé par le suffixe –*oox* :

(11.22.) SRR-MR-txt08.033

um-war o bog o-bi ong-e mi
 S.1SG-devoir DV laver CL-bébé CL-PROX 1SG
 'Je dois laver mon bébé'

(11.23.) SRR-MR-txt07.011

um-gar um-fi um-bog-oox
 S.1SG-venir S.1SG-faire S.1SG-laver-MOY
 'Je viens, je fais, je me lave'

Ceci est le cas le plus prototypique. Car on trouve aussi en sereer des verbes de sens moyen qui sont peut-être (à moins qu'il ne s'agisse d'une coïncidence) des verbes figés, c'est à dire des verbes pour lesquels il est impossible de voir apparaître la racine sans la marque de moyen –*oox*. C'est par exemple le cas des verbes transitifs *topatoox* « s'occuper de » ou de *d̥unoox* « sentir », puisque les racines **topat* et **d̥un* n'existent pas en sereer :

(11.24.) SRR-MR-txt08.023

o-xes-ang-a o-topatoox Ø-ngoor k-e
 S.2SG-ê_le_matin-HYP-a S.2SG-s'occuper(?-MOY) CL-enfants CL-PROX
 'Le matin, tu t'occupes des enfants'

(11.25.) élicitation

go-ɓox ol-e a-duñ-oox-a a-texef ak-e
 CL-chien CL-PROX S.3-sentir(?-MOY)-a CL-viande CL-PROX
 ‘Le chien a senti la viande / a reniflé la viande’

Un troisième type de racines existe en sereer et concerne des verbes dont la racine ne peut apparaître « nue », mais pour lesquelles deux réalisations sont possibles : ces verbes apparaissent dérivés au moyen d’un morphème de causatif *-in*⁷ pour une version transitive (b), et dérivés par le morphème de moyen *-oox* pour une version intransitive (a).

(11.26.) élicitation

a. a-woond-oox-a took gi-njong n-e
 S.3-(se)coucher-MOY-a sur CL-lit CL-PROX
 ‘Il s’est couché sur le lit’

b. a-woond-in-a a Ø-Sang
 S.3-(se)coucher-CAUS3-a ACC CL-Jean
 ‘Il a couché Jean’

Ces verbes sont relativement nombreux et touchent principalement les classes de verbes de mouvements, mais aussi celles de repas :

<i>in-oox</i>	‘se lever’	<i>in-in</i>	‘lever’
<i>woond-oox</i>	‘se coucher’	<i>woond-in</i>	‘coucher’
<i>gef-oox</i>	‘se pencher’	<i>gef-in</i>	‘pencher’
<i>daas-oox</i>	‘se dresser’	<i>daas-in</i>	‘dresser’
<i>sag-oox</i>	‘se coucher sur le ventre’	<i>sag-in</i>	‘coucher sur le ventre’
<i>wefakil-oox</i>	‘se tourner’	<i>wefakil-in</i>	‘tourner’
<i>fud-oox</i>	‘descendre’	<i>fud-in</i>	‘faire descendre’
<i>fut-oox</i>	‘déjeuner’	<i>fut-in</i>	‘faire déjeuner’
<i>ji-oox</i>	‘dîner’	<i>ji-in</i>	‘faire dîner’

Tableau 48 : Verbes dont la racine ne peut apparaître nue (liste non-exhaustive)

On pourrait envisager que ces verbes soient, à l’origine, des verbes intransitifs statifs, comme par exemple **in* qui correspondrait à « être levé » et à partir duquel on pourrait construire une forme causative *inin* pour

⁷ Le morphème *-in* est un morphème de causation sociative restreint à quelques verbes intransitifs actifs aux verbes d’ingestion cf. Chap. 7 section 7.5.

11.3.2 Réfléchi direct et indirect

En 11.2.2.1, nous avons vu que le sereer disposait d'une construction faisant appel à un syntagme nominal « tête + possessif » (exprimant la coréférence avec le participant sujet) pouvant véhiculer un sens de réflexivité. Nous avons d'ailleurs observé que cette expression lourde de la réflexivité n'était pas le marquage le plus prototypique de la réflexivité en sereer. En effet, dans de nombreux cas et notamment les cas les plus prototypiques, l'expression de la réflexivité nécessite l'emploi du morphème de moyen *-oox*.

11.3.2.1 Réfléchi direct

Les constructions réfléchies du sereer peuvent être directes, c'est-à-dire que l'unique participant est à la fois l'agent et le patient du verbe et qu'il est impossible de distinguer deux entités comme le montre l'exemple ci-après. Dans la construction non dérivée (a), le patient du verbe transitif *ga* « voir » est « la lune », tandis que dans la construction (b), le patient et l'agent sont une seule et même entité, le verbe dérivé est intransitif étant donné que l'objet du verbe est supprimé :

(11.29.) élicitation

a. a-ga-a o-ngol ong-e
 S3-voir-a CL-lune CL-PROX
 'Il a vu la lune'

b. a-ga-oox-a no-déedoor
 S.3-voir-MOY-a PREP.CL-miroir
 'Il s'est vu dans le miroir'

La même opération se produit ici avec le verbe *d'et* « regarder » :

(11.30.) élicitation

a. a-d'et-a gi-ndiit n-e
 S.3-regarder-a CL-oiseau CL-PROX
 'Il regarde l'oiseau'

- b. a-dëet-oox-a
 S.3-regarder-MOY-a
 'Il se regarde'

11.3.2.2 Réfléchi indirect

Combiné à des verbes trivalents (pour rappel le destinataire et le thème sont tous deux objets syntaxiques des constructions ditransitives du sereer), la réflexivité est indirecte puisqu'elle a lieu entre l'agent et le destinataire. La construction non-dérivée en (a) est une construction ditransitive, alors que la construction résultante (b) et (c) est une construction transitive, l'objet syntaxique au rôle de destinataire étant supprimé :

(11.31.) élicitation

- a. a-reg-a Ø-ngoor k-e Ø-taangal k-e
 S.3-promettre-a CL-enfants CL-PROX CL-bonbons CL-PROX
 'Il a promis aux enfants des bonbons'

- b. a-reg-oox-a Ø-taangal k-e
 S.3-promettre-MOY-a CL-bonbons CL-PROX
 'Il s'est promis des bonbons'

- c. a-reg-oox-a ee xan a-waan
 S.3-promettre-MOY-a DD FUT S.3-passer
 'Il s'est promis qu'il passerait (l'examen)'

Sur le plan de la valence, rien ne distingue l'opération de réflexivisation directe de l'opération de réflexivisation indirecte, dans les deux situations un objet syntaxique du verbe est supprimé, la valence syntaxique est donc réduite. De plus, la valence sémantique est, elle aussi, diminuée, puisqu'au lieu d'avoir deux participants, il n'y a dans la construction moyenne qu'un seul participant, qui dans un cas, joue les rôles d'agent et de patient, et dans l'autre, les rôles d'agent et de destinataire.

11.3.2.3 Verbes intransitifs et refléchi

Nous avons vu, dans la section 11.2.2, que le morphème *-and* de causatif direct pouvait s'associer au syntagme nominal « tête + possessif » permettant ainsi d'exprimer la coréférence avec le participant sujet pour obtenir un sens

de réflexivité à partir de verbes intransitifs. Cette opération est aussi possible avec le morphème de moyen *-oox*. Dans ce cas, le verbe intransitif subit d'abord une augmentation de la valence grâce à la dérivation causative en *-and* et devient transitif avant de subir une diminution de la valence par la dérivation moyenne, la construction résultante étant donc intransitive, comme l'indiquent les exemples ci-dessous :

(11.32.) élicitation

a-maagn-and-oox-a
 S.3-ê_grand-CAUS1-MOY-a
 'Il se grandit (il se vante)'

(11.33.) élicitation

a-neew-and-oox-a
 S.3-ê_petit-CAUS1-MOY-a
 'Il se fait petit (faire croire que l'on est moins riche que ce que l'on est en réalité par exemple)'

11.3.3 Autocausatif

La fonction autocausative concerne des constructions dans lesquelles le participant sujet cumule deux rôles sémantiques mais, à la différence du réfléchi, il est possible de distinguer deux entités chez ce même participant, l'une agentive et l'autre patientive. Différentes classes sémantiques de verbes étant susceptible d'exprimer cette fonctionnalité dans un contexte de construction moyenne ont été dégagées par Kemmer (1993), entre autres, les verbes de mouvement, d'action corporelle, d'émotion ou de cognition. Certains verbes ayant ce type de sémantisme véhiculent d'ores et déjà une fonction moyenne (*moof* par exemple qui signifie « s'asseoir »), c'est ce que nous avons vu en 11.2.1. Je ne reviendrai pas dans cette section sur ces verbes, étant donné que ce qui nous intéresse ici relève du moyen sur le plan grammatical.

11.3.3.1 Les verbes de mouvements

Comme on a pu l'apercevoir à la section 11.3.1, une proportion conséquente des verbes de mouvement (non-translationnel et translationnel) appartient à la catégorie des verbes qui ne possèdent que deux réalisations possibles : une réalisation causative et une réalisation moyenne (cf. tableau 48). L'exemple

ci-dessous illustre l'emploi d'un de ces verbes, le verbe *fudoox / fudin* « descendre » avec en (a) l'emploi transitif du verbe et en (b) l'emploi intransitif à sens moyen :

(11.34.) élicitation

a. Ø-Ferdi a-fudn-a Ø-tikoorik k-e mi
 CL-Ferdi S.3-descendre-CAUS3-a CL-vêtements CL-PROX 1SG
 'Ferdì a descendu mes vêtements'

b. Ø-Ferdi a-fud-oox-a
 CL-Ferdi S.3-descendre-MOY-a
 'Ferdì est descendu'

Tous les verbes exprimant le mouvement ne font pas partie de cette catégorie de verbe. En effet, certains verbes, tels que ceux présentés dans le tableau suivant, peuvent apparaître sans aucun dérivatif :

<i>numit</i>	'retourner'	<i>numitoox</i>	'se retourner'
<i>yooj</i>	'baisser'	<i>yoofoox</i>	'se baisser'
<i>saay</i>	'pendre'	<i>saayoox</i>	'se pendre'
<i>yoog</i>	'abriter'	<i>yoogoox</i>	's'abriter'

Tableau 49 : Les verbes de mouvement se combinant au moyen

Les exemples ci-dessous illustrent l'utilisation moyenne de deux de ces verbes, le verbe *yoog* « abriter » (11.33) et le verbe *sut* « sortir quelque chose » en (11.34) :

(11.35.) SRR-MR-txt12

Ø-liḅ k-e yoog-oox-aa t-een
 CL-poissons CL-PROX abriter-MOY-IPFV t-DEICT1
 'Les poissons s'y abritent'

(11.36.) SRR-MR-txt12

de sut-oox-iid nu-ndam
 S.3PL sortir-MOY-CTP S.2PL-PL.attraper
 'Ils (les poissons) sortent, vous attrapez'

11.3.3.2 Les verbes d'actions corporelles

De nombreux verbes d'actions corporelles sont compatibles avec le moyen, toutefois à la différence des verbes de mouvement, les verbes d'action corporelle ont pour la plupart d'entre eux une racine qui peut apparaître nue :

<i>bog</i>	'laver'	<i>bogoox</i>	'se laver'
<i>ñaxañ</i>	'gratter'	<i>ñaxañoox</i>	'se gratter'
<i>ñiit</i>	'moucher'	<i>ñiitoox</i>	'se moucher'
<i>ruus</i>	'raser'	<i>ruusoox</i>	'se raser'
<i>rok</i>	'habiller'	<i>rokoox</i>	's'habiller'
<i>ɲat</i>	'mordre'	<i>ɲatoox</i>	'se mordre'
<i>met</i>	'lécher'	<i>metoox</i>	'se lécher'
<i>maar</i>	'coiffer'	<i>maaroox</i>	'se coiffer'

Tableau 50 : Les verbes d'actions corporelles se combinant au moyen (liste exhaustive)

Une illustration de l'emploi moyen d'un de ces verbes est présentée ci-dessous :

(11.37.) élicitation

- a. Ø-yaay fan-e a-ñiit-a o-ɓi ong-e
 CL-mère CL-PROX S.3- moucher-a CL-bébé CL-PROX
 'La mère a mouché le bébé'

- b. Ø-yaay fan-e a-ñiit-oox-a
 CL-mère CL-PROX S.3-moucher-MOY-a
 'La mère se mouche'

Je n'ai pu relever qu'un seul verbe d'action corporelle qui ne possède que deux possibilités de réalisations. C'est le verbe *okotoox* / *okotin* qui signifie « tousser / faire tousser » :

(11.38.) élicitation

- a. Ø-yaay fan-e a-okot-oox-a
 CL-mère CL-PROX S.3-tousser-MOY-a
 'La mère a toussé'

- b. Ø-yaay fan-e a-okot-in-a o-ɓi ong-e
 CL-mère CL-PROX S.3-tousser-CAUS3-a CL-bébé CL-PROX
 'La mère fait tousser le bébé'

11.3.3.3 Les verbes de cognition ou d'émotion

Très peu de verbes de cognition ou d'émotion apparaissent à la forme moyenne. On trouve cependant quelques verbes de perception tels que *nan* « entendre » qui, dans une construction moyenne, prend le sens de « écouter » ou de manière plus transparent « faire entendre à soi-même » :

(11.39.) élicitation

a. Ø-Sang a-nan-a a-kim
 CL-Jean S.3-entendre-a CL-chants
 'Jean a entendu des chants'

b. Ø-Sang a-nan-oox-a a-kim
 CL-Jean S.3-entendre-MOY-a CL-chants
 'Jean a écouté des chants'

Toutes les classes de verbes dégagées par Kemmer (1993) n'apparaissent pas à la forme moyenne. En effet, les verbes de mouvement ou d'action corporelle ont recours au morphème *-oox* pour former une construction moyenne, mais les verbes de cognition, d'émotion ou même de perception sont majoritairement des verbes intransitifs de sens moyen.

11.3.3.4 Types de racine et modification de la valence

Le type de racine est susceptible d'avoir des conséquences sur le changement de valence impliqué par le morphème moyen. En effet, dans les cas où le verbe possède une racine pouvant apparaître nue, l'opération moyenne engendre une diminution de la valence en supprimant l'objet. Mais, dans les cas où le verbe est une racine ne pouvant avoir que deux réalisations possibles, l'une transitive avec un sens de causatif et l'autre intransitive avec un sens moyen, il est alors plus difficile d'établir s'il y a un changement de valence, puisqu'il est impossible d'établir une construction de base et donc une valence de base du verbe.

Une observation vaut cependant pour l'ensemble des verbes concernés par la dérivation moyenne dans cette section, les constructions moyennes sont des constructions intransitives.

11.3.4 Autobénéfactif

Les constructions présentées dans cette section diffèrent des constructions combinant un verbe portant le morphème de bénéfactif ayant pour objet le syntagme nominal « tête + possessif » illustrées en 11.2.2.2⁸ par le fait que la présence d'un rôle bénéficiaire ne soit pas aussi transparente que dans des phrases telles que *faire pour soi-même*. Ici, le sujet, tout en étant agent, n'est pas un bénéficiaire à proprement parler de l'action, mais il est clair qu'il tire un certain bénéfice de cette action. Les verbes concernés par ce type sont par exemple les verbes de repas. Nous avons vu, lors de la section consacrée aux types de racines (11.3.1) que les verbes de repas suivants prenaient en sereer soit une marque de moyen, soit une marque de causatif *-in*, la racine verbale correspondante ne pouvant apparaître nue :

- *xesñaamoox* « petit-déjeuner »
- *futoox* « déjeuner »
- *jioox* « dîner »

L'emploi moyen de ces verbes est illustré ci-dessous :

(11.40.) SRR-MR-txt07.008

um-xesña-a-oox-ang-a bo pare um-duga-ik
 S.1SG-petit_déjeuner-MOY-HYP-a PREP ê_fini S.1SG-faire_marché-CTF
 'Quand j'ai fini de prendre mon petit déjeuner, je vais faire des achats
 au marché'

(11.41.) SRR-MR-txt08.039

nu-mbut-oox-ang-a nu-naag-ee
 S.2PL-PL.déjeuner-MOY-HYP-a S.2PL-avoir_habitude-NEG.?
 yong-aa
 passer_journée-IPFV
 'Une fois que vous avez déjeuné, vous n'avez pas l'habitude de vous
 reposer ?'

⁸ Dans cette section il a été question de constructions dans lesquelles on associait un morphème de bénéfactif *-an* au syntagme nominal « tête + possessif » permettant d'introduire la notion de coréférentialité entre le participant sujet et le participant bénéficiaire. Il semble que la combinaison du morphème *-an* et du morphème de moyen *-oox* ne soit pas attestée.

(11.42.) SRR-MR-txt13

nu-mbaag-a nji-oox Ø-saaf
 S.2PL-PL.pouvoir-a PL.dîner-MOY CL-couscous
 ‘Vous pouvez dîner du couscous’

Avec ces verbes, il est difficile d’établir s’il y a une diminution de la valence étant donné qu’il ne peut pas y avoir de construction non-dérivée. Toutefois, en tant que verbes moyens ce sont des verbes transitifs, et en tant que verbes causatifs, ce sont des verbes ditransitifs.

D’autres verbes peuvent se combiner avec le morphème *-oox* en ayant ce sens d’autobénéfactif, c’est le cas de *ñāam* « manger » (11.41) et *yer* « boire » (11.42), qui contrairement aux verbes précédents, peuvent apparaître sans dérivation moyenne ou causative :

(11.43.) élicitation

a. ñāam- aam Ø-saaf
 manger- a.S.1SG CL-couscous
 ‘J’ai mangé le couscous’

b. ñāam-oox-aam Ø-saaf
 manger-MOY-a.S.1SG CL-couscous
 ‘Je me suis mangé le couscous (idée d’excès)’

(11.44.) élicitation

a. yer-aam Ø-foofi
 boire-a.S.1SG CL-eau
 ‘J’ai bu l’eau’

b. yer-oox-aam Ø-foofi
 boire-MOY-a.S.1SG CL-eau
 ‘Je me suis bu l’eau (idée d’excès)’

Dans ce cas, il n’y a pas de modification de la valence, le verbe reste transitif. Toutefois, au niveau sémantique, on observe une modification du rôle du participant sujet, il n’est plus seulement agent de l’action de « manger ou boire », mais aussi un bénéficiaire de cette action.

D'autres verbes transitifs, ici *jaw* « cuisiner » et *dap* « faire la lessive », semblent en mesure de prendre ce sens d'autobénéfactif lorsqu'ils sont associés au morphème de moyen.

(11.45.) élicitation

dap-oox-aam	Ø-tikoorik	k-e	mi
laver-MOY-a.S.1SG	CL-vêtements	CL-PROX	1SG
<i>'Je me suis lavé mes vêtements'</i>			

(11.46.) élicitation

jaw-oox-aam	ga-put	ale	mi
cuisiner-MOY-a.S.1SG	CL-déjeuner	CL-PROX	1SG
<i>'Je me suis cuisiné mon déjeuner'</i>			

Toutefois, dans ces constructions, le participant sujet porte, selon mes informateurs, un rôle « d'agent malgré lui ». En effet, il est le seul agent alors qu'il aurait dû, semble-t-il, ne pas avoir à réaliser seul l'action.

Sur le plan de la valence, cette fonctionnalité autobénéfactive du morphème *-oox* s'écarte du prototype, puisqu'il n'y a pas de diminution de la valence. L'opération moyenne n'a lieu, dans ces constructions, qu'au niveau sémantique à travers une manipulation de la relation entre participant et rôles sémantiques avec pour le participant sujet, un cumul de rôles agent / bénéficiaire. Une étude sémantique détaillée des verbes et des participants en jeu dans cette opération permettrait d'apporter une description précise de ces nuances sémantiques, mais aussi de la productivité de cette fonctionnalité, étude que je ne peux fournir ici.

11.3.5 Anticausatif

La dérivation moyenne n'est pas obligatoirement nécessaire pour exprimer une fonctionnalité anticausative, étant donné que de nombreux événements spontanés sont exprimés à travers des verbes intransitifs (cf. 11.2.1).

Les verbes concernés ci-dessous sont des verbes transitifs, qui, pour exprimer une fonctionnalité anticausative requièrent la présence du morphème de moyen. C'est le cas par exemple des verbes suivants, *yak* « abîmer, user » ou *bol* « casser » :

(11.47.) SRR-MR-txt03.028

te yak-oox-k-ee
 S.3SG gâter-MOY-FUT-NEG
 ‘Il ne va pas se gâter (le couscous)’

(11.48.) SRR-MR-txt06.014

waag-iren-o xic bo te bol-oox-iid
 pouvoir-NEG.O.3SG-S.2SG tirer PREP S.3SG casser-MOY-CTP
 ‘Tu ne peux pas le tirer sans qu’il se casse (vers toi)’

Cette opération permet sur le plan syntaxique de diminuer la valence du verbe en supprimant le rôle d’agent qui est en position syntaxique de sujet et en promouvant le patient en position d’objet. Ici, l’opération syntaxique moyenne est donc plus complexe que celle engagée dans les opérations moyennes à fonctionnalité réfléchi ou autocausative, où l’objet est simplement supprimé. A la différence du passif, il y a, sur le plan sémantique, un effacement de l’agent ce qui se traduit par la sensation que l’action est réalisée de manière spontanée, sans aucune intervention. Comparons les exemples d’anticausatif et de passif ci-dessous :

(11.49.) élicitation

a. a-weg-a go-falanteer ol-e
 S.3-fermer-a CL-fenêtre CL-PROX
 ‘Il a fermé la fenêtre’

b. go-falanteer ol-e weg-e?
 CL-fenêtre CL-PROX fermer-PFV.PASS
 ‘La fenêtre a été fermée’

c. go-falanteer ol-e weg-oox-a
 CL-fenêtre CL-PROX fermer-MOY-a
 ‘La fenêtre s’est fermée’

(11.50.) élicitation

a. a-yak-a go-naafe ol-e
 S.3-user-a CL-pagne CL-PROX
 ‘Il a usé le pagne’

b. go-naafe ol-e yak-e?
 CL-pagne CL-PROX user-PFV.PASS
 'Le pagne a été usé'

c. go-naafe ol-e yak-oox-a
 CL-pagne CL-PROX user-MOY-a
 'Le pagne s'est usé'

L'expression du facilitatif⁹ nécessite, quant à lui, l'emploi d'un auxiliaire *yob* « être facile » associé au verbe dérivé :

(11.51.) élicitation

gi-piis n-eeke yob-a yak-oox
 CL-tissu CL-DEICT2 ê_facile-a user-MOY
 'Ce tissu s'use facilement'

11.4 Conclusion

Le *sereer* dispose d'une voix moyenne encodée par le morphème *-oox*. Ce morphème peut exprimer quatre fonctionnalités distinctes : le réfléchi (direct ou indirect), l'autocausatif, l'autobénéfactif et l'anticausatif. Le réciproque est marqué par un autre morphème en *sereer*.

La dérivation verbale n'est cependant pas l'unique moyen d'expression de la réflexivité en *sereer* puisqu'il existe un syntagme nominal composé du nom *xoox* « tête » et d'une marque de possession permettant d'indiquer une coréférence avec le participant sujet. Toutefois, ce procédé lexical n'a aucune incidence sur la valence syntaxique du verbe. Par ailleurs, nous avons noté que le marquage morphologique était le marquage le plus prototypique en *sereer*.

La dérivation moyenne est peu utilisée pour encoder des événements de type « groomings verbs » ou événements spontanés, le *sereer* préférant disposer, pour ces sémantismes, de verbes intransitifs.

⁹ Pour rappel, le facilitatif est une des fonctionnalités de l'anticausatif et implique que le participant patient (qui est en position syntaxique de sujet) possède certaines dispositions à subir l'action.

Sur le plan syntaxique, pour les fonctions réfléchie, autocausative et anticausative, l'opération moyenne consiste en la suppression de l'objet du verbe, la valence est diminuée. Notons cependant que ce morphème peut se combiner à des verbes dont la racine ne peut apparaître nue, et que dans ce cas il est impossible de parler de changement de valence, puisqu'il est impossible de déterminer une valence de base. La fonctionnalité autobénéfactive en *sereer* implique, quant à elle, une opération moyenne non prototypique, la valence n'est pas diminuée.

Le moyen étant maintenant traité, nous allons nous intéresser au réciproque.

12

Le réciproque

12.0 Introduction

La notion de réciprocité est bien souvent présentée comme un cas particulier de la voix moyenne. Ce rapprochement s'explique par le fait que, dans de nombreuses langues, il n'existe qu'une seule forme pour ces deux fonctions, c'est le cas du français par exemple. De même, on peut expliquer cette relation particulière entre moyen et réciproque par le fait que « la signification de la réciprocité peut être considérée comme un cas particulier de la notion de réflexivité appliquée à un individu pluriel » (Creissels, 2006 : 37). Mais ce type de polysémie n'apparaît pas dans toutes les langues. Nous l'avons d'ailleurs vu au travers du cas du sereer dans le chapitre précédent. Il n'est pas rare aussi de voir se rapprocher, dans certains ouvrages, les notions de réciprocité et de coparticipation ou de pluralité (dans le sens de pluralité des relations). Cette idée vient du constat que des langues non apparentées (le turc, les langues océaniques, les langues bantoues...) possèdent un morphème utilisé pour marquer le réciproque ainsi que d'autres événements véhiculant certains types de collectivité, sans pour autant qu'il y ait une réciprocité au sens strict du terme. Comme le souligne Creissels (2006 : 38), cette proximité entre ces deux notions peut s'expliquer par le fait que « des formes signifiant originellement *faire quelque chose ensemble* peuvent se spécialiser pour en arriver à signifier *faire quelque chose les uns aux autres* ». Cette proximité sémantique entre réciproque et coparticipation s'exprime souvent dans les langues à travers la polyfonctionnalité d'une seule et unique forme. Ce n'est pas le cas du sereer.

Dans cette langue à dérivatifs multiples et variés, il existe trois morphèmes de coparticipation : *-andoor*, *-ir* et *-oor*, les deux derniers morphèmes marquant plus précisément la réciprocité. J'ai choisi de traiter l'ensemble de ces

morphèmes dans ce chapitre car, d'un point de vue fonctionnel, le réciproque doit être considéré comme un cas particulier de coparticipation.

Ce chapitre est construit de manière identique aux précédents chapitres de cet ouvrage, après avoir délimité le sujet d'étude et dressé un cadre théorique et typologique, je décrirai le cas du sereer.

12.1 Pluralité de relations, réciprocité et réciproque

12.1.1 Pluralité de relations et réciprocité

La prise de conscience d'une catégorie sémantique plus large pouvant intégrer le réciproque est relativement récente et fait l'objet d'études de plus en plus nombreuses ces dernières années, avec notamment Maslova (2007) et Creissels & Voisin-Nouguier (2008). Il n'existe pas vraiment de consensus terminologique sur cette notion de pluralité de relations. Dans cette partie, je vais m'intéresser aux divers points de vue présentés dans les ouvrages précédemment cités.

Maslova (2007) fait le constat suivant à partir de l'analyse du marqueur réciproque des langues bantoues :

The reciprocal belongs to a wide range of complex event structures that assign the same type of participation in the event to multiple participants. Apart from the reciprocal, this type of event structure subsumes the sociative (collective), the distributive, the converse (chaining), the competitive, etc.

Elle propose le terme de polyadique pour référer à l'ensemble de ces constructions. Elle précise qu'un participant aura le rôle de participant polyadique si et seulement s'il est partagé par au moins deux participants distincts. Selon Maslova (2007) on distingue deux types d'évènements polyadiques :

- ceux dont le rôle polyadique est décrit comme la combinaison de deux rôles sémantiques appartenant à la structure argumentale de la construction non-dérivée. C'est le cas du réciproque, où chaque participant est aussi bien agentif que patientif. Dans ce cas, on a une réduction de la valence.

- et ceux dont le rôle polyadique n'est composé que d'un seul rôle sémantique présent dans la construction non-dérivée. C'est le cas des constructions de type sociatif. Ces événements sont très proches sur le plan sémantique des événements simples. Cette opération n'engendre pas de modification de la valence verbale.

Creissels & Voisin-Nouguier (2008) proposent, quant à eux, le terme de coparticipation. Le terme de coparticipation s'applique à des constructions impliquant une pluralité de participants sans pour autant que ces participants aient des rôles sémantiques distincts. Ils proposent de distinguer trois types de construction de coparticipation selon plusieurs paramètres :

- la coparticipation non-spécifiée
- la coparticipation parallèle
- la coparticipation réciproque

Ici, seules les coparticipations parallèle et réciproque nous intéressent. Dans la coparticipation parallèle, au moins deux participants partagent le même rôle, tandis que dans la coparticipation réciproque, au moins deux participants partagent deux rôles distincts. Dans leur article, ils se penchent sur le cas du wolof, particulièrement instructif dans cette étude, puisque nous le verrons en deuxième partie, le wolof et le sereer partagent là encore de nombreux points communs. Dans de nombreux cas, un unique morphème permet d'encoder toutes les fonctions polyadiques ou de coparticipation. En wolof, ce n'est pas le cas, puisqu'il existe plusieurs morphèmes de coparticipation qui se répartissent les diverses fonctions coparticipatives. Voici des exemples présentant quelques-uns de ces morphèmes : dans les exemples (a) et (b), les morphèmes *-e* et *-ante* introduisent le sens de réciprocité, tandis que dans l'exemple (c), le morphème *-andoo* apporte un sens de coparticipation parallèle :

(12.1.) Creissels et Voisin-Nouguier (2008)

a. Nuyoo naa ak moom
greet.RECIPR PFT.S1S with PRO3S
'I exchanged greetings with him/her'

b. rey-ante nañu
kill-RECIPR PFT.S3P
'They killed one another'

c. ñoom ñaar ñepp toog-andoo ci lal bi
 PROP3P two all sit-COPART LOC bed DEF
 ‘They both sat on the bed together’

De nombreux termes (polyadique, coparticipation, sociatif) existent pour décrire ce phénomène de pluralité de relations englobant la réciprocité. Pour ma part, je préfère conserver le terme de pluralité de relation qui possède l’avantage de n’engager aucune ambiguïté. Bien entendu, parmi la pluralité de relations, la réciprocité nous intéresse plus particulièrement puisqu’elle engendre une diminution de la valence.

12.1.2 Réciprocité et réciproque : définitions

De la même manière que l’on distingue le causatif de la causation (cf. Chap.7), il est important de distinguer la réciprocité (qui se situe sur le plan sémantique) du réciproque (expression grammaticale de la réciprocité). Dans le monde anglophone, de nombreux termes ont été proposés pour référer à la réciprocité sur le plan sémantique, afin d’éviter toute ambiguïté. On trouve ainsi les termes de « symmetrical » (Evans 2008) ou encore de « mutuality » (Haspelmath 2007). Les termes de réciprocité, pour le plan sémantique, et de réciproque, pour le plan grammatical, me semblent suffisamment clairs pour ne pas introduire de nouveau terme. Maintenant que les divers problèmes terminologiques semblent résolus, intéressons-nous aux définitions.

La réciprocité prototypique peut être définie comme une situation dans laquelle au moins deux participants interagissent de sorte qu’ils soient à la fois agent et patient de cet événement comme dans *Paul et Marie se sont frappés*. Bien évidemment, certaines situations se rapprochent de ce prototype sans pour autant en présenter toutes les caractéristiques et relèvent, de ce fait, des situations de réciprocité non prototypiques. C’est le cas de situations où le nombre de participants est de trois ou supérieur à trois, car, dans ce cas, tous les participants n’interagissent pas de manière totalement symétrique comme dans *Les élèves se suivent*. Comme le souligne Evans (2008 : 33) :

Reciprocal constructions arguably denote the most complex event type to be expressed in most languages by regular grammatical means.

Nous allons maintenant nous pencher sur la question des moyens d’expression de la réciprocité.

12.1.3 Les moyens d'expression de la réciprocité

Il existe divers moyens d'expression de la réciprocité. Parmi tous les moyens d'expression d'une situation de réciprocité, tous ne relèvent pas de constructions réciproques. En m'inspirant du schéma proposé par Haspelmath (2007 : 2090) ainsi que du travail de Nedjalkov (2007a), j'ai créé la figure 3 ci-dessous afin d'introduire les différents moyens d'expression de la réciprocité :

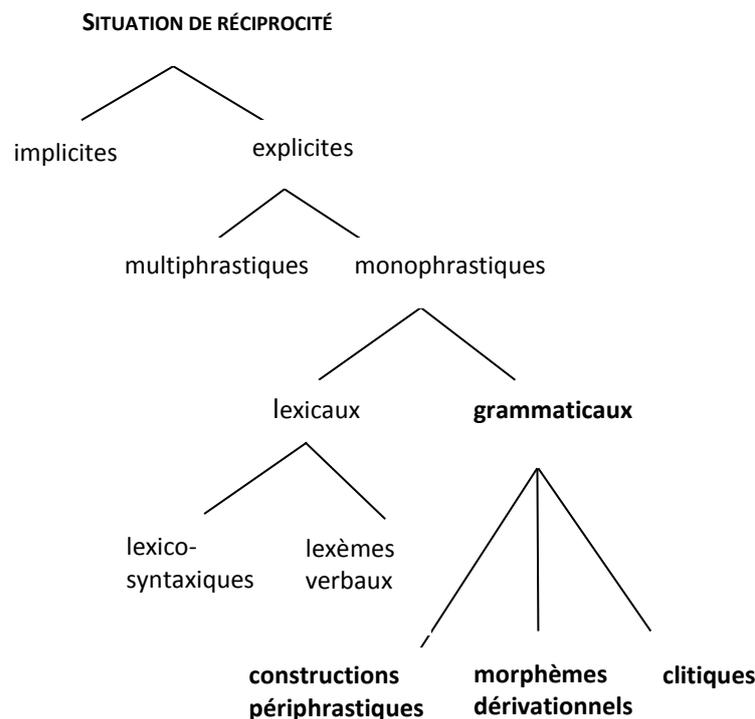


Figure 4 : Les différents moyens d'expressions de la réciprocité

La première distinction s'opère entre les structures implicites et les structures explicites. Les formes implicites de réciprocité s'intègrent dans des constructions pour lesquelles il est possible de faire une lecture incluant un sens de réciprocité, mais aussi une autre interprétation, qui elle, n'inclut pas de sens de réciprocité. C'est le cas de phrases telles que *Jean et Marie sont amoureux* ou de *Jean et Marie sont mariés* où clairement, Jean et Marie peuvent être mariés ensemble ou chacun de leur côté. Les formes explicites ne laissent, quant à elles, pas de choix d'interprétation.

On distingue ensuite les constructions monophrastiques des constructions purement syntaxiques où deux phrases telles que *Jean a frappé Pierre puis Pierre a frappé Jean* permettent de traduire le sémantisme de réciprocité.

La troisième distinction s'établit entre les moyens d'expression lexicaux et les moyens d'expression grammaticaux. Seuls les moyens d'expression grammaticaux peuvent être appelés constructions réciproques¹. Parmi les formes lexicales de réciprocité, on différencie les lexèmes verbaux des lexèmes nominaux, pronominaux ou adverbiaux². Comme le souligne Nedjalkov (2007a : 15), les lexèmes verbaux portant un signifié de réciprocité font en général partie des événements « naturellement réciproques », tels que les a identifiés Kemmer (1993 : 100-8).

Les moyens d'expression grammaticaux, soit les constructions réciproques, sont classées en trois sous-catégories³ : les réciproques morphologiques, qui nous concernent particulièrement pour le cas du sereer, les réciproques sous formes de clitiques, telles qu'on les trouve en français avec la forme pronominale *se*, ainsi que les constructions périphrastiques, que l'on trouve dans les langues Kiranti (Népal) par exemple (Nedjalkov, 2007b : 168).

La construction réciproque morphologique est un des moyens d'expression de la réciprocité les plus répandus à travers les langues du monde (Nedjalkov 2007b : 177). Par ailleurs, les morphèmes permettant de marquer la réciprocité dans de nombreuses langues sont polyfonctionnels. Il existe trois types majeurs de polyfonctionnalité :

- pluralité de relations (ou sociatif, coparticipation...) et réciproque
- moyen et réciproque
- itératif et réciproque

¹ En effet, afin de conserver une certaine cohérence dans l'ensemble de cette thèse, notamment avec le chapitre traitant du causatif, les lexèmes exprimant la réciprocité ne sont pas inclus dans les constructions réciproques.

² J'ai choisi de ne pas développer ce point, malgré l'abondance de travaux sur la question (cf. les ouvrages déjà cités), pour la simple et bonne raison que ces constructions ne mettent pas en jeu de changement de valence, thème principal de cette thèse.

³ Nedjalkov (2007 : 12) ne distingue que deux sous catégories et inclut, dans les réciproques morphologiques, les réciproques périphrastiques ainsi que d'autres constructions telles que la reduplication qui ne nous concernent pas ici.

Bien que moins fréquents selon Nedjalkov (2007a : 16), on trouve dans d'autres langues des affixes verbaux dédiés au marquage du réciproque. C'est le cas du chuckchi (chukotcho-kamchatkan, Sibérie)⁴ :

(12.2.) Nedjalkov (2007a : 17)

- a. penrə-nen
 attacked-S.3SG.O.3SG
 'He attacked him'
- b. penrə-wəly-ə-yʔat
 attacked-REC-ə-S.3PL
 'They attacked each other'

C'est aussi le cas du sereer, comme nous aurons l'occasion de le constater un peu plus loin, mais pour l'instant, poursuivons notre introduction théorique et typologique.

12.1.4 Constructions réciproques prototypiques

12.1.4.1 Constructions simples et discontinues

L'opération réciproque est une opération de diminution de la valence du verbe. Cette diminution est la conséquence de la suppression de l'objet du verbe de la construction non-dérivée. Le rôle patientif du verbe non-dérivé n'est, quant à lui, pas supprimé. Deux cas de figures sont possibles quant à son nouveau rôle syntaxique dans la construction réciproque. Soit le participant patientif de la construction non-dérivée est exprimé en fonction sujet, le sujet de la construction réciproque sera alors pluriel puisque le participant agentif de la construction non-dérivée est maintenu en fonction sujet. Ce type de construction est appelé construction réciproque simple. Soit le participant patientif de la construction non-dérivée est destitué en fonction syntaxique d'oblique (en général un argument comitatif), le sujet de la construction non-dérivée est conservé tel quel dans la construction réciproque, il est alors au singulier. Ce type de construction réciproque est appelé construction réci-

⁴ Pour une meilleure lisibilité, les gloses ont été en partie modifiées et pour information, le ə est une voyelle épenthétique.

proque discontinue. Dans l'exemple suivant en swahili, le même évènement à sémantisme de réciprocité est une construction réciproque simple en (a), où les deux participants apparaissent en fonction sujet, et une construction réciproque discontinue en (b), où un des deux participants apparaît en fonction oblique introduit par une préposition *avec*.

(12.3.) Swahili (Vitale 1981 : 145 cité par Nadjalkov 2007a : 28)

a. Juma na Halima wa-na-pend-an-a
 Juma and/with Halima 3PL.SB-PRES-love-REC-a
 'Juma and Halima love each other'

b. Juma a-na-penda-an-a na Halima
 Juma 3SG.SB-PRES-love-REC-a with Halima
 'Juma and Halimalove each other', litt. 'Juma loves each other with Halima'

Selon Haspelmath (2007 : 2091), toutes les langues qui possèdent des constructions réciproques discontinues possèdent également des constructions réciproques simples.

12.1.4.2 Productivité selon la valence des verbes

Les constructions réciproques sont dérivées, dans la plupart des cas, à partir de verbes bivalents. Ainsi, les constructions réciproques sont majoritairement intransitives. Cependant, la dérivation réciproque peut aussi se combiner à des verbes trivalents et résulter ainsi en une construction transitive, comme l'indique l'exemple ci-dessous :

(12.4.) quechua (van de Kerke 2007 cité par Nadjalkov 2007a : 62)

a. Maria wawa-s-man misk'i-ta qu-rqa
 Maria child-PL-ALL sweet-ACC give-3SG.PAST
 'Maria gave the children a sweet'

b. wawa-s miski'-ta qu-na-ku-nku
 child-PL sweet-ACC give-REC-REFL-3PL
 'The children give each other a sweet'

nel du verbe. Celui-ci peut avoir plusieurs rôles sémantiques selon les langues, possesseur ou bénéficiaire par exemple. L'opération, sur le plan de la valence, est alors différente de celle qui a lieu dans les constructions réciproques prototypiques, puisqu'aucun objet n'est supprimé. Observons le cas d'un réciproque de possession :

(12.6.) even (Malchukov 2007 cité par Nedjalkov 2007a : 64)

a. bej hooni-wa-n irič haa-ži-m ?
 man strength-ACC-his how know-FUT-1PL
 'How can we try the man's strength?'

b. honi-l beji-l hooni-tak-mar irič haa-mat-či-p ?
 strong-PL man-PL strength-*takan*-REFL.PL how know-REC-FUT-1PL
 'Strong men, how can we try each others strength?'

Maintenant que la réciprocité et plus largement la pluralité de relation ont été introduites et présentées sous un angle théorique et typologique, intéressons-nous au cas du sereer.

12.2 La pluralité de relations en sereer : introduction

A l'occasion du chapitre 5 sur la dérivation verbale en sereer, j'ai identifié, grâce aux travaux précédents, deux morphèmes de réciproques :

- le morphème *-ir*
- et le morphème *-oor* qui serait, selon S. Faye (1982) et S. Faye & Mous (2006), la combinaison du suffixe *-ir* et du morphème de moyen *-u*.

Le chapitre 5 a été aussi l'occasion de mettre en lumière l'existence d'un morphème *-andoor* (complexe d'un point de vue formel) marquant, selon les auteurs des ouvrages précédents, la simultanéité. Ainsi, le sereer possède trois morphèmes introduisant une pluralité de relations et avant de nous intéresser plus particulièrement à la réciprocité, je vais présenter brièvement le morphème *-andoor*.

12.2.1 Le morphème *-andoor* de simultanéité

Comme le montre l'exemple ci-dessous, le morphème *-andoor* permet d'introduire un sens de simultanéité entre deux événements identiques, où deux participants distincts vont posséder le même rôle sémantique. La coparticipation est donc du type parallèle. On a ici une pluralité d'agents. Notons qu'en sereer, il n'existe pas de restriction concernant l'introduction d'une pluralité de sujets comme l'indique l'exemple (a).

(12.7.) élicitation

- a. Ø-Pierre fa Ø-Sang a-njik-a ga-cek
 CL-Pierre PREP CL-Sang S.3-PL.acheter-a CL-poule
 'Pierre et Jean ont acheté un poulet ensemble'
- b. Ø-Pierre fa Ø-Sang a-njik-andoor-a ga-cek
 CL-Pierre PREP CL-Sang S.3-PL.acheter-SIMULT-a CL-poule
 'Pierre et Jean ont acheté un poulet en même temps'

En effet, on constate ci-dessus que la seule présence d'un sujet pluriel (avec deux participants distincts) permet d'introduire la notion de *faire ensemble* et ne nécessite donc pas une quelconque dérivation.

Comme l'a noté Maslova (2007), le type de construction polyadique (où le rôle polyadique n'est composé que d'un seul rôle sémantique présent dans la construction non-dérivée), engagé par le morphème *-andoor*, est proche d'un événement simple à participants multiples, donc très proche, sur le plan de la valence verbale, d'une construction non-dérivée à participant unique. La modification la plus importante apparaît au niveau sémantique avec l'ajout du sens de simultanéité.

(12.8.) élicitation

- a. Ø-Omar a-mbara gi-muus
 CL-Omar S.3-tuer-a CL-chat
 'Omar a tué un chat'
- b. Ø-Sang a-mbara gi-muus
 CL-Omar S.3-tuer-a CL-chat
 'Jean a tué un chat'

- c. Ø-Omar fa Ø-Sang a-mbar-andoor-a gi-muus
 CL-Omar PREP CL-Sang S.3-PL.tuer-SIMULT-a CL-chat
 ‘Omar et Jean ont tué un chat en même temps’

Comme en français, il existe une ambiguïté sur la pluralité de patient :
ont-ils tué chacun un chat ou *ont-ils tué en même temps le même chat* ?

Ce morphème *-andoor* peut aussi permettre d’introduire la simultanéité d’évènements concernant, non pas une pluralité de sujets, mais une pluralité d’objets, dans le cas de verbes transitifs.

(12.9.) élicitation

- a. n-duf-a Ø-tiya
 S.1SG-semer-a CL-arachide
 ‘J’ai semé l’arachide’
- b. n-duf-a Ø-kaaf
 S.1SG-semer-a CL-arachide
 ‘J’ai semé le mil’
- c. n-duf-andoor-aam Ø-tiya fi Ø-kaaf
 S.1SG-semer-SIMULT-a CL-arachide PREP CL-mil
 ‘J’ai semé en même temps l’arachide et le mil’

Jusqu’à présent nous avons rencontré uniquement des constructions simples, mais les constructions discontinues sont aussi possibles comme l’illustre l’exemple ci-dessous :

(12.10.) élicitation

- Ø-Omar a-war-andoor-a fa Ø-Sang gi-muus
 CL-Omar S.3-tuer-SIMULT-a PREP CL-Sang CL-chat
 ‘Omar et Jean ont tué un chat en même temps’

Cette dérivation n’impliquant pas de modification de la valence et étant essentiellement d’ordre sémantique, elle est compatible aussi bien avec des verbes transitifs, comme nous l’avons vu jusqu’à présent, qu’avec des verbes intransitifs actifs (12.11), intransitifs statifs (12.12) ou ditransitifs (12.13)

(12.11.) élicitation

Ø-Faatu a-ret-andoor-a fa Ø-Mosaan
 CL-Faatu S.3-partir-SIMULT-a PREP CL-Mosaan
'Faatu est parti en même temps que Mosaan'

(12.12.) élicitation

a-ngon-andoor-a
 S.3-PL.ê_mort-SIMULT-a
'Ils sont morts ensemble'

(12.13.) élicitation

Ø-Pierre fa Ø-Mosaan a-mbed-andoor-a gi-ndigil n-e
 CL-Pierre PREP CL-Mosaan S.3-PL.cacher-SIMULT-a CL-vérité CL-PROX
'Pierre et Mosaan ont caché la vérité en même temps'

Cette dérivation peut aussi se combiner à un verbe préalablement dérivé au réciproque, comme l'indique l'exemple ci-dessous :

(12.14.) élicitation

a-ngaw-r-andoor-a
 S.3-PL.frapper-REC-SIMULT-a
'Ils se sont frappés en même temps'

Nous venons donc de voir qu'il existe d'autres marques que les morphèmes de réciproques pour encoder la coparticipation en sereer. Le morphème *-andoor* encode la coparticipation, mais n'engendre pas de modifications profondes de la valence verbale. Le sujet d'étude de cet ouvrage étant les changements de valence, nous allons maintenant nous intéresser beaucoup plus en détail à la réciprocité.

12.2.2 La réciprocité

Nous avons vu, à l'occasion de la section précédente qu'il était important de distinguer la réciprocité, qui est une notion sémantique, du réciproque, qui est une notion grammaticale. Il existe pour les langues d'autres moyens d'expression que la morphologie pour exprimer la réciprocité, et notamment le lexique, soit sous forme de lexèmes verbaux, soit sous formes d'expression

du type *l'un l'autre* en français ou *each other* en anglais. La présence de lexèmes verbaux exprimant la réciprocité n'est pas très développée en sereer. J'ai pu répertorier trois verbes exprimant la réciprocité naturelle : *gen* « habiter », *xet* « rencontrer » et *nand* « ressembler ». La particularité du verbe *gen* « habiter », illustrée dans les exemples ci-dessous, est que son sujet doit obligatoirement être focalisé pour qu'il ait une valeur de réciprocité.

(12.15.) élicitation

a. Ø-Faatu fa Ø-Mosaan ngen-u
 CL-Faatu avec CL-Mosaan PL.habiter-FOC
 'Faatu et Mosaan habitent ensemble'

b. *Ø-Faatu fa Ø-Mosaan ngen-a
 CL-Faatu avec CL-Mosaan PL.habiter-a
 'Faatu et Mosaan habitent ensemble'

Les deux autres verbes de réciprocité ont, quant à eux, un fonctionnement tout à fait normal, dans le sens où seule la pluralité de sujet vient indiquer la nature réciproque de ces événements.

(12.16.) élicitation

Ø-faafaal w-e a-nget-a
 CL-pêcheurs CL-PROX S.3-rencontrer-a
 'Les pêcheurs se sont rencontrés'

(12.17.) élicitation

Ø-Mosaan fa Ø-Faatu nand-a
 CL-Mosaan avec CL-Faatu ressembler-a
 'Mosaan et Faatu se ressemblent'

Je n'ai pas relevé d'unité lexicale de type « l'un l'autre » en sereer. Il existe cependant une construction proche, mais qui ne peut pas s'appliquer à des sujets définis :

(12.18.) élicitation

o-kiin o-kiin a-diid-and-a o kend-um
 CL-personne CL-personne S.3-avoir_peur-CAUS1-a CL-voisin-3SG
 'Chacun a fait peur à son voisin'

Nous allons maintenant nous focaliser sur le procédé morphologique du sereer pour exprimer la réciprocité, soit la dérivation réciproque proprement dite. Précédemment, j'ai évoqué le fait qu'il existe deux morphèmes de réciprocité dans cette langue : le morphème *-oor* et le morphème *-ir*. Chacun de ces morphèmes s'est vu attribuer une section ci-dessous.

12.3 Le morphème *-oor*

Ce morphème est, selon mes sources, très peu productif en sereer de Mar Lodj et de ce fait probablement en voie de lexicalisation. Il marque, dans ce parler, l'idée de concertation, d'accord ou de désaccord. Je n'ai pu trouver que trois verbes compatibles avec ce morphème :

(12.19.) élicitation

Ø-Faatu fa Ø-Mosaan a-nan-oor-a ga-paax
 CL-Faatu avec CL-Mosaan S.3-entendre-REC-a CL-bien
 'Faatu et Mosaan s'entendent bien'

(12.20.) élicitation

Ø-Sang fa Ø-Faatu a-dây-oor-a
 CL-Jean avec CL-Faatu S.3-séparer-REC-a
 'Jean et Faatu se sont séparés'

(12.21.) élicitation

Ø-rew w-e mbokat-oor-a
 CL-femmes CL-PROX PL.ê_réuni-REC-a
 'Les femmes se sont réunies'

Notons que, en discours spontané, le verbe *nan* « entendre » prend aussi la forme *-ir* :

(12.22.) SRR-MR-txt04.017

i-nan-ir fa in o Ø-ngoor k-e Ø-rew
S.1PL-entendre-REC avec 1PL COP CL-enfants CL-PROX CL-femmes
fi Ø-goor
avec CL-hommes
'On s'entendait entre nous, les enfants, hommes et femmes'

12.4 Le morphème *-ir*

12.4.1 Classes naturelles de réciprocité

Le morphème *-ir* est compatible avec les classes naturelles de réciprocité telles que les a définies Kemmer (1993). En effet, il peut se combiner à des verbes d'antagonismes tels que « détester » (12.23), « lutter » (12.24) ou « frapper » (12.25).

(12.23.) élicitation

Ø-Faatu fa Ø-Mosaan a-mbañ-ir-a
CL-Faatu avec CL-Mosaan S.3-PL.détester-REC-a
'Faatu et Mosaan se détestent'

(12.24.) élicitation

Ø-Pierre fa Ø-Sang maaf-r-a
CL-Pierre avec CL-Jean terrasser-REC-a
'Pierre et Jean ont lutté'

(12.25.) élicitation

Ø-Sang fa Ø-Pierre a-ngaw-r-a
CL-Jean avec CL-Pierre S.3-PL.frapper-REC-a
'Ils se sont frappés'

Mais aussi avec des verbes d'affection du type « aimer » (12.26) ou « embrasser » (12.27) :

(12.26.) élicitation

Ø-Faatu fa Ø-Kara a-mbug-r-a
 CL-Faatu avec CL-Kara S.3-PL.aimer-REC-a
'Fatou et Kara s'aiment'

(12.27.) élicitation

Ø-Sang fa Ø-Mosaan a-mboon-r-a
 CL-Jean avec CL-Mosaan S.3-PL.embrasser-REC-a
'Jean et Mosaan se sont embrassés'

On trouve le morphème *-ir* également avec des verbes de rencontres (12.28), des verbes de contact (12.29) ou de convergence physique (12.30)

(12.28.) élicitation

Ø-rew we a-simn-ir-a
 CL-femmes CL-PROX S.3-saluer-REC-a
'Les femmes se sont salués'

(12.29.) élicitation

Ø-Pierre fa Ø-Sang a-ndiñ-r-a
 CL-Pierre avec CL-Jean S.3-PL.pousser-REC-a
'Pierre et Jean se sont poussés'

(12.30.) élicitation

Ø-Faatu fa Ø-Mosaan a-mat-r-a
 CL-Faatu avec CL-Mosaan S.3-ê_assis_à_côté-REC-a
'Faatu et Mosaan se sont assises l'une à côté de l'autre'

Mais le morphème *-ir* se combine tout aussi bien à des verbes qui n'appartiennent pas à la classe des réciproques naturels, comme le montre l'exemple ci-dessous. Notons dans cet exemple, la présence d'un morphème d'applicatif dont l'intervention est motivée par la présence d'une interrogation sur la manière.

(12.31.) SRR-MR-txt03_intro.003

kam Ø-mbind ne Ø-kartie fan-e n-e
 dans CL-maison CL-PROX CL-quartier CL-PROX CL-PROX
 nu-mbi-ir-t-eeg-na
 S.2SG-PL.faire-REC-APPL2-PST.IPFV-REL
 ‘*Dans la maison, le quartier, comment vous faisiez entre vous?*’

12.4.2 Constructions réciproques prototypiques

Les constructions ci-dessous sont des constructions réciproques dérivées à partir de verbes transitifs tels que « tuer » ou encore « voir ». Les constructions résultantes en (b) sont des constructions intransitives, puisque l’objet est supprimé. Sur le plan sémantique, le participant patient de la construction (a) est, dans la construction réciproque en (b), co-agent et co-patient de l’action. De plus, l’ensemble de ces exemples sont des constructions réciproques simples.

(12.32.) élicitation

- a. Ø-Faatu a-ga-a Ø-Pierre
 CL-Faatu S.3-voir-a CL-Pierre
 ‘*Faatu a vu Pierre*’
- b. Ø-Faatu fa Ø-Pierre a-nga-r-a
 CL-Faatu avec CL-Pierre S.3-PL.voir-REC-a
 ‘*Faatu et Pierre se sont vus*’

(12.33.) élicitation

- a. Ø-Omar a-war-a Ø-Kara
 CL-Omar S.3-tuer-a CL-Kara
 ‘*Omar a tué Kara*’
- b. Ø-Omar fa Ø-Kara a-mbar-r-a
 CL-Jean avec CL-Kara S.3-PL.tuer-REC-a
 ‘*Omar et Kara se sont entretués*’

12.4.3 Constructions réciproques discontinues

Il y a la possibilité en sereer de construire des réciproques discontinues comme l'indiquent les exemples suivants, où l'objet de la construction non dérivée devient sur le plan syntaxique un oblique introduit par une préposition à sens comitatif (12.34a) et (12.35). Dans l'exemple (b) ci-dessous, on constate que si l'on souhaite focaliser l'élément comitatif, il faut alors avoir recours à une dérivation applicative⁶.

(12.34.) élicitation

a. Ø-Faatu a-ga-r-a fa Ø-Pierre
 CL-Faatu S.3-voir-REC-a avec CL-Pierre
 'Faatu et Pierre se sont vus'

b. Ø-Pierre Ø-Faatu a-ga-r-t-u
 CL-Pierre CL-Faatu S.3-voir-REC-APPL2-FOC
 'C'est avec Pierre que Faatu a eu une entrevue'

(12.35.) élicitation

*Ø-Sang a-war-r-a fa Ø-Kara
 CL-Jean S.3-tuer-REC-a avec CL-Kara
 'Jean et Kara se sont entretués'

12.4.4 Constructions réciproques et verbes intransitifs

En sereer, la dérivation réciproque n'est pas compatible avec des verbes intransitifs sans avoir recours à une dérivation causative en premier lieu.

(12.36.) élicitation

Ø-Sang fa Ø-Pierre a-ndodg-and-ir-a
 CL-Jean avec CL-Pierre S.3-PL.ê_sale-CAUS1-REC-a
 'Jean et Pierre se sont rendus propres l'un l'autre'

⁶ Ceci est une propriété générale des comitatifs, puisque pour rappel, les obliques de comitatifs requièrent une dérivation applicative leur permettant d'accéder au statut d'objet syntaxique du verbe, et ainsi d'être focalisé (pour plus de détails se référer aux chapitres 6 sur les relations grammaticales et 8 sur l'applicatif).

Selon mes informateurs, la construction discontinue, telle que l'exemple (12.37), n'est pas possible avec ce type de dérivation réciproque dans la variété de Mar Lodj, mais le serait dans la variété sine.

(12.37.) élicitation

*Ø-Sang a-rodg-and-ir-a fa Ø-Pierre
 CL-Jean S.3-ê_propre-CAUS1-REC-a avec CL-Pierre
'Jean et Pierre se sont rendus propres l'un l'autre'

12.4.5 Constructions réciproques et verbes trivalents

Le morphème de réciproque *-ir* est compatible avec les verbes trivalents. La valence est là aussi diminuée, mais la construction résultante reste transitive. Le thème est maintenu en tant qu'objet, tandis que le destinataire est réciprocalisé, comme l'indique les exemples (12.38 b) et (12.39 b).

(12.38.) élicitation

a. Ø-Pierre a-cood-a a Ø-Jean gi-livre
 CL-Pierre S.3-donner-a ACC CL-Jean CL-livre
'Pierre a donné un livre à Jean'

b. Ø-Pierre fa Ø-Sang a-cood-r-a gi-livre
 CL-Pierre avec CL-Jean S.3-donner-REC-a CL-livre
'Pierre et Jean se sont donnés un livre'

L'exemple (c) ci-après illustre la possibilité de construire une construction réciproque discontinue. Enfin, l'exemple (d) indique la possibilité pour le thème d'être pronominalisé, il conserve donc ses propriétés d'objet.

(12.39.) élicitation

a. Ø-Sang a-bind-a a Ø-Faatu go-lettar
 CL-Jean S.3-écrire-a ACC CL-Faatu CL-lettre
'Jean a écrit une lettre à Faatu'

b. Ø-Sang fa Ø-Faatu a-mbind-r-a xa-lettar
 CL-Jean avec CL-Faatu S.3-PL.écrire-REC-a CL-lettre
'Jean et Faatu se sont écrit des lettres'

c. Ø-Sang a-bind-r-a fa Ø-Faatu xa-lettar
 CL-Jean S.3-écrire-REC-a avec CL-Faatu CL-lettres
 ‘Jean et Faatu se sont écrit des lettres’

d. Ø-Sang fa Ø-Faatu a-mbind-r-a a den
 CL-Jean avec CL-Faatu S.3-PL.écrire-REC-a ACC 3PL
 ‘Jean et Faatu se les sont écrites’

12.4.6 Constructions réciproques de possession

On trouve aussi en sereer des constructions réciproques où la coréférentialité entre l’un des participants sujets de la construction (b) ne se fait, non pas avec un argument objet de la construction non dérivée (a), mais avec ce que Nedjalkov (2007b : 64) a nommé un « non-argument ». Ici, le non-argument est le rôle de possesseur de Jean (a). Cette construction réciproque est non-prototypique étant donné que la valence n’est pas diminuée comme le montre l’exemple (d) où il est possible d’indexer l’objet sur le verbe. Précisons, cependant, qu’il semble toujours possible de construire une réciproque discontinuée (c). Notons enfin qu’il s’agit là d’élucubrations, et qu’il est donc préférable de garder quelques réserves sur ce type de construction en sereer.

(12.40.) élucubration

a. Ø-Pierre a-xox-a go-kol ol-e Ø-Jean
 CL-Pierre S.3-cultiver-a CL-champ CL-PROX CL-Jean
 ‘Pierre a cultivé le champ de Jean’

b. Ø-Pierre fa Ø-Sang a-ngox-r-a a-kol
 CL-Pierre avec CL-Jean S.3-PL.cultiver-REC-a CL-champ
 ‘Pierre et Jean se sont cultivés leur champ’

c. Ø-Pierre a xox-r-a fa Ø-Sang go kol
 CL-Pierre S.3-cultiver-REC-a avec CL-Jean CL-champ
 ‘Pierre et Jean se sont cultivés leur champ’

d. Ø-Pierre a-xox-r-aan fa Ø-Sang
 CL-Pierre S.3-cultiver-REC-a.O.3SG avec CL-Jean
 ‘Pierre et Jean se le sont cultivés’

12.5 Conclusion

Le sereer de Mar Lodj possède aujourd'hui deux morphèmes indiquant la pluralité de relations, le morphème *-andoor*, qui marque la simultanéité, et le morphème *-ir*, qui marque la réciprocité. La dérivation en *-oor* ne semble plus productive. Alors que le morphème de simultanéité n'implique aucune diminution de la valence, et se combine, de ce fait, à tous types de verbe. Le morphème de réciproque, prototypiquement, diminue la valence. Incompatible avec les verbes intransitifs, il se combine aux verbes trivalents en réciprocalisant le destinataire. Le résultat d'une telle opération, sur le plan de la valence, est une construction bivalente. Enfin, le réciproque en sereer peut aussi consister en une construction non-prototypique où aucune diminution de la valence ne peut être observée, c'est le cas des constructions réciproques de possession. Le chapitre consacré au réciproque étant maintenant clos, nous allons nous intéresser à la surprenante question de l'antipassif en sereer.

13

L'antipassif

13.0 Introduction

L'antipassif est un terme relativement récent datant des années 1970 qui renvoie à une opération de diminution de la valence par la destitution de l'objet. Bien que de nombreux linguistes notent la présence de constructions antipassives dans des langues accusatives (Polinsky 2005 ; Creissels 2006), l'antipassif est toujours considéré comme typique des langues ergatives (Palmer 1994 ; Cooreman 1994). Trois principales raisons peuvent expliquer cette tendance à lier antipassif et ergativité. Tout d'abord, c'est une question de visibilité. En effet, l'antipassif des langues ergatives est plus visible que dans les langues accusatives, puisque les caractéristiques de codages du sujet sont également modifiées, mais aussi parce que les langues ergatives possèdent plus fréquemment un marqueur (parfois plusieurs) spécialisé dans l'antipassif. Ensuite, l'antipassif des langues ergatives peut présenter des motivations fonctionnelles syntaxiques qui ne peuvent apparaître dans les langues accusatives. J'y reviendrai dans la section 13.1.3. La destitution de l'objet par la construction antipassive peut avoir deux types de motivations. Dans cette optique, Cooreman (1994) distinguent deux types d'antipassif : le type 1 caractérisé en termes de fonctions sémantiques et pragmatiques et le type 2 lié à des contraintes syntaxiques. C'est ce dernier type d'antipassif qui n'apparaît que dans des langues à ergativité profonde, puisque la construction antipassive va autoriser le sujet ergatif de la construction transitive à devenir un sujet absolutif d'une construction intransitive et donc, va devenir le pivot de nombreuses opérations syntaxiques accessibles uniquement au sujet absolutif (relativisation, focalisation, interrogation...). La troisième raison qui pousse de nombreux linguistes à lier la notion d'antipassif à celle d'ergativité vient du fait que l'antipassif ait été introduit comme la contrepar-

tie ergative du passif, considéré alors comme caractéristique des langues accusatives. Mais, dans les faits, passif et antipassif ne sont pas réellement symétriques. D'abord passif et antipassif peuvent apparaître dans une même langue ergative (mā, eskimo, basque ; Dixon, 1994 ; Song, 2001). Mais plus important encore, ils diffèrent de nombreuses manières : il y a une promotion dans le passif, pas dans l'antipassif d'une langue accusative, l'antipassif est restreint aux verbes transitifs, pas le passif, et enfin, le passif modifie profondément l'alignement entre rôles sémantiques et rôles discursifs, tandis que l'antipassif accroît le lien entre agent et topique. (Creissels 2006).

L'antipassif en sereer est un cas particulier d'un point de vue typologique, d'abord parce que c'est une langue accusative mais surtout parce qu'il est spécialisé dans la destitution du rôle sémantique de destinataire, ce qui, bien évidemment, le limite dans sa productivité. Ainsi, plus que pour n'importe quel dérivatif verbal une première partie consacrée à la mise en place d'un cadre théorique et typologique semble cruciale. Je pourrai, dans la suite de ce chapitre, décrire de manière détaillée l'emploi de ce morphème : sa productivité et ses motivations fonctionnelles et enfin le replacer dans la typologie de l'antipassif.

13.1 Cadre théorique et typologique

Après avoir défini l'antipassif, je m'intéresserai à ses moyens d'expression dans les langues accusatives, puis aux motivations fonctionnelles de l'antipassif dans ces langues. Enfin, je m'attacherai à apporter des éléments sur la question de la productivité de l'antipassif, liée au sémantisme de l'objet visé ou à la transitivité du verbe.

13.1.1 Définition

L'antipassif est une opération de réduction de la valence qui permet de destituer un objet. Dans le cas d'une langue à alignement ergatif, l'opération antipassive a aussi des conséquences sur l'encodage du sujet. L'objet destitué par l'opération antipassive peut subir deux types de traitement selon les langues, soit il est optionnel et présente un marquage oblique (datif, locatif,

instrumental...) tel qu'illustré par l'exemple (12.1) (Payne, 1997 : 219), soit il est supprimé et dans ce cas ne peut plus être exprimé.

(13.1.) yup'ik (eskimo, Etats-Unis)

a. Yero-m keme-q nerre-llu-ru-a
 Y.-ERG meat-ABS EAT-PAST-3SG/3SG
 'Yero ate the meat'

b. Yero-q (kemer-meng) nerre-llru-u-q
 Y.-ABS meat-INST eat-PAST-INTRNS-3SG
 'Yero ate (meat)'

13.1.2 Les formes de l'antipassif dans les langues accusatives

Considérant un marquage morphologique nécessaire pour reconnaître un mécanisme de voix, la destitution de l'objet présentant les mêmes fonctions sémantiques et pragmatiques que l'antipassif, mais sans aucune morphologie, telles qu'illustrée ci-dessous, n'est pas considérée ici comme relevant de l'antipassif. D'autres auteurs considèrent toutefois ce type de construction comme antipassive (Givon 2001 ; Heath 1976 ; Lazard 1989).

(13.2.) Payne (1997 : 220)

The hunter shot the deer
 The hunter shot at the deer
 The hunter shot.

Le marquage permettant de reconnaître une fonction antipassive peut être spécialisé dans cette fonction ou au contraire polyfonctionnel. Le marquage spécialisé est plus commun dans les langues ergatives que dans les langues accusatives. On trouve cependant ce type de marquage en nahuatl, une langue accusative (Uto-Aztèque, Launey 1994 cité par Voisin-Nouguier (2005). Cette langue possède deux morphèmes d'antipassif distribué selon l'animacité de l'objet cible : *-te* pour les animés et *-tla* pour les inanimés. Ces deux morphèmes sont productifs avec les verbes transitifs ainsi qu'avec les bases ditransitives. Si l'on compare la construction ditransitive en (a) avec la construction antipassive en (b) de l'exemple (13.3), on constate que c'est le marqueur des inanimés *-tla* qui est utilisé et donc c'est le thème (la chose donnée) qui est omis. Maintenant, si l'on compare l'exemple (a) avec

l'exemple (c), on constate que c'est le marqueur antipassif des animés *-te* qui est utilisé ; donc le destinataire est omis. Enfin, l'exemple (d) illustre la possibilité de combiner ces deux morphèmes d'antipassif et dans ce cas, le thème et le destinataire sont omis, le verbe est intransitif.

(13.3.) nahuatl (aztèque, Mexico)

- a. ni-mits-maka in ʃo:tʃitl
 S.1SG-O.2SG-donner DEF fleurs
 'Je te donne des fleurs'
- b. ni-mits-tla-maka-s
 S.1SG-O.2SG-AP1-donner-FUT
 'Je te donnerai quelque chose'
- c. ni-k-te:-maka in ʃo:tʃitl
 S.1SG-O.3SG-AP2-donner DEF fleurs
 'Je fais don de la fleur'
- d. ni-te:-tla-maka-s
 S.1SG-AP2-AP1-donner
 'Je ferai des dons'

Le morphème polyfonctionnel reste cependant le moyen d'expression le plus commun des langues accusatives pour l'antipassif. L'une des polyfonctionnalités la plus fréquente concerne d'autres opérations de diminution de valence telles que le moyen ou le réciproque. La possibilité pour une langue d'utiliser une forme moyenne ayant dans certains cas des emplois antipassifs est illustrée par l'exemple russe (13.4) tiré de (Comrie, 1985 : 319). Le cas où un morphème de réciproque peut être utilisé pour introduire l'antipassif est illustré par l'exemple (13.5) (Ndayiragije 2002 cité par Voisin-Nouguier 2005). Cette évolution des formes moyennes ou réciproques vers une fonction antipassive s'explique, comme le souligne (Kemmer 1993), par la « faible distinguabilité des participants » dans les événements de type moyen.

(13.4.) russe

Sobaka kusajet počtal'ona *'the dog bites the postman'*
 Sobaka kusajet-sja *'the dog bites'*

(13.5.) kirundi (bantoue)

Abâna ba-a-tuk-an-ye
 children S.3PL-PAST-insult-REC-ASP
'Children insulted each other' or 'Children insulted (people)'

13.1.3 Motivations fonctionnelles

Rappelons qu'il existe deux types d'antipassif, le type 2, nous l'avons vu lors de l'introduction est strictement corrélé aux langues ergatives profondes. Je n'y reviendrai pas puisque le sereer est une langue accusative. En revanche, nous allons nous intéresser plus en détail à l'antipassif de type 1 qui, lui, n'est pas restreint à un certain type de langue. Tout d'abord, l'antipassif peut permettre l'introduction d'un objet indéfini, générique, pluriel ou non-référentiel et dans l'ensemble de ces cas, l'objet est difficile à identifier d'un point de vue discursif. Cette motivation fonctionnelle, la faible identification de l'objet, est illustrée par l'exemple (13.6). Comparons la construction ergative en (a) avec la construction antipassive en (b), dans cette dernière, le patient ne peut être identifié (England 1988) :

(13.6.) mam (maya, Guatemala)

a. Ma Ø-w-aq'na-7n-a
 ASP ABS.3SG-ERG.1SG-work-DS-1SG
'I worked it.'

b. Ma chin aq'naa-n-a
 ASP ABS 1SG work-AP-1SG
'I worked.' (No implication of what was worked)

L'antipassif peut aussi être utilisé afin d'indiquer que le patient est moins affecté par l'agent, comme l'indique l'exemple suivant (Cooreman 1988) :

(13.7.) chamorro (malayo-polynésienne, Guam)

a. Un-patek i ga'лаго
 ERG.2SG-kick the dog
 'You kicked the dog.'

b. Mamatek hao gi ga'лаго
 AP-kick 2SG.ABS LOC dog
 'You kicked at the dog.'

Enfin, l'antipassif peut être employé à des fins aspectuelles comme l'explique Polinsky (2005) ci-dessous :

If there is no affected participant which allows one to measure out the effects of the event, the event itself is interpreted as incomplete. This accounts for the high correlation between the use of the antipassive and the habitual, durative, iterative and imperfective.

Dans l'exemple (13.8) (Cooreman 1988), l'antipassif apporte un sens itératif à l'évènement.

(13.8.) chamorro

Mang-galuti gue' ni ga'lagu.
 AP-hit 3SG.ABS OBL dog
 'He repeatedly hit the dog.'

13.1.4 Antipassif et ditransitivité

L'antipassif étant une opération de diminution de la valence qui destitue un objet, il est donc tout simplement logique que les constructions antipassives soient au moins limitées aux verbes transitifs. Mais qu'en est-il des ditransitifs ? Quel objet est visé ? Est-ce que, pour une langue à alignement indirectif (thème = P), l'objet cible sera toujours le thème ? Et inversement, est-ce que pour une langue à alignement secondatif (destinataire = P) l'objet cible sera toujours le destinataire ? Il est probable que ce ne soit pas toujours le cas. Il existe des langues qui présentent des alignements hybrides, où propriétés d'encodage et propriétés de comportement syntaxique (passivisation, focalisation...) ne révèlent pas le même type d'alignement. Ainsi, les langues se distinguent en deux catégories, celles où l'antipassivisation confirme le type d'alignement déterminé à partir des propriétés d'encodage et celles où

l'antipassivisation permet d'établir un autre type d'alignement. Donc, certaines langues à alignement indirectif vont destituer de manière logique le thème, alors que d'autres préféreront destituer le destinataire. De manière semblable, l'antipassivisation peut, dans le cas de langues à alignement secondatif, confirmer l'alignement secondatif ou bien le contredire. Pour les langues à alignement neutre, la question de l'antipassivisation peut soit être un critère de plus permettant de distinguer les deux objets, soit être un critère appuyant un peu plus la symétrie des deux objets.

En cavineña (Guillaume 2008b), les constructions ditransitives montrent un alignement neutre sur la question des propriétés d'encodage des objets, mais également sur les propriétés de comportement syntaxique. Ainsi, dans le cas de constructions antipassives sur des verbes ditransitifs, les deux objets sont destitués. L'antipassif est exprimé, dans cette langue, par la reduplication de la racine verbale.

(13.9.) cavineña (tacana, Bolivie)

kweja-kweja-ya =tu_s ekwita radio=eke
 informer-REDUP-IMPTF =3SG personne radio=PERL
 'Quelqu'un est en train de donner des nouvelles à la radio'

En purepecha (Chamoreau 2008), de la même manière qu'en cavineña, en comparant les propriétés d'encodage et certaines propriétés de comportement syntaxique (topicalité, focus, relativisation...) des deux objets, on constate un alignement neutre. Cependant, la passivisation et l'antipassivisation montrent un alignement secondatif, puisque seul le destinataire est concerné par ces opérations syntaxiques. L'antipassif est marqué dans cette langue par le suffixe *-pe* :

(13.10.) purepecha (tarascan, Mexico)

a. ka xima xutʃi tata=rini kwane-ʃi xiwatsi khéri-ni
 and there POS1 father=1OBJ lend-HAB-ASS3 coyote old-OBJ
 '[...] and there my father used to lend me to the old coyote'

b. xo, xutʃi tata=rini kwane-pe-ʃin-ti
 yes pos1 father=1obj lend-antip-hab-ass3
 'yes, my father used to lend me'

- c. xutʃi tata kwane-pe-ʃin-ti xiwatsi khéri-ni
 POS1 father lend-ANTIP-HAB-ASS3 coyote old-OBJ
 ‘my father used to lend the old coyote’
 ‘*my father used to lend (something) to the old coyote’

13.1.5 Antipassif et restrictions sémantiques sur l’objet

On trouve parfois des langues qui restreignent l’opération antipassive en fonction de critères sémantiques liés à l’objet. C’est le cas, par exemple, du purepecha (Chamoreau 2008) qui restreint la dérivation antipassive à des objets possédant le trait [+humain].

(13.11.) purepecha

- a. Lola ero-ka-ʃa-ti imeri wámpa-ni
 Lola wait-FT-PROG-ASS3 POS3 husband-OBJ
 ‘Lola is waiting for her husband’
- b. ima nana khéri ero-pe-ʃa-p-ti peru no-nema
 DEM woman old wait-ANTIP-PROG-AOR-ASS3 but NEG-anyone
 xu-ra-ʃ-ti
 come-FT-AOR-ASS3
This old woman was waiting (people) but nobody came [...]

De la même manière, en matses (Fleck, 2006), le morphème d’antipassif ne se suffixe qu’aux verbes ayant un objet humain. Mais comme le précise Fleck (2006 : 566) :

A restriction to human Patients is typologically unusual for antipassive constructions, considering that cross-linguistically it is usually inanimate or informatively unimportant Patients that are most readily peripheralized.

Avant de nous intéresser en détail à la dérivation antipassive du sereer, il s’agit d’identifier cette construction, et de voir si le morphème qui permet d’encoder l’antipassif est polyfonctionnel ou non.

13.2 Identification d'un morphème d'antipassif en sereer

En sereer, on trouve le type de construction suivante :

(13.12.) SRR-MR-txt.13

a-coox-it	Ø-engrais,	a-coox-it	Ø-masin
S.3-donner-AP	CL-engrais	S.3-donner-AP	CL-machines
'Il a donné de l'engrais, il a donné des machines'			

Un morphème *-it* est suffixé au verbe trivalent *coox* « donner ». Le verbe *coox* « donner » fait partie des verbes trivalents qui ne peuvent pas se réaliser intransitivement, puisque seul le thème peut être omis. Or, dans cet exemple, le destinataire est omis, on a donc une réduction de la valence. Au niveau sémantique, le destinataire a une valeur générique. On peut donc parler en ce sens d'antipassif en sereer. Mais peut-on parler d'un marqueur spécialisé dans cette fonction antipassive ? Il existe plusieurs morphèmes *-it* en sereer : le morphème *-it* d'applicatif, traité au chapitre 8, ainsi que deux autres morphèmes qui n'ont pas d'effet sur la valence, cités au chapitre sur la dérivation en sereer (Chap. 4) : le morphème de diminutif et le morphème d'inversif. Tandis, que ces deux derniers marqueurs ont des effets phonologiques sur la racine (réduction de la longueur vocalique et dévoisement de la consonne finale), comme illustré en (13.13.) et (13.14.), l'applicatif n'en a aucun. C'est aussi le cas du morphème *-it* qui nous intéresse ici.

(13.13.) diminutif, S. Faye (1982) / S. Faye & Mous (2006)

<i>maak</i>	'augmenter'	<i>mak-it</i>	'augmenter un peu'
<i>seec</i>	'enseleiller'	<i>sec-it</i>	'enseleiller un peu'

(13.14.) inversif, Crétois (1973-7) / S. Faye (1982)

<i>weg</i>	'fermer'	<i>wek-it</i>	'ouvrir'
<i>muur</i>	'couvrir'	<i>mur-it</i>	'découvrir'

Les auteurs des ouvrages précédents sur le sereer ont des points de vue différents quant au traitement de ce marqueur. Alors que W.C. Faye (1979) ne mentionne pas ce type de construction dans son étude, S. Faye (1982) décrit un morphème « *d'attributif à objet unique* » qui combiné à des verbes de

transferts tels que *coox* « donner » ou *reg* « promettre » empêche l'expression du destinataire.

(13.15.) S. Faye (1982)

band o-kiin xaalis 'prêter de l'argent à quelqu'un'
band-it xaalis 'prêter de l'argent *à quelqu'un'

Ainsi, sans utiliser le terme d'antipassif, S. Faye (1982) identifie un mécanisme de voix qui réduit la valence en s'appliquant à des verbes ditransitifs. Il ajoute par ailleurs que ce morphème « *d'attributif à objet unique* » est comparable à ce que l'on trouve en wolof avec le morphème *-e*, nous aurons l'occasion d'y revenir en section 13.5. Enfin, S. Faye & Mous (2006) considèrent une construction telle que (13.16b) comme applicative, puisqu'ils considèrent que le suffixe *-it* rend le thème unique objet du verbe, étant donné que le destinataire ne peut plus être exprimé.

(13.16.) S. Faye & Mous (2006 : 22)

a. *cung-aam* *um coox* *ɓisnit n-ene* *a* *Samba*
 wait-IPFV.O.1SG 1SG give task CL-DEM to Samba
 'Wait, I give that task to Samba'

b. *cung-aam* *um coox-it* *ɓisnit n-ene* **a* *Samba*
 wait-IPFV.O1SG 1SG give-APPL task CL-DEM *to Samba
 'Wait, I transfer that task'

Cette analyse n'est pas envisageable pour la raison suivante : la dérivation antipassive ne rend pas le thème obligatoire, il n'y a donc aucune promotion dans cette construction, comme l'illustre l'exemple suivant. Il est donc difficile de parler ici d'opération applicative :

(13.17.) élicitation

ci-t-aam
 donner-AP-a.S.1SG
 'J'ai déjà donné'

L'opération qui a lieu dans cette construction relève bel et bien de l'antipassif, et uniquement de l'antipassif. L'opération antipassive en sereer

est encodée par un morphème spécialisé, le morphème *-it*. Un autre morphème *-it* est à prendre en compte dans la langue, le morphème d'applicatif.

Nous allons maintenant nous intéresser au fonctionnement du morphème d'antipassif, sa productivité, et les conséquences syntaxiques qu'il engendre, ainsi qu'à ses motivations fonctionnelles.

13.3 Productivité, conséquences syntaxiques et motivations fonctionnelles

L'antipassif en sereer peut se combiner à plusieurs types de verbes : quelques verbes bivalents, mais surtout les verbes trivalents. En réalité, cette dérivation est liée à la notion de destinataire ce qui explique sa forte productivité avec les trivalents. Bien évidemment, la dérivation antipassive ne peut apparaître que si le destinataire est obligatoire. Les verbes ayant un destinataire obligatoire peuvent appartenir à deux différentes classes de verbes :

- les verbes bivalents
- les verbes trivalents

13.3.1 Productivité

13.3.1.1 Les verbes bivalents

Parmi les verbes bivalents compatibles avec le morphème d'antipassif *-it*, on trouve le verbe *xoy* « appeler » / « téléphoner » (13.18) et le verbe *cung* qui signifie « attendre » (13.19).

(13.18.) élicitation

a. Ø-rew w-e a-nqoy-a Ø-goor w-e
 CL-femmes CL-PROX S.3-PL.appeller-a CL-hommes CL-PROX
 'Les femmes ont appelé les hommes'

b. Ø-rew w-e a-nqoy-t-a
 CL-femmes CL-PROX S.3-PL.appeller-AP-a
 'Les femmes ont appelé'

(13.19.) élicitation

- a. a-cunga a Ø-Faatu
 S.3-attendre-a ACC CL-Faatu
 'Il a attendu Faatu'
- b. a-cung-t-a
 S.3-attendre-AP-a
 'Il a attendu'

Les verbes *xoy* « appeler » et *cung* « attendre » sont les deux seuls verbes bivalents qui sont, à l'état actuel de mes connaissances, compatibles avec l'antipassif. Ceci s'explique évidemment par des raisons sémantiques. Peu de verbes bivalents requièrent des objets [+humain]. Une autre condition pour pouvoir accéder à l'opération antipassive est d'appartenir à la classe des verbes bivalents à objet obligatoire, et de nombreux verbes ont la possibilité en sereer d'omettre l'objet, sans avoir recours à une quelconque opération syntaxique.

13.3.1.2 Les verbes trivalents

Nous avons vu, à l'occasion du chapitre 6 sur les relations grammaticales et la valence, qu'il existe deux classes de verbes trivalents en sereer. La première est composée uniquement de verbes de transfert dont le destinataire ne peut être omis, la seconde classe est composée de verbes pouvant se réaliser intransitivement. Bien que les deux objets des verbes trivalents en sereer aient les mêmes propriétés morphosyntaxiques, l'existence de verbes trivalents à destinataire obligatoire permet de mettre en évidence une hiérarchie en faveur du destinataire. En toute logique, la dérivation antipassive concerne uniquement la première classe de verbes trivalents, puisque que la seconde classe ne nécessite aucune opération syntaxique pour omettre le destinataire. Voici la liste des verbes trivalents à destinataire obligatoire :

(13.20.) Les verbes trivalents à destinataire obligatoire (liste non-exhaustive)

<i>ci</i>	‘donner’
<i>cood</i>	‘donner’
<i>band</i>	‘prêter’
<i>reg</i>	‘promettre’
<i>sikan</i>	‘devoir’
<i>sadax</i>	‘donner l’aumône’
<i>laas</i>	‘distribuer’
<i>waasan</i>	‘pardonner’

Il va s’agir, dans cette section, d’étudier la productivité du morphème *-it* avec l’ensemble de ces verbes. Dans le cas où sa productivité serait limitée, un processus de lexicalisation en cours pourrait être envisagé puisqu’il n’aurait alors (selon les données que je possède) qu’une productivité extrêmement réduite (en plus d’une fonction qui réduit déjà grandement sa compatibilité). La possibilité de dériver le verbe *ci* avec l’antipassif est indiquée par l’exemple (13.17). Les exemples avec le verbe *cood* ci-dessous, sont issus de données spontanées. L’exemple (13.21) est une construction transitive avec l’objet au rôle sémantique de thème *dépense* tandis que l’exemple (13.22) est une construction intransitive.

(13.21.) SRR-MR-txt.11

o-koor	ox-e	cood-it	dépense
CL-homme	CL-PROX	donner-AP	dépense
<i>‘L’homme donne la dépense’</i>			

(13.22.) SRR-MR-txt.11

a-jeg-a	w-a	cood-it-k-eerna
S.3-avoir-a	CL-DIST	donner-AP-FUT-NEG.REL
<i>‘Il y a des hommes qui ne donnent pas’</i>		

Le verbe *band* « prêter » peut se combiner à la voix antipassive, comme le montre les exemples suivants. L’exemple (13.23b) illustre la possibilité d’omettre le thème sans avoir recours à une modification du verbe et l’exemple (13.23c) illustre quant à lui le fait que l’omission de l’objet du destinataire nécessite une dérivation antipassive :

(13.23.) élicitation

- a. Ø-Sang a-ḅand-a a Ø-Pierre a-ñāafat
 CL-Jean S.3-prêter-a ACC CL-Pierre CL-chaussures
 ‘Jean a prêté des chaussures à Pierre’
- b. Ø-Sang a-ḅand-a a Ø-Pierre
 CL-Jean S.3-prêter-a ACC CL-Pierre
 ‘Jean a prêté à Pierre (quelque chose)’
- c. Ø-Sang a-ḅand-t-a a-ñāafat
 CL-Jean S.3-prêter-AP-a CL-chaussures
 ‘Jean a prêté des chaussures’

Le verbe *reg* qui signifie « promettre » est lui aussi susceptible d’être dérivé à la voix antipassive (13.24b). Ci-dessous, les exemples (c) et (d) indiquent qu’avec cette catégorie de verbes trivalents, la confusion pour savoir à quels objets renvoie le pronom pluriel dans le cas d’une réalisation transitive n’est plus possible¹ :

(13.24.) élicitation

- a. Ø-Sang a-reg-a Ø-taangal Ø-ngoor k-e
 CL-Jean S.3-promettre-a CL-bonbons CL-enfants CL-PROX
 ‘Jean a promis des bonbons aux enfants’
- b. Ø-Sang a-reg-t-a Ø-taangal
 CL-Jean S.3-promettre-AP-a CL-bonbons
 ‘Jean a promis des bonbons’
- c. Ø-Sang a-reg-a a den
 CL-Jean S.3-promettre-a ACC 3PL
 ‘Jean leur a promis (quelque chose)’
- d. Ø-Sang a-reg-t-a a den
 CL-Jean S.3-promettre-AP-a ACC 3PL
 ‘Jean les a promis’

¹ Cette confusion est possible avec les verbes trivalents qui peuvent omettre les deux objets sans nécessité d’opération syntaxique particulière tels que le verbe *bind* « écrire » : *bind a den* peut signifier aussi bien « il leur a écrit » ou « il les a écrit ».

Les exemples (13.25) (13.26) (13.27) et (13.28) illustrent la possibilité de combiner les verbes *sikan* « devoir », *sadax* « donner en aumône », *laas* « distribuer » et *waasan* « pardonner » avec le morphème *-it* d'antipassif. Pour chacun de ces exemples, l'exemple (b) indique la possibilité d'omettre le thème sans opération de changement de valence et l'exemple (c) indique que l'omission du destinataire requiert la dérivation antipassive :

(13.25.) élicitation

- a. Ø-Sang a-sikan-a a Ø-faap-um Ø-xaalis
 CL-Jean S.3-devoir-a ACC CL-père-3SG CL-argent
 'Jean doit de l'argent à son père'
- b. Ø-Sang a-sikan-a a Ø-faap-um
 CL-Jean S.3-devoir-a ACC CL-père-3SG
 'Jean doit (quelque chose) à son père'
- c. Ø-Sang a-sikan-t-a Ø-xaalis
 CL-Jean S.3-devoir-AP-a CL-argent
 'Jean doit de l'argent'

(13.26.) élicitation

- a. sadax-aam a Ø-Marie Ø-xaalis
 donner_l'aumône-a.S.1SG ACC CL-Marie CL-argent
 'J'ai donné de l'argent en aumône à Marie'
- b. sadax-aam a Ø- Marie
 donner_l'aumône-a.S.1SG ACC CL-Marie
 'J'ai donné l'aumône à Marie'
- c. sadax-t-aam Ø-xaalis
 donner_l'aumône-AP-a.S.1SG CL-argent
 'J'ai donné de l'argent en aumône'

(13.27.) élicitation

- a. las-aam Ø-goor w-e Ø-mbuuru
 distribuer-a.S.1SG CL-hommes CL-PROX CL-pain
 'J'ai distribué du pain aux hommes'

b. las-aam Ø-goor we
 distribuer-a.S.1SG CL-hommes CL-PROX
 ‘*J’ai distribuée aux hommes*’

c. las-t-aam Ø-mbuuru
 distribuer-AP-a.S.1SG CL-pain
 ‘*J’ai distribué du pain*’

(13.28.) élicitation

a. wasaan-aam a Ø-Marie a-maaḅ ak-e ten
 pardonner-a.S.1SG ACC CL-Marie CL-mensonges CL-PROX 3SG
 ‘*J’ai pardonné à Marie ses mensonges*’

b. wasaan-aam a Ø-Marie
 pardonner-a.S.1SG ACC CL-Marie
 ‘*J’ai pardonné à Marie*’

c. waasan-it-aam a-maaḅ ak-e ten
 pardonner-AP-a.S.1SG CL-mensonges CL-PROX 3SG
 ‘*J’ai pardonné ses mensonges*’

13.3.2 Conséquences syntaxiques

Que ce soit pour les verbes bivalents ou trivalents, l’objet [+humain] est supprimé, il ne peut être repris sous forme d’oblique. Le verbe subit une diminution de la valence sémantique et syntaxique par la suppression soit de l’unique objet, soit de l’objet à rôle de destinataire. On pourrait s’attendre à ce que l’objet T, jusque là optionnel, puisse recevoir le statut d’objet primaire laissé libre grâce à la construction antipassive. En réalité, il n’en est rien, l’objet au rôle de thème est toujours optionnel comme l’indique ces exemples :

(13.29.) élicitation

las-t-aam
 distribuer-AP-a.S.1SG
 ‘*J’ai distribué, j’ai partagé*’

(13.30.) élicitation

sadax-t-aam
 donner_l'aumône-AP-a.S.1SG
 'J'ai donné l'aumône'

(13.31.) élicitation

ci-t-aam
 donner-AP-a.S1SG
 'J'ai déjà donné'

13.3.3 Motivations fonctionnelles

L'antipassif du sereer relève bien évidemment des antipassifs de type 1 et est lié à des motivations fonctionnelles sémantiques : l'antipassif est motivé par une volonté du locuteur d'introduire l'idée d'un destinataire indéterminé. La lecture est en général un destinataire pluriel comme dans l'exemple suivant, où chacun donne du riz pour tout le monde :

(13.32.) élicitation

o-kiin	o-kiin	a-ci-it-a	Ø-maalo
CL-personne	CL-personne	S.3-donner-AP-a	CL-riz
'Chacun a donné du riz'			

13.4 Causatif et antipassif

Il existe une combinaison possible entre causatif et antipassif, elle concerne les verbes trivalents *raw* et *lub* qui signifient tous deux « emprunter ». Ces deux verbes ont été abordés dans la chapitre 7 sur le causatif, notamment dans la section concernant les causatives sans augmentation de la valence. Pour rappel, ces verbes ont la particularité de pouvoir se combiner au morphème de causatif *-and*, normalement compatible avec les verbes d'états puisqu'il encode une causation directe. La combinaison de ces verbes avec ce morphème donne lieu, non pas une augmentation de la valence, mais à une réorganisation syntaxique des participants. Ainsi les verbes dérivés *rawand* et *luband* signifient non plus « emprunter », mais « prêter ». Ces verbes non-

dérivés n'étant pas des verbes de transfert en direction d'un destinataire, ils appartiennent à la classe des verbes trivalents à objet non obligatoire. Mais dérivés, ils deviennent des verbes de transfert avec destinataire et ainsi des verbes trivalents à destinataire obligatoire. Ils peuvent alors être antipassivisés de la même manière que les autres verbes trivalents à destinataire obligatoire comme le montre l'exemple suivant :

(13.33.) SRR-MR-txt.13

a-raw-and-t-eeg-a	Ø-ax
S3-emprunter-CAUS1-AP-IPFV.PST-a	CL-semences
<i>'Ils prêtaient des semences'</i>	

Des recherches futures permettront peut être de mettre à jour d'autres possibilités de combinaisons entre causatif et antipassif. Pour l'instant, aucune donnée spontanée ne nous permet de savoir si l'antipassif peut permettre d'omettre le causataire.

13.5 Comparaison avec le cas du wolof

On trouve en wolof le même phénomène avec un morphème *-e* qui se combine de préférence avec des verbes ditransitifs, là encore le destinataire / récepteur est supprimé et ne peut être repris sous forme d'oblique, tout comme le sereer (Voisin-Nouguier 2002) :

(13.34.) wolof (Voisin-Nouguier 2002 : 309)

alal	du	jox-e	màqaama
fortune	ENég3S	donner-e	prestige
<i>'La fortune ne donne pas le prestige'</i>			

Ce morphème *-e* est également compatible avec le verbe transitif « appeler » :

(13.35.) wolof (Voisin-Nouguier 2002 : 310)

ci saa si mu woot-e ngir ñu tas sëy bi
loc. instant déf. N3S appeler-e pour N3P éparpiller mariage déf
'Immédiatement, il appela (les gens) pour qu'ils rompent le mariage'

Par contre, à la différence du sereer, on le trouve aussi avec des verbes transitifs qui ont un objet patient :

(13.36.) wolof (Voisin-Nouguier 2002 : 310)

xaj bi du màtt-e
chien déf ENég3S mordre-e
'Le chien ne mord pas'

De la même manière qu'en sereer, tous les verbes ditransitifs ne requièrent pas l'antipassif pour omettre le destinataire :

(13.37.) wolof (Voisin-Nouguier 2002 : 311)

a. teefankee ma jaay fas wi
maquignon-ESuj 1S vendre cheval déf
'C'est un maquignon qui m'a vendu le cheval'

b. Faama jaay na salaat su bari ren
Fama vendre P3S salade jonc. ê.nombreux année
'Fama a vendu beaucoup de salades cette année'

Dans sa thèse, Voisin-Nouguier (2002) fait aussi mention de la productivité de ce morphème à fonction antipassive avec des verbes dérivés à l'applicatif (le morphème *-a/*) lorsque ce dernier permet d'introduire un destinataire. L'exemple (a) est la construction non dérivée où le destinataire est introduit par la préposition locative *ci*. L'exemple (b) est la construction applicative, le destinataire a ici un rôle syntaxique d'objet. Enfin, l'exemple (c) illustre la compatibilité du morphème d'applicatif et d'antipassif, le destinataire ne peut plus être introduit, il possède un sens d'indétermination :

(13.38.) wolof (Voisin-Nouguier 2002 : 311)

a. yóbbu naa sukar bi ci yaay
apporter P1S sucre déf. loc. mère
'J'ai apporté du sucre à maman'

b. yóbbul naa yaay sukaar bi
 apporter-al P1S mère sucre déf.
 ‘J’ai apporté du sucre à maman’

c. yóbbule naa sukaar bi
 apporter-al-e P1S sucre déf.
 ‘J’ai apporté du sucre (à quelqu’un)’

Les tests effectués en sereer n’ont pas permis de révéler une telle combinaison.

En wolof, il existe aussi plusieurs morphèmes *-e* : causatif, applicatif et coparticipation. On constate donc que ce ne sont pas les mêmes syncrétismes que ceux qui existent en sereer (inversif, diminutif et applicatif), ce qui rend difficile la recherche d’une origine commune à ce phénomène.

13.6 Conclusion

La découverte d’un morphème d’antipassif en sereer est surprenante d’abord parce que c’est une langue accusative, mais surtout parce que, dans cette langue, c’est un morphème spécialisé et non, une des fonctions d’un morphème de type moyen, comme dans d’autres langues accusatives. L’opération antipassive en sereer vise exclusivement le rôle de destinataire. Nous avons pu constater, lors du cadre théorique et typologique, qu’à travers les langues du monde, il existait des cas de restrictions sémantiques sur l’objet telles que le trait [+humain] bien que, comme l’indique Fleck (2006), la restriction à de telles objets soit inhabituelle, mais il ne me semble pas qu’une telle restriction (le rôle de destinataire) ait déjà été rapportée. Cette particularité pousse inévitablement à se demander si l’étiquette « antipassive » est adaptée au phénomène décrit dans ce chapitre. J’ai choisi de conserver l’étiquette antipassif car, sur le plan syntaxique, c’est celle qui définit le mieux l’opération de changement de valence engendré par le suffixe *-it*, soit une diminution de la valence par suppression d’un objet.

En tout cas, l’existence d’un morphème d’antipassif spécialisé dans la suppression du destinataire en sereer prouve deux choses. Premièrement, la possibilité d’omettre les objets dans cette langue est très développée, que ce soit avec ou sans morphologie (de nombreux verbes bivalents peuvent se réaliser intransitivement). Deuxièmement, le rôle sémantique de destinataire

en sereer possède un statut particulier. Nous avons déjà vu à l'occasion du chapitre 6 sur les relations grammaticales et la valence, que, bien que l'on ne puisse pas déterminer clairement un alignement hiérarchique en faveur du destinataire, le fait qu'il existe une classe de verbes trivalents qui possède un destinataire obligatoire, et pas de classe de verbes trivalents avec le thème obligatoire, m'a amené à considérer le destinataire comme objet premier. Là encore, l'existence d'une opération antipassive visant ce rôle vient confirmer cette analyse. Mais, le fait que l'on ne puisse pas établir de comparaison avec le patient des verbes bivalents ne nous permet pas de définir un alignement autre qu'un alignement neutre.

Enfin, l'existence d'un morphème fonctionnellement comparable en wolof nous pousse à considérer l'existence d'un phénomène propre à quelques langues atlantiques.

14

Conclusion

Le but de cette thèse était de faire une description détaillée des changements de valence impliqués par la dérivation verbale en sereer. Après avoir fourni les informations préalables nécessaires relatives à la phonologie (Chapitre 2), au syntagme nominal (Chapitre 3), au syntagme verbal (Chapitre 4), ainsi qu'aux relations grammaticales et à la valence des verbes (Chapitre 6), j'ai présenté les morphèmes dérivationnels verbaux du sereer (Chapitre 5). Le sereer compte une trentaine de dérivatifs verbaux et une douzaine de ces dérivatifs mettent en jeu 7 types de modifications de la valence du verbe, traités dans les chapitres 7 à 13 :

causatif	<i>-in, -and, -noor, -il</i>
applicatif	<i>-it, -oor -an</i>
possession externe	<i>-id</i>
passif	<i>-el</i>
moyen	<i>-oox</i>
réciproque	<i>-ir, -oor</i>
antipassif	<i>-it</i>

Tableau 51 : Les morphèmes dérivationnels impliquant un changement de valence

14.0 Typologie des changements de valence en sereer

La classification des changements de valence du sereer utilisée dans la suite de cette section est inspirée de la classification de Kroeger (2005), présentée au chapitre 6 section 6.2.3. Le cas du morphème *-id* de possession externe

n'est pas intégré à cette typologie, car il est impossible de déterminer à l'heure actuelle s'il y a ou non des changements dans la valence syntaxique impliqués par ce morphème, il en sera toutefois fait mention en section 14.2. La typologie qui va suivre s'oriente autour de trois points : d'abord une typologie syntaxique, puis sémantique et enfin une typologie autour des changements de valence syntaxique vs. changements de valence sémantique.

14.0.1 Sur le plan syntaxique

14.0.1.1 Augmentation de la valence

Deux types d'opérations permettent d'augmenter la valence en sereer. Le premier type est le causatif, qui ajoute un nouvel agent (le causateur) tout en destituant l'agent initial au rôle d'objet, tandis que le second type d'opération, l'applicatif, ajoute un nouvel objet au verbe. Pour ces deux opérations d'augmentation de la valence, le sereer présente 6 morphèmes :

AJOUT D'UN AGENT : CAUSATIF	AJOUT D'UN OBJET : APPLICATIF
<i>-and</i>	<i>-an</i>
<i>-in</i>	<i>-it</i>
<i>-noor</i>	
<i>-il</i>	

Tableau 52 : Les opérations d'augmentation de la valence en sereer

Le causatif en sereer dispose de quatre marques : *-in*, *-and*, *-noor* et *-il*, mais seules trois de ces marques sont réellement actives, puisque *-il* s'est avéré être, dans la variété de Mar Lodj, un morphème en voie de lexicalisation. La productivité de ces morphèmes dépend de critères sémantiques. En effet, *-and* encode la causation directe, et de ce fait ne se combine qu'à des verbes intransitifs statifs, *-in* marque les causations d'action-jointe et assistive et ne se combine qu'à des verbes dont le participant sujet est à la fois agentif et patientif (soit les verbes à sens moyen, quelques verbes intransitifs actifs, et les verbes d'ingestion) et enfin *-noor*, qui marque la causation indirecte, ne présente aucun type de restrictions. Dans la majorité des cas, l'opération causative entraîne une augmentation de la valence, puisque le sujet destitué prend un rôle d'objet, y compris à partir de verbes transitifs. La combinaison d'un morphème de causatif et d'un verbe ditransitif ne semble pas impossible, toutefois les élicitations sur ce sujet sont extrêmement complexes et mériteraient d'autres terrains. Comme de nombreuses langues, le sereer possède

également quelques constructions causatives non-canoniques qui n'engendrent pas une augmentation de la valence, mais plutôt une réorganisation des relations grammaticales. Ce type de construction n'a été observé que pour le morphème *-and* combiné à des verbes ditransitifs. L'opération causative est, parmi les opérations de changements de valence du sereer, celle qui présente le plus grand nombre de morphèmes distincts. Toutefois, la fréquence des constructions causatives dans la parole spontanée n'est pas celle que l'on pourrait attendre d'une opération bénéficiant de trois ou quatre morphèmes.

L'applicatif en sereer est marqué au moyen de deux morphèmes : *-it* et *-an*. Le morphème *-an* est sémantiquement plus spécifié puisqu'il permet d'introduire un nouvel argument au rôle de bénéficiaire ou un possesseur, tandis que le morphème *-it* est sémantiquement moins spécifié, il peut promouvoir divers rôles sémantiques tels que l'instrument, le comitatif, la manière ou la source. Ces deux morphèmes s'opposent également sur leurs motivations fonctionnelles. En effet, la dérivation en *-an* est le seul moyen d'introduire un participant bénéficiaire, sa présence est donc motivée sémantiquement, tandis que les rôles sémantiques concernés par le morphème *-it* peuvent être exprimés en tant qu'oblique d'une construction non-dérivée. L'utilisation d'une dérivation applicative est alors liée à des contraintes pragmatico-syntaxiques. L'opération applicative en *-an* engendre toujours une augmentation de la valence, alors que l'opération applicative en *-it* n'engendre une augmentation de la valence syntaxique qu'avec les arguments participants, soit les instruments et les comitatifs. Les arguments circonstants (manière et source) subissent tout de même une promotion, mais seulement au rôle d'oblique de type 1. Le recours à l'opération applicative est très répandu en sereer.

14.0.1.2 Diminution de la valence

Quatre types d'opérations impliquant une diminution de la valence syntaxique existent en sereer. Une seule opération diminue la valence en destituant le participant agentif (le passif), une autre diminue la valence en destituant l'objet (l'antipassif), enfin les deux dernières opérations diminuent la valence par l'intermédiaire d'un remodelage des rôles sémantiques (moyen et réciproque) :

DESTITUTION DE L'AGENT	DESTITUTION DE L'OBJET	REMODELAGE DES RÔLES SÉMANTIQUES	
passif	antipassif	moyen	réciproque
-el	-it	-oox	-ir
-e?			-oor
-eel			
-eem			
-ee?			
-aand			
-eena			

Tableau 53 : Les opérations de diminution de la valence en sereer

Le passif en sereer n'a pas la même position que les autres morphèmes dérivationnels, il est suffixé non pas au plus près de la racine, mais à une position que l'on peut identifier comme celle de l'indice objet. Cette position particulière du passif parmi les morphèmes flexionnels a entraîné de nombreux amalgames. Aujourd'hui, le passif du sereer compte 7 formes différentes. L'agent des constructions passives ne peut être exprimé en sereer. Seul l'objet a accès à la passivisation, ce qui fait de l'opération passive un critère d'objectalité. De ce fait, le passif ne se combine qu'à des verbes transitifs ou ditransitifs, puisque qu'il n'y pas de constructions passives impersonnelles. Dans les deux cas, le passif engendre une diminution de la valence syntaxique. Cependant, pour les constructions ditransitives, on rencontre quelques restrictions car la position de l'objet étant prise par le morphème de passif, il est impossible de suffixer un indice objet. Or, les objets de 1^{ère} et de 2^{ème} personne du singulier sont obligatoirement suffixés dans cette langue, ce qui fait que la passivisation du thème dans le cas d'un destinataire de 1^{ère} ou de 2^{ème} personne du singulier ne peut avoir lieu.

Le moyen en sereer est introduit par un suffixe *-oox* qui peut avoir une fonction de réfléchi direct et indirect, d'autobénéfactif, d'autocausatif et d'anticausatif. Les fonctionnalités de réfléchi, d'autocausatif et d'anticausatif impliquent une diminution de la valence syntaxique étant donné que l'objet est supprimé. Toutefois, à la différence de l'antipassif qui supprime également un objet, ces opérations impliquent une manipulation complexe des participants et de leurs rôles sémantiques. La fonction autobénéfactive n'implique, quant à elle, aucune diminution de la valence syntaxique.

Le réciproque du sereer n'est pas exprimé à travers le morphème de moyen, mais à travers deux marques spécifiques *-ir* et *-oor* et s'intègre dans une catégorie plus large de coparticipation. A la différence du morphème *-ir*, le morphème *-oor* ne semble plus très productif. Les constructions réciproques en sereer peuvent être simples ou discontinues. L'opération réci-

proque diminue la valence syntaxique du verbe en supprimant un objet. Le réciproque en *sereer* peut se combiner aux verbes transitifs et ditransitifs, mais pas avec les verbes intransitifs.

Il existe un morphème *-it* dédié à l'antipassif en *sereer* visant exclusivement le rôle de destinataire. Ce morphème est ainsi majoritairement compatible avec des verbes ditransitifs, bien que l'on trouve quelques cas de verbes transitifs. Ce morphème entraîne une diminution de la valence syntaxique en supprimant un objet du verbe. Cet objet ne peut être exprimé sous forme d'oblique.

14.0.2 Sur le plan sémantique

14.0.2.1 Préservation de la structure argumentale

Seules les opérations passive et antipassive préservent la structure argumentale du verbe. Prenons une construction transitive avec un argument agentif (A) au rôle de sujet (S), et un argument patientif (P) au rôle d'objet (O), et observons les effets du passif sur cette construction

CONSTRUCTION TRANSITIVE	A=S	P=O
CONSTRUCTION PASSIVE	P=S	(A non exprimé)

Tableau 54 : L'opération passive du *sereer*

Prenons maintenant une construction ditransitive avec un argument agentif (A), un argument thème (T) et un argument destinataire (R), et observons les effets de l'antipassif sur cette construction :

CONSTRUCTION DITRANSITIVE	A=S	T=O	R=O
CONSTRUCTION ANTIPASSIVE	A=S	T=O	(R non exprimé)

Tableau 55 : L'opération antipassive en *sereer*

Les modifications, dans les opérations passives et antipassives, ont lieu uniquement sur le plan syntaxique, puisque, sur le plan sémantique, les deux ou trois arguments du verbe sont maintenus, bien que les arguments visés par l'opération passive ou antipassive ne puissent plus être exprimés.

14.0.2.2 Modification de la structure argumentale par manipulation des arguments

Pour les fonctions moyennes et le réciproque, la structure argumentale est modifiée sans toutefois impliquer l'ajout ou la suppression d'un argument. Pour ces fonctions, il faut prendre en compte non seulement les rôles sémantiques mis en jeu, mais également les arguments et les participants. Dans ce type d'opération, une manipulation complexe s'opère dans la distribution des rôles sémantiques et des différents participants.

14.0.2.3 Modification de la structure argumentale par ajout d'un argument

Les opérations applicative et causative modifient la structure argumentale du verbe en ajoutant un nouvel argument (X) :

CONSTRUCTION CAUSATIVE	X=S
CONSTRUCTION APPLICATIVE	X=O ou X=OBL

Tableau 56 : Les opérations qui modifient la structure argumentale par ajout d'un argument

L'applicatif ajoute un argument en position d'objet ou d'oblique, tandis que le causatif ajoute un argument en position syntaxique de sujet. Dans les deux cas, la valence sémantique est augmentée mais, comme on peut le constater pour l'applicatif, la valence sémantique ne s'accompagne pas toujours d'une augmentation de la valence syntaxique, puisque, dans certains cas, le nouvel argument est encodé en tant qu'oblique.

14.0.3 Changements de valence syntaxique vs. changements de valence sémantique en sereer

La valence a été définie, dans cette thèse, comme une caractéristique intrinsèque du verbe qui se manifeste sur deux plans : sur le plan syntaxique, la valence réfère au nombre de rôles syntaxiques nucléaires que possède un verbe, et sur le plan sémantique, la valence réfère au nombre d'arguments que possède un verbe. La valence syntaxique et sémantique d'un verbe ne sont pas forcément superposables, car un argument du verbe peut être encodé en tant qu'oblique, et qu'un satellite peut être encodé en tant que rôle syntaxique nucléaire. De ce fait, les changements de valence peuvent toucher aussi bien la

valence syntaxique que sémantique, mais peuvent également avoir des conséquences sur l'un des deux types de valence.

14.0.3.1 Changements de valence syntaxique et sémantique

Les phénomènes de voix engendrant un changement de valence aussi bien sur le plan sémantique que syntaxique sont majoritaires et concernent autant les opérations d'augmentation ou de diminution de la valence.

Le causatif, le bénéfactif (dérivation applicative en *-an*) et l'applicatif instrumental / comitatif impliquent une augmentation de la valence syntaxique (puisque un nouveau rôle syntaxique nucléaire est ajouté), mais aussi une augmentation de la valence sémantique (puisque ces rôles syntaxiques nucléaires sont également des arguments du verbe).

Le réfléchi, l'autocausatif, l'anticausatif et le réciproque impliquent une manipulation complexe de la relation entre participants et rôles sémantiques et de ce fait impliquent une manipulation complexe des arguments. Ici, sans pouvoir parler de diminution de la valence, on peut clairement énoncer qu'il y a bel un bien des changements dans la valence sémantique du verbe. Au niveau syntaxique, la valence est diminuée dans les deux types d'opérations, puisque le rôle d'objet est supprimé.

14.0.3.2 Changements de valence uniquement syntaxiques

Le passif et l'antipassif sont deux opérations qui diminuent la valence syntaxique du verbe, mais qui n'ont pas de conséquence sur la valence sémantique. En effet, l'argument agent d'une construction passive et l'argument à rôle de destinataire d'une construction antipassive restent présents sur le plan sémantique et conservent donc leur statut d'argument. Toutefois, ils perdent leur statut de rôle syntaxique nucléaire.

14.0.3.3 Changements de valence uniquement sémantiques

L'applicatif manière / source augmente la valence sémantique du verbe (les satellites à rôle oblique deviennent des arguments), mais ne modifie pas la valence syntaxique puisque les arguments de manière et de source conservent leur statut d'oblique.

L'autobénéfactif, encodé par le morphème de moyen *-oox*, implique, à travers la fonction moyenne un changement sémantique dans la relation entre participant et rôles sémantiques, notamment au niveau du sujet. Toutefois, aucun objet n'est supprimé dans ce type de constructions, il n'y a donc pas de diminution de la valence syntaxique.

14.0.3.4 Récapitulatif

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des données sur cette question des changements de valence sémantique vs. changements de valence syntaxique.

SYNTAXIQUE ET SÉMANTIQUE	SEULEMENT SYNTAXIQUE	SEULEMENT SÉMANTIQUE
applicatif instrumental et comitatif	passif	applicatif manière et source
bénéfactif	antipassif	autobénéfactif
causatif		
réfléchi		
autocausatif		
anticausatif		
réiproque		

Tableau 57 : Opérations de changements de valence en sereer

14.1 Les phénomènes typologiquement intéressants

14.1.1 Les relations grammaticales

Au chapitre 6, nous nous sommes intéressés aux relations grammaticales et à la valence verbale du sereer et nous avons pu constater à cette occasion que cette langue présente quelques particularités à ce sujet.

14.1.1.1 Les objets non-prototypiques

Le sereer dispose d'objets non-prototypiques qui peuvent s'associer à des verbes impersonnels, mais aussi à des verbes intransitifs. Ces objets sont considérés comme des objets non-prototypiques, non pas à cause de leur propriétés syntaxiques puisqu'ils possèdent les mêmes propriétés syntaxiques qu'un objet prototypique, mais parce qu'ils possèdent un rôle sémantique de délimitation temporelle et spatiale. Ces objets ont été considérés comme hors

valence car, sur le plan sémantique, ils ne correspondent pas à des arguments du verbe, mais bien à des satellites du verbe. Lors de la section consacrée aux objets non-prototypiques (6.2.3), j'ai mentionné le fait que ces objets partageaient certains traits sémantiques avec la notion de patientif. Une étude typologique sur les objets non-prototypiques permettrait probablement de mettre en évidence un lien sémantique réel entre objets à délimitation temporelle et spatiale et objets patientifs. Je n'ai à l'heure actuelle pas davantage d'informations sur la productivité de ce type d'objets. Une recherche plus détaillée sur les propriétés objectales de ce type d'objet serait également intéressante.

14.1.1.2 Les deux types d'obliques

Le sereer distingue les objets des obliques par l'accès à l'indexation, à la passivisation, à la relativisation et à la focalisation. Toutefois, les obliques spatio-temporels possèdent certaines des propriétés objectales et notamment l'accès à la relativisation et à la focalisation. Les autres obliques nécessitent une dérivation applicative pour pouvoir accéder à ces opérations syntaxiques. J'ai donc distingué dans cette langue deux types d'obliques, les obliques de type 1 qui partagent certaines propriétés objectales, et les obliques de type 2 qui, eux, n'en partagent aucune. Là encore une étude typologique sur le sujet serait intéressante.

14.1.1.3 Le rôle particulier du destinataire

Les constructions ditransitives en sereer sont relativement nombreuses. L'étude des propriétés objectales des deux objets amène à la conclusion d'un alignement neutre dans cette langue, puisque le thème et le destinataire ont tous deux accès aux mêmes propriétés objectales que l'objet prototypique d'une construction transitive. Cependant, l'objet à rôle de destinataire possède d'autres caractéristiques qui permettent d'établir une hiérarchie en faveur de cet objet. Tout d'abord, l'objet destinataire est sujet à un marquage différentiel de l'objet dans les cas d'un objet pluriel pronominalisé ou d'un objet appartenant à classe nominale [Ø-...fan]. Deuxièmement, on privilégie l'ordre destinataire-thème plutôt que l'inverse, bien que ce dernier soit tout à fait grammatical. De même, la passivisation du destinataire semble plus fréquente et plus largement utilisée que la passivisation du thème, bien que là

encore celle-ci soit tout à fait possible. Enfin, une construction antipassive est dédiée, dans cette langue à la suppression du rôle de destinataire, j'y reviens en 14.1.4. Ainsi, le rôle sémantique de destinataire semble être très important en sereer. Une étude comparative permettrait certainement d'apporter des réponses sur l'origine de cette particularité.

14.1.2 Une stratégie rare de possession externe

Seulement quatre stratégies de possession externe ont été rapportées à ce jour dans les ouvrages typologiques sur la question. Le sereer et le wolof disposent d'une cinquième stratégie utilisant un morphème dérivationnel suffixé au verbe. Ce morphème en sereer introduit en position syntaxique de sujet un possesseur, tandis que le possédé est destitué, dans certains cas en position d'objet, et dans d'autres en position d'oblique. Cette construction a donc des conséquences sur la valence sémantique du verbe car un nouvel argument est introduit, toutefois la valence syntaxique n'est pas toujours modifiée. En wolof, on observe quasiment le même type d'opération, sauf que le possédé est encodé en tant qu'objet et qu'on assiste donc à une augmentation de la valence syntaxique et sémantique. Le possesseur étant introduit en tant que sujet, cela nécessite donc un verbe pouvant avoir en position sujet un rôle patientif. De ce fait, l'opération de possession externe ne se combine, en wolof et en sereer, qu'à des verbes à sujet patientif et donc, dans la majorité des cas, à des verbes intransitifs statifs. La possession externe du sereer se distingue de la possession externe du wolof par des restrictions sémantiques fortes. En effet, en sereer l'emploi d'une telle construction apporte un sens « d'une partie d'un tout ». Les possédés doivent être des éléments possédés en nombre. Comme je le soulignais dans le chapitre consacré à ce thème, l'existence d'une opération si particulière en wolof et en sereer amène à considérer un phénomène de contact ou génétique. Une étude à l'échelle des langues atlantiques pourrait apporter de nombreuses réponses et de nombreux éléments nouveaux à la typologie sur la possession d'autant plus que les origines diachroniques semblent différentes dans ces deux langues.

14.1.3 La position du passif

Le passif en sereer est suffixé parmi les morphèmes flexionnels du verbe, et non au plus près de la racine comme l'ensemble des autres dérivatifs verbaux.

En peul, un phénomène comparable semble également se manifester. Il serait intéressant de relever les langues ayant une position spécifique pour le passif, ce que Haspelmath (1990) a nommé *extrafix* et de faire une typologie de la position que peut avoir le passif dans ce cas. L'origine pronominale semble être, dans tous les cas, l'hypothèse la plus probable.

14.1.4 Un antipassif spécialisé

Le sereer montre l'existence d'un morphème d'antipassif spécialisé, ce qui est rare dans les langues accusatives. Ce morphème d'antipassif est déjà surprenant en lui-même, mais sa spécialisation dans la suppression du rôle de destinataire des constructions ditransitives l'est encore plus. On trouve quelques langues où il est fait mention d'un antipassif spécialisé dans la destitution d'un objet présentant le trait [+humain] en purepecha (Chamoreau, 2008) et en matses (Fleck, 2006), mais ce type de restriction sémantique est atypique. J'ai également fait mention de l'antipassif du wolof qui montre, lui aussi, une forte tendance à la destitution de l'objet destinataire d'une construction ditransitive. Toutefois, l'antipassif du wolof peut aussi, dans certains cas, destituer l'objet patientif d'une construction transitive, tandis que l'antipassif du sereer vise exclusivement le destinataire.

Comme je l'ai mentionné dans le chapitre 13, l'existence de ce morphème d'antipassif indique deux choses sur la langue. Premièrement, comme je l'ai souligné plus haut, le rôle de destinataire possède une importance particulière, mais surtout le sereer a des possibilités quasi-illimitées d'omettre un objet du verbe. En effet, hormis ce cas d'antipassivisation, l'étude de la valence des verbes a révélé que de nombreux verbes avaient la possibilité de se réaliser ou non avec l'objet syntaxique.

14.2 Les recherches futures à mener

Les points dégagés précédemment sont évidemment des questions qui devront faire l'objet de recherches et de publications ultérieures. Mais d'autres études doivent être menées afin de compléter la description du sereer, mais également la description des langues Atlantiques. En effet, comme nous l'avons constaté au chapitre 4 dédié à la flexion verbale, une étude morphophonologique pouvant venir éclairer la complexité des marques personnelles semble

nécessaire. Par ailleurs, le système de TAM et notamment la fonction du *-a* final, mais aussi la focalisation et la phrase complexe mériteraient davantage d'attentions. Enfin, une comparaison systématique des phénomènes de voix du sereer avec ceux du peul est à envisager, comme cela a été fait avec le wolof dans ce travail.

Bibliographie

- Alsina, A. & Mchombo, S., 1990. The Syntax of Applicatives in Chichewa: Problems for a Theta Theoretic Asymmetry. *Natural Language and Linguistic Theory*, 8(4), pp.493-506.
- Anon, Geoatlas. Available at: www.geoatlas.fr [Accessed July 10, 2012].
- Austin, P., 2005. Causatives and Applicatives in Australian Aboriginal Languages. Available at: www.hrelp.org/aboutus/staff/peter_austin/AustinCausatives.pdf.
- Baker, M., 1988. Theta Theory and the Syntax of Applicatives in Chichewa. *Natural Language and Linguistic Theory*, 6, pp.353-389.
- Bassène, A.-C., 2006. *Description du jóola banjal*. Université Lyon 2.
- Breedveld, J.O., 1995. *Form and Meaning in Fulfulde: A Morphophonological Study of Maasinankoore*, Leiden: Research School CNWS.
- Bugaeva, A., 2010. Ainu applicatives in typological perspective. *Studies in Language*, 34(4), pp.749-801.
- Bybee, J.L., 1985. *Morphology: A study of the relation between and form*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Chamoreau, C., 2008. Ditransitive constructions in Purepecha. *Amerindia*, 31, pp.157-180.
- Cole, P., 1983. The grammatical role of the causee in universal grammar. *International Journal of America Linguistics*, 49(2), pp.115-133.
- Comrie, B., 1976a. *Aspect*, Cambridge: Cambridge Textbooks in Linguistics.
- Comrie, B., 1976b. The syntax of causative constructions: cross-language similarities and divergences. In M. Shibatani, ed. *Syntax and Semantics Volume 6: The Grammar of Causative Constructions*. New York: Academic Press., pp. 261-312.
- Comrie, B., 1985. Causative verb formation and other verb-deriving morphology. In T. Shopen, ed. *Language typology and syntactic description Vol. 3: Grammatical Categories and the Lexicon*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 309-348.

- Comrie, B., 1988. Passive and voice. In M. Shibatani, ed. *Passive and Voice*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 9-23.
- Comrie, B., 2007. What is a passive? In F. Z. Estrada, W. Søren, & C. C. et al, eds. *Studies in voice and transitivity*. München: LINCOM Europa, pp. 1-18.
- Cooreman, A., 1988. The Antipassive in Chamorro: Variations on the Theme of Transitivity. In M. Shibatani, ed. *Passive and Voice*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 561-593.
- Cooreman, A., 1994. A functional typology of antipassive. In B. Fox & P. J. Hopper, eds. *Voice: form and function*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 49-88.
- Creissels, D., 2004. Non-canonical applicatives and focalization in Tswana. In *Syntax of the World's Languages, Leipzig August 5-8 2004*. Leipzig. Available at: <http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-non-canon.appl.pdf>.
- Creissels, D., 2006. *Syntaxe générale : une introduction typologique (2 Vol.)*, Paris: Hermès Science Publications.
- Creissels, D. & Voisin-Nouguier, S., 2008. Valency-changing operations in Wolof and the notion of co-participation. In E. König & V. Gast, eds. *Reciprocal and Reflexives, Theoretical and Cross-linguistic Explorations*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 289-305.
- Creissels, D., 2010. 'Benefactive applicative periphrases: A typological approach. In F. Zuñiga & S. Kittilä, eds. *Benefactives and Malefactives, Typological perspectives and case studies*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 29-69.
- Croft, W., 1991. *Syntactic Categories and Grammatical Relations*, Chicago: The University of Chicago Press.
- Crétois, L., 1977. *Dictionnaire sereer-français 6 Tomes*, Dakar: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Davison, A., 1980. Peculiar Passives. *Language*, 56(1), pp.42-66.
- Diagne, L.S., 1989. *Contes sérères du Sine, traditions orales*, Dakar: IFAN.
- Dimmendaal, G.J., 2003. Locatives as core constituents. In E. Shay & U. Seibert, eds. *Motion, Direction and Location in Languages*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 91-109.
- Diouf, M.M., 1998. *Au fil des contes sereer*, Dakar: IFAN.
- Dixon, R.M.W., 1994. *Ergativity*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Dixon, R.M.W., 2000. A typology of causative: form, meaning and function. In R. M. W. Dixon & A. Y. Aikhenvald, eds. *Changing Valency: Case Studies in Transitivity*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 30-83.
- Dixon, R.M.W. & Aikhenvald, A.Y., 2000. Introduction. In *Changing Valency: Case Studies in Transitivity*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 1-29.
- Dryer, M.S., 1982. In defence of universal passive. *Linguistic analysis*, 10(1), pp.53-60.
- Dryer, M.S., 1986. Primary objects, secondary objects and Antidative. *Language*, 62(4), pp.808-845.
- England, N.C., 1988. Mam Voice. In M. Shibatani, ed. *Passive and Voice*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 525-545.
- Evans, N., 2008. Reciprocal constructions: towards a structural typology. In E. König & V. Gast, eds. *Reciprocal and Reflexives, Theoretical and Cross-linguistic Explorations*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Fal, A., 1980. *Les nominaux en sereer-siin: parler de Jaxaaw*, Dakar: Les Nouvelles Editions Africaines.
- Faye, S., 1982. *Morphologie du verbe sérère*, Dakar: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Faye, S. & Mous, M., 2006. Verbal system and diathesis derivations in Seereer. *Africana Linguistica*, 12, pp.1-24.
- Faye, W.C., 1979. *Etude morphosyntaxique du sereer singandum (région de Jaxaaw-Naaxar)*. Université Stendhal.Thèse d'Etat.
- Faye, W.C., 1981. *Précis grammatical de sérère*, Dakar: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Faye, W.C., 1985. La relative dans les langues du groupe ouest-atlantique (le cas du sereer et du wolof). *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, 1, pp.13-31.
- Faye, W.C., 1993. Les pronoms personnels en sereer singandum. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, 23.
- Faye, W.C., 2004. La classification nominale en sereer singandum. *Sudlangues*, 4. Available at: <http://rds.refer.sn/sites/www.sudlangues.sn/IMG/pdf-old/doc-94.pdf>.
- Fleck, D., 2006. Antipassive in Matses. *Studies in Language*, 30(3), pp.551-573.
- Givon, T., 2001. *Syntax: an introduction Vol. 1*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.

- Greffier, S.S. (Père), 1960. *Dictionnaire sérère-français, d'après le manuscrit du Père Ezanno, S Sp., Précédé d'un abrégé de Grammaire Sérère*, Mission de Joal.
- Guillaume, A., 2008a. *A grammar of Cavineña*, Berlin & New York: Mouton de Gruyter.
- Guillaume, A., 2008b. Ditransitivité en cavineña : constructions à objet double. *Amerindia*, (31), pp.135-156.
- Haiman, J., 1983. Iconic and Economic Motivation. *Language*, 59(4), pp.781-819.
- Haspelmath, M., 1990. The grammaticization of passive morphology. *Studies in Language*, 14, pp.25-72.
- Haspelmath, M. & Müller-Bardey, T., 2004. Valency change. In G. Booij, C. Lehmann, & J. Mugdan, eds. *Morphology: A Handbook on Inflection and Word Formation Vol .2*. Berlin: de Gruyter, pp. 1130-1145.
- Haspelmath, M., 2005a. Argument marking in ditransitive alignment types. *Linguistic Discovery*, 3(1), pp.1-21.
- Haspelmath, M., 2005b. Ditransitive Constructions: The Verb "Give." In M. Haspelmath et al., eds. *The World Atlas of Language Structures*. Oxford: Oxford University Press, pp. 426-429.
- Haspelmath, M., 2007. Further remarks on reciprocal constructions. In V. P. Nedjalkov, ed. *Reciprocal constructions*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 2087-2117.
- Heath, J., 1976. Antipassivization: A Functional Typology . In H. Thompson & W. K. et al. (dir.), eds. *Proceedings of the Second Annual Meeting of Berkeley Linguistics Society*. Berkeley: Berkeley Linguistic Society, pp. 202-211.
- Heine, B., 1997. *Possession: Cognitive Sources, Forces and Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Hopper, P.J. & Thompson, S.A., 1980. Transitivity in grammar and discourse. *Language*, 56(2), pp.251-299.
- Hyman, L., 2007. Niger-Congo Verb Extensions: Overview and Discussion. In D. L. Payne & J. Peña, eds. *Selected Proceedings of the 37th Annual Conference on African Linguistics*. Somerville, pp. 149-163.
- Kazenin, K., 2001. The passive voice. In M. Haspelmath et al., eds. *Language Typology and Language Universals : an International Handbook, Vol. II*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 899-916.
- Keenan, E.L. & Comrie, B., 1977. Noun phrase accessibility and universal grammar. *Linguistic Inquiry*, 8, pp.63-99.

- Keenan, E.L., 1985. Passives in the world's languages. In T. Shopen, ed. *Language typology and syntactic description. Vol 1*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 243-281.
- Keenan, E.L. & Dryer, M.S., 2007. Passive in the World's Languages. In T. Shopen, ed. *Language Typology and Syntactic Description Vol. 1: Clause Structure*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 325-361.
- Kemmer, S., 1993. *The Middle Voice*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Kemmer, S. & Verhagen, A., 1994. The grammar of causatives and the conceptual structure of events. *Cognitive Linguistics*, 5(2), pp.115-156.
- Kimenyi, A., 1988. Passives in Kinyarwanda. In M. Shibatani, ed. *Passive and Voice*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 355-386.
- Kroeger, P.R., 2005. *Analyzing grammar: an introduction*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Kulikov, L., 1993. The "second" causative: a typological sketch. In Comrie & Polinsky, eds. *Causatives and Transitivity*. Amsterdam / Philadelphia: Johns Benjamins Publishing Company, pp. 121-154.
- Kulikov, L., 2001. Causatives. In M. Haspelmath et al., eds. *Language Typology and Language Universals: an international handbook Vol 2*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 886-898.
- Kulikov, L., 2010. Voice Typology. In J. J. Song, ed. *The Oxford Handbook of Linguistic Typology*. Oxford: Oxford University Press, pp. 368-398.
- König, E. & Haspelmath, M., 1997. Les constructions à possesseur externe dans les langues d'Europe. In J. Feuillet, ed. *Actance et valence dans les langues d'Europe*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 525-606.
- König, E. & Siemund, P., 2005. Intensifiers and Reflexive Pronouns. In M. Dryer et al., eds. *World Atlas of Language Structures*. Oxford: Oxford University Press, pp. 194-197.
- Lazard, G., 1989. Transitivity and markedness: the antipassive in accusative languages. In O. M. (dir. . Tomic, ed. *Markedness in synchrony and diachrony*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 309-331.
- Lazard, G., 1994. *L'actance*, Paris: Presse Universitaire de France.
- Lazard, G., 2001. Le marquage différentiel de l'objet. In *Language Typology and Language Universals: an International Handbook, Vol. II*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 873-885.

- Lewis, M.P. ed., 2009. *Ethnologue: Languages of the World, Sixteenth edition*, Dallas: SIL International. Available at: <http://www.ethnologue.com/>.
- Malchukov, A., Haspelmath, M. & Comrie, B. eds., 2010. *Studies in Ditransitive Constructions: A Comparative Handbook* Berlin., Mouton de Gruyter.
- Masica, C., 1976. *Defining a linguistic area*, Chicago: University of Chicago Press.
- Maslova, E., 2007. Reciprocal and Polyadic (Remarkable Reciprocals in Bantu). In V. P. Nedjalkov, ed. *Reciprocal constructions*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Mc Laughlin, F., 1992. *Noun classification in Seereer-Siin*. University of Texas, PhD thesis.
- Mc Laughlin, F., 1994. Consonant mutation in Seereer-Siin. *Studies in African Linguistics*, 23(3), pp.279-313.
- Mc Laughlin, F., 2000. Consonant mutation and reduplication in Seereer-Siin. *Phonology*, 17, pp.333-363.
- Mc Laughlin, F., 2005. Voiceless implsives in Seereer-Siin. *Journal of the International Phonetic Association*, 35(2).
- Mäkelä, K., 1989. *Aqatin seereer: guide pratique pour apprendre le seereer.*, Dakar: Mission Luthérienne du Sénégal.
- Nedjalkov, V.P. & Silnitsky, G.G., 1973. The typology of morphological and lexical causatives. In F. Kiefer, ed. *Trends in Soviet Theoretical Linguistics*. Dordrecht: Reidel Publishing Co., pp. 1-32.
- Nedjalkov, V.P., 2007a. Encoding of the reciprocal meaning. In V. P. Nedjalkov, ed. *Reciprocal constructions*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Nedjalkov, V.P., 2007b. Overview of the research, definition of terms, framework and related issues. In V. P. Nedjalkov, ed. *Reciprocal constructions*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 3-114.
- Ngom, M., *Transitivité en seereer*. Frankfurt. PhD Thesis.
- Palmer, F.R., 1994. *Grammatical roles and relations*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Payne, D.L. & Barshi, I. eds., 1999. *External Possession*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Payne, T.E., 1997. *Describing Morphosyntax. A guide for Field Linguistics*, Cambridge University Press.

- Peterson, D., 2007. *Applicative constructions* 2nd ed., Oxford: Oxford University Press.
- Polinsky, M., 2005. Antipassive Constructions. In M. Haspelmath, M. D. Dryer, & D. D. et al. Gill, eds. *The World Atlas Of Language Structures*. Oxford: Oxford University Press, pp. 438-439. Available at: <http://wals.info/feature/description/108>.
- Pozdniakov, K., 1988. Proto-Fula-Serer noun class system. In S. Brauner & E. Wolff, eds. *Progressive Traditions in African and Oriental Studies*. Berlin: Akademie Verlag, pp. 121-130.
- Pozdniakov, K. & Segerer, G., 2006. Les alternances consonantiques du sereer: entre classification nominale et dérivation. *Africana Linguistica*, 12, pp.137-162.
- Renaudier, M., 2008. *L'inaccompli en sereer (mémoire de master)*. Aix-en-Provence.
- Robert, S., 2010. Focus in Atlantic languages. In I. Fiedler & A. Schwarz, eds. *The Expression of Information Structure: A documentation of its diversity across Africa*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 233-260.
- Saksena, A., 1982. Contact in causation. *Language*, 58(4), pp.820-831.
- Sapir, J.D., 1971. West Atlantic: an inventory of the languages, their noun class systems and consonant alternation. In T. A. Sebeok, ed. *Current trends in linguistics, 7: linguistics in sub-Saharan Africa*. The Hague & Paris: Mouton & Co, pp. 45-112.
- Segerer, G., WebBall (Web Bibliography of African Languages and Linguistics) - base de données en ligne -. Available at: <http://reflex.cnrs.fr/Lexiques/webball/> [Accessed July 10, 2012].
- Shibatani, M., 1996. Applicatives and Benefactives: a Cognitive Account. In M. Shibatani & S. Thompson, eds. *Grammatical Constructions*. Oxford University Press, pp. 157-194.
- Shibatani, M., 2002. Introduction: Some basic issues in the grammar of causation. In Shibatani, ed. *The Grammar of Causation and Interpersonal Manipulation*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 3-22.
- Shibatani, M. & Pardeshi, P., 2002. The causative continuum. In Shibantani, ed. *The Grammar of Causation and Interpersonal Manipulation*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 85-126.

- Siewierska, A., 1984. *The passive: A comparative linguistic analysis*, London: Croom Helm.
- Song, J.J., 1996. *Causative and causation, a universal-typological perspective*, London: Longman.
- Song, J.J., 2001. *Linguistic Typology: Morphology and Syntax*, Harlow / London: Pearson Education.
- Talmy, L., 1976. Semantic causative types. In M. Shibatani, ed. *Syntax and semantics (vol 6): The grammar of causative constructions*. New York: Academic Press, pp. 43-116.
- Van Valin, R.D. & LaPolla, R.J., 1997. *Syntax: structure, meaning and function*, Cambridge: Cambridge Textbooks in Linguistics.
- Van Valin, R.D., 2005. *Exploring the Syntax-Semantics Interface*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Velázquez-Castillo, M., 1999. Body-Part EP Constructions: A Cognitive / Functional Analysis. In D. L. Payne & I. Barshi, eds. *External Possession*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 77-107.
- Voisin-Nouguier, S., 2002. *Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof*". Université Lumière Lyon 2.
- Voisin-Nouguier, S., 2005. Antipassif et langues accusatives. In L. Gibert & C. Moyse-Faurie, eds. *Linguistique typologique*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, pp. 193-205.
- Voisin-Nouguier, S., 2006. Applicatif et emphase. In D. Lebaud, C. Paulin, & K. Ploog, eds. *Constructions verbales et production de sens*. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 155-170.
- Voisin-Nouguier, S., 2010. Possessive voice in Wolof: A rara type of valency operator. In J. Wohlgemuth & M. Cysouw, eds. *Rara & Rarissima: Documenting the fringes of linguistic diversity*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter, pp. 381-404.
- Wilson, W.A.A., 1989. Atlantic. In J. T. Bendor-Samuel, ed. *The Niger-Congo languages: a classification and description of Africa's largest language family*. Lanham MD, New York & London: University Press of America, pp. 81-104.
- Wise, M.R., 2002. Applicative affixes in Peruvian Amazonian languages. In M. Crevels et al., eds. *Current studies on South American indian languages: selected papers from the 50th International Congress of Americanists in Warsaw and the Spinoza Workshop on Amerindian Languages in Leiden*. pp. 329-344.

- Zavala Maldonado, R., 1999. External Possessor in Oluta Popoluca (Mixean): Applicatives and Incorporation of Relational Terms. In D. L. Payne & I. Barshi, eds. *External Possession*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 339-372.
- Zuñiga, F., 2010. On symmetrical voice systems. In *Syntax of the World's languages IV, 23-26 th of september 2010*. Lyon.
- Zuñiga, F. & Kittilä, S. eds., 2010. *Benefactives and Malefactives, Typological perspectives and case studies*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.

Annexes

Paradigmes flexionnels

Cette liste de paradigmes ne se veut pas exhaustive, mais présente les principaux paradigmes du sereer.

	ACCOMPLI				INACCOMPLI			
NARRATIF PRÉSENT	um-	ñaam ¹	-∅		um-	ñaam	-aa	
	o-	ñaam	-∅		o-	ñaam	-aa	
	te	ñaam	-∅		te	ñaam	-aa	
	i-	ñaam	-∅		i-	ñaam	-aa	
	nu-	ñaam	-∅		nu-	ñaam	-aa	
	de-	ñaam	-∅		de	ñaam	-aa	
NARRATIF PASSÉ	um-	ñaam	-ʔ	-u	um-	ñaam	-eeg	-u
	o-	ñaam	-ʔ	-u	o-	ñaam	-eeg	-u
	te	ñaam	-ʔ	-u	te	ñaam	-eeg	-u
	i-	ñaam	-ʔ	-u	i-	ñaam	-eeg	-u
	nu-	ñaam	-ʔ	-u	nu-	ñaam	-eeg	-u
	de	ñaam	-ʔ	-u	de	ñaam	-eeg	-u
ÉNONCIATIF PRÉSENT		ñaam	-aam		me-	xe	ñaam	-aa
		ñaam	-aa		wo-	xe	ñaam	-aa
	a-	ñaam	-a		o-	xe	ñaam	-aa
	i-	ñaam	-a		in-	we	ñaam	-aa
	nu-	ñaam	-a		nuun-	we	ñaam	-aa
	a-	ñaam	-a		a	we	ñaam	-aa
ÉNONCIATIF PASSÉ		ñaam	-ʔ	-aam		ñaam	-eeg	-aam
		ñaam	-ʔ	-aa		ñaam	-eeg	-aa
	a-	ñaam	-ʔ	-a	a-	ñaam	-eeg	-a
	i-	ñaam	-ʔ	-a	i-	ñaam	-eeg	-a
	nu-	ñaam	-ʔ	-a	nu-	ñaam	-eeg	-a
	a-	ñaam	-ʔ	-a	a-	ñaam	-eeg	-a
NÉGATIF PRÉSENT		ñaam	-iim			ñaam	-k	-iim
		ñaam	-iro			ñaam	-k	-iro
		ñaam	-ee			ñaam	-k	-ee
	i-	ñaam	-ee		i-	ñaam	-k	-ee
	nu-	ñaam	-ee		nu-	ñaam	-k	-ee
		ñaam	-ee			ñaam	-k	-ee

¹ ñaam signifie 'manger'

		ACCOMPLI				INACCOMPLI				
NÉGATIF PASSÉ			ñaam	-ʔ	-iim		ñaam	-eeg	-iim	
			ñaam	-ʔ	-iro		ñaam	-eeg	-iro	
			ñaam	-ʔ	-ee		ñaam	-eeg	-ee	
		i-	ñaam	-ʔ	-ee		i-	ñaam	-eeg	-ee
		nu-	ñaam	-ʔ	-ee		nu-	ñaam	-eeg	-ee
			ñaam	-ʔ	-ee			ñaam	-eeg	-ee
FOC DU VERBE PRÉSENT	kaa	-m	ñaam	-∅		kaa	-m	ñaam	-aa	
	kaa	o-	ñaam	-∅		kaa	o	ñaam	-aa	
	kaa	te	ñaam	-∅		kaa	te	ñaam	-aa	
	kaa	i-	ñaam	-∅		kaa	i	ñaam	-aa	
	kaa	nu-	ñaam	-∅		kaa	nu	ñaam	-aa	
	kaa	de	ñaam	-∅		kaa	de	ñaam	-aa	
FOC DU VERBE PASSÉ	kaa	-m	ñaam	-ʔ	-u	kaa	-m	ñaam	-eeg	-u
	kaa	o-	ñaam	-ʔ	-u	kaa	o	ñaam	-eeg	-u
	kaa	te	ñaam	-ʔ	-u	kaa	te	ñaam	-eeg	-u
	kaa	i-	ñaam	-ʔ	-u	kaa	i	ñaam	-eeg	-u
	kaa	nu-	ñaam	-ʔ	-u	kaa	nu	ñaam	-eeg	-u
	kaa	de	ñaam	-ʔ	-u	kaa	de	ñaam	-eeg	-u
FOC DU CPLT PRÉSENT			ñaam	-∅	-um		um-	ñaam	-aa	
			ñaam	-∅	-o		o-	ñaam	-aa	
		te/a-	ñaam	-∅	-u		te/a-	ñaam	-aa	
		i-	ñaam	-∅	-u		i-	ñaam	-aa	
		nu-	ñaam	-∅	-u		nu-	ñaam	-aa	
	de/a-	ñaam	-∅	-u		de/a-	ñaam	-aa		
FOC DU CPLT PASSÉ			ñaam	-ʔ	-um			ñaam	-eeg	-um
			ñaam	-ʔ	-o			ñaam	-eeg	-o
		te/a-	ñaam	-ʔ	-u		te/a-	ñaam	-eeg	-u
		i-	ñaam	-ʔ	-u		i-	ñaam	-eeg	-u
		nu-	ñaam	-ʔ	-u		nu	ñaam	-eeg	-u
	de/a-	ñaam	-ʔ	-u		de/a-	ñaam	-eeg	-u	
FOC DU SUJET PRÉSENT		mi	ñaam	-∅	-u	mi	naa	ñaam	-aa	
		wo	ñaam	-∅	-u	wo	naa	ñaam	-aa	
		ten	ñaam	-∅	-u	ten	naa	ñaam	-aa	
		in	ñaam	-∅	-u	in	naa	ñaam	-aa	
		nuun	ñaam	-∅	-u	nuun	naa	ñaam	-aa	
	den	ñaam	-∅	-u	den	naa	ñaam	-aa		
FOC DU SUJET PASSÉ		mi	ñaam	-ʔ	-u		mi	ñaam	-eeg	-u
		wo	ñaam	-ʔ	-u		wo	ñaam	-eeg	-u
		ten	ñaam	-ʔ	-u		ten	ñaam	-eeg	-u
		in	ñaam	-ʔ	-u		in	ñaam	-eeg	-u
		nuun	ñaam	-ʔ	-u		nuun	ñaam	-eeg	-u
	den	ñaam	-ʔ	-u		den	ñaam	-eeg	-u	
RELATIVE PRÉSENT			ñaam	-∅	-uuma		um-	ñaam	-aa	
			ñaam	-∅	-ooma		o-	ñaam	-aa	
		te/a-	ñaam	-∅	-na		te/a-	ñaam	-aa	
		i-	ñaam	-∅	-na		i-	ñaam	-aa	
		nu-	ñaam	-∅	-na		nu-	ñaam	-aa	
	de/a-	ñaam	-∅	-na		de/a-	ñaam	-aa		

Extraits de corpus

Texte 1 : La naissance du village de Mar Lodj¹

J'ai enregistré ce texte lors de mon premier terrain en mai 2009 grâce à la participation de Birama S. (environ 70 ans). Il a été transcrit et traduit avec l'aide de Prosper F. Ce texte relate l'histoire traditionnelle de la naissance du village de Mar Lodj.

1. a-lay-a y-e and-oonaa ee ten dox-u
s.3-dire-a CL-PROX savoir-s.2SG.REL DD 3SG brûler-FOC

go-ñay ol-e gi-mar
CL-feu CL-PROX CL-Mar

'On dit qu'il y a quelqu'un qui a mis le feu à Mar'

2. ox-e xat-na na Maysa Waali
CL-PROX venir-REL PREP Maysa Waali

'Il est de la lignée des Maysa Waali'

3. y-e te gar-na bo ga-Mbiisel ten a-ñaay-u
CL-PROX s.3SG venir-REL PREP CL-Mbiisel 3SG s.3-mettre_le_feu-FOC

a-Saamel
CL-Saamel

'Lorsqu'il est venu jusqu'à Mbiisel, il a mis le feu à Saamel'

¹ Ce texte correspond à la référence SRR-MR-txt.001.

4. na jamani fan-aaga nag o-dana ox-e
 PREP époque CL-DEICT3 donc CL-chasseur CL-PROX
- yon-iina fa Maysa Waali ten
 accompagner-REL PREP Maysa Waali 3SG
- room-u gi-mbaafal
 tirer-FOC CL-antilope
- 'A cette époque, le chasseur qui a accompagné Maysa Waali, c'est lui qui a tiré sur une antilope.'*

5. gi-mbaafal n-aaga nag ten yen-iid-u
 CL-antilope CL-DEICT3 donc 3SG tomber-CTP -FOC
- ga-kall al-e a-jees-iid m-een
 CL-bras_de_mer CL-PROX S.3-atterrir-CTP CL-DEICT1
- 'Cette même antilope est tombée dans le bras de mer, elle a atterri ici.'*

6. y-e te jees-iid-na m-eeke it de
 CL-PROX S.3SG arriver-CTP -REL CL-DEICT2 aussi S.3PL
- moof bo go-feedanla
 attendre PREP CL-lendemain
- 'Lorsqu'elle est arrivée ici, ils ont attendu jusqu'au lendemain.'*

7. te yoon-oox o-Kangel fan-e k-e sinj-na
 S.3SG accompagner-MOY CL-Kangel CL-PROX CL-PROX fonder -REL
- Sulu
 Sulu
- 'Il s'est fait accompagner par Kangel, celui qui a fondé Sulu'*

8. lay-in ee bug-aam a bug o-gar
 dire -O.3SG DD vouloir-a.S.1SG ? vouloir S.2SG-venir
- yoon-aam bo i-mbeel-ik
 accompagner-a.S.1SG PREP S.1PL-PL.poursuivre-CTF
- gi-mbaafal n-e
 CL-antilope CL-PROX
- 'Il lui a dit : je veux que tu viennes, que tu m'accompagnes pour que nous poursuivions l'antilope.'*

9. y-e de njoot-iid-na it ox-e
 CL-PROX S.3PL PL.traverser-CTP -REL aussi CL-PROX
- yoon-iina fa Kangel ten
 accompagner -REL PREP Kangel 3SG
- eet-u dox go-ñay ol-e
 ê_le_premier-FOC brûler CL-feu CL-PROX
- ‘Lorsqu’ils ont traversé, celui qui avait accompagné Kangel, c’est lui le premier à mettre le feu.’*
10. y-e te dox-na go-ñay ol-e bo
 CL-PROX S.3SG brûler -REL CL-feu CL-PROX PREP
- m-e fedel-um a-day-na t-een
 CL-PROX CL-feu-3SG S.3-s’_arrêter -REL CL-DEICT1
- a-lay-t-u Kangel dox-i k-e yok-na
 S.3-dire-APPL2 -FOC Kangel brûler-IMP CL-PROX rester -REL
- ‘Lorsqu’il a mis le feu jusque là où s’arrête son feu, c’est là qu’il a dit à Kangel, brûle ce qu’il reste.’*
11. o-Kangel a-dox k-e yok-na
 CL-Kangel S.3-brûler CL-PROX rester -REL
- ‘Et Kangel a brûlé ce qui restait.’*
12. go-ñay ol-e Kangel ten mof-u yaaj ox-e...
 CL-feu CL-PROX Kangel 3SG dépasser -FOC ê_vaste CL-PROX
- ‘Le feu de Kangel était plus grand que celui [que l’autre a brûlé]’*
13. go-ñay ol-aagana ten jang-t-u m-eeke Josaaba
 CL-feu CL-DEICT5 3SG prendre-APPL2-FOC CL-DEICT2 Josaaba
- fa ndeb bo a-ses-ik Faafako
 PREP petit PREP S.3-toucher-CTF Faafako
- ‘Cet incendie a commencé ici au petit Josaaba avant qu’il ne touche Faafako’*
14. ten tax-u Sulu mof-u yaaj a in lang
 3SG causer-FOC Sulu ê_plus -FOC ê_vaste ACC 1PL terres
- ‘C’est pourquoi Sulu a plus de terre que nous.’*

15. parce que daanaka k-e naa xoox-el
 parce que ? CL-PROX FOC_s cultiver-PASS
- lang k-e gi-Mar fop sax no-ñay
 terres CL-PROX CL-Mar tout presque PREP.CL-FEU
- ol-e Kangel a-fog-u
 CL-PROX Kangel s.3-appartenir -FOC
- ‘Parce que ce qui est cultivé dans les terres de Mar, tout ça presque fait parti du feu de Kangel’*
16. ten tax-u de moƴ-u yaaj a in lang
 3SG causer-FOC s.3PL ê_plus-FOC ê_vaste ACC 1PL terres
- ‘C’est pourquoi ils ont des terres plus vastes que nous’*
17. ndaa ox-e and-oona ee ten sinj-u saate
 mais CL-PROX savoir-S.2SG.REL DD 3SG fonder -FOC CL-village
- fan-e o-Simala ref
 CL-PROX CL-Simala être
- ‘Mais celui qui a fondé le village est de la lignée Simala’*
18. ten ref Sumkari Xalis fan-aana jur-eeg-eena
 3SG être Sumkari Xalis CL-DEICT4 faire_des_offrandes -PST.IPFV-PASS.REL
- ‘C’est Sumkari Xalis à qui l’on faisait des offrandes’*
19. k-een i-lay-e? na Ø-jamani fan-e
 CL-DEICT1 s.1PL-dire-PFV.PASS PREP CL-époque CL-PROX
- i-njop-ir-a fi Ø-goor Ø-maak w-e
 s.1PL-vivre-REC-a PREP CL-hommes CL-vieux CL-PROX
- m-een
 CL-DEICT1
- ‘C’est ça qu’on nous a dit à l’époque où on vivait avec les anciens ici’*

20. Sumkari Fata Fata den
 Sumkari Fata Fata 3PL
- jur-eeg-un den ndeɗ-u
 faire_des_offrandes-PST.IPFV-FOC.O.3SG 3PL PL.être.PST-FOC
- Simon Sook-iin Numa Ndekol-iin w-een
 Simon Sook-PL.ASS Numa Ndekol-PL.ASS CL-DEICT1
- den jur-eeg-un
 3PL faire_des_offrandes-PST.IPFV-FOC.O.3SG
*‘A Sumkari, les Fata Fata c’est eux qui lui faisaient des offrandes,
 c’est eux les Simon Sook, les Numa Ndekol, c’est ceux là qui fai-
 saient des offrandes’*
21. Simon Sook o-ten fakt-u na -cur ale
 Simon Sook CL-3SG ê_le_dernier -FOC PREP.CL-offrande CL-PROX
‘Simon Sook est le dernier des Fata Fata à lui faire des offrandes’
22. Ø-histoire Ø-saate fan-e dal
 CL-histoire CL-village CL-PROX seulement
‘C’est seulement l’histoire du village’
23. k-een i-and-u t-een
 CL-DEICT1 S.1PL-savoir-FOC CL-DEICT1
‘C’est cela que nous savons là-dessus’

Texte 2 : La météorologie (extrait)²

Ce texte a été enregistré lors de mon second terrain (décembre 2009-mars 2010) avec la participation de Georges F (environ 70 ans). Ce texte a été transcrit et traduit avec l’aide de Marthe N. Il traite des termes de météorologies du sereer.

² Ce texte correspond à la référence SRR-MR-txt.005

1. m-eeke i-ndef-na ten ref-u gi-iid
 CL-DEICT2 S.1PL-PL.être -REL 3SG être -FOC CL-saison_sèche
- o-mbiit gi-ndiig
 CL-printemps CL-hivernage
'Là où nous sommes, c'est la saison sèche puis il y a le printemps et l'hivernage'
2. ref-Ø « temps » k-e ten ref baxtu k-e
 être-PFV saison CL-PROX 3SG être saisons CL-PROX
'C'est les saisons, c'est les saisons.'
3. nam a-waag-e? lay-it na sereer ?
 INTERR S.3-pouvoir-PFV.PASS dire-APPL2 PREP sereer
'Comment on peut dire en sérère?'
4. waxtu k-e ten ref-u o-ndan ong-e i-ndef-na
 saison CL-PROX 3SG être -FOC CL-période CL-PROX S.1PL-PL.être -REL
'La saison, c'est la période où nous sommes'
5. a-jeg-a a-qeñ
 S.3-avoir-a CL-vents
'Il y a des vents'
6. a-qeñ al-e ñilman ten naa xat-aa mudand
 CL-vent CL-PROX brise 3SG FOC_s venir-IPFV couchant
'La brise, c'est celui qui vient du couchant (l'ouest)'
7. mboyo a-xat-aa mbatand
 harmattan s.3-venir-IPFV levant
'L'harmattan, qui vient du Levant (Est)'
8. jaasiyor a-xat-aa no mbem Roog
 jaasiyor S.3-venir-IPFV PREP côté Dieu
'Le jaasiyor, qui vient du Nord(litt : qui vient du côté de Dieu)'

9. imaañ a-xat-aa no mbem Roog o- ñammaak
 imaañ s.3-venir-IPFV PREP côté Dieu CL-droit
 ‘L’imaañ, qui vient du Sud(coté droit de Dieu).³’
10. te ref a-qeñ a-nahak qeñ a-nahak faxar
 s.3SG être CL-vent CL-quatre vent CL-quatre quoi_d’autre
 ‘ça fait quatre vents, quatres vents, quoi d’autre?’
11. gi-ndiig n-e i-moof-ang-a bo no
 CL-hivernage CL-PROX s.1PL-rester-HYP-a PREP PREP
 ngol juin gi-ndiig n-e mat-iid-a
 mois juin CL-hivernage CL-PROX ê_arrivé-CTP-a
 L’hivernage, si nous restons jusqu’au mois de juin, l’hivernage arrive’
12. Roog fan-e a-xiñ-aa a-fi-aa a-el a-đuud-aa
 Dieu CL-PROX s.3-faire_éclair-IPFV s.3-faire-IPFV CL-nuages s.3-tonner-IPFV
 ‘Il y a des éclairs, ça fait des nuages, ça tonne’
13. i-lay ee ndiiki Roog fan-e deḅ
 s.1PL-dire DD maintenant Dieu CL-PROX pleuvoir
 a-teḅ al-e mat-iid-a
 CL-pluie CL-PROX ê_arrivé-CTP-a
 ‘On dit à ce moment là qu’il pleut, que la pluie est là’

[...]

Texte 3 : Les Nyomiñkas (extraits)⁴

Ce texte, enregistré pendant mon second terrain, traite de la question du terme Nyomiñka et de la pêche. Il a été enregistré grâce à la participation de Sory T. (58 ans) et de Ferdinand F (33 ans). La transcription et la traduction de ce texte ont été effectuées avec la collaboration de Marthe N. J’ai choisi de

³ Crétois (1972-77) propose l’inverse soit « le côté droit de Dieu » qui correspond au Nord, et « le côté gauche de Dieu » qui correspond au Sud.

⁴ Ce texte correspond à la référence SRR-MR-txt.012

ne présenter que des extraits en lien avec la signification du terme Nyomiñka, ce qui explique les coupures indiquées par [...].

1. gi-mbaal Ø-cosaan a-ref na in
 CL-pêche CL-origine S.3-être PREP 1PL
 ‘*La pêche, c’est une coutume à nous*’

2. m-een i-soḅ-un
 CL-DEICT1 S.1PL-trouver -FOC.O.3SG
 ‘*C’est là que nous l’avons trouvé*’

[...]

3. na jamaano Ø-paap k-e in a-mbaal-eeg-a mbaal
 PREP époque CL-pères CL-PROX 1PL S.3-PL,pêcher-PST.IPFV-a PL.pêcher
 ‘*À l’époque nos pères pêchaient*’

4. a-njeg-Ø Ø-suk a-ngaad-oox-a⁵
 S.3-PL.avoir-PFV CL-pirogue S.3-PL.partir-MOY-a
 ‘*Ils avaient des pirogues, ils étaient nomades*’

5. gi-ndiig a-joot-ang-a de iid-ik
 CL-hivernage S.3-passer-HYP-a S.3PL partir_à_la_saison_sèche-CTF
 ‘*Quand l’hivernage passait, ils partaient pendant la saison sèche*’

6. a-njeg Ø-laalaf
 S.3-PL.avoir CL-ambition
 ‘*Ils avaient de l’ambition*’

⁵ Ici, le lexème verbal *xaad* « partir » associé au moyen donne « se déplacer » et prend le sens dans ce contexte de « nomade ».

7. k-een tax-u bo o-yaandok n-u
CL-DEICT1 causer -FOC PREP CL-père_de_famille CL-INDET
- ga-ʔ-oona a-waag-a gi-mbaal
voir-PST.PFV-S.2SG.REL s.3-pouvoir-a CL-pêche
- ‘C’est pour quoi chaque père de famille que tu voyais il pouvait pêcher’*

8. o-yaandok n-u ga-ʔ-oona presque a-jeg-a
CL-père_de_famille CL-INDET voir-PST.PFV-S.2SG.REL presque s.3-avoir-a
- gi-suk a-faal-aa
CL-pirogue s.3-pêcher-IPFV
- ‘Chaque père de famille que tu voyais presque avait une pirogue, il pêchait’*

9. ox-e naa faal-aa ten naa lemb-eel ee o-Nyomiñka
CL-PROX FOC_s pêcher-IPFV 3SG FOC_s appeller-PASS.IPFV DD CL-Nyomiñka
- ‘Celui qui pêche, c’est celui qui est appelé Nyomiñka’*

[...]

10. o-Nyomiñka itam ref-er gi-ndelem l-e
CL-Nyomiñka aussi être-NEG CL-langue CL-PROX
- ‘Nyomiñka ce n’est pas la langue’*

11. gi-mbaal n-e tax-u bo o-Nyomiñka lay-el
CL-pêche CL-PROX causer-PFV-FOC PREP CL-Nyomiñka dire-PASS
- ‘C’est à cause de la pêche qu’on dit Nyomiñka’*

[...]

12. gi-mbaal o-pratike-ang-aan o-fi-ang-an
CL-pêche s.2SG-pratiquer-HYP-a.O.3SG s.2SG-faire-HYP-a.O.3SG
- go-feem-of waag-aa xoy-oox o-Nyomiñka
CL-métier-2SG pouvoir-a.S.2SG appeler-MOY CL-Nyomiñka
- ‘La pêche si tu la pratiques, si tu en fais ton métier, tu peux t’appeler Nyomiñka’*

[...]

13. xane i-lem̄b-a ee maamar
 aujourd'hui S.1PL-appeller-a DD marois
- ndef-ee Nyomiñka mais a-ndeed-an
 PL.être-NEG.?
 Nyomiñka mais S.3-PL.être.PST-a.O.3SG
- 'Aujourd'hui on dit que les marois ne sont pas des Nyomiñka mais ils l'étaient'*
14. faak a-njeg-ʔ-a Ø-suk a-ngaad-oox-a
 hier S.3-PL.avoir-PST.PFV-a CL-pirogues S.3-PL.partir-MOY-a
- 'Avant ils avaient des pirogues, ils étaient nomades?'*
15. a-mbaal-aa a-njik-oox-aa
 S.3-PL.pêcher-IPFV S.3-PL.acheter-MOY-IPFV
- 'Ils pêchaient, ils vendaient'*

[...]

Texte 4 : La pêche aux coquillages (extrait)

Ce texte a été enregistré lors de mon second terrain (décembre 2009-mars 2010) avec la participation de Anna, D. (60 ans) & Marthe N. (34 ans)⁶. Il a été transcrit et traduit avec l'aide Marthe N. Il traite de la pêche aux coquillages faite par quelques femmes de Mar Lodj, que l'on appelle des anti-quaies.

1. aca lay-i gi-ḃeḃ n-e n-e
 allez parler-IMP CL-recherche_des_escargots CL-PROX CL-PROX
- nu-mbi-t-aa k-een fop
 S.2PL-PL.faire-APPL2-IPFV CL-DEICT1 tout
- Marthe : 'allez raconte la recherche des escargots, comment vous faites tout ça ?'*

⁶ C texte correspond à la référence SRR-MR-txt.009

2. ii lay-en ee i-laxas-a laxas a-caf ak-e
 oui dire-IMP.O.3SG DD S.1PL-se_couvrir-a se_couvrir CL-pieds CL-PROX
Anna : ‘Oui, dis lui que nous nous couvrons les pieds’
3. ii lay-k-aa lay
 oui dire-FUT-IPFV dire
Marthe : ‘Oui tu vas parler’
4. kaa o-bug-k-u lay-aa
 FOC_v S.2SG-vouloir-FUT-FOC dire-IPFV
Marthe : ‘tu voudras parler?’
5. kaam bug-k-u o lay-aa
 FOCV.S.1SG vouloir-FUT-FOC DV dire-IPFV
Anna : ‘je voudrai parler’
6. o-lay-ang-a n-e nu-laxas-aa
 S.2SG-dire-HYP-a CL-PROX S.2PL-se_couvrir-IPFV
 a-caf ak-e waxtu fan-e nu-ndet-aa
 CL-pieds CL-PROX temps CL-PROX S.2PL-PL.partir-IPFV
Marthe : ‘si tu dis comment vous vous couvrez les pieds, l'heure à laquelle vous partez?’
7. nu-ndet-ang-a bo m-aaga k-e nu-eet-aa mbi
 S.2PL-PL.partir-HYP-a PREP CL-DEICT3 CL-PROX S.2PL-ê_premier-IPFV PL.faire
Marthe : ‘quand vous allez jusqu'à là-bas qu'est-ce que vous faites d'abord ?’
8. ndax nu-ḃeḃ-aa mbala
 INTERR S.2PL-chercher_des_escargots-IPFV ou
 us-aa mbala mbal-aa
 chercher_les_coquillages-IPFV ou enlever-IPFV
 xa-yux-iin k-een
 CL-huître-PL.ASS CL-PROX
Marthe : ‘vous cherchez les escargots ou bien les coquillages ou bien vous enlever les huîtres et tout ça’

9. n-e go-maag ol-e ngis-it-aa fa
 CL-prox CL-mer CL-PROX baisser-APPL2-IPFV PREP
 n-e te mayin-it-aa
 CL-PROX S.3SG monter-APPL2-IPFV
Marthe : ‘Comment la mer baisse ou comment elle monte ?’

10. go-maag ol-e ngis-ang-a dal i-ndet
 CL-mer CL-PROX baisser-HYP-a seulement S.1PL-PL.partir
 laxas a-caf ak-e
 se_couvrir CL-pieds CL-PROX
Anna : ‘Si la mer est basse, on part les pieds couverts’

11. i-ñaap-aa tuufa ñaap-aa pañ ñaap-aa
 chercher-IPFV escargots chercher-IPFV coquillages chercher-IPFV
 canga k-u i-nga-na dal
 gros-escargots CL-INDET S.1PL-PL.voir -REL seulement
 i-mbi
 S.1PL-PL.faire
‘On cherche les escargots, les coquillages, les grands escargots, tout ce qu'on voit on fait’

12. i-ngat-ang-a i-mbuy
 S.1PL-PL.rentre-HYP-a S.1PL-PL.cuisiner_les_coquillages
 liil a-njal-aa m-aaga dal
 faire_sécher_au_soleil S.3-PL-travailler-IPFV CL-DEICT3 seulement
 bo 7 heure wala 6 heure
 PREP 7 heure ou bien 6 heure
‘Quand nous revenons, nous cuisinons les coquillages, on les mets au soleil, on travaille là-bas jusqu'à 7h ou bien 6h’

13. i-ngat-iid k-u i-njeg-na i-bis-iid
 S.1PL-PL.rentre-CTP CL-INDET S.1PL-PL.avoir -REL S.1PL-amener-CTP
‘Nous revenons, ce que nous avons, on amène’

14. a-ref-ang-a n-éen Ø-tuufa k-e nam
 S.3-être-HYP-a CL-DEICT1 escargots CL-PROX comment
- nu-njal-it-aa den bo de mber
 S.2PL-PL.travailler-APPL2-IPFV 3PL PREP S.3PL PL.ê_sec
- Marthe : 'si c'est des escargots, comment vous les travaillez pour qu'ils soient secs?'*
15. a-ref-ang-a Ø-tuufa k-e kaa
 S.3-être-HYP-a CL-escargots CL-PROX FOC_v
- i-ngot-aa a-tex
 S.1PL-PL.prendre-IPFV CL-bâtons
- Anna : 'si c'est les escargots, on prend des bâtons'*
16. i-cup-aa den
 S.1PL-taper_dans_le_sable-IPFV 3PL
- 'on les tape dans le sable'*
17. o-ga-ang-a gi-nduufa o-gis
 S.2SG-voir-HYP-a CL-escargot S.2SG-ramasser
- 'Si tu vois un escargot, tu ramasses'*
18. a-ref-ang-a gi-janga l-e
 S.3-être-HYP-a cl-grand_escargot CL-PROX
- a-ir-oox-ang-a o-cuk-in te lay kok
 S.3-enfoncer-MOY-HYP-a S.2SG-taper-O.3SG S.3SG dire 'kok'
- 'si c'est un grand escargot, s'il s'enfonce, tu le tapes et ça fait 'kok''*
19. o-wat-in-in o-gis
 S.2SG-s'enlever-CAUS3 -O.3SG S.2SG-ramasser
- 'Tu l'enlèves et tu ramasses'*

20. o-ga gi-janga o-ga Ø-nduufa
 s.2SG-voir CL-grand_escargot s.2SG-voir CL-escargot
- o-gis o-ga gi- mbañ o-gis
 s.2SG-ramasser s.2SG-voir CL-coque s.2SG-ramasser
- o-ga xa-yux o-gis
 s.2SG-voir CL-huître s.2SG-ramasser
- ‘Tu vois un gros escargot, tu vois un petit, tu ramasses, tu vois un coquillage tu ramasses, tu vois des huîtres tu ramasses’*

21. o-fi-aan ba ya go-maag ol-e mayin-iid-na
 s.2SG-faire-a.o.3SG PREP CL-PROX CL-mer CL-PROX ê_haute-CTP -REL
- ‘Tu le fais encore et encore jusqu’à ce que la marée soit haute’*

22. a-mayin-iid-ang-a nu-ngat-iid
 s.3-monter-CTF-HYP-a s.2PL-PL.rentrez-CTP
- ‘Si la marée est haute vous rentrez’*

[...]

Index thématique

- adjectif..... Voir 3.4.1
- agentif..... 108, 109
- alignement
 - accusatif..... 109, 119
 - alignement neutre 109, 127, 137, 243, 247, 307, 321
 - constructions ditransitives .. 321
 - ergatif..... 109, 301, 302
 - indirectif 126, 307
 - secondatif..... 127, 307
- alternance consonantique 119, Voir 2.2
- ambitransitivité..... 124, 131, 235
- anticausatif. 234, Voir 11.3.5, Voir 11.1.5
- applicatif. 76, 120, 151, 205, 208–12, 262, Voir 9.3, Voir Chap. 8
 - applicatif non-canonique 172
- argument..... 107
- aspect
 - accompli vs. inaccompli . 65–71
 - inchoatif..... 98
 - progressif..... 58–60, 71
- assistif..... Voir 8.4.4.2
- autobénéfactif..... 253, Voir 11.3.4
- autocausatif..... 253, Voir 11.3.3
- auxiliaire..... 49–51
- bénéfactif 194, 208, 210, 236, Voir 8.3
- bénéficiaire 173, 178, 236
- cas
 - accusatif..... 116, 145
 - datif..... 204
 - superessif..... 205
- causataire 142, 145
- causatif.. 238, 259, 265, Voir 13.4, Voir Chap. 7
 - causatif non-canonique 166
 - synchrétisme causatif/applicatif 151
- causation 139, Voir 7.2.1, Voir 7.1.7, Voir 7.1.4, Voir 7.1.2
 - directe 143, 146, 153, Voir 7.1.6
 - indirecte..... 143, 159
 - sociative 154, Voir 7.1.4.2
- classification nominale. 22, 24, 28, 30–39, 41, 113, 115
- comitatif. 117, 121, 181, 196, 297, Voir 8.4.4
- conditionnel..... 84
- consonnes implosives..... 16, 20
- coparticipation..... 101, 280
 - simultanéité Voir 12.2.1
- copule 48, 59
- définitude 39–40
- dépendance verbale 49
- dérivation 23, 47
 - nominale..... 28, 29
 - trans-catégorielle..... 88
 - verbale..... Voir Chap. 5
- déterminant 40–41
- directionnels Voir 5.2.8
- ditransitivité 158, Voir 6.3.3
 - constructions ditransitives
 - dérivées Voir 8.5, Voir 7.7
 - verbes ditransitifs et causatif Voir 7.8
 - verbes trivalents Voir 12.4.5, Voir 6.4.4
- focalisation 52, 54, 56, 68, 110, 111, 187, 189, 190, 247
 - complément..... Voir 4.4.2
 - sujet..... Voir 4.4.1
 - verbe..... Voir 4.4.3

- génitif..... 43, 44, 200
hypothétique..... 85
impératif..... 62
instrumental ... 117, 121, 178, 181,
196, *Voir* 8.4.3
intensifieur 252, 261, 262
interrogatif 78–81
inversif 93
itératif..... 91
localisation spatio-temporelle 116,
118, 121, 237
manière.. 117, 121, 181, *Voir* 8.4.2
marquage différentiel de l'objet
.61, 165, 241, 331, *Voir* 6.2.1.3
moyen..... 233, 234, *Voir* Chap. 11
narratif..... 72–74
négatif 63–65, 232
numéral 42
objet 60–61, 109, 118, 119
objets non-prototypiques... 121–
22, 128, 240
obligatif..... 62
oblique 120, 238
type 1..... 120, 182, 198, 325
type 2..... 120, 182, 191
occlusive glottale 16, 19
particule 51
passif..... 164, *Voir* Chap. 10
analytique..... 227
morphologique 225
passif impersonnel 228
passif non-canonique .. 227, 242
passivisation... 118, 120, 136, 164,
195, 196, 225, 242, 307, 326
patientif.. 108, 109, 121, 122, 126,
129
peul.... 17, 147, 224, 226, 230, 232
possédé..... 207, 208, 211, 216
possesseur .207, 208, 209–10, 215
possession 45, 299
adnominale..... 200–202
externe..... *Voir* 9.2
prédicative..... 204
préposition 43, 44, 116
pronom..... 36–39, 53
provenance..... 181, *Voir* 8.4.1
réciprocité.. 282, *Voir* 12.2.2, *Voir*
12.1.3
réciproque *Voir* Chap. 12
discontinu 285, 297
réciproque non-prototypique
..... *Voir* 12.1.5
réduplication 28
réfléchi..... 233, *Voir* 11.3.2, *Voir*
11.1.2
réflexivité..... 258, 260
relatives *Voir* 4.5.1
relativisation .. 107, 136, 138, 185,
186, 195, 196, *Voir* 7.7.2, *Voir*
6.2.1.5
rôles sémantiques 107–8
rôles syntaxiques 106–7
satellites 108, 117, 123
sujet 54–60, 54–60, 109, 119
clitique 56
suffixation des indices sujets 57,
67, 70, 231
temps
futur *Voir* 4.3.3
passé 70, 71
transitivité..... 108
valence..... *Voir* 6.4, *Voir* 6.3.1
voix..... 329, *Voir* 6.3.2
wolof.. 4, 147, 176, 218, 281, 318,
319

